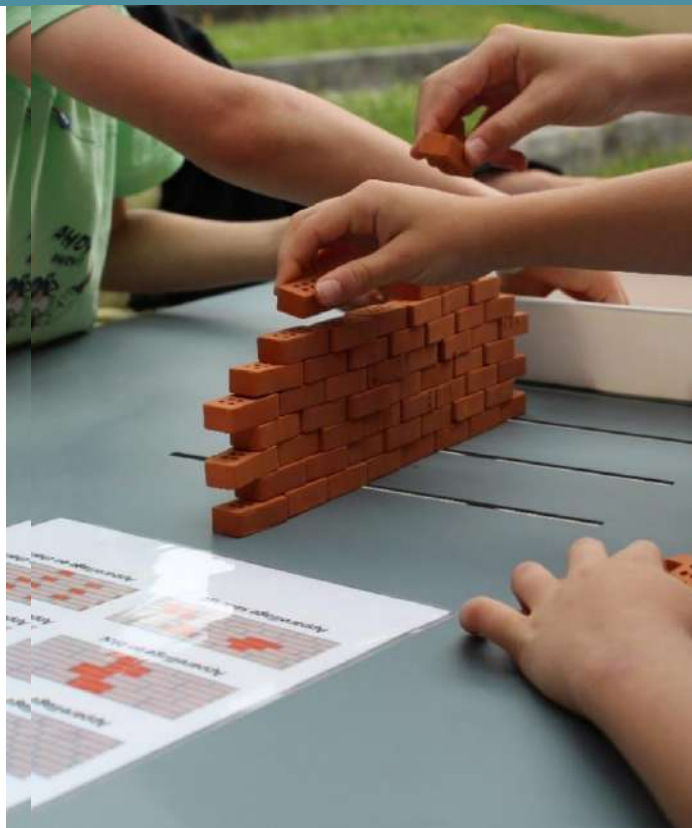


PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE



BILAN
2011-2022

**VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE**

**Dossier réalisé par le service Pays d'art et d'histoire
du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois en mai 2023**

Crédits photos des illustrations © PLVA ou libres de droits, sauf mention contraire

*Contact : Marie BERBAIN
Cheffe de projet « Pays d'art et d'histoire »
Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine « La Tuilerie »
27 rue du Lieutenant-Petit 18150 LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS
patrimoine@paysloirevaldaubois.fr / 02 48 74 74 50*

SOMMAIRE

I. L'OBTENTION DU LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

1. Le syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois	6
a. La présentation du territoire.....	6
b. L'établissement public et ses acteurs.....	7
c. Le périmètre d'action mis à jour.....	7
d. Plus de 20 ans d'engagement patrimonial.....	8
2. Le service Pays d'art et d'histoire	9
a. Le label Villes et Pays d'art et d'histoire et son attribution.....	9
b. Le contenu de la convention initiale Pays d'art et d'histoire Loire Val d'Aubois.....	10
c. La création et l'évolution du service Pays d'art et d'histoire.....	11

II. LE BILAN DES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE MÉDIATION

1. Le programme d'actions	13
a. Les visites guidées individuelles.....	13
b. Les visites guidées de groupes.....	17
c. Les ateliers pédagogiques.....	19
d. Les ateliers techniques.....	26
e. Les conférences et cafés patrimoine.....	37
f. Les évènements régionaux et nationaux.....	40
g. La programmation du CIAP La Tuilerie.....	45
h. L'évaluation globale et les résultats de l'enquête.....	48
2. La création du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine	50
a. L'histoire du site.....	50
b. Le projet.....	53
c. L'usine aux chauves-souris.....	57
d. Les différents espaces.....	58
e. L'exposition permanente.....	60

f. Les expositions temporaires.....	64
g. Le prêt des expositions.....	67
h. La bibliothèque.....	69

3. La valorisation du patrimoine immatériel	70
a. La collecte VIVAMEMORI.....	70
b. La transmission de la mémoire industrielle.....	71
4. La signalétique patrimoniale	73
a. Les projets réalisés.....	73
b. Les projets en cours.....	74
5. La communication et la promotion	75
a. Les programmes « Laissez-vous conter » et « Rendez-vous ».....	75
b. Les brochures des Journées européennes du Patrimoine.....	77
c. Les brochures du CIAP La Tuilerie.....	77
d. Les affiches et les flyers.....	77
e. Le « Focus ».....	78
f. Les ouvrages.....	78

g. Les sites internet et réseaux sociaux	79
h. Les lettres d'information	82
i. La presse en parle	83
j. Les stands	85
k. Les autres supports	85
6. Les guides-conférenciers	88
a. Le recrutement	88
b. La formation	89
c. Les autres intervenants	89
7. Les partenaires	90
a. Les partenaires nationaux et européens	90
b. Les partenaires régionaux et départementaux	91
c. Les collectivités et associations locales	94
d. Les sites touristiques et culturels locaux	95
8. Le bilan financier	96
a. Le budget et les subventions	96
b. La répartition des postes de dépenses des 5 dernières années	96

III. LE BILAN DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE

1. Les contrats régionaux du Pays Loire Val d'Aubois	98
a. Présentation des contrats	98
b. Sauvegarder et réhabiliter le patrimoine bâti rural non protégé	98
c. Requalifier les centres-bourgs et renforcer les maillage urbain et rural	101
d. Préserver la biodiversité et la qualité paysagère	101
2. Le Schéma de cohérence territoriale	104
a. Un outil stratégique	104
b. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables	104
c. Le Document d'Orientations et d'Objectifs	105
c. Vers le Zéro Artificialisation Nette	106

3. D'autres exemples de la politique contractuelle ou conventionnelle	106
a. Le Contrat de ruralité (2017-2020)	106
b. Le Contrat de Réussite et de Transition Écologique (2021-2026)	106
c. Le programme LEADER Berry Val de Loire (2014-2022)	107
d. La convention de partenariat avec l'Agence locale de l'énergie et du climat du Cher	107

IV. ANNEXES	108
--------------------	------------



Tuyau en fonte des usines Boigues, Rambourg et^{Cie} de Torteron

I. L'OBTENTION DU LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

I. L'OBTENTION DU LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

1. Le syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois

a. La présentation du territoire

Le territoire du Pays Loire Val d'Aubois appartient administrativement au département du Cher (arrondissements de Saint-Amand-Montrond et de Bourges) ainsi qu'à la région Centre-Val de Loire. Situé au sud-est du département, il est limitrophe avec les départements de la Nièvre et de l'Allier, appartenant respectivement aux régions Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Pays Loire Val d'Aubois est un territoire non enclavé, traversé par plusieurs routes départementales et nationales ainsi que par la voie ferrée reliant Lyon à Nantes. Il constitue un espace intermédiaire entre deux agglomérations moyennes : au plus proche pour la majorité des communes, Nevers à l'est, chef-lieu du département voisin de la Nièvre, et Bourges à l'ouest, chef-lieu de département du Cher.

Il s'agit d'un territoire rural dont la démographie (25 198 habitants¹) est en baisse² après s'être stabilisée à la fin du 20^e siècle. Sa trame urbaine est relativement

faible et s'articule principalement sur deux bourgs-centres le long du Val d'Aubois qui concentrent emplois, équipements et services (les communes de Sancoins et La Guerche-sur-l'Aubois, comptant respectivement 2 976 habitants et 3 201 habitants³).

Territoire de rivières et de forêts, le Pays Loire Val d'Aubois se compose de paysages diversifiés. Bordé sur sa rive est par la Loire et l'Allier, il est ouvert à l'ouest et au nord avec la Champagne berrichonne. Il est par ailleurs sillonné par les eaux courantes de l'Aubois dans la Vallée de Germigny au centre et au sud, animant de verts bocages, malgré tout menacés. Nombre d'étangs s'étendent en chapelets, jadis réservoirs d'énergie. À l'ouest, deux cuestas structurent très fortement le paysage. Elles délimitent les unités paysagères et forment des balcons offrant des vues panoramiques.

L'agriculture et la forêt représentent des activités économiques fortes. L'élevage bovin de race charolaise et la polyculture sont présents en vallée de Germigny. La Champagne berrichonne est, quant à elle, le siège des grandes cultures céréalières et d'un élevage caprin (zone AOC crottin de Chavignol). De son histoire industrielle ancienne, le Val d'Aubois conserve quelques entreprises encore vivaces (construction mécanique, industrie de la terre et des liants), ainsi qu'un tissu artisanal qui résiste malgré les difficultés économiques bien présentes.

¹ et ³ Source INSEE, population totale, recensement général de la population, 2020

² Source INSEE, population totale, recensement général de la population, 2011 (27 284 habitants pour les mêmes 49 communes, sans comptabiliser les 3 communes sorties depuis du syndicat mixte). Seules 3 communes sont en hausse de population depuis 2011.

Le territoire du Pays Loire Val d'Aubois

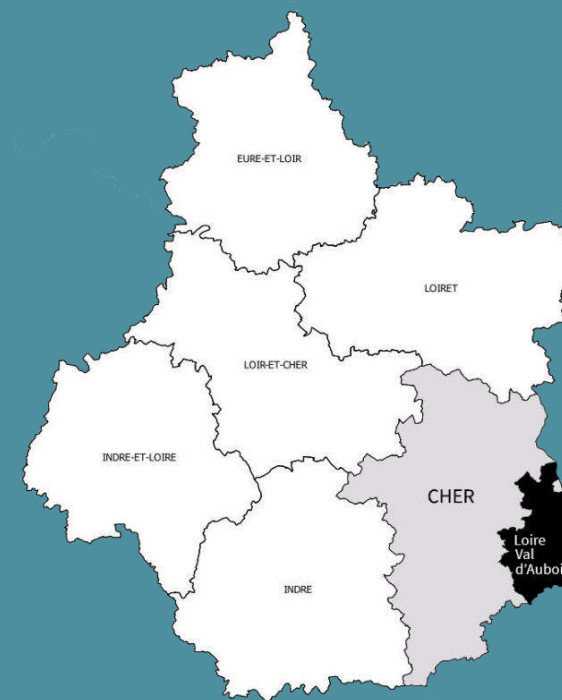


25 198 habitants¹
23 habitants au km²
1083,42 km²



3 gares
Paris à 3h
Orléans à 1h45

43 communes sur 49 ont
moins de 1000 habitants



région Centre-Val de Loire – département du Cher

b. L'établissement public et ses acteurs

La composition

Le portage juridique du Pays Loire Val d'Aubois est assuré par un syndicat mixte ouvert (établissement public de coopération intercommunale) depuis 1986, après avoir fonctionné pendant deux ans sous forme associative. Il regroupe aujourd'hui 49 communes³, 4 communautés de communes (Pays de Nérondes, Trois provinces, Portes du Berry, Berry Loire Vauvise) et le Conseil Départemental du Cher. Cet établissement, est l'un des plus anciens du département et de la région.

Les missions

L'établissement est chargé d'organiser l'aménagement et le développement durable ainsi que la planification du territoire. Il met en œuvre des outils permettant d'aider les communes, les groupements de communes, les associations, les entreprises et les particuliers à investir. Le Pays s'appuie pour cela sur divers documents de portée stratégique : une charte de développement en 1998 (actualisée en 2003, enrichie en 2010 par un agenda 21 local), trois contrats de pays avec la région Centre-Val de Loire, un contrat de ruralité avec l'État et deux programmes LEADER avec l'Europe. Depuis 2016, les 4 communautés de communes ont transféré au syndicat mixte diverses compétences : l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) en 2017, la promotion touristique en 2019 et la réalisation d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en 2022.

³ Depuis le 20 décembre 2022, arrêté n°2022-1662 portant retrait de la communauté de communes Les Bertranges (58) du syndicat mixte

L'équipe et le siège social

L'équipe d'animation du syndicat mixte se compose de 3,23 ETP : un directeur (ingénierie de projet), une cheffe de projet Pays d'art et d'histoire, une chargée de communication et d'accueil du CIAP et une secrétaire-comptable. Auparavant installée au premier étage de la mairie de Germigny-l'Exempt, l'équipe a emménagé en mai 2017 à La Guerche-sur-l'Aubois dans les locaux du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) La Tuilerie qui a ouvert ses portes en juillet de la même année.

c. Le périmètre d'action mis à jour

Le périmètre du syndicat mixte a évolué depuis la signature de la convention Pays d'art et d'histoire initiale en 2010. En septembre 2014, les communes d'Étréchy et de Chaumoux-Marcilly sont sorties du syndicat mixte, après accord du comité syndical, au motif de leur volonté d'adhérer à la communauté de communes de la Septaine (intercommunalité alors membre du syndicat mixte du Pays de Bourges)⁴. En juin 2021, la communauté de communes des Bertranges (Nièvre) - alors en représentation-substitution de la commune de La Chapelle-Montlinard au sein du comité syndical depuis 2016 - a demandé son retrait du syndicat mixte. La commune ligérienne, dont le bassin de vie se situe à La Charité-sur-Loire, s'est officiellement retirée avec son intercommunalité de rattachement en décembre 2022.

⁴ Arrêté préfectoral n°2014-1-0835 du 3 septembre 2014

Le syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois



Composition

- . 49 communes
- . 4 communautés de communes
- . Conseil départemental





Travaux de la halle à charbon de l'ancienne forge de Grossouvre datant de 1841, ouverte au public en 2009



Visite par l'association Aubeois, de Terres et de Feux

d. Plus de 20 ans d'engagement patrimonial

Depuis plus de 20 ans - soit plus d'une décennie avant l'obtention du label Pays d'art et d'histoire - le syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois, s'est engagé dans la conservation et la valorisation de ses patrimoines, et plus particulièrement de son patrimoine industriel.

Formé de trois anciennes provinces historiques (Berry, Bourbonnais et Nivernais), le territoire est l'héritier d'une tradition industrielle ancienne qui a connu son apogée au 19^e siècle. Du Moyen Âge à nos jours, il s'est illustré, entre autres, à travers des activités comme la métallurgie (jusqu'en 1880), la céramique (à l'échelle industrielle depuis 1850), la chaux, la cimenterie (depuis 1860) ainsi que l'imprimerie et le cartonnage.

Ces industries, qui pour certaines perdurent encore, ont marqué le paysage, avec des voies de communication (canal de Berry, canal latéral à la Loire, voies ferrées), des sites de production, mais aussi des logements ouvriers, d'employés ou de directeurs d'usines, de formes et d'époques diverses. Le Val d'Aubois se qualifie ainsi, pour les spécialistes, comme un exemple du cas français du développement de l'industrie en milieu rural⁵. Cet axe fort se juxtapose avec d'autres types de patrimoine bâti et paysager qui ont été présentés dans le dossier de candidature au label en 2009 : patrimoine religieux, patrimoine fortifié, patrimoine paysager, patrimoine artisanal et patrimoine rural (granges à auvent, lavoirs, moulins, etc.).

Depuis 1999, le syndicat de Pays conduit un important programme de sauvegarde et de mise en valeur de son patrimoine à l'échelle du Val d'Aubois aux côtés des collectivités locales, des particuliers et des associations, comme l'association Aubeois de Terres et de Feux. L'objectif est de créer un réseau de sites touristiques et culturels capables de transmettre en héritage ce patrimoine aux jeunes générations, de l'utiliser comme support à des projets d'animation tout en posant les bases d'un développement économique spécifique au territoire et à son histoire.

La conservation et la valorisation de cet important patrimoine se sont traduites, entre autres au travers de 3 étapes importantes :

- 1995 : un schéma directeur de valorisation du patrimoine industriel en Val d'Aubois
- 1998 et 2003 : une charte de développement
- 2010 : l'obtention du label « Pays d'art et d'histoire »

Des exemples d'actions : l'accompagnement à la réhabilitation de la halle à charbon de Grossouvre en centre d'interprétation de l'histoire et des techniques métallurgiques aux côtés du Conseil Départemental du Cher (propriétaire), l'étude de faisabilité d'une installation scénographique dans les halles d'extinction de la chaux à Beffes, le circuit des lavoirs, les aides pour la restauration du patrimoine non protégé, etc.

L'obtention du label national Pays d'art et d'histoire est venue conforter cette implication, consolider le réseau des acteurs et permettre le développement de cette valorisation dans des directions nouvelles.

⁵ Denis WORONOFF, historien français, professeur émérite à l'université Panthéon-Sorbonne, spécialiste de l'histoire économique de la France

2. Le service Pays d'art et d'histoire

a. Le label Villes et Pays d'art et d'histoire et son attribution

Depuis 1985, le ministère de la Culture, Direction générale des patrimoines et de l'architecture, attribue le label Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il qualifie les territoires, communes ou regroupements de communes qui s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la qualité architecturale, patrimoniale et du cadre de vie.

En France, on dénombre 207 territoires labellisés en fin d'année 2022, dont 10 Villes et Pays d'art et d'histoire en région Centre-Val de Loire, avec 7 Villes et 3 Pays. Dans le département du Cher, le Pays Loire Val d'Aubois est le deuxième territoire officialisé, après la ville de Bourges, labellisée depuis 1992 et dont le label a été renouvelé en 2017. Il se situe également à proximité des Villes d'art et d'histoire de Nevers et de La Charité-sur-Loire (Nièvre) et limitrophe du Pays d'art et d'histoire de Moulins Communauté (Allier).

Jusqu'en 2020, le label est attribué par le ministre de la Culture sur la base de l'avis du Conseil national des « Villes et Pays d'art et d'histoire ». L'arrêté du 28 janvier 2021 stipule que le Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire n'est plus chargé d'émettre un avis sur les demandes d'attribution, de renouvellement et de retrait du label. Celles-ci sont désormais réalisées par le Préfet de région, sur proposition de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA).

Cette commission, qui s'est réunie pour la première fois en région Centre-Val de Loire en octobre 2017, a été créée en application de la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, promulguée le 7 juillet 2016 (LCAP). Elle regroupe désormais la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites (CRPS) et les Commissions Départementales des Objets Mobiliers (CDOM), qui n'ont plus d'existence depuis le 1^{er} avril 2017.

La CRPA se compose de trois sections :

- la protection et valorisation de l'architecture et du patrimoine immobilier
- les projets architecturaux et travaux sur immeubles
- la protection des objets mobiliers et travaux

Le Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire, quant à lui, a vu ses attributions et sa composition modifiées. Il est chargé de proposer au ministre de la Culture des mesures propres à assurer le développement du réseau « Villes et Pays d'art et d'histoire », et d'émettre un avis sur :

- les orientations générales de la politique des Villes et Pays d'art et d'histoire
- les engagements demandés aux partenaires adhérents au réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire
- l'évolution des politiques de valorisation du patrimoine et de sensibilisation à l'architecture menées dans le cadre des conventions.

Les Villes et Pays d'art et d'histoire en région Centre-Val de Loire



© fonds de carte DRAC Centre-Val de Loire, mai 2022

b. Le contenu de la convention Pays d'art et d'histoire initiale

Dès 2005, les élus du Pays Loire Val d'Aubois s'engagent dans une démarche volontaire d'obtention du label Pays d'art et d'histoire, pour renforcer les moyens d'animation de la structure, assurer une mise en réseau progressive des sites ouverts au public ainsi que coordonner des initiatives en faveur de la sauvegarde des patrimoines. Parallèlement aux démarches entamées auprès de la DRAC, le Pays prend l'attache de l'association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire (ANVPAH) afin de bénéficier de son expérience de réseau.

Lancée en 2008, la mise au point du dossier de candidature démontrant la valeur ajoutée d'un tel label pour le territoire a abouti à une présentation devant le Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire au ministère de la Culture le 19 novembre 2009.

Après un avis favorable du conseil, le label doit faire l'objet d'une convention décennale entre l'État et la collectivité. Cette convention a été signée officiellement le 20 avril 2010 dans l'ancienne abbaye de Menetou-Couture par la préfète du Cher et le président du Pays Loire Val d'Aubois.

Dans cette convention, la collectivité a élaboré un projet culturel de territoire, pour lequel elle s'est engagée à répondre aux points suivants :

TITRE I / LES OBJECTIFS

- Valoriser le patrimoine et promouvoir la qualité architecturale
 - Promotion du patrimoine
 - Sensibilisation du jeune public
 - Qualité architecturale et paysagère
 - Communication
 - Formation
 - Évènementiel
 - Archéologie
- Développer une politique des publics
 - Sensibiliser les habitants et les professionnels à leur environnement architectural et paysager
 - Initier le public jeune à l'architecture et au patrimoine
 - Accueillir les visiteurs

TITRE II / LES MOYENS

- Recourir à un personnel qualifié
- Créer un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP)
- Assurer la communication, la diffusion et la promotion de l'architecture et du patrimoine

TITRE III / UN PARTENARIAT PERMANENT

- Engagement de l'État
- Fonctionnement et évaluation de la convention
- Financement de la convention
- Durée de la convention



Visite de la DRAC Centre-Val de Loire et de l'ANVPAH, ancienne carrière de Beffes, juillet 2007



Signature de la convention Pays d'art et d'histoire, abbaye de Fontmorigny, avril 2010

c. La création et l'évolution du service Pays d'art et d'histoire

La création d'un service spécifiquement dédié au label est consécutive aux engagements pris dans la convention : « *mettre en œuvre un programme grâce à un personnel qualifié agréé (un animateur de l'architecture et du patrimoine et des guides-conférenciers)* » et « *disposer d'un service d'animation de l'architecture et du patrimoine avec à sa tête, un animateur de l'architecture et du patrimoine* ».

Conformément à l'annexe n°5 de la convention, un concours avec épreuves écrites et orales est organisé avec la DRAC Centre-Val de Loire pour le recrutement d'un animateur de l'architecture et du patrimoine. Deux concours se sont succédés, le premier étant infructueux en raison d'un nombre insuffisant d'inscrits (avril 2010). Le deuxième concours a abouti au recrutement de la première animatrice de l'architecture et du patrimoine (candidature ouverte en septembre 2010). Longtemps plafonnée à seulement deux agents (1 ETP et 0,11 ETP), l'équipe du syndicat mixte a donc accueilli un agent supplémentaire en janvier 2011, date officielle de création du service. Le premier contrat (1 ETP, catégorie A, attaché de conservation du patrimoine) s'est écoulé jusqu'en janvier 2014, date à laquelle un deuxième contrat de 3 ans a débuté. Un nouveau concours est lancé dès décembre 2014, l'agent quittant ses fonctions en janvier 2015. Ce troisième recrutement aboutit au recrutement de la deuxième animatrice de l'architecture et du patrimoine, en poste de mars 2015 à aujourd'hui (1^{er} contrat de 2015 à 2018, deuxième contrat de 2018 à 2021, et en CDI depuis mars 2021).



Le titre d'animatrice de l'architecture et du patrimoine, est remplacé depuis 2020 par celui de cheffe de projet Ville ou Pays d'art et d'histoire.

Les missions de la cheffe de projet Pays d'art et d'histoire du syndicat mixte ont évolué depuis 2011 :

LES MISSIONS AVANT LA CRÉATION DU CIAP EN 2017

- **Programmation d'actions** de valorisation du patrimoine sur tout le territoire labellisé
- **Gestion du budget et de la régie**
- **Actions à l'intention du public scolaire et du jeune public** (création d'outils pédagogiques et animation, échanges avec les établissements scolaires, mise en réseau, etc.)
- **Recrutement et formation des guides-conférenciers**
- **Action de communication et de promotion**
- **Partenariat** avec les acteurs locaux

LES MISSIONS SUPPLÉMENTAIRES DEPUIS 2017 :

- **Programmation du CIAP** (visites, ateliers, etc.)
- **Actions à l'intention du public scolaire et du jeune public** au CIAP, en plus du reste du territoire
- **Gestion du CIAP et des régions fusionnées**
- **Conception des expositions** (recherches, rédaction, illustrations, conception graphique en interne)



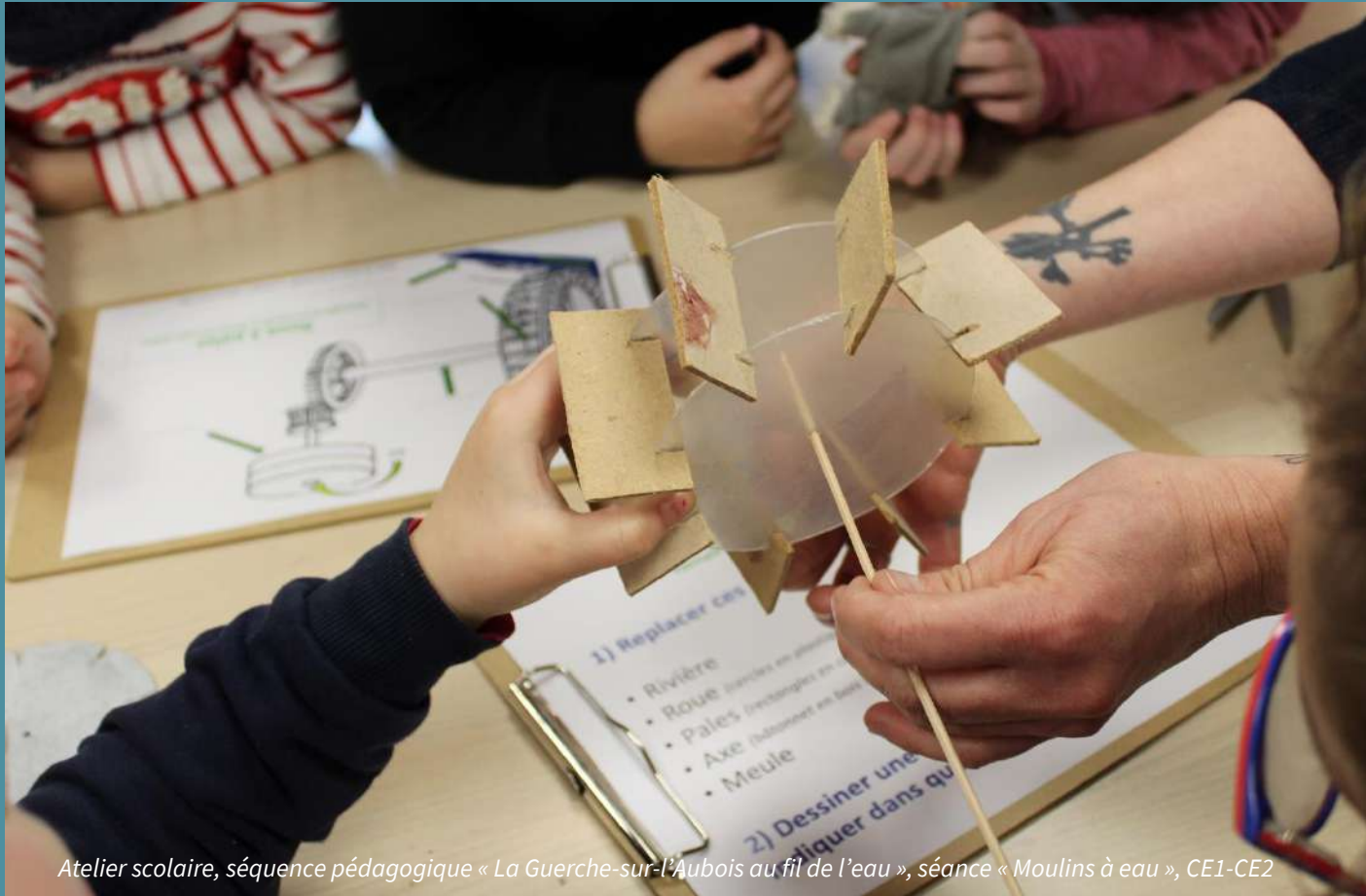
L'ouverture du CIAP a conduit au recrutement d'une chargée de communication et d'accueil depuis le mois d'avril 2017. Elle est rattachée à l'organigramme général mais épaula la cheffe de projet dans la mise en œuvre de plusieurs actions.

Les missions de la chargée de communication et d'animation en lien avec le service sont les suivantes :

- Prise en charge des **demandes de réservation**
- Création et diffusion **des supports de communication** du Pays d'art et d'histoire
- Gestion de la **visibilité web** du Pays d'art et d'histoire et du CIAP (sites internet, réseaux sociaux)
- Relation avec les **prestataires de service**
- **Tenue de la billetterie** du CIAP, et tenue des statistiques de fréquentation
- Contribution ponctuelle aux **missions d'animation**

Toutes les actions du service sont soumises au comité syndical ainsi qu'à la commission « Culture, Tourisme, Patrimoine » et, plus ponctuellement, à la commission « Promotion et communication ».

Les guides-conférenciers qui interviennent pour le service Pays d'art et d'histoire ne sont pas sous contrat avec le syndicat mixte et ne sont donc pas évoqués dans ce chapitre (cf. II. 6. Les guides-conférenciers).



Atelier scolaire, séquence pédagogique « La Guerche-sur-l'Aubois au fil de l'eau », séance « Moulins à eau », CE1-CE2

II. LE BILAN DES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE MÉDIATION

II. LE BILAN DES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE MÉDIATION

Ce bilan fait état de la mise en place des actions en termes de sensibilisation des publics selon les grands axes thématiques définis par le Pays d'art et d'histoire. Les publics s'entendent ici comme toutes personnes susceptibles de découvrir ou redécouvrir le patrimoine du territoire, sans distinction.

1. Le programme d'actions

Cette programmation culturelle, au cœur des activités du label, s'efforce d'être transversale, et n'est pas présentée par type de publics (hors jeune public). Sur ce territoire, la présentation par type d'actions s'est imposée, compte tenu de la mixité des publics au sein même des différentes offres. L'état d'avancement des engagements est détaillé de manière analytique et critique.

a. Les visites guidées individuelles

L'organisation de visites guidées est une action de sensibilisation du grand public au patrimoine local placée au centre de la politique d'animation du label. Les premières visites sont programmées dès la saison 2011, et sont depuis reconduites chaque année entre fin juin et début septembre. Elles ne sont, à ce jour, pas conduites pour le public individuel pendant les vacances scolaires (sauf évènements).

Elles se déclinent autour de thématiques diversifiées : architecture, patrimoine (médiéval, industriel, fluvial, rural, religieux...), personnages historiques, mémoire, paysages, patrimoine et biodiversité, etc.

THÉMATIQUES DES VISITES GUIDÉES

Villages aux pieds des châteaux

Apremont-sur-Allier, Sagonne

Villes et villages de l'industrie

Beffes, cité des Graires de La Guerche-sur-l'Aubois, Grossouvre, Sancoins, Torteron

Canaux

Tranchée d'Augy-sur-Aubois, pont-canal du Guétin à Cuffy, du canal à la Tuilerie à La Guerche-sur-l'Aubois, entre Loire et canal à Marseilles-lès-Aubigny, canal de Berry à Sancoins, contes du canal

Églises

Augy-sur-Aubois, Bengy-sur-Craon, Blet, Charly, Le Chautay, Cuffy, Garigny, Germigny-l'Exempt, La Guerche-sur-l'Aubois (Gravier), Herry, Lugny-Champagne, Neuville-Barrois, Ourouer-les-Bourdelins, Sagonne, Sancergues, Véreaux

Lectures de paysages / Biodiversité

Le Bec d'Allier à Cuffy, la cuesta à Tendron, les chauves-souris de la Tuilerie, les pierres sèches

Personnages / Visites insolites

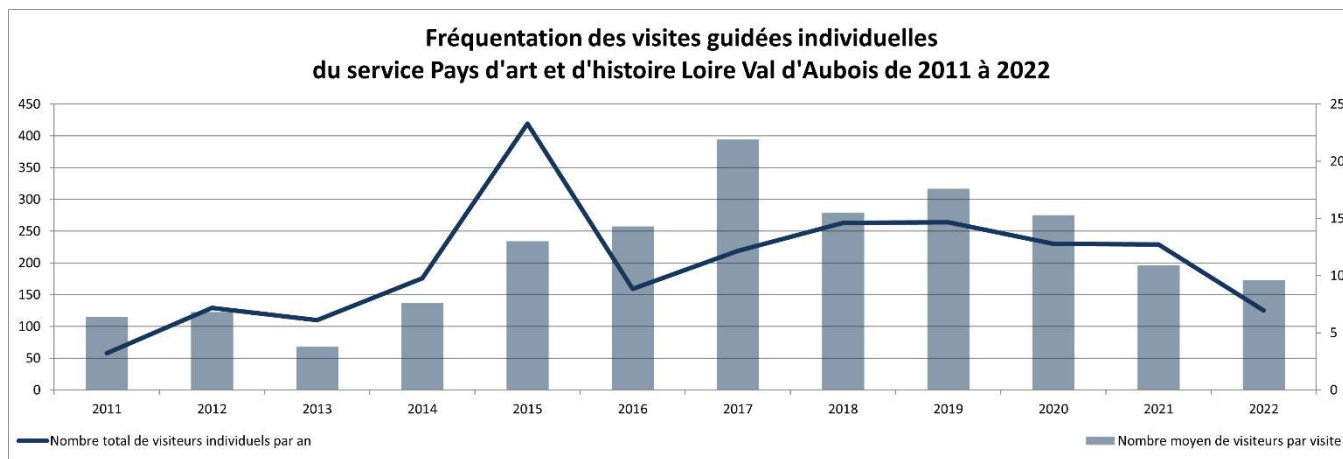
Marguerite Audoux à Sancoins, personnages de la Tuilerie (nocturne), balade des lucarnes à Ourouer-les-Bourdelins, balade aux lampions à Apremont-sur-Allier (nocturne)



Visite de l'église Notre-Dame de Garigny, après sa restauration, 2019

Visite du village de Sagonne, le lavoir, 2017





La fréquence et la fréquentation

Depuis 2011, le service Pays d'art et d'histoire a programmé 226 visites guidées pour le public individuel sur le territoire (hors groupes). La fréquence de 25 à 30 visites en moyenne par été, tenue de 2012 à 2015, a été revue à la baisse à partir de 2016. En effet, bien que la fréquentation ait fortement augmenté durant l'été 2015, elle reste faible sur plusieurs visites. Ce changement a certes diminué le nombre de visiteurs total, mais a augmenté le nombre moyen de visiteurs par visite (cf. graphique ci-dessus). Celui-ci n'est ainsi plus redescendu en dessous de 15 visiteurs en moyenne jusqu'en 2020 (année de la crise du COVID).

Une à trois nouvelles visites sont proposées par saison. Elles sont celles qui attirent le plus de visiteurs (fidèles ou nouveaux). Les visites habituellement prisées (pont-canal du Guétin, village d'Apremont-sur-Allier) trouvent moins leur public depuis ces deux dernières années.

Des nouvelles habitudes depuis la crise sanitaire

À partir de 2020, le contexte de la crise sanitaire dû au COVID a considérablement modifié les habitudes de visites. En 2020 et 2021, entre les confinements, des jauges maximum de visiteurs ont dû être respectées, diminuant ainsi de fait la fréquentation, malgré une demande qui était au rendez-vous (refus de visiteurs non-inscrits afin de respecter les jauges). Ces mesures se sont ajoutées aux autres mesures sanitaires mises en place : masque, gel hydroalcoolique, etc. Le recours à la réservation obligatoire a également, de fait, atténué le motif de sortie pour effectuer une visite « spontanée ».

Les modalités de programmation et d'organisation

Plusieurs créneaux horaires ont été expérimentés au cours des années, et le calendrier a été ainsi modifié afin de s'adapter au mieux aux attentes des visiteurs, et à la programmation existante dans les communes alentours.

Ces deux dernières années, davantage de visites ont été programmées en matinée afin d'éviter les températures chaudes de l'après-midi. La formule de visites duo d'églises, mise en place de 2012 à 2015, a par ailleurs été abandonnée, certains visiteurs hésitant à reprendre leur véhicule pour changer de commune (exemples : Blet/Charly, Neuvy-le-Barrois/Ourouer-les-Bourdelins). La mobilité est une problématique forte sur le territoire et concerne également la programmation culturelle.

Les visites sont conduites par des guides-conférenciers du Pays d'art et d'histoire, ainsi que, ponctuellement suivant les besoins, par les agents du service. Le point de rendez-vous de chaque visite est fixé directement sur place pour les visiteurs, et les guides-conférenciers (par ailleurs sous-régisseurs) sont chacun munis d'une régie de recettes mobile. Depuis 2020, ils sont également équipés si nécessaire de micro-casques portables, assurant un confort de diction et d'écoute.



Visite « Architecture et musique » à l'église Saint-Pierre-ès-Liens de Bengy-sur-Craon, 2017



Visite « Du canal à la Loire » à Marsailles-lès-Aubigny, 2016



Visite « Marguerite Audoux, couturière des lettres », à Sancoins avec le centre artistique Jean Baffier, 2021

La provenance des visiteurs

À ce jour, le service n'a ni les moyens humains ni les moyens matériels d'effectuer des statistiques par type de publics, sauf pour les actions sur réservation obligatoire. Cependant, les retours des guides-conférenciers permettent de souligner la présence d'habitants, de touristes de proximité (Nièvre, nord Allier, environs de Bourges), de résidents secondaires ou de visiteurs venus dans la région pour des regroupements familiaux.

Les visites en partenariat

Plusieurs visites sont le fruit de partenariats étroits avec des associations ou des sites (cf. II. 7. Les partenaires) : la visite de l'église de Germigny-l'Exempt, avec un accueil par l'association des Amis de l'église, la visite Marguerite Audoux à Sancoins avec la visite du centre Jean-Baffier

en fin de parcours, ainsi qu'avec un restaurateur (hôtel Saint-Joseph), mais aussi les visites « Architecture et musique » en 2017 et 2018 avec l'association « Les orgues dans nos campagnes ». Lors de ces visites, un organiste ponctue le discours de la guide-conférencière par des morceaux choisis, avec un orgue (à Bengy-sur-Craon) ou un harmonium (à Sancergues).

La diffusion de l'offre de visites

La promotion des visites est incluse dans les programmes annuels (en moyenne 2 éditions par an) et fait également l'objet d'une série d'affiches regroupées par thématique. Cette programmation est également relayée, à défaut de la présence effective d'un office du tourisme, par les collectivités locales et les commerçants locaux (cf. II. 5. La communication et la promotion).

FOCUS SUR ...
LES VISITES À VÉLO OU EN BATEAU



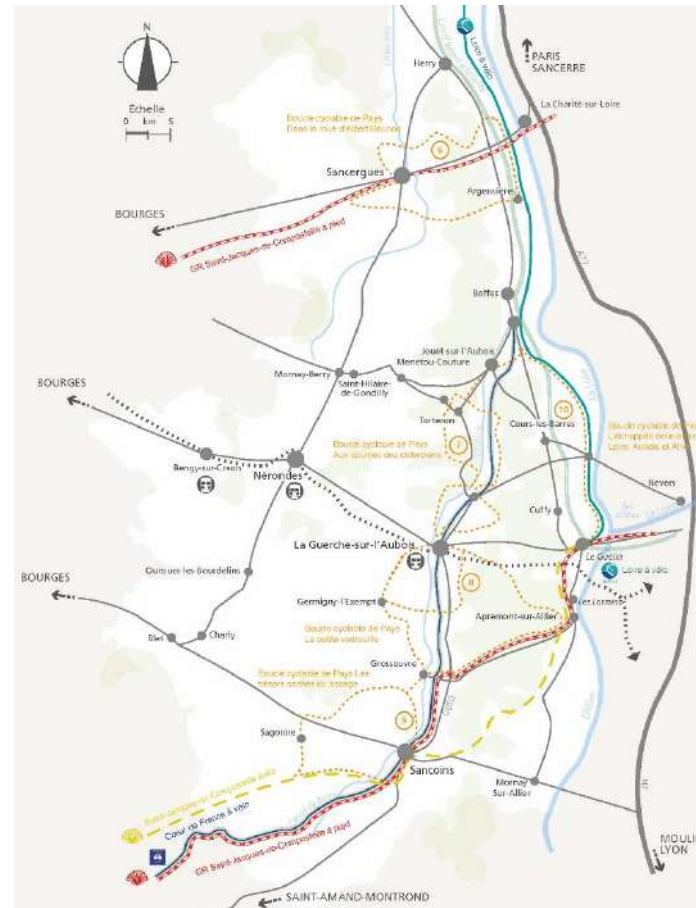
L'itinérance douce est un mode de déplacement et de découverte en plein développement sur le territoire (itinéraires *Loire à vélo*, *Saint-Jacques à vélo*, *Cœur de France à vélo*, *boucles cyclables du Pays*).

Plusieurs visites ont été proposées en bateau traditionnel ou en canoë sur la Loire ou l'Allier (entre 2012 et 2016) ainsi qu'à vélo. Les visites en bateau, au départ de Mornay-sur-Allier (sur l'Allier) ou de Cuffy (sur la Loire), ont permis de découvrir l'histoire de la navigation, les crues, les milieux naturels, entre berges boisées, prairies humides et îles de sable⁶.

Le Pays d'art et d'histoire a également participé à plusieurs opérations à vélo, notamment dans le cadre de l'opération « Les échappées à vélo » (événement de la région Centre-Val de Loire), anciennement « La Loire à vélo en fête » : Beffes à vélo, patrimoine à vélo entre Aubois et Vauvise...



Canoe sur l'Allier à Apremont-sur-Allier



Les circuits d'itinérance douce sur le Pays Loire Val d'Aubois



Visite à vélo du Guétin, 2011

LES VISITES GUIDÉES INDIVIDUELLES EN BREF :



226 visites programmées
2381 visiteurs, 11 saisons



12 : nombre moyen de visiteurs par visite (moyenne maximum de 22 visiteurs par visite atteinte en 2017)



Tarifs : 3€ plein tarif, 1,5€ tarif réduit, gratuit moins de 18 ans (jusqu'en 2015, différence de tarif appliquée entre résidents/non-résidents, et haute saison/basse saison)

⁶ Le service sera à la recherche d'un nouveau prestataire pour ce type de visite, notamment dans le cadre de la future convention avec l'office de tourisme Loire en Berry.

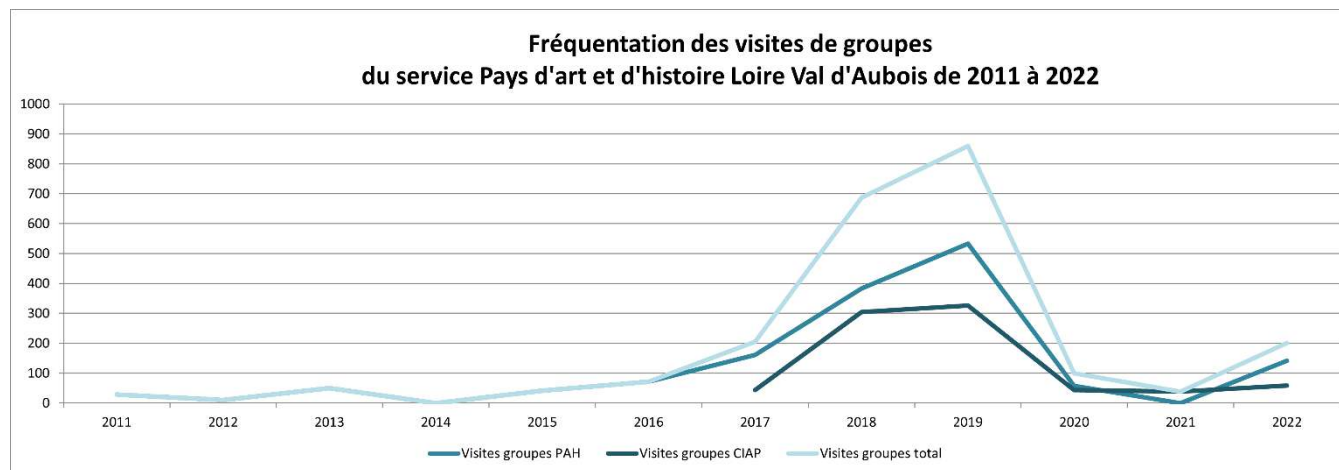
b. Les visites guidées de groupes

Une offre en évolution stoppée par la crise sanitaire

L'offre de visites de groupes s'est structurée au fil des saisons, mais n'a pas été proposée en tant que telle lors des premières saisons. Il s'agissait, jusqu'en 2016, de répondre à des demandes ponctuelles de groupes constitués qui connaissaient pour la plupart le service ou le territoire. À partir de 2018, le nombre de demandes de visites a augmenté, sans doute en partie grâce à la visibilité nouvelle du service consécutive à l'ouverture du CIAP en 2017 et grâce à la structuration de l'offre (dossier de demande de réservation, nouvelle grille tarifaire, etc.). L'évolution des visites de groupes pour le Pays d'art et d'histoire, pour le CIAP et pour la fréquentation totale est présentée sur le graphique ci-joint. On remarque une nette augmentation dès l'année 2018, mais aussi la chute provoquée par l'année 2020 (COVID). Depuis 2021, les demandes ré-augmentent, malgré des annulations de dernière minute dues à un manque d'inscrits auprès des organisateurs. Une nette marge de progression est à envisager sur cette action.

Les publics de l'offre groupe

Deux types de demandeurs se distinguent : d'un côté les voyageurs, autocaristes et les agences de réservation (Berry Province), et de l'autre les associations locales ou limitrophes, les regroupements professionnels ou de particuliers. À partir de 2022, deux types de tarification sont d'ailleurs appliqués distinctement, la première catégorie revendant les visites et la deuxième les achetant directement pour son propre usage.



Village d'Apremont-sur-Allier



Pont-canal de Guétin à Cuffy

L'offre de visites guidées de groupes

Toutes les visites guidées du Pays d'art et d'histoire créées pour le public individuel sont proposées pour les groupes. Cependant, la disponibilité et le manque des guides-conférenciers limitent parfois les possibilités (cf. Il. 7. Les guides-conférenciers). À ce jour, les visites des lieux « incontournables » comme le pont-canal du Guétin et le village d'Apremont-sur-Allier sont plébiscitées (parfois en duo sur la même journée), ainsi que le CIAP, et plus ponctuellement, le canal de Berry à La Guerche-sur-l'Aubois ou certains villages (Ourouerles-Bourdelins, Marseilles-lès-Aubigny, Sagonne).

Un fonctionnement sans office de tourisme

Le service Pays d'art et d'histoire fonctionne depuis plusieurs années sans l'appui local d'un office de tourisme à l'échelle du territoire⁷. La prospection et la gestion des groupes se fait donc en interne, sans structure porteuse d'une immatriculation de commercialisation de produits touristiques. Plusieurs demandes n'aboutissent pas faute de l'existence de packages incluant l'offre de restauration et l'offre d'entrée conjointe de sites privés (exemple: village d'Apremont-sur-Allier avec entrée au parc floral et restauration, village de Sagonne avec le château de Sagonne, pont-canal de Guétin avec restauration sur place, etc.). Cette formule est une réelle attente des

groupes, et demeure un frein à la réservation pour beaucoup de structures, à la recherche de formules « clés en main » sur la journée.

Un développement de l'offre à venir avec l'office de tourisme Loire en Berry

La création de l'office de tourisme « Loire en Berry », formé à l'échelle des 49 communes du syndicat mixte, a été votée par délibération du comité syndical le 18 novembre 2022. Il est porté juridiquement par un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), et le recrutement de sa direction est prévu pour le deuxième semestre 2023. Le projet de destination s'est peu à peu structuré depuis 2020, à la suite du transfert de la compétence « promotion touristique » en 2019. La cheffe de projet Pays d'art et d'histoire a par ailleurs participé en 2022 à la rédaction des conditions du partenariat à venir avec ce futur office de tourisme (modalités de répartition des actions communes avec le Pays d'art et d'histoire), après étude comparative des conventionnements d'autres territoires labellisés, notamment en région Centre-Val de Loire (formation des guides-conférenciers, programmation, tarification, commercialisation, etc.).



⁷ L'office de tourisme de Pays, associatif, a été soutenu financièrement par le syndicat mixte entre 2002 et en 2013. Il a fermé en 2016. Sur le territoire, un office de tourisme intercommunal a fonctionné jusqu'en 2018 (communauté de communes des Trois Provinces, à Sancoins), et un office de tourisme communal à Beffes jusqu'en 2018 également.

LES VISITES DE GROUPES

EN BREF :



71 visites organisées pour les groupes (grand public, hors scolaires)



2290 visiteurs en groupes au total
1476 visiteurs en groupes sur le Pays d'art et d'histoire



814 visiteurs en groupes pour le CIAP La Tuilerie



Années de hausses les plus importantes pour les demandes de visites de groupes :
2017 pour le Pays d'art et d'histoire
2018-2019 pour le CIAP La Tuilerie
Beaucoup d'annulations entre 2020 et 2022 (COVID et post-COVID)



2 grilles tarifaires (forfaits par nombre de visiteurs par groupes) suivant le type de structure demandeuse

c. Les ateliers pédagogiques

Initier le jeune public à l'architecture, à l'urbanisme, au paysage et au patrimoine est l'une des missions les plus importantes du label Pays d'art et d'histoire. En Pays Loire Val d'Aubois, la cheffe de projet a la charge de la création des projets et contenus pédagogiques, de la relation avec les enseignants et les services de l'Éducation nationale ainsi que de l'animation complète des ateliers. En effet, elle mène directement les ateliers sauf exceptions⁸. Certaines trames de séances sont communes à des ateliers réalisés dans le cadre scolaire ou hors cadre scolaire, bien que le contenu soit réadapté en fonction de l'un ou de l'autre.

Hors temps scolaire

Les ateliers jeune public hors temps scolaire sont destinés aux enfants du public individuel pendant toutes les vacances scolaires exceptées celles d'hiver (période consacrée à la préparation de la saison et des expositions). Selon les thématiques, ils sont construits pour les enfants de 4 à 12 ans (tranches 4-6 ans et 7-12 ans). Ils peuvent aussi être proposés à des accueils de loisirs. Ils permettent de découvrir le patrimoine local sous forme ludique : architecture, histoire, paysage, techniques et matériaux et création artistique sont principalement à l'honneur.

⁸ À l'exception des ateliers « Reines de la nuit » sur les chauves-souris, animés par la chargée d'accueil et d'animation du CIAP, ainsi que « Les petits bâtisseurs » et « Le pont-canal du Guétin », co-animés avec une guide-conférencière.



Certains ateliers jeune public sont des ateliers spécifiquement conçus pour les enfants seuls non accompagnés. D'autres sont des ateliers familiaux, au cours desquels adultes et enfants peuvent partager une activité ludique et pédagogique à la découverte d'un site. Les ateliers se décomposent en deux parties : un temps d'exploration grâce à une visite, puis un temps de création, d'expérience ou de manipulation. L'expérimentation directe et l'approche sensorielle sont toujours privilégiées afin de proposer à l'enfant d'être acteur de sa visite.

Les ateliers hors temps scolaire sont souvent réservés par des parents ou par des grands-parents habitant le territoire ou les communes limitrophes et recherchant des animations culturelles pour leurs enfants ou petits-enfants.

Ils ont été mis en place dès la première année de la programmation Pays d'art et d'histoire en 2011. Ils ont timidement trouvé leur public les deux premières saisons pour ensuite se stabiliser progressivement. Après deux années de pause (2015 et 2017) durant lesquelles les efforts ont été concentrés sur la création du CIAP, on constate une nette augmentation à partir de leur reprise dès 2018.

Les visites-ateliers peuvent avoir lieu *in situ* (édifice, site naturel), dans des salles appartenant aux collectivités du Pays ou, depuis 2017, dans la salle d'ateliers du CIAP. En fonction des sujets développés, des professionnels extérieurs peuvent intervenir : architectes, paysagistes, artisans, artistes, musiciens, écrivains, comédiens...

Plusieurs outils pédagogiques ont été créés ou acquis au fil du temps par le service : maquette d'arc en plein cintre, grandes briques en carton, mini-briques en terre cuite, matériel de dessin et de peinture, jeux de société sur l'histoire et l'architecture, puzzles, cartes, etc.



Temps scolaire

Le service Pays d'art et d'histoire peut proposer des interventions dédiées aux enseignants ou construire avec eux des projets pédagogiques plus ciblés : visites guidées, ateliers pratiques, création d'outils pédagogiques, formations thématiques... Ces actions éducatives peuvent avoir lieu directement dans la classe de l'établissement, *in situ* dans une commune du territoire, ou depuis 2017, au CIAP La Tuilerie. Lors de séances spécifiques, des intervenants extérieurs peuvent être sollicités pour des visites ou des spectacles (exemples : La Caravane parlante en 2012, les balades découvertes en bateaux avec un guide de Loire en 2013-2014, les séances VIVAMEMORI avec un sociologue en 2022).

Des partenariats sont élaborés avec les établissements scolaires du territoire au fil des années, en privilégiant la création de contacts directs avec les enseignants, permettant de maintenir des liens pérennes et d'aboutir à des projets concrets et construits en collaboration. Des rencontres avec les enseignants et les référents des services de l'Éducation nationale sont à reconduire et à développer dans les années futures.

Les sujets des visites et ateliers scolaires illustrent des éléments figurant au programme scolaire. Les actions se veulent les plus transversales possibles, pour appréhender plusieurs matières au sein d'une ou plusieurs séances. La liste des thématiques/sites disponibles sera étoffée d'année en année en fonction des attentes des encadrants et des capacités du service à répondre aux demandes.

Récemment, des visites et ateliers ont été spécialement préparés pour l'accueil des élèves en situation de handicap. En 2022, l'IME (Institut Médico-Éducatif) de Varennes-Vauzelles a été accueilli dans le cadre de l'exposition « La ville en jeu » au CIAP La Tuilerie, et en 2020 c'est l'IME de Saint-Amand-Montrond qui est venu visiter la Tuilerie lors des repérages de leur projet « Mon Cher canal ». Les adolescents sont d'ailleurs revenus en 2022 pour présenter au public leur exposition réalisée avec les PEP 18 et le service régional patrimoine et inventaire (photos des ouvrages du canal de Berry).

Tous les niveaux des classes de maternelle, élémentaire et collège ont été accueillis par le service, ainsi que les classes ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire), des lycées agricoles, des écoles d'arts appliqués, des CFA des Compagnons du Devoir et de CAP couvreur. À noter qu'il n'y a pas de lycée d'enseignement général sur le territoire, mais un lycée agricole à Bengy-sur-Craon.



Visite-atelier du CIAP, classe de BTS, lycée agricole, 2018

LES ACTIONS PONCTUELLES

2012 : participation à une journée de formation des enseignants du Cher organisée à la halle de Grossouvre (présentation de l'histoire de Grossouvre)

2014 et 2015 : participation aux conférences des métiers au collège de La Guerche-sur-l'Aubois

2019 : présentation du service et du CIAP au collège de Sancergues et au collège de La Guerche-sur-l'Aubois

2020 : préparation de la participation à un forum culturel à destination des établissements du second degré du Cher à Noirlac (forum annulé cause COVID)

2020 : participation à la préparation d'une journée de formation des enseignants du second degré sur le thème de l'eau à Bourges (formation annulée cause COVID)

2021 : intervention de la cheffe de projet pour une présentation du CIAP au séminaire « *Labels, patrimoines industriels et dynamiques territoriales* » de l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne (visioconférence)



Visite du pont-canal du Guétin, CM1-CM2, 2021

Plusieurs ateliers sont itinérants et adaptables selon les communes et/ou les édifices (les petits bâtisseurs, sacrés petits monstres, lectures de paysage, rallye découverte, reines de la nuit, etc.).



Atelier « De l'argile à l'objet » au CIAP La Tuilerie, 2018

Pendant les confinements de l'année 2020, les ateliers qui ont dû être annulés à cause de la crise sanitaire ont été remplacés par des kits à emporter à la maison ou à télécharger (Mon imagier de la Tuilerie, kit atelier argile), initiative qui a été appréciée par les familles.



THÉMATIQUES DES ATELIERS JEUNE PUBLIC



ARCHITECTURE

L'architecture en jeu
C'est le chantier
Chasse aux matériaux
Gâteau façade

PATRIMOINE INDUSTRIEL

Quelle tuile
De l'argile à l'objet
La brique en Europe
La terre cuite dans tous ses états
La course du feu
Mon imagier de la Tuilerie
Tourne, tourne petit moulin
Archéologie de la métallurgie

ARTS GRAPHIQUES

Atelier croquis avec un illustrateur
Rando-croquis dans une commune

PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ

Land art
L'eau et le patrimoine
Lecture de paysage
Animaux au jardin (partenaire)
Petites bêtes de l'eau (partenaire)
L'osier et l'argile au jardin (partenaire)
Reines de la nuit avec le Museum d'histoire naturelle de Bourges (puis en interne)

PATRIMOINE RELIGIEUX

Au souffle de l'orgue (partenaire)
avec un facteur d'orgues et/ou un organiste
Architecte et musique avec des musiciens
Les petits bâtisseurs
Architecture romane
Sacrés petits monstres (bestiaire médiéval)

URBANISME, COMMUNICATION, HABITAT

Rallye découverte dans une commune
(Sancoins, Grossouvre, Torteron, Croisy...)
Villages de l'industrie et habitat ouvrier



Atelier croquis avec l'illustrateur Lapin à Sagonne, 2022

FOCUS SUR ...

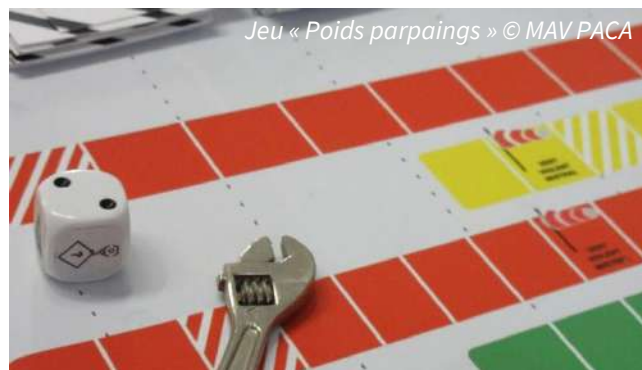
L'ATELIER « C'EST LE CHANTIER »



Que se passe-t-il sur un chantier de construction ou de restauration d'une maison ou d'un monument ? Qui fait quoi ? À partir du jeu « Poids parpaing » (créé par la Maison de l'Architecture et de la Ville PACA), les joueurs choisissent un corps de métier et suivent la réalisation complète d'un chantier semé d'embuches de A à Z. Ce jeu permet de faire écho à la réhabilitation du bâtiment de la Tuilerie qui peut servir d'illustration concrète avec une visite en amont du jeu et des lectures de façades avant/après. Cet atelier est adaptable sur tout site ou édifice faisant l'objet de travaux de réhabilitation.

Période : atelier réalisé en 2022

Publics : un groupe d'adolescents de l'IME des Gravieres de Varennes-Vauzelles, un groupe d'enfants de 8 à 11 ans lors d'un atelier jeune public au CIAP pendant les vacances scolaires, une classe ULIS du collège de la Guerche-sur-l'Aubois pendant l'exposition « La Ville en jeux ».



L'ATELIER « AU SOUFFLE DE L'ORGUE »



Découverte de l'orgue et du métier de facteur d'orgues, organisée en partenariat avec l'association locale « Les orgues dans nos campagnes » : présentation de l'instrument, de sa place dans l'édifice, du mécanisme, des matériaux utilisés, démonstration des phénomènes acoustiques avec des échantillons. Lors de l'atelier de 2019, chaque élève est reparti avec un petit tuyau réalisé par le facteur. Lors de l'atelier de 2020, une visite-atelier de découverte de l'église était proposée en alternance avec la présentation d'instruments par des musiciens.

Période : atelier réalisé en 2018 avec un organiste, en 2019 avec un facteur d'orgues et un organiste, en 2020 avec 4 musiciens (orgue, épinette, chalumeau, violon, flûtes)

Publics : séances tout public pour le « Jour de l'orgue » 2018 à Ourouer-les-Bourdelins, scolaires et tout public pour les « Journées européennes des Métiers d'art » 2019 à Sancoins avec les classes de l'école primaire de Sancoins et en 2020 avec 4 classes du collège de Sancoins.



L'ATELIER « LES PETITS BÂTISSEURS »



Petits et grands découvrent ensemble en s'amusant l'architecture religieuse et les corps de métiers d'un chantier médiéval : la séance commence par une chasse aux énigmes dans le village, puis, arrivés dans l'église, d'autres petits défis attendent les participants : frise chronologique à reconstituer pour dater le monument, puzzle géant du plan de l'édifice, maquette d'arc à construire et animaux et personnages à observer sur les décors. Les activités sont adaptées selon les âges et selon le type de séance (tout public ou public scolaire).

Période : atelier réalisé en 2011 et 2012 sous une autre forme (nom : construction d'arches romanes), contenu remanié en 2019 et en 2021 (les petits bâtisseurs)

Publics : séances tout public en 2011 et 2012 à Garigny et à Germigny-l'Exempt, séances scolaires en 2019 avec des classes de maternelles et de CE1-CE2 à Ourouer-les-Bourdelins, et deux séances tout public en 2021 à l'église de Germigny-l'Exempt.



FOCUS SUR ...

LA CARAVANE PARLANTE



La Caravane Parlante est une initiative de l'artiste Xavier BERTOLA. Il s'agit d'une caravane de tourisme transformée en studio d'enregistrement et de diffusion sonore sillonnant les villages de France pour s'installer sur les places, les parvis de gares, les campings, les manifestations sportives ou les événements culturels, afin de collecter les voix authentiques des habitants ou gens de passage. En 2012, il a animé des ateliers en Val d'Aubois pendant une semaine avec les classes de 6^e du collège de Sancoins et les écoles primaires de Beffes et de Marseilles-lès-Aubigny.



La Caravane parlante à Beffes, projet Loch'Beffes, 2012

LES RENCONTRES VIVAMEMORI



VIVAMEMORI est un projet qui a permis la collecte de témoignages sur la mémoire industrielle du Val d'Aubois. En 2022, des temps d'échanges intergénérationnels ont été organisés entre les élèves de CM1-CM2 de La Guerche-sur-l'Aubois et un ancien ouvrier de la tuilerie de Grossouvre, en présence du sociologue Laurent AUCHER qui a mené les entretiens. Les extraits diffusés, qui ont servi de supports, ont été choisis pour illustrer la séquence « L'âge industriel en France » abordée en CM2 (parcours professionnel, produits fabriqués, conditions de travail dans une usine, énergies utilisées).



Rencontres VIVAMEMORI, CIAP La Tuilerie, 2022

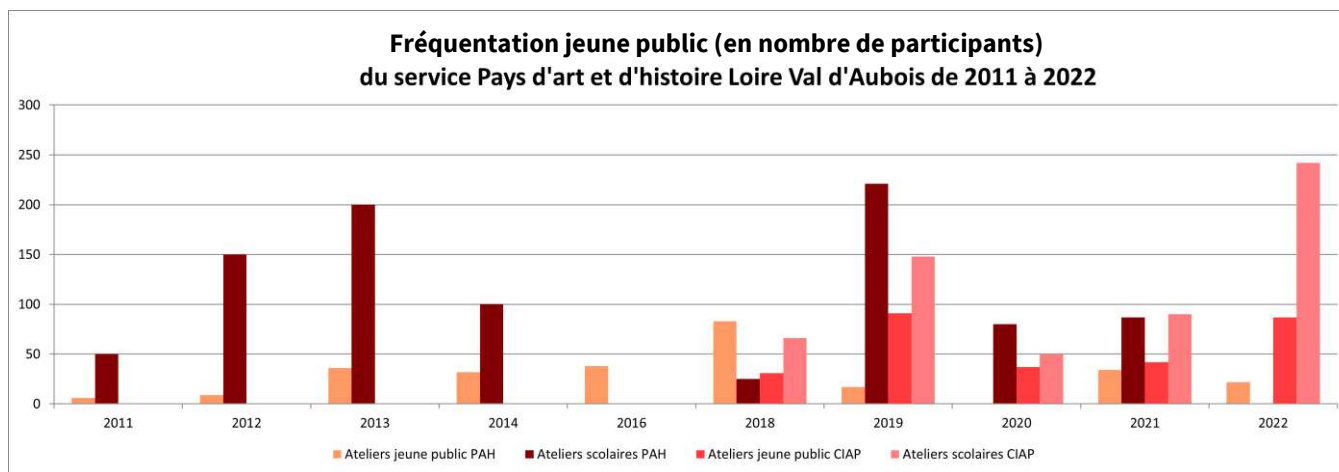
LA COURSE DU FEU ET LES ATELIERS



Les séances des classes venant au CIAP sont souvent divisées en trois parties : une visite extérieure et intérieure, un jeu de piste en autonomie avec les enseignants et un atelier. Cette organisation permet d'accueillir une ou deux classes simultanément puisqu'une seule intervenante mène les animations (visites et ateliers). Le jeu de piste « La course du feu » permet de découvrir l'histoire de l'usine de manière ludique, et l'atelier terre cuite (souvent choisi pour une 1^{ère} visite) permet d'expérimenter l'argile, d'appréhender son rôle en architecture et de reproduire les produits.



Atelier de découverte du CIAP La Tuilerie, 2021

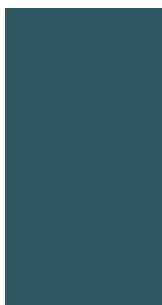


	Ateliers jeune public PAH	Ateliers scolaire PAH	Ateliers jeune public CIAP	Ateliers scolaires CIAP	Total général
2011	6	50			56
2012	9	150			159
2013	36	200			236
2014	32	100			132
2015					
2016	38				38
2017					
2018	83	25	31	66	205
2019	17	221	91	148	477
2020		80	37	50	167
2021	34	87	42	90	253
2022	22		87	242	351
TOTAL	277	913	288	596	2074

En mars 2015, lors de la prise de poste de la nouvelle cheffe de projet, la charge de travail est concentrée sur le projet de création du CIAP jusqu'à son ouverture en 2017, ce qui explique l'absence d'ateliers durant cette période (excepté un rallye mené en 2016 en partenariat avec l'accueil de loisirs du Pays de Néronde à Croisy, cf. photo ci-contre).

Des flyers présentant les ateliers jeune public des vacances sont distribués dans les écoles depuis 2018.





LES ATELIERS JEUNE PUBLIC EN BREF :



2074 enfants accueillis par le service, sur le territoire et au CIAP
(temps scolaire et hors temps scolaire)



Dont :
1190 sur le territoire
884 au CIAP



Niveaux scolaires :
De la maternelle au bac+2
Les niveaux les plus concernés entre 2011 et 2022 : du CE1 au CM2



Thématiques :
Architecture, patrimoine, urbanisme, paysage



Durée :
1h30 à 3h suivant le type d'atelier
Jauge de 12 enfants pour les ateliers jeune public pendant les vacances



Tarifs :
hors cadre scolaire : 1,5€ par enfant
Cadre scolaire : gratuité pour les enfants et les accompagnateurs des établissements scolaires et des accueils de loisirs du territoire, 1,5€ par élève pour les autres établissements

d. Les ateliers techniques

Les ateliers techniques ou artistiques ont débuté en 2014, soit durant la 4^e année de mise en place du service. Ils ont d'abord été inaugurés par les ateliers de démontage et de montage de murs en pierre sèche, avec un lavier-murailler, qui ont ensuite été réédités à chacune des saisons suivantes. Ils se sont diversifiés au fil des années avec d'autres thématiques : le jardin médiéval et la permaculture en 2016 et 2017 avec un animateur nature, et l'art du croquis et « l'urban sketching » en 2021 et 2022 avec les ateliers de l'illustrateur Lapin. Tous ces ateliers sont réservés au public adulte, voir pour certains ateliers, également au public adolescent (à partir de 12 ans).

Ils ont tous pour points communs ces mêmes ambitions :

- partager une expérience : avec un professionnel (artiste, artisan, médiateur) mais aussi avec les autres participants
- acquérir un savoir-faire, découvrir une pratique
- construire du lien avec son patrimoine

Ces ateliers sont des moments de cohésion et de création qui questionnent le rapport des participants à leur cadre de vie. Ils leur permettent bien souvent de poser un regard nouveau sur leur environnement.



Pierre sèche



Jardin



Croquis

Les ateliers pierre sèche

Les murets en pierre sèche forment un patrimoine paysager et culturel particulièrement présent dans le sud et l'est du Pays Loire Val d'Aubois, en Vallée de Germigny et en Champagne humide.

La pierre sèche est utilisée depuis des millénaires pour réaliser des terrasses, des chemins, des abris, ou comme sur le territoire, des murs de clôture. Les constructions en pierre sèche sont réalisées à partir de pierres brutes non taillées et assemblées sans mortier. Bien que certaines soient plus anciennes, elles datent ici pour la plupart du 19^e siècle, considéré comme « le siècle d'or de la pierre sèche » (instauration du cadastre napoléonien, opérations de défrichement, évolution du cloisonnement du bétail). Ce savoir-faire est donc d'abord propre au monde agricole. La réalisation d'un mur naît des actions de défrichement et d'épierrement d'une zone de culture, associées à la volonté de délimiter une parcelle. Il résulte d'une maîtrise empirique des agriculteurs d'autrefois, utilisant les matériaux locaux à leur disposition. Ce facteur inscrit *de facto* les murets de pierre sèche dans la catégorie du bâti traditionnel. Localement, les moellons mis en œuvre sont des blocs calcaires. La nature des pierres utilisées et les techniques employées rendent chaque muret unique.

Ce savoir-faire se transmettant surtout par voie orale (notamment familiale) et par expérimentation directe, l'idée de développer des actions de sensibilisation auprès de tous les publics est apparue comme pertinente pour la sauvegarde et la réhabilitation de ce patrimoine vernaculaire.

« Le savoir-faire de l'œil qui repère la bonne pierre au bon endroit, celui de la main qui positionne et cale la pierre. Cette dextérité ne pourrait être industrialisée. Seul le murailler dispose de cette capacité à intégrer les paramètres pour bâtir la pierre locale, tout venant, sans liant. Il marque de son empreinte ses ouvrages et par là-même, contribue au patrimoine paysager de son territoire. »

Claire CORNU, architecte-urbaniste, coordinatrice de la Fédération française des Professionnels de la Pierre sèche



Mur en pierre sèche, Neuilly-en-Dun

L'action pierre sèche a débuté en 2014 avec le lancement d'une opération d'inventaire des murs. Deux communautés de communes, concernées par ce type d'ouvrage, sont alors ciblées, soit 24 communes au total. Une personne volontaire en mission de service civique a été recrutée d'avril à octobre 2014 afin de mener à bien cette action, supervisée par l'animatrice de l'architecture et du patrimoine.

Les missions de l'inventaire sont alors de :

- Situer l'emplacement des murs sur le cadastre
- Repérer leur état
- Identifier les propriétaires
- Réaliser une campagne photographique

Au terme de cet inventaire, dont la mission a pris fin en octobre 2014, 701 murs ont été recensés sur 11 communes. Il ne s'agit pas du nombre total de murs présents sur les communes, mais des murs qui ont pu être identifiés et étudiés dans le cadre de l'inventaire :

Sur la communauté de communes des Trois Provinces :

- Givardon : 177 murs recensés
- Neuilly-en-Dun : 192 murs recensés
- Sagonne : 65 murs recensés
- Véreux : 25 murs recensés

Sur la communauté de communes du Pays de Nérondes :

- Chassy : 125 murs recensés
- Croisy : 31 murs recensés
- Ignol : 52 murs recensés
- Mornay-Berry (non achevé) : 17 murs
- Nérondes (non achevé) : 3 murs
- Ourouer-les-Bourdelins (non achevé) : 8 murs
- Tendron : 6 murs



Inventaire - Commune d'Ourouer - les - Bourdelins

Zone 1
Les Bourdelins et les Lieux-dits « Le Bois Gibault, Foussetot et Le Briou »

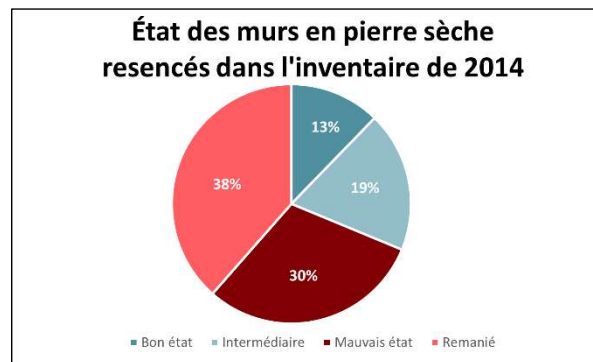
Les Bourdelins
Peu de murs sont recensés sur cette commune. Cependant, 4 ou 5 murs remaniés ont été aperçus ainsi que deux murs non remaniés.
Un autre mur entourant une importante demeure a également été observé avant le panneau de la commune.

* Muret 1: 

Descriptif: Mur assez haut et long (3 côtés) situé à l'intersection de deux voies, Route de la Cornusse en bordure d'un terrain sur lequel se trouve une dépendance.
État: Remanié - Mauvais
N° Parcelle / Propriétaire: N° 1344 /
Photos:



Réhabilitation	Points positifs	Points négatifs
++	-Accessible des deux côtés -Place moyennement large pour accueillir plusieurs personnes	-Un côté a été remanié et les deux autres sont légèrement remaniés sur le dessus -Nécessite un débroussaillage



Extrait d'une fiche d'inventaire d'Ourouer-les-Bourdelins

Une exposition sur la pierre sèche de 5 panneaux autoportants a été réalisée cette même année 2014 afin de faire connaître ce travail d'inventaire. Elle a été présentée lors de diverses occasions (conférences sur le sujet de la pierre sèche, pendant les journées du patrimoine, dans les collectivités, pendant les ateliers, etc.) en complément d'autres supports (fonds documentaires sur la pierre sèche, bibliographie, reportage photos avant/après des ateliers).



Deux lectures de paysage ont parallèlement été organisées au printemps 2014. Animées par une architecte-paysagiste, elles ont réuni des habitants curieux de découvrir ce patrimoine menacé et d'en appréhender les caractéristiques.



Lecture de paysage, Mornay-Berry, 2014



Lecture de paysage, Sagonne, 2014

En juin 2014, deux premiers ateliers de formation à la technique de montage de murs ont été organisés pour les particuliers. Un formateur professionnel agréé, l'avier-murailleur de Bourgogne, se charge chaque année depuis cette date de la conduite de tous les ateliers.

Les objectifs des ateliers pierre sèche sont les suivants :

- Sensibiliser la population et les propriétaires à la qualité architecturale et paysagère
- Permettre aux propriétaires de s'initier à la conservation de ce type de patrimoine
- Participer à la préservation d'un paysage dont le patrimoine est en péril
- Accorder une place de choix à la transmission des techniques artisanales

Les sites sont choisis selon plusieurs critères :

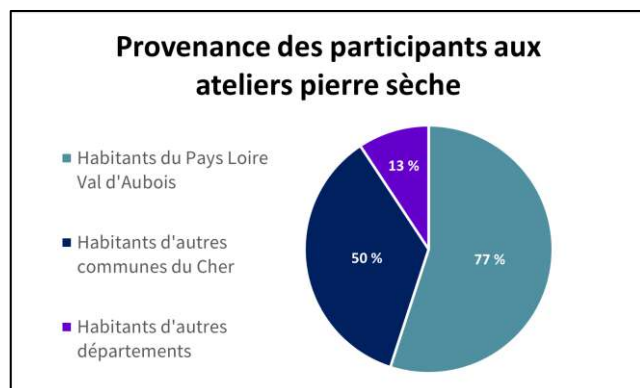
- Mur identifié dans l'inventaire
- Mur de clôture ou de soutènement
- Accessibilité sécurisée de part et d'autre du mur
- Mur non remanié (ou remaniement léger)
- Visibilité totale depuis l'espace public
- Accord et disponibilité des propriétaires

La durée des ateliers peut varier selon les années :

- 2 fois 2 jours d'ateliers sur 2 sites (2014)
- 3 jours sur le même site (2019, 2020, 2021, 2022)
- 4 jours sur le même site (2015, 2016, 2018)
- 3 jours sur 2 sites en parallèle, 2 propriétaires différents dans le même village (2017)

Entre 2014 et 2019, le tarif appliqué pour l'inscription à la journée est de 5€ par jour. À partir de 2020, la politique tarifaire est réexaminée et la gratuité est appliquée à tous les participants, permettant ainsi de se rapprocher, sur la forme, d'un chantier participatif et de faciliter les modalités d'organisation.

Les participants peuvent s'inscrire à la journée, mais il est préférable de participer à l'ensemble des journées d'ateliers sur un même site afin de prendre la mesure de toutes les étapes du chantier.



55% des participants sont des habitants du territoire du Pays d'art et d'histoire. Peu d'ateliers sur cette thématique sont organisés dans la région (contrairement à certains départements comme la Saône-et-Loire ou le Puy-de-Dôme notamment), ce qui explique en partie la participation d'habitants extérieurs au territoire. Cet engouement démontre par ailleurs l'étendue de la zone atteinte par les actions de communication. En 2022, une liste d'attente a par

ailleurs été instaurée afin de privilégier les places disponibles pour les habitants du territoire. Lors de chaque stage, 9 participants sont pris en charge par un professionnel. Depuis 2016, afin de répondre à la demande croissante, un deuxième encadrant a été ajouté afin de doubler les places disponibles.



Sans prérequis particuliers, le chantier est ouvert à tous (particuliers, paysagistes, agents communaux, etc.). Quelques architectes-paysagistes ont déjà participé à certains ateliers, mais la majorité des participants sont des particuliers, possédant eux-mêmes pour la plupart des murs en pierre sèche.

Les propriétaires des sites de formation peuvent être publics ou privés. Les municipalités sont néanmoins souvent partenaires de l'organisation de l'atelier même quand le site est privé (prêt de matériel, communication, prêt de salle communale en cas d'intempéries ou pour l'accueil des repas). Jusqu'à présent, seuls les stages de 2020 et 2021 se sont déroulés sur des murs communaux. Deux conventions sont signées avant chaque session, avec le propriétaire et avec le formateur, rappelant les engagements de chacun. Le Pays d'art et d'histoire prend à sa charge les frais d'organisation et de formation des ateliers (hors matériel personnel et repas).





Réglage des cordages, Mornay-Berry, 2014

Les ateliers se déroulent sur une durée de 5 à 7 heures par jour. L'outillage et le matériel sont fournis par le formateur. Théorie et pratique rythment le programme de chaque journée :

Partie théorique : bref historique de la pierre sèche, présentation des types de construction en pierre sèche, rappel des consignes de sécurité, conseil sur les positions de travail et notamment sur le port de charges lourdes, visite d'observation des murs avec le lavier-murailleur dans le village ou le hameau...

Partie pratique : acheminement de la pierre à proximité (emploi de pierre dite « de ramassage »), démontage de l'ancien mur, tri des pierres et création d'une lithothèque, montage du mur à sec, mise en place des pierres de parement, calage et bourrage, réglage des cordages, choix et mise en place du couvrement...

L'état d'avancement de la section choisie en début de chantier varie en fonction du linéaire du mur, de son état d'origine (présence de végétation, remaniements antérieurs avec du béton, etc.), des pierres à disposition, du nombre de participants et des conditions climatiques. À la fin de chaque session, le mur ainsi restauré, qui a servi de support d'expérimentation, participe à l'amélioration du cadre de vie des communes du Pays d'art et d'histoire.



Début du chantier, Mornay-Berry, 2021



2^e jour de chantier, Mornay-Berry, 2021



2^e jour de chantier, Givardon, 2022

LES ATELIERS PIERRE SÈCHE

EN BREF :
Une technique de construction ancestrale aux atouts techniques, esthétiques et écologiques.

Fin de chantier, Neuilly-en-Dun, 2017

-  De 2014 à 2022
-  10 sites (parfois plusieurs murs sur chaque site)
-  34 jours cumulés
-  269 inscriptions (calcul par journée)

Mornay-Berry, après chantier, 2018

Les ateliers jardin médiéval

La mise en place d'ateliers autour de la thématique du jardin médiéval en 2016 et en 2017 est née d'une proposition de l'association des Amis de la Grand'Cour. Elle est venue compléter l'offre des ateliers techniques déjà existants. Les objectifs communs avec les stages pierre sèche sont la sensibilisation au cadre de vie et le partage d'expérience et de savoir-faire, toujours dans une démarche de valorisation du patrimoine durable.

Deux sites historiques présentant un intérêt patrimonial majeur sur le territoire ont été retenus comme lieux d'accueil des stages :

- en 2016 : château La Grand'Cour à Mornay-Berry
- en 2017 : le village médiéval de Sagonne

Un animateur d'éducation à l'environnement de l'association ADATER (Animation et Développement d'Actions Techniques pour une Écicitoyenneté Responsable) a été choisi pour mener les ateliers.



« Faire le plus possible avec, et le moins possible contre la nature. »

Gilles CLÉMENT, jardinier, paysagiste, botaniste, entomologiste, biologiste et écrivain français.

Les objectifs des ateliers jardin ont été les suivants :

- Sensibiliser les participants à la qualité paysagère et aux problématiques environnementales
- Participer à la préservation de la biodiversité dans l'environnement direct d'un patrimoine historique
- Initier les participants aux techniques de jardinage, de taille, de plantation et de récolte selon les principes de jardin écologique

Les sessions jardin ont été réparties sur le calendrier annuel afin de s'adapter aux différentes saisons. Tous ces ateliers ont été abordés avec une phase théorique (apport de connaissance) et une phase pratique (transmission de savoir-faire).

Déroulement des ateliers en 2016 :

- 9 demi-journées de 3h chacune à Mornay-Berry
- 141 inscriptions réparties sur les sessions
- Des participants provenant à 75 % du Pays Loire Val d'Aubois

Le jardin médiéval a été réalisé au fur et à mesure des séances, et des volontaires ont aussi participé aux travaux pratiques entre les sessions encadrées. Les objectifs de l'action ont largement été atteints, le nombre d'inscrits à chaque séance était satisfaisant et les thématiques abordées ont permis d'élargir le champ d'action du label. Ce type d'action a alors été reconduit



lors de la saison suivante, avec la volonté à la fois de se tourner vers un autre site patrimonial, mais aussi de voir l'évolution du jardin créé à Mornay-Berry.

Déroulement des ateliers en 2017 :

- 7 demi-journées de 3h chacune : 2 séances à Mornay-Berry et 5 séances à Sagonne
- 50 inscriptions réparties sur les sessions
- Des participants provenant à 90 % du Pays Loire Val d'Aubois, avec une représentation plus large des communes (participants provenant de 16 communes différentes en 2017, contre une participation davantage centrée sur Mornay-Berry en 2016)

Cette seconde édition a enregistré une baisse de participation par rapport à la première déclinaison, probablement due au mauvais temps de la saison estivale 2017. Par ailleurs, le projet initial de création de jardin au chevet de l'église Saint-Laurent à Sagonne n'a pas été concrétisé et la municipalité a souhaité modifier le lieu d'accueil du stage, qui s'est tenu sur un terrain communal plus reculé. La part théorique de l'atelier a alors pris le pas sur les actions pratiques.

Les ateliers n'ont pas été reconduits jusqu'alors, mais le formateur est intervenu dès 2018 lors d'ateliers enfants au Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine qui a ouvert ses portes en juillet 2017.



Les thématiques abordées :

Permaculture et agroécologie

- Définition générale, comprendre la démarche et l'appliquer directement au jardin
- Introduction de la notion de sols vivants (agronomie)
- Les techniques de jardinage écologiques (culture sur buttes, caissons, engrais vert...)
- Pourquoi et comment gérer les matières organiques ?
- La conduite des composts
- L'utilisation des paillis et broyats au jardin
- Préparation des semis et plantation, des jachères fleuries et des zones d'engrais verts
- La taille des végétaux au jardin : les principes d'une taille douce
- L'arbre et la haie : paysages, rôles, essences...

Jardin et biodiversité

- Le rôle de ces espèces dans notre environnement
- Découverte et observations naturalistes
- Pourquoi et comment aménager un jardin pour la petite faune sauvage (perce-oreilles, hérisson, chauve-souris...)
- Les gîtes et refuges aux animaux (nichoirs, hôtel à insectes, fleurs sauvages...)
- Fabrication d'un hôtel à insectes (bricolage pour les guêpes et abeilles solitaires)
- Fabrication de nichoirs et mangeoires (bricolage pour mésanges, rougequeue, rougegorge...)

LES ATELIERS JARDIN EN BREF :

Une approche écologique des abords et de l'environnement d'un site patrimonial



En 2016 et en 2017



2 sites



16 demi-journées d'ateliers

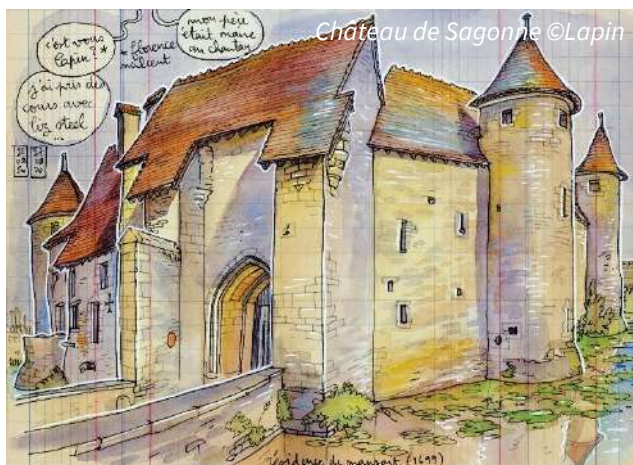


191 inscriptions cumulées sur tous les ateliers (calcul par demi-journée)



Les ateliers croquis

Les ateliers croquis avec l'illustrateur Lapin ont été mis en place à partir de la saison 2021. Cette collaboration est le fruit d'une rencontre avec l'artiste, occasionnée grâce à la richesse du tissu associatif local, notamment les Amis de l'église Notre-Dame de Germigny-l'Exempt et l'établissement culturel de diffusion artistique Le Luisant (Atelier du Val d'Aubois). Barcelonais le reste de l'année, le carnetiste Lapin est un berrichon d'adoption qui passe ses étés en famille dans la région. Il est peintre officiel de l'Air et de l'Espace depuis 2019, et appartient à la communauté des *Urban Sketchers* depuis 2008. L'*Urban Sketching* est un mouvement artistique dont les dessinateurs, amateurs ou professionnels, croquent sur le vif, quel que soit le lieu. Il peut se traduire comme un art du croquis urbain.



Atelier croquis avec Lapin au CIAP La Tuilerie, 2021

Lapin dessine sur le motif et capte l'essence d'un lieu, d'un portrait ou d'un évènement au feutre et à l'aquarelle, la plupart du temps depuis son tabouret pliant. Il voyage toujours avec ses supports de prédilection, des vieux carnets de comptabilité chinés aux puces. Il se définit comme un illustrateur mobile qui emporte son studio dans la rue, cherche toujours à saisir l'instant pour inciter le spectateur à plonger dans le paysage qu'il contorsionne à souhait. Il ajoute également des bulles qui capturent l'environnement sonore des croquis. Lapin enseigne l'art du croquis lors d'ateliers partout en France, à l'université de Barcelone ainsi que dans le cadre de cours proposés en ligne.

Les objectifs des ateliers croquis :

- Sensibiliser les habitants à la qualité architecturale et paysagère de leur territoire grâce à l'observation directe *in situ* et à l'approche artistique du croquis urbain
- Intégrer la pratique artistique dans l'espace public (rues, sites publics, parcs, places...)
- Proposer des rencontres avec un artiste
- Faire « vivre » un site patrimonial ou une place de village, en contribuant à la création et au renforcement du lien social
- Rassembler des participants qui pourraient former eux-mêmes une communauté locale d'*Urban Sketchers*

Les sites d'accueil des ateliers croquis :

- Le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) La Tuilerie à La Guerche-sur-l'Aubois (2021, 2022)
- Le port (canal latéral à la Loire) et le chantier naval de Marseilles-lès-Aubigny (2021, 2022)
- Le théâtre du Luisant à Germigny-l'Exempt, et la vue sur le clocher de l'église Notre-Dame (2021)
- La place du château à Sagonne (2021, 2022)
- Le village d'Ourouer-les-Bourdelins (2022)
- Le village du Chautay (2022)

Une attention particulière a été portée au choix des communes, afin que celles-ci soient réparties équitablement sur le territoire et que plusieurs thématiques patrimoniales soient représentées.

Le déroulement des ateliers en 2021 :

- 4 demi-journées, 4 samedis consécutifs
- Pour tous les niveaux à partir de 12 ans
- Une seule et même groupe de participants
- 4 sites différents au total
- Tarifs : 24 € tarif plein pour les 4 séances, 12 € tarif réduit pour les moins de 18 ans

Bien que le matériel nécessaire soit minimaliste, il n'en est pas moins spécifique. La collectivité a donc souhaité que son achat ne représente pas un frein financier à une potentielle inscription. Il a alors été offert pour cette première édition (carnet de croquis, 4 feutres, boîte d'aquarelle, pinceau réservoir, bloc de feuilles, chiffon).

Les participants ont par ailleurs pu présenter leur travail lors d'une exposition temporaire au Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine La Tuilerie de septembre à novembre 2021, aux côtés des croquis de Lapin (cf. II. 2. f. Les expositions temporaires).



Le déroulement des ateliers en 2022 :

- 3 demi-journées d'ateliers, 3 samedis consécutifs (matin), pour tous les niveaux à partir de 12 ans (adolescents-adultes)
- 3 demi-journées de sessions libres de dessin, 3 samedis consécutifs (après-midi), ouverts à tous, gratuit, sans inscription
- 2 demi-journées d'ateliers spécifiquement conçus pour les enfants de 8 à 12 ans
- 5 sites différents au total
- Une seule inscription possible par personne pour une demi-journée de cours sur la saison, sous réserve des places disponibles
- Tarifs : 6 € tarif plein par séance, 3 € tarif réduit pour les moins de 18 ans, 1,50 € pour les enfants de 8 à 12 ans

Forts du succès de la première édition en 2021, de la communication autour des ateliers, de l'exposition et de l'édition du carnet de territoire édité par Lapin, les ateliers proposés en 2022 ont été très plébiscités. La moitié des places disponibles a donc été réservée en priorité aux habitants et la participation a été limitée à une seule séance par personne pendant la saison (dans la limite des places disponibles, inscription sur liste d'attente). Afin de pallier cette problématique, les après-midis des 3 séances adolescents-adultes ont été ouverts à tous, gratuitement et sans inscription. Il ne s'agissait donc pas de cours encadrés mais de moments de rencontres où chacun pouvait venir dessiner, partager et échanger avec les autres participants et avec l'artiste.



Pour cette deuxième édition en 2022, le choix a été fait d'acheter le matériel nécessaire aux ateliers et de créer des kits clés en main à emprunter gratuitement par les participants pour chaque séance. Ce matériel est depuis conservé au CIAP La Tuilerie, et est utilisé lors de chaque nouvel atelier, enfants ou adultes. Les participants sont aussi libres de venir avec leur propre matériel s'ils le souhaitent.

Cette nouvelle formule « à séance unique » ne permet pas d'aborder autant de notions que pendant le stage de 4 séances de 2021, ni d'envisager une nouvelle exposition, mais elle s'adresse de fait à davantage de participants en renouvelant les groupes. Elle est également plus adaptée à la saison estivale, car nombre de participants sont difficilement mobilisables durant plusieurs samedis consécutifs en période de grandes vacances scolaires.



Devant l'église du Chautay, 2022

Les notions abordées durant les ateliers

- Apprendre ou consolider le fondement du dessin d'observation
- Apprendre les méthodes intuitives du croquis, de la composition et de l'importance du point de vue
- Réaliser un portrait
- Aborder le dessin au trait, la couleur, la perspective
- Raconter une histoire par le dessin, comprendre l'importance de la narration, le storytelling

Les ateliers sont entièrement animés par l'illustrateur Lapin. Ils ont été pensés comme des moments d'apprentissage, de création, mais aussi des instants de partage et de rencontre autour du dessin, entre habitants du territoire, mais aussi avec des personnes extérieures, visiteurs d'un jour ou touristes de passage. Ils imposent d'effectuer un ralentissement, une pause dans le quotidien, pour ressentir le paysage, l'observer et le retranscrire. Certains participants ont confié avoir remarqué pour la première fois des détails présents sur les maisons ou les monuments, dans leur environnement pourtant familier.

Ces ateliers, qui ont tous affiché complet, ont permis de créer des rencontres et de faire ou refaire connaître le Pays d'art et d'histoire. Cette action, qui offre l'opportunité de travailler avec un artiste de renommée internationale sur le territoire, en contact direct avec ses habitants, a pleinement répondu aux objectifs initiaux et sera renouvelée pour la saison 2023.

LES ATELIERS CROQUIS EN BREF :

Une approche artistique pour transmettre l'atmosphère d'un lieu, d'un paysage, d'un monument, et pour laquelle le quotidien est une source d'inspiration intarissable



En 2021 et en 2022



6 sites



12 demi-journées d'ateliers



85 inscriptions cumulées sur tous les ateliers (calcul par demi-journée)

Hors sessions libres de dessins

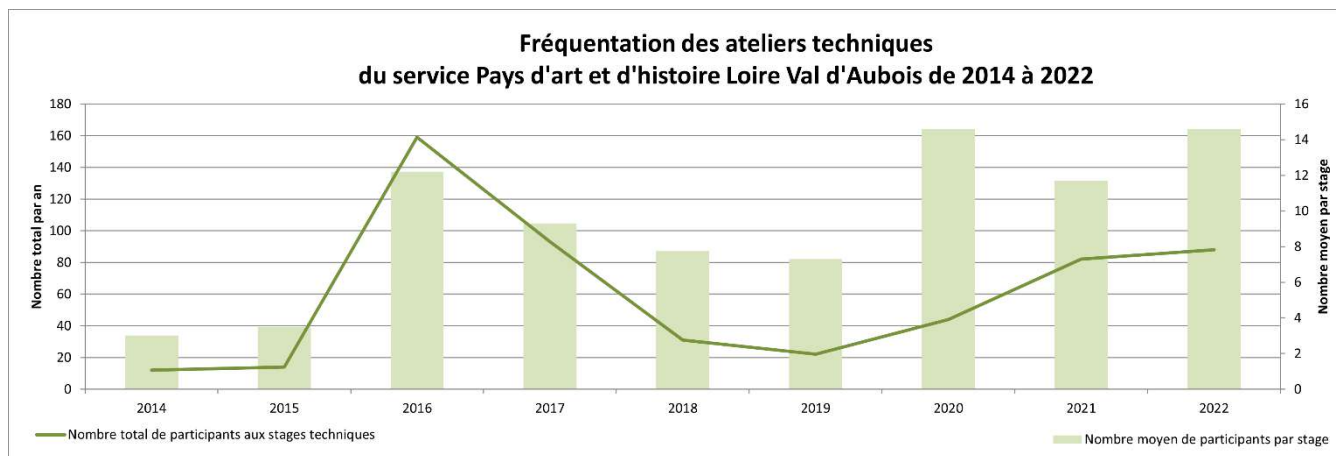


Croquis du château de Sagonne, 2021

Les retours des participants ont été très positifs sur ces trois types d'ateliers. Ces formules semblent répondre à plusieurs attentes des habitants du territoire, et même à ceux des communes extérieures (dans un rayon d'une heure à heure et demie en moyenne autour de l'action). Nous avons recueilli des témoignages de participants ayant réservé un séjour ou un créneau dans leur calendrier dès la programmation connue, spécifiquement pour assister aux ateliers. Ce fut le cas par exemple pour des habitants en résidence secondaire, ou des citoyens qui couplent leur venue avec une découverte touristique du territoire.

Ces actions se présentent sous un format original, différent de celui proposé lors d'une visite guidée « classique » ou d'une conférence, et l'engouement semble se confirmer depuis la crise sanitaire (volonté d'apprendre des savoir-faire, de partager des expériences, de « sortir » des sentiers battus...)

Le tableau ci-dessous décrit à la fois le nombre total de participants par année (depuis le premier atelier en 2014) et le nombre moyen de participants par atelier, qui est un facteur plus pertinent pour l'analyse quantitative, le nombre d'ateliers proposés variant selon les années.



LES ATELIERS TECHNIQUES EN BREF :



545 inscriptions
tous ateliers techniques confondus



Communication :
Brochures « Rendez-vous »
Flyers et affiches pour les ateliers jardin et ateliers pierre sèche
Communication ciblée dans les communes d'accueil des ateliers
Agendas en ligne, réseaux sociaux



Durée :
Journée de 7h pour les ateliers pierre sèche, demi-journée de 3h pour les ateliers jardin et ateliers croquis



Jauge :
15 personnes maximum pour les ateliers adultes, 12 enfants maximum pour les ateliers croquis enfants



Tarifs :
Pierre sèche : 6 € par journée jusqu'en 2019, puis gratuité pour tous
Jardin : 3 € par séance, gratuit enfant
Croquis : 6 € par séance, 3 € moins de 18 ans, 1,50 € moins de 12 ans

e. Les conférences et cafés patrimoine

L'organisation de conférences est une action de sensibilisation de la population locale au patrimoine culturel, architectural et paysager, inscrite dans la convention initiale du Pays d'art et d'histoire.

Ces manifestations s'adressent à un public désireux d'approfondir ses connaissances sur l'histoire locale, sur un thème spécifique ou sur un lieu ciblé.



*Café patrimoine « Jean Baffier »,
restaurant Le Saint-Joseph, Sancoins, 2014*

Trois types de rencontres-débats sont proposés :

- Des conférences classiques
- Des cafés patrimoine
- Des cafés nature

> Les cafés patrimoine/cafés nature sont animés dans un lieu de sociabilité et d'accueil (café, restaurant, gîte ou chambre d'hôtes, site culturel et/ou patrimonial...).

Les objectifs de cette action sont les suivants :

- Faire découvrir la richesse et la diversité du patrimoine local
- S'adresser à un large public
- Aller à la rencontre des habitants dans des lieux conviviaux « du quotidien » au cœur des villages
- Dans certains cas, faire découvrir un lieu insolite et/ou d'accueil touristique sur le territoire
- Pallier les freins à la fréquentation des lieux culturels (qui proposent habituellement ce type d'animation)
- Créer de nouveaux partenariats à l'échelle locale

La formule des cafés patrimoine a été initiée dès la saison 2012, soit la deuxième année de mise en place du service Pays d'art et d'histoire. Elle a d'abord été construite sous forme de cycles d'octobre à mai, pendant deux saisons (2012/2013 et 2013/2014), puis s'est étalée dans le calendrier annuel pour les saisons suivantes. Elle a été complétée à partir de 2016 par des cycles de « cafés nature » organisés sur le même principe, mais privilégiant les thématiques de la biodiversité et des paysages. Ce concept a tout de suite trouvé son public. Il semble adapté pour un territoire rural comme le Pays Loire Val d'Aubois, présentant notamment des problématiques de mobilité. Le bistrot ou le café (quand il reste encore un établissement sur la commune) est par ailleurs souvent le dernier lieu de rassemblement, de proximité dans les petits villages, où l'on peut se rendre sans rendez-vous à toute heure de la journée pour discuter et échanger.

À chaque séance, un intervenant professionnel est mobilisé pendant 1h à 1h30. Il est spécialisé dans son domaine (historien, sociologue, écrivain, musicien, guide-conférencier, naturaliste, etc.). Les partenaires du Pays Loire Val d'Aubois peuvent être sollicités pour mener les interventions : bureau des guides de Bourges (avant 2016), bureau des guides de Loire et Allier (avant 2016), Archives départementales du Cher, Museum d'histoire naturelle de Bourges, Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, Nature 18, etc.

Toutes les rencontres sont gratuites et ouvertes à tous, mais dans les cafés/restaurants/sites d'hébergement touristique, chaque participant règle sa consommation dans l'établissement d'accueil si celui-ci en propose. Le nombre de participants à chaque rencontre est très variable (de 12 à 120 personnes) et dépend de la capacité d'accueil du lieu, de la date choisie, de l'intervenant, et bien sûr, du thème. Puisqu'il n'y a pas de réservation préalable, la provenance exacte des participants n'est pas connue, mais ces derniers sont très majoritairement des habitants du territoire



*Café nature « Plantes invasives »,
Chambre d'hôtes du Jay, La Guerche/l'Aubois, 2017*

Les thèmes abordés sont liés à l'histoire, au patrimoine, à l'architecture ou aux paysages du Pays Loire Val d'Aubois. Ils peuvent faire écho à l'actualité locale ou à la date anniversaire d'un événement. Ils sont parfois programmés lors de rendez-vous nationaux ou régionaux⁹.

LISTE DES THÉMATIQUES ABORDÉES :

Personnalités locales

- Le docteur Macario, humaniste et homme de sciences, Sancergues (2012)
- Le baron d'Allarde, artisan de la révolution, Givardon (2012)
- La famille Dufaud, Grossouvre (2014)
- Albert Bourlon, Beffes (2014)
- Jean Baffier, sculpteur régionaliste, Sancoins (2014)
- Marguerite Audoux, la couturière des lettres, Sancoins (2015)

Cher / Berry

- L'identité berrichonne, Beffes (2017)
- La ligne de démarcation dans le Cher, Germigny-l'Exempt (2015)
- L'âne grand noir du Berry, Neuilly-en-Dun (2018)
- Hugues Lapaire et la cuisine berrichonne, Herry (2015)

Histoire médiévale / Architecture religieuse

- À la recherche des couleurs perdues, sur les peintures polychromes de l'église de Charly et leur restauration au 19^e siècle, Charly (2013)
- Les maisons-fortes au Moyen-Âge, château La Grand'Cour, Mornay-Berry (2016)
- Alphonse Buhot de Kersers, des dessins et des églises, CIAP, La Guerche-sur-l'Aubois (2018)
- L'alimentation au Moyen-Âge, Mornay-Berry (2018)
- Le métier de facteur d'orgues, église de Sancoins (journées européennes des métiers d'art, 2019)
- Les renaissances de l'abbaye de Fontmorigny, Menetou-Couture (500 ans de Renaissance(S) en Centre-Val de Loire, 2019)

Transport / Navigation / Industrie

- Les moulins, Torteron (2012)
- Les hommes du canal de Berry, Augy-sur-Aubois (2013)
- Sur les traces des mariniers et bateliers, entre Loire et canal, Cuffy (2013)
- Le chemin de fer, Nérondes (2013)
- Les ports au temps de la Loire et l'Allier navigués, Apremont-sur-Allier (2015)
- À la découverte du four Hoffmann de la tuilerie Sauvard, CIAP, La Guerche-sur-l'Aubois (2018)
- Des carrières aux grands bâtisseurs, la pierre d'Apremont-sur-Allier et les monuments du Val de Loire, Apremont-sur-Allier (journées nationales de l'architecture, 2019)



Nature / Biodiversité / Paysage

- Trame noire, les chauves-souris de la Vallée de Germigny, Jouy, Sancoins (2014)
- La Loire, ses paysages et son histoire, La Chapelle-Montlinard (2014)
- Accueillir la biodiversité au jardin, Germigny-l'Exempt (2019)
- Les ouvrages en pierre sèche, Ourouer-les-Bourdelins (2016)
- Les rivières, mares et étangs, Jouy, Sancoins (2016)
- Les chauves-souris de la Tuilerie, CIAP, La Guerche-sur-l'Aubois (2019)
- Les plantes invasives, La Guerche-sur-l'Aubois (2017)
- Construire en pierre sèche, Précy (2018)
- À la découverte des chauves-souris, La Chapelle-Hugon (2019)
- La pierre sèche, Mornay-Berry (2020)

⁹ Les conférences spécifiquement créées pour les Journées du patrimoine de pays et des moulins et les journées européennes du patrimoine sont présentées dans la partie « Partie II- 1. f. Évènements ».

Le bilan de ces rencontres est dans l'ensemble positif au regard du nombre de participants et de leur satisfaction, de la diversité des thèmes abordés et des intervenants. Il ne demande pas de moyens matériels importants (un dispositif de sonorisation portable et parfois quelques produits locaux proposés en fin de conférence).

Les rendez-vous les plus fréquentés sont ceux qui ont été organisés sur des thématiques inédites tant sur le fond que sur la forme, dont voici quelques exemples :

- Conférence sur le métier de facteur d'orgues, avec un concert de l'école de musique de Mornay-sur-Allier à l'église de Sancoins (50 participants)
- Conférence puis visite sensorielle nocturne de l'abbaye de Fontmorigny avec le collectif EffervéSens (120 participants)
- Conférence sur les chauves-souris puis balade nocturne à La Chapelle-Hugon (58 participants)



Ils correspondent aux événements organisés lors de la saison 2019, année « de référence », avant la crise sanitaire du COVID-19. Ces manifestations n'ont pas encore été réitérées depuis 2020.



LES CONFÉRENCES ET CAFÉS PATRIMOINE EN BREF :



De 2012 à 2020
33 animations



1057 participants au total
moyenne globale de 34 participants
par conférence/par café



Communication :
Brochures « Rendez-vous »
Affiches et/ou flyers
Agendas en ligne, réseaux sociaux



Jauge :
Variable suivant le lieu d'accueil



Lieux :
15 dans des cafés/restaurants
3 dans des hébergements touristiques
8 dans des sites patrimoniaux/culturels
4 dans des salles communales
3 au CIAP La Tuilerie



Tarifs :
Gratuit, consommation sur place lors des
cafés patrimoine/cafés nature

f. Les événements régionaux et nationaux

Le service Pays d'art et d'histoire participe, chaque année ou de manière ponctuelle, à plusieurs rendez-vous régionaux, nationaux ou européens :

> Journées européennes des métiers d'art

(dernière semaine de mars ou première semaine d'avril)

> Rendez-vous aux jardins

(premier week-end de juin)

> Journées du patrimoine de Pays et des Moulins

(troisième week-end de juin)

> Renaissance(S) en région Centre-Val de Loire

(mars à novembre)

> Échappées à vélo en région Centre-Val de Loire

(de mai à octobre)

> Nuit internationale de la chauve-souris

(dernier week-end d'août)

> Journées européennes du patrimoine

(troisième week-end de septembre)

> Semaine du goût

(deuxième ou troisième semaine d'octobre)

> Journées nationales de l'architecture

(troisième week-end d'octobre)

Dans ce cadre, il propose, au CIAP La Tuilerie ou sur tout le territoire, une programmation thématique : visites guidées, conférences, ateliers, concerts, résidences artistiques, démonstrations artisanales, dégustations, etc. Ces manifestations sont présentées ci-après dans l'ordre du calendrier annuel.

Journées européennes des métiers d'art

Les Journées européennes des métiers d'art ont pour but de faire découvrir les savoir-faire des métiers d'art et le patrimoine vivant, notamment au travers de rencontres avec des professionnels. C'est un événement coordonné par l'Institut National des Métiers d'Art.

En 2019, une journée de sensibilisation des scolaires et du grand public a été organisée autour de la découverte du métier de facteur d'orgues avec l'association locale « Les orgues dans nos campagnes ». La manifestation, ayant pour but de faire connaître un métier artisanal parfois méconnu, a eu lieu à l'église de Sancoins. Elle a rassemblé 120 élèves de l'école primaire et du collège de Sancoins durant la journée, et 50 participants à la soirée grand public (conférence et concert). Au programme : les métiers de la facture instrumentale, les coulisses du fonctionnement d'un orgue, les soufflets et tuyaux, les matériaux, l'écoute des sons et de l'acoustique, etc.



Rendez-vous aux jardins

L'objectif de cette manifestation du ministère de la Culture est de faire découvrir la richesse et la variété des parcs et jardins. Elle fédère les initiatives en faveur de la connaissance, la protection, la conservation, l'entretien, la restauration et la création de jardins.

En 2016, un café nature a été proposé sur le thème « Accueillir la biodiversité au jardin » au café de Germigny-l'Exempt avec l'association Nature 18, et en 2019 un café nature et deux ateliers jeune public ont été programmés au CIAP La Tuilerie en lien avec le thème national « Les animaux au jardin ». Petits et grands ont ainsi pu fabriquer des nichoirs et hôtels à insectes avec l'association ADATER, et se mettre dans la peau des chauves-souris avec le Museum d'histoire naturelle de Bourges. Sur le territoire, plusieurs sites participent à ce rendez-vous annuel, comme le parc floral d'Apremont-sur-Allier et le château La Grand'Cour à Mornay-Berry.



Journées du patrimoine de Pays et des Moulins

Ces journées sont organisées par les délégations locales de diverses associations de préservation et de valorisation du patrimoine dont la Fédération Patrimoine-Environnement, Maisons Paysannes de France ou encore la Fondation du Patrimoine. Elles mettent en lumière le patrimoine rural, et particulièrement celui qui n'est pas protégé au titre des monuments historiques.

En 2013, le service Pays d'art et d'histoire a participé à la thématique « Patrimoine rond » avec une visite commentée de l'écluse ronde des Lorrains à Apremont-sur-Allier menée par une guide-conférencière. En 2017, le label est associé à l'animation « Fêtons ensemble le patrimoine rural » avec la mairie de Beffes et le site de Chabrolles pour proposer des balades en vélo autour de la commune, empruntant notamment l'une des boucles cyclables du Pays Loire Val d'Aubois. En 2018, c'est également dans le cadre de ces journées que le Pays d'art et d'histoire propose à Neuilly-en-Dun le café patrimoine « L'Âne Grand Noir du Berry » avec les Thiaulins de Lignières, association des arts et traditions paysannes du Berry, en lien avec la thématique nationale annuelle « L'Homme et l'animal ».

Par ailleurs, chaque année, le CIAP La Tuilerie est ouvert gratuitement et exceptionnellement tout le week-end à l'occasion de ces journées du patrimoine de Pays et des Moulins. L'association Aubois de Terres et de Feux propose également une animation chaque année (visites, conférences, rencontres), tout comme le château La Grand'Cour à Mornay-Berry, ainsi que le site patrimonial de la chaux de Beffes jusqu'en 2018.



« Les renaissances de l'abbaye de Fontmorigny », 2019



Dégustation « Renaissance » dans le réfectoire de l'abbaye de Fontmorigny, 2019



Café patrimoine, Neuilly-en-Dun, 2018



« L'homme et l'animal », 2018

Renaissance(S) en région Centre-Val de Loire

L'année 2019 marqua la célébration des 500 ans de la Renaissance en région Centre-Val de Loire, avec entre autres, l'anniversaire de la mort de Léonard de Vinci au Clos Lucé à Amboise et celui de la mise en travaux du château de Chambord. Bien qu'éloigné du Val de Loire royal, le Pays Loire Val d'Aubois a souhaité s'inscrire dans cette dynamique régionale, avec l'organisation d'une soirée sous la thématique des « Renaissance(S) » de l'abbaye de Fontmorigny à Menetou-Couture : historiques, architecturales et culturelles. Une guide-conférencière du Pays d'art et d'histoire a ouvert la soirée par une conférence. Elle s'est poursuivie par une déambulation dans le site animé par une scénographie sensorielle du compositeur et artiste numérique Jean-Christophe Désert. Pour clore cette découverte, une dégustation de gourmandises « Renaissance » a été préparée et offerte par les Amis de l'abbaye de Fontmorigny.

Échappées à vélo en région Centre-Val de Loire

Plusieurs animations se sont inscrites dans le cadre de cet évènement régional qui contribue à la valorisation des boucles cyclables du territoire et des grands itinéraires. En 2012, une balade à vélo ponctuée de lectures des paysages ligériens avec un guide-conférencier a été proposée de Beffes jusqu'au kilomètre 0 de « La Loire à vélo » sur la commune de Cuffy. 2012 est aussi l'année de l'inauguration de l'antenne « Loire à Vélo » de Beffes à Argenvières par le canal Latéral à la Loire. En 2019, une journée est organisée entre « Loire et Vauvise » avec près d'une vingtaine de partenaires (mairies, producteurs, associations, sites privés).

Nuit internationale de la chauve-souris

Cet évènement est coordonné par le groupe chiroptères de la société française pour l'étude et la protection des mammifères. Il permet de faire découvrir les différentes espèces de chauves-souris, leur mœurs, ainsi que les menaces qui pèsent sur leur préservation.

Le Pays d'art et d'histoire participe à cet évènement depuis 2017, soit dès l'ouverture du CIAP La Tuilerie, important site refuge de colonies de Grands Murins et de Pipistrelles. En 2017, une conférence de Laurent Arthur, naturaliste, spécialiste des chauves-souris et ancien conservateur du Museum d'histoire naturelle de Bourges, a rassemblé plus de 60 personnes. Chaque année depuis 2018, des ateliers jeune public intitulés « Reines de la Nuit » et « Mystérieuses chauves-souris » sont proposés dans le cadre scolaire et extra-scolaire. En 2018 et en 2019, des balades nocturnes avec le Museum ont invité les curieux à connaître leurs techniques de chasse au sonar et leurs cris grâce à un détecteur d'ultrasons. En 2022, une nouvelle visite de l'ancienne usine permet de comprendre les aménagements effectués pour leur préservation sur le site.



Journées européennes du patrimoine

Le week-end des journées européennes du patrimoine du ministère de la Culture est le point d'orgue de ces évènements de sensibilisation au patrimoine de proximité. Il est sans conteste le rendez-vous le plus connu et le plus attendu de tous. Le Pays d'art et d'histoire y participe chaque année depuis l'obtention du label, à la fois en tant qu'organisateur de manifestations et en tant que coordinateur de la communication des actions proposées par les acteurs culturels du territoire. Il s'appuie sur la thématique nationale et/ou sur la thématique européenne :

2011 / LE VOYAGE DU PATRIMOINE

- . Conférence « Les Berrichons et le voyage », château La Grand'Cour, Mornay-Berry
- . Conférence « Le canal de Berry », devant la tuilerie Sauvard, La Guerche-sur-l'Aubois

2012 / PATRIMOINES CACHÉS

- . Déambulation théâtrale « Germigny-l'Exempt, entre Luisant et Val d'Aubois », résidence artistique de la C^{ie} Vol de Nuit, avec l'atelier du Val d'Aubois
- . Conférence « Les peintures cachées de l'église Saint-Laurent de Sagonne, méthode de conservation et de restauration », centre culturel Lacouture, Sagonne
- . Causerie « La tuilerie Sauvard, histoire et projet de création d'un CIAP », La Guerche-sur-l'Aubois

2013 / CENTS ANS DE PROTECTION

- . Grand spectacle « Marseilles 1913 », résidence des C^{ie} Grooms et Puzzle Centre avec l'atelier du Val d'Aubois
- . Balade-lecture de l'eau à Sagonne, C^{ie} PACE

2014 / PATRIMOINE CULTUREL - PATRIMOINE NATUREL

. Repas artistique et convivial « 1000 pierres », Lévigny, Givardon, avec la C^{ie} Points de suspension et l'atelier Val d'Aubois sur le patrimoine des murs en pierre sèche



2015 / LE PATRIMOINE DU 21^e SIÈCLE

. Spectacle « Murmurant » face à la Tuilerie Sauvard La Guerche-sur-l'Aubois, avec la C^{ie} Déviation et l'atelier Val d'Aubois, thème européen du patrimoine industriel, lancement de la création du CIAP La Tuilerie





JEP « Faites la loi », Sancoins, 2016



JEP « Reconversion de friches », CIAP, 2017



JEP « Visite nocturne », CIAP, 2021

2016 / PATRIMOINE ET CITOYENNETÉ

. Forum spectacle participatif « Faites la loi », Sancoins, avec la C^e Théâtre Appart et l'atelier Val d'Aubois

2017 / JEUNESSE ET PATRIMOINE

. Visite commentée et débat « Reconversion des friches industrielles » avec le CAUE 18 et l'architecte en charge des travaux de la Tuilerie (Agence Stéphane Pichon)
. Visite « De la tuilerie au canal », La Guerche-sur-l'Aubois

2018 / ANNÉE EUROPÉENNE DE LA CULTURE

. Livret de visite « La Tuilerie sous le regard européen »
. Jeux et ateliers « La brique en Europe », CIAP La Tuilerie

2019 / ARTS ET DIVERTISSEMENT

. Jeu de 7 familles géant « Arts et loisirs en Val d'Aubois »

2020 / PATRIMOINE ET ÉDUCATION

. Atelier argile en famille, CIAP La Tuilerie

2021 / PATRIMOINE POUR TOUS

. Visite nocturne « Sur les traces de... », CIAP La Tuilerie
. Exposition de peintures avec le château de Billeron, Lugny-Champagne
. Circuit vélo « Entre Aubois et Vauvise », départ de Jouet-sur-l'Aubois (douze communes)
. Prêt de l'exposition « Pierre sèche », Mornay-Berry
. Prêt de l'exposition « Églises », Jouet-sur-l'Aubois

2022 / PATRIMOINE DURABLE

. Visite « Marguerite Audoux », Sancoins, avec le centre artistique Jean Baffier
. Visite du CIAP La Tuilerie, La Guerche-sur-l'Aubois

Semaine du goût

La semaine du goût est un événement annuel qui rassemble les français autour des sujets de l'alimentation, du goût et de la nutrition. Créé en 1990, c'est un rendez-vous très médiatisé et prisé des plus jeunes. En 2018, pour la première saison complète du CIAP, un programme en 3 parties a été proposé au public autour de cette thématique. Un atelier « Gâteau façade » a permis aux enfants de se transformer en « architectes-pâtisseries » en réalisant un gâteau à partir de l'observation des éléments d'architecture de La Tuilerie. Une soirée découverte des produits locaux du territoire a également été proposée au grand public, accompagnée d'une visite du CIAP, pour ensuite se conclure le lendemain par un café patrimoine sur l'alimentation au Moyen-Âge avec une guide-conférencière à Mornay-Berry et une dégustation de mets médiévaux préparée par l'association des Amis de la Grand'Cour.



Gâteau façade, 2018

Journées nationales de l'architecture

Les Journées nationales de l'architecture, organisées par le ministère de la Culture, mettent en valeur les initiatives qui contribuent à la découverte de l'architecture, notamment contemporaine, et de ses métiers auprès de tous les publics.

Le service Pays d'art et d'histoire a participé en 2019 à cette manifestation nationale avec une conférence sur « La pierre d'Apremont-sur-Allier, des carrières aux grands bâtisseurs » dans l'église d'Apremont-sur-Allier. Une occasion de découvrir l'histoire de ce matériau noble au fil de l'Allier et de la Loire (Chambord, Blois...), faisant également écho à l'année des 500 ans de Renaissance(S) en région Centre-Val de Loire.

Aucun autre site culturel ne participe encore à ce rendez-vous annuel qui reste, sur ce territoire, encore peu connu. Par ailleurs, le personnel du Pays d'art et d'histoire est déjà très mobilisé à cette période sur les animations des vacances de la Toussaint.



Au total, le service Pays d'art et d'histoire totalise 1891 participants tous événements confondus, au CIAP La Tuilerie et sur le territoire, avec une inégalité de fréquentation suivant les années ou les thématiques.

Sont également comptabilisés dans la catégorie « Évènements » : le week-end de navigation sur le canal de Berry avec l'association ARECABE à La Guerche-sur-l'Aubois et le cinéma sous les étoiles avec le comité des fêtes de La Guerche-sur-l'Aubois. Les ateliers ou les conférences mentionnées déjà comptabilisés dans le chapitre précédent ne sont pas recomptabilisés ici. Les fréquentations des autres sites du territoire pour les JPPM et les JEP ne sont par ailleurs pas connues.

LES ÉVÈNEMENTS EN BREF :



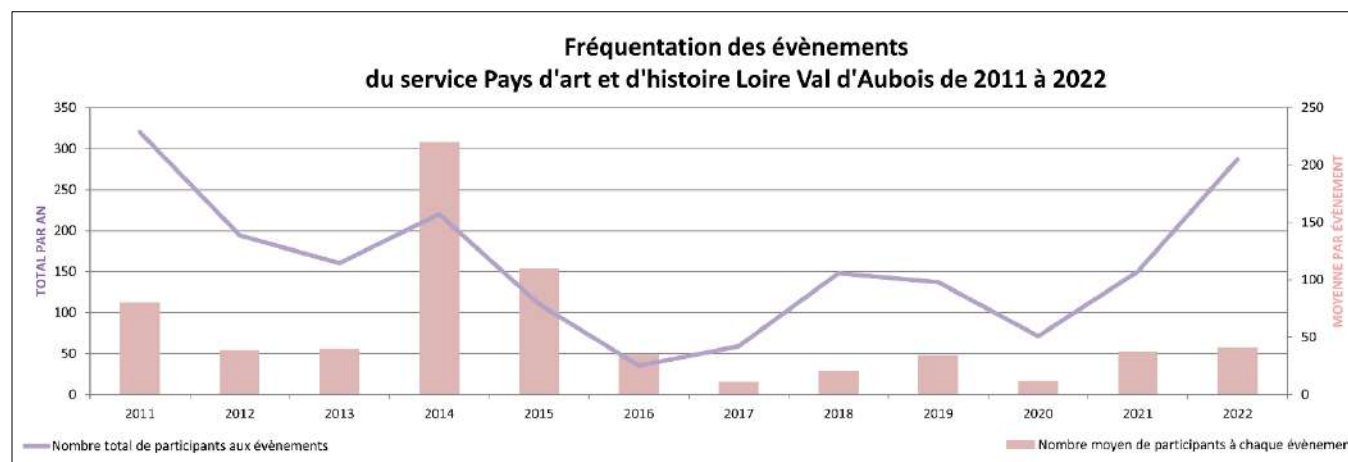
De 2011 à 2022
De mars à novembre



1891 participants au total
Au CIAP La Tuilerie et sur tout le territoire



Tarifs :
La grande majorité des événements cités sont gratuits pour tous



g. La programmation et la fréquentation du CIAP La Tuilerie

Ateliers, conférences, visites guidées et événements variés rythment les saisons d'ouverture du CIAP La Tuilerie. Ces animations ont été évoquées dans les chapitres précédents et ne seront donc pas détaillées ici. En revanche, certaines actions spécifiques sont organisées au CIAP La Tuilerie chaque année pour faire vivre le site et participer à sa valorisation.

Spectacle vivant



En dehors des événements prévus sur tout le territoire du Pays d'art et d'histoire, le CIAP La Tuilerie propose ponctuellement des rendez-vous autour du spectacle vivant, en partenariat avec les associations et les collectivités locales : concerts « Joue la collectif » en 2018 et en 2021 avec l'atelier Val d'Aubois (Le Luisant), pièce de théâtre « Museum » en 2019 du Petit Théâtre Dakoté avec la communauté de communes du Pays de Nérondes dans le cadre de son programme culturel « Bouchures en fêtes », concert « Taramonium Trio » en 2019 avec les « Orgues dans nos campagnes » et concert « L'enfant sauvage » en 2022 avec la mairie de La Guerche-sur-l'Aubois.

Jeux d'enquête

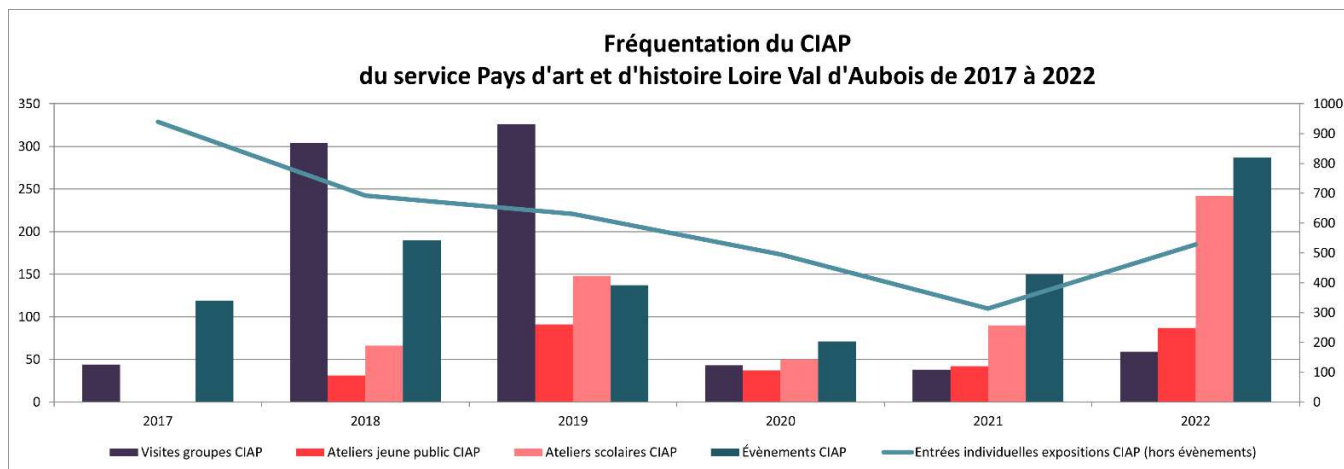
Un jeu d'enquête grandeur nature inédit est aussi proposé chaque année au CIAP La Tuilerie pendant les vacances de la Toussaint autour d'Halloween. Ces défis, type « Escape Game » ou « Cluedo® », attirent en nombre un public familial : le nombre de créneaux disponibles ne permet par ailleurs pas encore à ce jour de répondre à toute la demande. En 2018, un vol de charbon a eu lieu dans la tuilerie, les participants doivent retrouver le voleur en reconstituant les postes et horaires de chaque ouvrier et en interrogeant les personnages présents dans le four. En 2019, enfermés dans une pièce, les joueurs doivent retrouver la méthode de création d'une nouvelle variété de rose qui a été découpée en morceaux, sous peine de voir le jardinier prodige maudit à jamais. En 2021, c'est Myotis la chauve-souris qui a besoin d'aide, et plonge les visiteurs dans l'univers fascinant des chiroptères. En 2022, c'est la course du feu, il faut comprendre le fonctionnement du four Hoffmann pour sortir du parcours.



Week-end de navigation sur le canal de Berry

Chaque année depuis l'ouverture du site, le CIAP participe au week-end de navigation sur le canal de Berry organisé par les associations NAVICABE/ARECABE et la municipalité de La Guerche-sur-l'Aubois. L'exposition permanente est ouverte à cette occasion, avec l'organisation d'un jeu-concours sur l'histoire du canal. En 2022 une animation « Les contes du canal » a été proposée par une guide-conférencière du Pays d'art et d'histoire. L'association ARECABE propose par ailleurs des jeux pour les enfants, des expositions, des conférences et, bien entendu, la location de bateaux électriques pour naviguer sur le canal. Cet événement, auparavant organisé devant la mairie de La Guerche-sur-l'Aubois a désormais trouvé sa place face à l'ancienne usine à la suite à sa réhabilitation.

Fréquentation du CIAP La Tuilerie

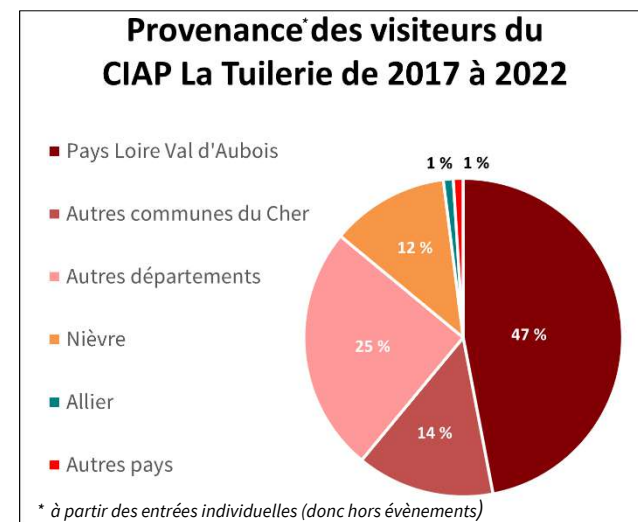


Le CIAP La Tuilerie totalise 6 149 visiteurs entre juillet 2017 et novembre 2022 avec une amplitude d'ouverture de 25 semaines par an (et seulement 18 semaines en 2017). Pour calculer le nombre total de visiteurs annuels, il faut cumuler les entrées individuelles avec les 4 autres catégories détaillées dans le graphique ci-dessus (visites de groupes, ateliers jeune public hors temps scolaire, ateliers scolaires, événements). L'année la plus importante en matière d'affluence est l'année 2019.

En 2020 et en 2021, la chute de fréquentation due au COVID est nettement visible. Depuis 2022, les statistiques repartent doucement à la hausse mais les visites de groupes restent, entre autres, impactées par la faible reprise d'activité des associations. On remarque que la reprise de la fréquentation tient également beaucoup à la programmation avec la participation aux événements et ateliers. La fréquentation du CIAP reste

relativement faible pour un site ouvert à la visite et une nette marge de progression est à projeter dans les années à venir. La triple identité du bâtiment - CIAP, lieu patrimonial et siège d'une collectivité, et donc du service du label - peut être équivoque, bien que rien ne soit pourtant fait pour cela. Elle peut être envisagée comme un atout, traduisant une volonté politique de mutualisation des espaces, des personnels et des fonctions dans l'élan du mouvement des tiers-lieux. D'autre part, elle peut paraître complexe à appréhender pour le public extérieur. De fait, la Tuilerie n'est parfois pas encore totalement identifiée comme un site de visite à part entière. La mise en place du Pass patrimoine industriel avec l'Espace Métal de Grossouvre participe néanmoins fortement à cette reconnaissance. En revanche, l'un des objectifs semble atteint en termes de public cible puisque près de la moitié des visiteurs sont

des habitants du Pays Loire Val d'Aubois. En 5 ans, 11% de la population du territoire s'est déplacée au CIAP. Les habitants sont fortement représentés lors de la première saison d'ouverture du CIAP en 2017, et leur venue est à nouveau en hausse depuis les saisons 2021-2022. Ils représentent par ailleurs les 3/4 des visiteurs du mois de septembre et des vacances de la Toussaint. Cependant, c'est la situation inverse qui se produit pendant les vacances de printemps avec une fréquentation majoritaire des habitants d'autres départements. On note une fréquentation de plus en plus importante des visiteurs du département voisin de la Nièvre, ce qui n'est pas le cas avec le département, lui aussi limitrophe, de l'Allier, mais dont le chef-lieu est plus éloigné. En 2021 et en 2022, les demandes en hausse de groupes scolaires situés en dehors du Pays d'art et d'histoire témoignent de l'intérêt suscité.



Enquête sur le CIAP La Tuilerie

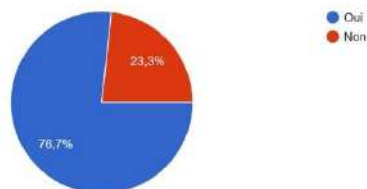


En janvier et février 2023, une enquête en ligne a été lancée dans le cadre du projet de renouvellement du label Pays d'art et d'histoire. L'objectif est alors de connaître les retours d'expérience des visiteurs et leurs attentes pour les saisons à venir. Cette enquête, dont le lien a été envoyé à 511 personnes via la lettre d'information, comptabilise 64 participants¹⁰. Une partie du questionnaire concerne spécifiquement la fréquentation et la programmation du CIAP La Tuilerie :



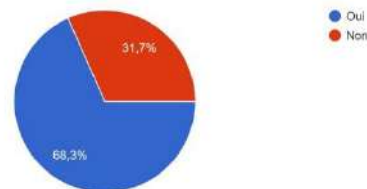
Avez-vous déjà visité le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine "La Tuilerie" à La Guerche-sur-l'Aubois ?

60 réponses



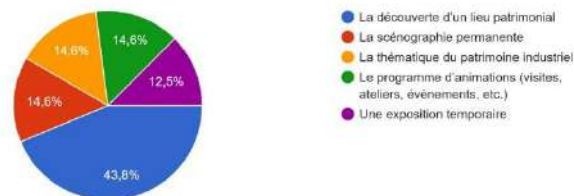
Savez-vous que la Tuilerie est un équipement créé dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire ?

60 réponses



Qu'est-ce qui vous a attiré en premier pour venir à La Tuilerie ?

48 réponses



Sur la totalité des enquêtés, un peu plus des $\frac{3}{4}$ des personnes ont indiqué avoir visité le CIAP La Tuilerie au moins une fois. Ils sont presque autant à savoir que le CIAP est un équipement qui a vu le jour à la suite de la labellisation Pays d'art et d'histoire. Cette donnée est toutefois à relativiser au regard du profil des personnes interrogées qui connaissent la collectivité du Pays Loire Val d'Aubois à 91 % et le label Pays d'art et d'histoire à 73% (cf. II. 1. h. Évaluation globale et résultats de l'enquête Pays d'art et d'histoire).

On constate que presque la moitié des visiteurs viennent avant tout visiter le CIAP pour découvrir un lieu patrimonial, et ainsi accéder à un site historique, et non pas en premier lieu pour visiter une exposition.

Les autres réponses se répartissent ensuite presque équitablement aux alentours de 15% entre l'intérêt pour la scénographie permanente, pour le programme d'animations, pour la thématique du patrimoine industriel et enfin pour l'exposition temporaire annuelle. Cette question permet de souligner l'importance de proposer une programmation riche et renouvelée chaque année.

¹⁰ Les résultats de l'enquête sont à retrouver en annexe du bilan

h. L'évaluation globale et les résultats de l'enquête Pays d'art et d'histoire

	Entrées individuelles expositions CIAP (hors événements)	Visites individuelles PAH	Cafés / conférences	Stages techniques	Jeune public	Évènements	Groupes	Total général
2011		58			56	320	28	462
2012		129	110		159	194	10	602
2013		110	130		236	160	50	686
2014		176	150	12	132	220		690
2015		419	120	14		110	41	704
2016		159	91	159	38	35	71	553
2017	940	219	90	93		59	205	1606
2018	692	263	108	31	205	148	687	2134
2019	631	264	243	22	477	137	859	2633
2020	495	230	15	44	167	71	100	1122
2021	313	229		82	253	150	38	1065
2022	528	125		88	351	287	201	1580
TOTAL	3599	2381	1057	545	2074	1891	2290	13337



Dans ce tableau et ce graphique, des catégories élargies regroupent les différentes actions évoquées dans les chapitres précédents, afin de rendre compte de l'évolution globale de la fréquentation sur la période 2011-2022.

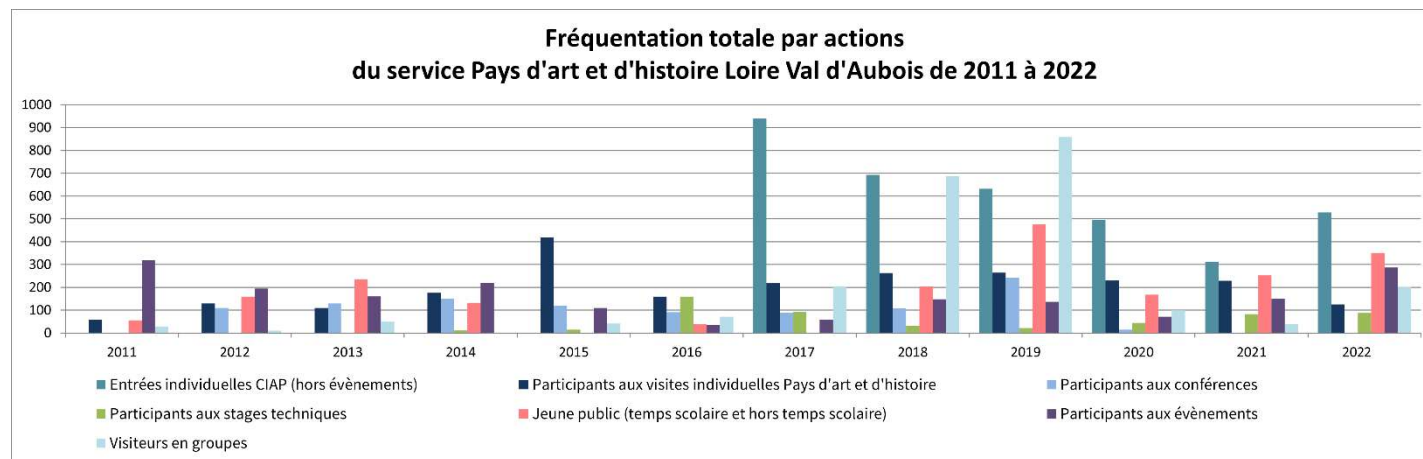
Quelques remarques :

- La colonne des entrées individuelles du CIAP ne rend pas compte à elle seule de la fréquentation du centre, puisque d'autres animations du CIAP sont confondues dans d'autres catégories (jeune public, événements, conférences, etc.).

- On note une nette augmentation des visites de groupes à partir de 2017 puis surtout de 2018.

- La fréquentation jeune public (temps scolaire et hors temps scolaire confondus, au CIAP et sur le Pays d'art et d'histoire) évolue elle aussi favorablement, passant d'une fréquentation de 2 à 4 participants les premières années à des ateliers au maximum de leur jauge en 2022.

- Globalement, les années les plus plébiscitées ont été celles consécutives à l'ouverture du CIAP (2018-2019), mais cette progression a été stoppée par le COVID, auquel succède une reprise progressive depuis 2022.

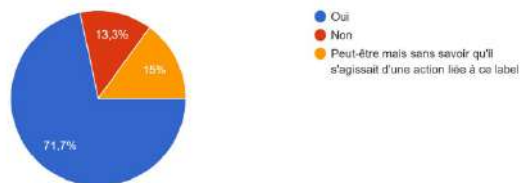


Enquête sur le CIAP La Tuilerie

Dans l'enquête grand public lancée en début d'année 2023, les personnes ont été interrogées sur leur participation aux animations du Pays d'art et d'histoire ainsi que sur leur degré de satisfaction basé sur 4 critères : la réservation, les horaires, la qualité du contenu et le lieu de l'animation et son intérêt culturel, patrimonial, touristique ou mémoriel. Bien que réalisé auprès d'un public - de fait - déjà « captif », ce questionnaire permet, toute proportion gardée, d'évaluer la fréquentation des actions et d'adapter l'offre à la demande.

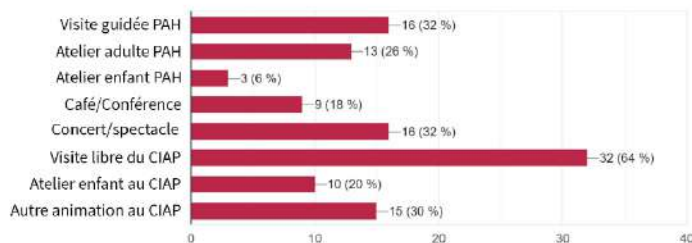
Avez-vous déjà participé à une ou plusieurs animation(s) organisée(s) par le Pays d'art et d'histoire ? (vous-même ou un membre de votre foyer)

60 réponses



Si oui ou peut-être, laquelle / lesquelles ? (plusieurs réponses possibles)

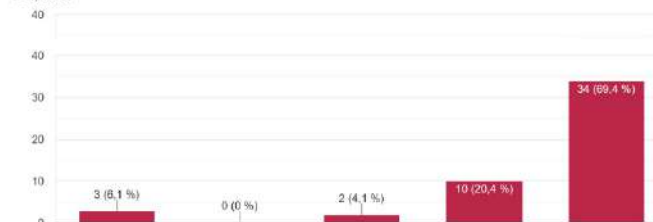
50 réponses



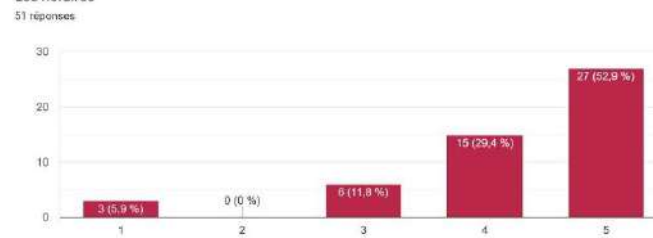
Quel est votre niveau de satisfaction concernant votre participation à l'une de ces animation(s)

1-pas du tout satisfait 2-peu satisfait 3-satisfait 4-très satisfait 5-entièrement satisfait

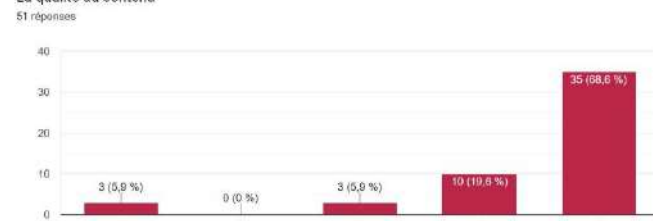
La réservation
49 réponses



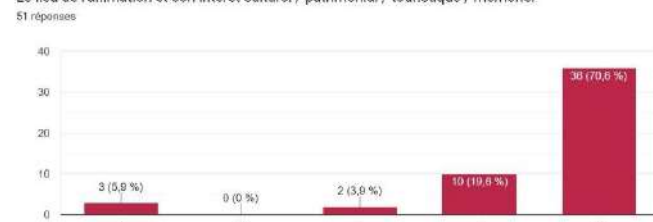
Les horaires
51 réponses



La qualité du contenu
51 réponses



Le lieu de l'animation et son intérêt culturel / patrimonial / touristique / mémoriel
51 réponses



Cette étude a permis de révéler par exemple que la majorité des personnes interrogées participent de près ou de loin à des actions en lien avec le label via le CIAP La Tuilerie (visite du site ou participation à une animation). Viennent ensuite au même niveau la participation à une visite guidée ou à un spectacle vivant.

Concernant la notation détaillée, on remarque que la réservation, la qualité du contenu et le choix du lieu obtiennent près de 70% de réponse « très satisfait » et entre 20 et 30% de « satisfait » ce qui est très positif en termes de retours. En revanche, une réflexion est à mener au sujet des horaires des animations qui obtient de moins bons résultats.

Les attentes du public révélées dans cette enquête sont évoquées dans la partie projet.



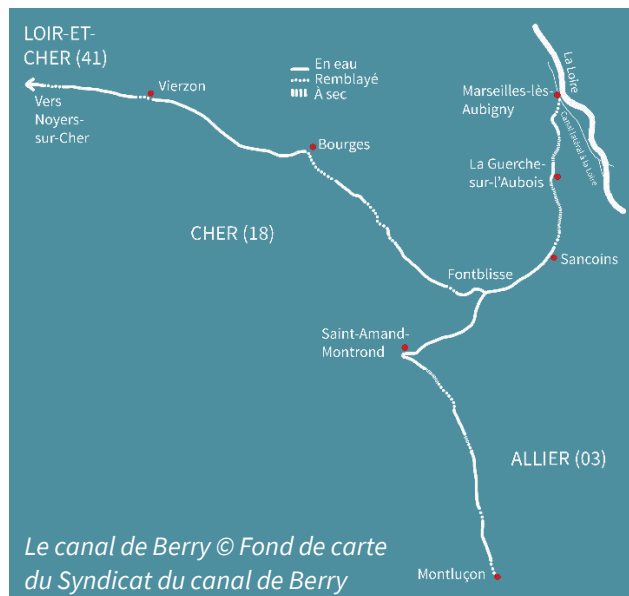
Visite de l'église de Germigny-l'Exempt, 2012

2. La création du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine

Le Pays Loire Val d'Aubois s'est engagé à créer un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) dans la convention Pays d'art et d'histoire signée avec l'État en 2010¹¹. Ce nouveau lieu culturel a ouvert ses portes au public en juillet 2017 dans une ancienne tuilerie-briqueterie de La Guerche-sur-l'Aubois.

a. L'histoire du site

Après l'extinction des forges en Berry entre 1860 et 1880, l'activité industrielle de la vallée de l'Aubois se caractérise dans le courant de la seconde moitié du 19^e siècle par la production à grande échelle de tuiles, briques, chaux hydraulique puis ciment naturel, qui décline ensuite fortement entre 1930 et 1970. La chaux est alors plutôt produite dans la partie nord du territoire, entre la Guerche-sur-l'Aubois et Beffes, sur un banc de calcaire entre Loire et Aubois, tandis que la terre cuite, quant à elle, est davantage produite dans la partie plus argileuse, au sud, entre Sancoins et La Guerche-sur-l'Aubois. Avant le milieu du 19^e siècle, de nombreuses tuileries-briqueteries se sont déjà développées dans la vallée mais la production était principalement artisanale, pour répondre aux besoins locaux. À partir des années 1850, on assiste à l'accroissement d'une production mécanisée. La tuilerie-briqueterie Sauvard est l'une des illustrations de ce nouvel élan industriel.



Le canal de Berry © Fond de carte du Syndicat du canal de Berry

Tout comme les autres principaux établissements industriels du secteur, la tuilerie Sauvard est installée à proximité du canal de Berry. Ouvert à la navigation entre 1829 et 1841, ce canal dessert plus de 320 kilomètres de linéaire avec ses trois branches en étoile. Attendue par les industriels des départements du Cher, de l'Allier et de la Nièvre pour le développement du commerce, cette route d'eau est particulièrement souhaitée par les sidérurgistes du Berry. Leurs installations nécessitent en effet un apport conséquent en charbon de terre, combustible dont ils ne disposent pas sur place et qu'ils importent, parfois difficilement, notamment par l'Allier et la Loire, des cours d'eau naturels à la navigation

aléatoire et dangereuse. Il en est de même pour le canal latéral à la Loire¹², que rejoint le canal de Berry au port de Marseilles-lès-Aubigny, et qui fut créé pour pallier les difficultés de la navigation sur le fleuve. La mise en service de ces canaux a donc permis la liaison du territoire à des régions dynamisées par la révolution industrielle et l'essor de la consommation. Après avoir joué un rôle décisif pour la métallurgie en Berry, ils ont servi le développement des industries de la terre cuite et des liants (chaux, ciment), pour l'importation du combustible (notamment depuis le bassin de Montluçon-Commentry dans l'Allier) et l'exportation des produits finis pondéreux (tuiles, briques, accessoires de toiture, pièces de bois, sacs de chaux, etc.).

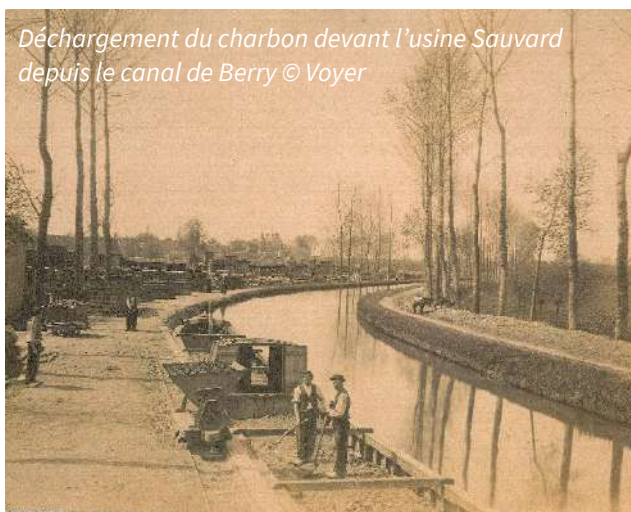


Le canal de Berry à La Guerche-sur-l'Aubois, en amont de la tuilerie Sauvard et de ses cinq cheminées © AD 18

¹¹ Cf. Titre II-Article 2 : créer un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP), convention Pays d'art et d'histoire, 2010

¹² Le canal latéral à la Loire reliant Digoin (Saône-et-Loire) à Briare (Loiret) est progressivement ouvert à la navigation entre 1822 et 1838.

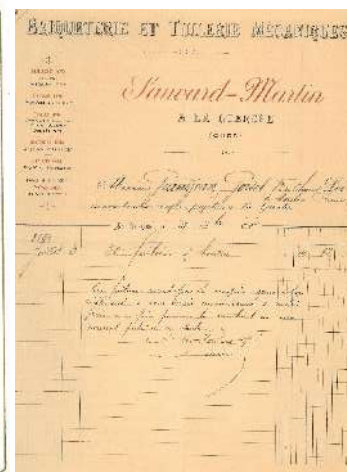
L'ouverture à la navigation du canal de Berry fut donc, bien entendu, un facteur déterminant dans le choix d'implantation d'une nouvelle tuilerie pour Thomas Sauvard (1803-1882). Maître-charpentier, fabricant de tonneaux et déjà propriétaire d'une petite tuilerie à La Guerche-sur-l'Aubois, il obtient l'autorisation de construire une usine au bord du canal de Berry en août 1852. La matière première nécessaire à la fabrication des produits - l'argile - est quant à elle extraite dans les carrières des communes alentours puis acheminée par wagonnets sur d'étroites voies ferrées (Decauville). Ce choix d'éloignement de quelques kilomètres vis-à-vis de la carrière, au profit de la communication directe avec la voie d'eau, est celui de la majorité des tuileries industrielles du Val d'Aubois, comme la tuilerie Perrusson à Sancoins et la tuilerie Lavallée à Grossouvre.



Déchargement du charbon devant l'usine Sauvard depuis le canal de Berry © Voyer



Portrait de Martin Sauvard © Gaudion



Facture de Martin Sauvard en 1890 © Cagnard

En 1870, Thomas Sauvard passe la direction à son fils Martin Sauvard (1834-1895), qui deviendra par ailleurs maire de la commune entre 1888 à 1892. L'entreprise devient véritablement industrielle et obtient de nombreux prix pour la qualité de ses produits en terre cuite : tuiles, briques pleines ou creuses, tuyaux de drainage, accessoires, objets décoratifs ou encore carreaux de pavement. Il s'agit plus largement d'une entreprise de travaux publics qui produit également des pièces de charpente, de la menuiserie, des parquets, et même du mobilier scolaire. Les ateliers de construction de la marine de Guérisny (Nièvre), le camp d'aviation d'Avord (Cher) et des compagnies de chemins de fer font partie, entre autres, de ses clients renommés.

Camille Sauvard, le fils de Martin Sauvard, remplace son père à la tête de l'usine à la mort de ce dernier en 1895. Il entreprend d'importants agrandissements : halles de stockage, zones de travail de la terre, réception des matières premières et expédition, cheminées, fours, scierie, maison du régisseur et cité ouvrière de six maisons doubles à proximité directe de l'usine. En 1907, elle est agrémentée d'une nouvelle grande cheminée et d'un four Hoffmann, système inventé par Friedrich Hoffmann en 1858. L'une des deux cheminées à base carrée (semblable à celle visible aujourd'hui en sortie de toit) est alors détruite. En 1913, l'usine est équipée d'une machine à vapeur. Comptant une centaine d'ouvriers, elle connaît son apogée dans les années 1920, époque à laquelle elle intègre le groupe des « Grandes Tuileries Réunies » dont le siège est à Dijon (Côte-d'Or). Sa situation stratégique au bord du canal se complète par la proximité de la voie ferrée du réseau Paris-Orléans et de la ligne de chemin de fer économique du Cher.



Usine Sauvard après la construction du four Hoffmann © Cagnard



La Tuilerie vue du ciel dans les années 2000



Les travaux de la cheminée polychrome, 2007-2008

Elle ne résiste cependant pas au contexte économique difficile d'avant-guerre et ferme ses portes en 1939. Dans la seconde moitié du 20^e siècle, le site connaît des occupations diverses, sur des périodes discontinues. En 1939, des réfugiés espagnols sont accueillis dans une partie des locaux, à la suite de la guerre civile espagnole et de la *Retirada*. Le déclassement du canal de Berry en 1955 marque aussi la fin progressive d'une page de l'histoire industrielle du territoire. Une nouvelle activité de tuilerie, rattachée aux « Carrières et tuileries du Vernet » dont le siège social est alors à Meaulnes dans l'Allier fonctionne avec une vingtaine d'employés dans les années 1960. Une partie du site est aussi vendue à une entreprise de casse et de récupération qui la laisse à l'abandon. Une autre est acquise par l'entreprise de cartonnage Legay qui emploie jusqu'à 200 employés (dont 80 à domicile). Celle-ci fusionne avec l'entreprise Onis en 1973, spécialisée dans les revêtements de sols et de murs, et notamment les moquettes. Ses installations sont détruites par un incendie en 1987, et l'une des cinq cheminées du site, haute de 28 mètres, est abattue en 1990. La partie sud est quant à elle utilisée un temps comme salle des fêtes par la municipalité de La Guerche-sur-l'Aubois.

En 2000, un couple se porte acquéreur, sous l'impulsion de l'association Aubois de Terres et de Feux, afin de sauver les bâtiments de la destruction. En 2002, la municipalité est à son tour propriétaire, et entame une série de travaux de mise hors d'eau et hors d'air (2003-2004) ainsi que la réfection des deux cheminées restantes (2006-2008).

Bien qu'une partie des bâtiments d'origine soit aujourd'hui détruite, le site est remarquable en raison de sa conservation et de sa configuration. L'élément central du bâtiment est le four Hoffmann, four à feu mobile et continu, formé de deux galeries voûtées parallèles de 32 mètres de longueur. Il n'en subsiste à ce jour que quelques rares exemples en France dans cet état de conservation¹³. Il permet de cuire une importante quantité de produits, disposés en quinconce jusqu'en haut de la voûte. Il est relié par des cloches percées dans le mur central et connectées par un carneau souterrain à l'une des cheminées pour assurer le tirage d'air. Aujourd'hui, seules la grande cheminée circulaire en brique de 34 mètres de hauteur et la cheminée polychrome carrée (bien plus ancienne, correspondante aux 4 cellules de fours à feu fixe, vestiges de la première usine des années 1850), sont encore debout.



Le four Hoffmann avant travaux

¹³ Notamment les sites de visites de la briqueterie de Langueux (Côtes-d'Armor) et de la briqueterie de La Grève-sur-Mignon (Charente-Maritime), et les sites de fabrication de la briqueterie Sainte-Marcelle à Saint-Jean-Pla-de-Corts (Pyrénées-Orientales) et de la briqueterie Lagrive à Lisieux (Calvados).

L'usine présente par ailleurs une façade décorée de briques disposées avec un soin particulier, véritables vitrines publicitaires pour les produits fabriqués. Les chaînages d'angle sont travaillés et les ouvertures ornées d'encadrements de briques alternant une disposition horizontale et verticale en lit ou en délit. Le site se compose également de plusieurs bâtiments annexes : une maison du contremaître située côté quai, une maison d'ingénieur (bureaux et habitation) située côté ville et une cité ouvrière de six maisons doubles.



Fronton, lucarne de la façade d'entrée côté canal



L'une des six maisons doubles de la cité du Petit Paris

b. Le projet

L'ancienne tuilerie Sauvard s'est imposée dès la candidature au label Pays d'art et d'histoire comme le lieu d'accueil du futur Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP), sous réserve de l'approbation des services de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Centre-Val de Loire.

Un CIAP est un équipement culturel de proximité dont la création doit être envisagée lors de la signature de la convention entre l'État et la collectivité. Il a pour objectifs la sensibilisation, l'information et la formation de tous les publics à l'architecture et au patrimoine du territoire labellisé. Sur les 207 Villes et Pays d'art et d'histoire recensés dans toute la France en janvier 2023, 23 territoires ont d'ores-et-déjà ouvert leur CIAP (soit 26% des labels) et 32 sites sont en cours de projet.



État des lieux des CIAP, ANAP, février 2023 ([lien vers le carte](#))

Les enjeux de cette opération sont les suivants :

> **Sauvegarder et réhabiliter un édifice industriel ancien**, qui conserve notamment un four Hoffmann et deux cheminées monumentales, et qui est représentatif des autres tuileries industrielles du territoire, pour certaines aujourd'hui détruites ou remaniées¹⁴. De plus, il s'agit d'une usine qui illustre le secteur d'activité de la terre cuite, thématique complémentaire à celle de la métallurgie déjà présentée à l'Espace métal, site d'interprétation ouvert dans l'ancienne halle à charbon de Grossouvre en 2009¹⁵.

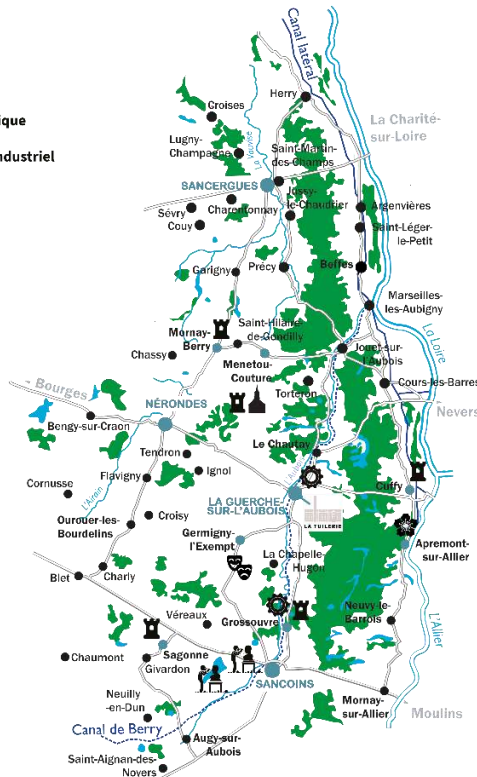
> **Remplir les rôles imputables à un CIAP**, c'est-à-dire donner les clefs de compréhension du territoire, sensibiliser le jeune public et la population locale aux enjeux de l'évolution architecturale et paysagère du Pays Loire Val d'Aubois et l'impliquer davantage dans la réalisation de projets de mise en valeur du patrimoine. Plusieurs espaces d'accueil sont aménagés afin de servir de leviers pédagogiques et de supports à une programmation variée (ateliers, visites, rencontres) : un espace d'accueil et d'information touristique, une exposition permanente, un espace documentation-bibliothèque, un espace d'exposition temporaire, une salle d'ateliers pédagogiques, une salle de conférences ainsi que des espaces extérieurs.

¹⁴ À l'image de la tuilerie Perrusson à Sancoins, en activité de 1870 à 1969, détruite en 1978, et de la tuilerie Vigier, à Sancoins, en activité de 1913 à 1961, aujourd'hui entreprise de béton préfabriqué Bonna Sabla.

¹⁵ À cette époque, le site patrimonial de la chaux de Chabrolles à Beffes est encore quant à lui pressenti pour accueillir une scénographie autour de la thématique de l'industrie des liants (chaux, ciment).

> **Contribuer à compléter le maillage culturel et touristique du territoire.** Le CIAP s'inscrit dans une logique de réseau. L'équipement doit donc se positionner comme point d'étape et point de diffusion, pour inviter à la découverte approfondie de tout le territoire et créer une articulation avec les autres acteurs touristiques et culturels.

-  Château
-  Abbaye
-  Parc floral
-  Centre artistique
-  Patrimoine industriel
-  Théâtre



Carte des sites culturels et patrimoniaux ouverts au public, et proposant une programmation annuelle, janvier 2023

Le projet de La Tuilerie s'inscrit au sein de plusieurs politiques de développement touristique structurantes du territoire, et notamment en lien avec l'itinérance douce. Dès son ouverture, le site adhère à la marque nationale « Accueil Vélo »[®], qui garantit des services de qualité le long des itinéraires cyclables pour les cyclistes en itinérance. En effet, la commune de La Guerche-sur-Loire bénéficie d'une situation spécifique la positionnant comme un point de départ de La Loire à vélo grâce à la présence de la gare. La Tuilerie est également le point de départ de deux boucles cyclables de Pays (cf. II. 1. a. Les visites guidées). Courant 2025, les cyclotouristes de l'itinéraire « Cœur de France », porté par le département du Cher le long du canal de Berry, passeront également devant le site.

> **Installer le siège social de la collectivité dans un espace mutualisé et adapté à ses nouvelles missions,** et donner plus de visibilité et de lisibilité aux actions du syndicat mixte et du label Pays d'art et d'histoire. Le CIAP est un lieu où différents types de publics s'entrecroisent dans des espaces modulables : élus, scolaires, touristes, porteurs de projet, associations...

Lorsque le site de la tuilerie Sauvard est pressenti pour devenir le futur CIAP, le syndicat mixte, dont les bureaux sont loués à la mairie de Germigny-l'Exempt, n'est alors pas encore propriétaire de l'ancienne usine. Il entame pourtant déjà des réflexions avec les partenaires locaux et commande des études de faisabilité, notamment auprès de Mérimée conseil et Sécheresse consultants en 2010. Dès la première saison du label en 2011, une conférence est proposée pour évoquer l'histoire du canal de Berry et la situation de l'établissement, et en

2012 une causerie est proposée *in situ* avec l'animatrice de l'architecture et du patrimoine pour évoquer le projet de création du CIAP.

En janvier 2014, le Pays Loire Val d'Aubois acquiert officiellement l'ancien site industriel pour l'euro symbolique auprès de la mairie de La Guerche-sur-Loire. Il se lance dans le projet de réhabilitation en tant que maître d'ouvrage, avec la sélection en 2014 d'un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO), pour assurer le suivi technique et financier du projet (Société d'équipement de l'Auvergne). En mars 2015, une équipe de maîtrise d'œuvre est recrutée pour la mise au point du programme (agence Stéphane Pichon, architecte, et Christophe Berte, scénographe).

Dans le même temps, un comité scientifique est constitué par l'animatrice de l'architecture et du patrimoine. Il se compose de personnalités issues de diverses institutions, locales ou nationales, reconnues pour leur expérience, leur qualité scientifique ou leur expertise en histoire, architecture, patrimoine, géographie ou médiation.

Le comité scientifique a eu pour mission :

- > de participer à l'écriture du scénario et à la définition des contenus scientifiques et culturels, et à l'identification des sources documentaires
- > de participer à la définition des moyens pédagogiques et méthodologiques utilisés pour transmettre les informations
- > de garantir la qualité du projet scientifique et culturel

Le comité scientifique n'a pas eu vocation à se substituer au scénographe mais il a travaillé en étroite collaboration avec ce dernier ainsi qu'avec l'animatrice de l'architecture et du patrimoine. Il a validé les grandes étapes du projet et la totalité des contenus de l'exposition permanente. Parallèlement, l'animatrice de l'architecture et du patrimoine a rédigé le projet scientifique et culturel du CIAP (PSC), lui-même soumis à la validation du comité scientifique.

Les travaux sur site se sont déroulés durant un an, du printemps 2016 au printemps 2017. Le marché de travaux se décompose en 13 lots dont deux lots spécifiquement dédiés à l'exposition permanente, directement supervisés par le scénographe : un lot « Aménagement scénographique » (Loom/Born) et un lot « Audiovisuel » (Monochrome productions).

Le directeur du syndicat mixte a suivi l'ensemble du projet de réhabilitation et a réalisé un observatoire photographique du bâtiment avant/pendant/après les travaux. L'animatrice de l'architecture et du patrimoine a assuré le suivi des entreprises des deux lots concernant la scénographie, la rédaction complète en interne de tous les contenus de l'exposition permanente, la sélection des supports et illustrations ainsi que la conduite du comité scientifique.

Le terrain du site représente 5000 m² et la surface du bâtiment (murs compris) 1780m². L'ensemble n'est pas concerné par la servitude de protection d'un monument historique ou de ses abords. Seules les ailes ouest et sud sont aménagées, le reste du bâtiment étant « cristallisé » (confortement de la structure). Parmi ces deux ailes, seule l'aile sud est entièrement isolée et chauffée. L'aile



L'une des façades côté canal, avant travaux, 2009

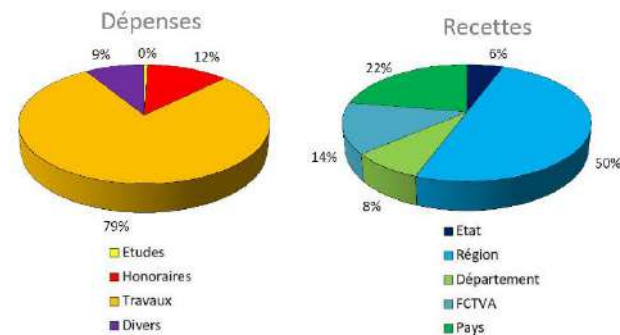


L'architecte et l'AMO pendant les travaux, 2016

ouest (qui abrite le four Hoffmann et l'exposition permanente) est séparée de l'aile sud par une grande paroi vitrée, et isolée de l'aile nord (des chauves-souris) par un mur intérieur construit pendant les travaux. Elle est laissée « à l'état brut » et accueille uniquement les éléments de la scénographie permanente.

Les partenaires financiers ayant participé à la réhabilitation de La Tuilerie sont la Région Centre-Val de Loire au titre de l'aménagement durable et équilibré du territoire, le ministère de la Culture via la DRAC Centre-Val de Loire pour l'agencement de la scénographie permanente (50% du montant global de la scénographie), le Conseil Départemental du Cher, ainsi que les communes appartenant au syndicat mixte. Le budget du projet total est de 1 867 980 € TTC, dont 200 000 € de travaux consacrés à la scénographie permanente. Le plan de financement est détaillé dans le graphique ci-dessous :

Budget de financement des travaux de La Tuilerie





Parvis avant, mars 2016



Parvis avant, juin 2017



Parvis arrière, première visite de chantier, avril 2016



Aile sud, juillet 2016



Grande cheminée



Parvis arrière, mai 2018



Visite du président de région,
M^r Bonneau, octobre 2016



Espace d'exposition

LES TRAVAUX DE LA TUILERIE EN BREF :



Choix du lieu du CIAP :

Précisé dans le dossier de candidature au label Pays d'art et d'histoire dès 2009



Maîtrise d'ouvrage : Pays Loire Val d'Aubois

Maîtrise d'œuvre : Agence Stéphane Pichon

Scénographe : Christophe Berte

Objectifs :

- > Créer un équipement culturel de sensibilisation au patrimoine (CIAP)
- > Sauvegarder un monument industriel
- > Donner une visibilité au label
- > Mutualiser les services et les espaces (installation du siège de la collectivité)



Calendrier :

- 2014 : officialisation de l'acquisition du site
- 2014 : recrutement AMO
- 2015 : recrutement maîtrise d'œuvre
- 2016 : lancement des travaux
- 2017 : ouverture au public



Budget total : 1 867 980 € TTC

Budget de la scénographie : 200 000€ TTC

c. L'usine aux chauves-souris

Le projet de réhabilitation du site s'est aussi inscrit dans une démarche de respect de l'environnement visant à la préservation des chiroptères. En effet, depuis son abandon, l'ancienne tuilerie est devenue au fil du temps un havre de paix pour différentes espèces de chauves-souris. Certaines, comme le Grand Murin¹⁶, ont trouvé dans les fours un refuge estival de qualité, face au canal et aux prairies pâturées de la vallée de l'Aubois, idéal pour les premières parties de chasse des petits. D'autres espèces l'utilisent en revanche comme site d'hibernation, comme la Pipistrelle commune.

La tuilerie fonctionne comme le site secondaire de colonies, les espèces les plus présentes étant la Barbastelle d'Europe et le Grand Murin, dont le gîte principal est situé dans les combles de l'école située à quelques centaines de mètres de l'ancienne usine. D'autres espèces ont également été remarquées sur le site : la Sérotine commune et l'Oreillard gris.



Grand Murin © Arthur



Oreillard © Arthur

¹⁶ Le Grand Murin (*Myotis Myotis*) est l'espèce la plus grégaire du Cher, et aussi la plus grande espèce présente dans le département avec ses 40 centimètres d'envergure ailes déployées.



Duo de Grands Murins en plein vol dans le four © Arthur

Le Pays Loire Val d'Aubois a pris en compte la problématique des chiroptères en amont de l'opération en s'attachant les services des conservateurs du Museum d'histoire naturelle de Bourges, également responsables de l'association Chauve-qui-peut. La Direction départementale des territoires du Cher (service nature et environnement) a été également associée. L'objectif a été de conduire à l'aboutissement des travaux tout en permettant aux chauves-souris de continuer à habiter une partie du site.

Des mesures d'accompagnement ont été mises en œuvre telles que :

- L'occultation d'une partie du bâtiment non accessible aux visiteurs
- L'installation d'une ouverture pour sécuriser l'accès et limiter la venue des prédateurs
- La régulation ou la suppression des éclairages périphériques (la lumière nocturne nuit à ces espèces dites lucifuges, c'est-à-dire qui fuient la lumière)

Les chauves-souris ont accepté de changer leurs habitudes, abandonnant une partie de leur gîte aux visiteurs. Elles ont investi le secteur tranquille de l'usine qui leur est maintenant intégralement dédié dans l'aile nord. Elles peuvent désormais élever leurs jeunes dans le silence et l'obscurité. Elles sont régulièrement recensées par l'équipe du Museum, qui a dénombré certains étés jusqu'à 800 Grands Murins et une centaine de Pipistrelles commune l'hiver. Des essaims se sont par ailleurs formés dans l'ancien transformateur électrique situé à proximité des bâtiments.

Aujourd'hui, cette thématique est pleinement inscrite dans la programmation des animations du CIAP pour le public scolaire, le jeune public hors temps scolaire et le grand public. De plus, une séquence de l'exposition permanente, rédigée par le Museum d'histoire naturelle de Bourges, est consacrée aux chauves-souris.



Atelier « Reines de la nuit » au CIAP

d. Les différents espaces

Les surfaces sont affectées de la manière suivante :

Parvis avant

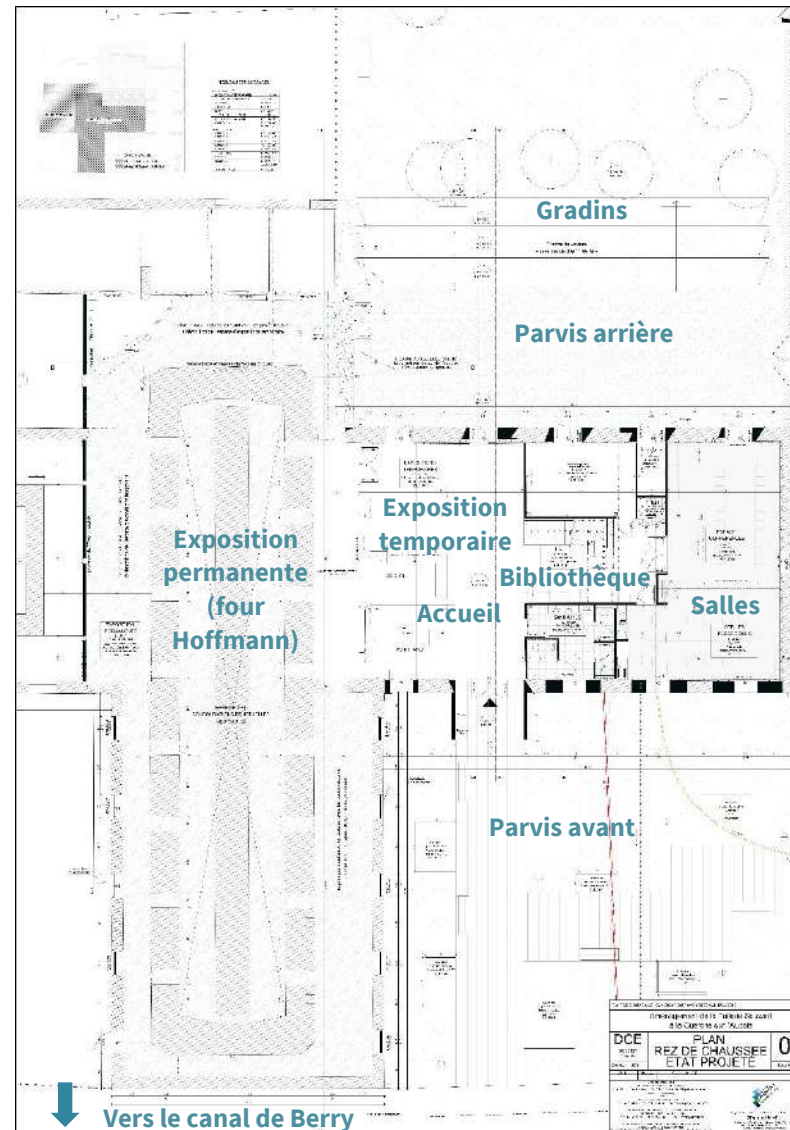
- Parking voitures et vélos (label Accueil Vélo)
- Canal de Berry (en eau) à proximité immédiate
- Présentation de 6 machines avec cartels

En arrivant sur le site, le visiteur bénéficie d'une vue dégagée sur le bâtiment et sur le canal de Berry. Il a accès librement au parvis des machines, même aux heures de fermeture du CIAP. Avant de rentrer dans le bâtiment, le visiteur chemine sur un parcours lui présentant 6 machines spécifiques à la terre cuite accompagnées de cartels (locomotive, épierreur, mouilleur-mélangeur, presses). Elles ont été acquises par le syndicat mixte en 2002 auprès d'une association roannaise. Il se dirige ensuite vers l'entrée en passant sous un imposant porche recouvert d'acier Corten, matériau rappelant la vocation industrielle du site.

Parvis arrière

- Accès sécurisé (portail donnant sur le parking)
- Assises avec gradins réutilisant la pente du terrain
- Espace enherbé et parvis en dur (béton désactivé)

Le parvis arrière de La Tuilerie est accessible depuis tous les espaces intérieurs du rez-de-chaussée. Il est néanmoins sécurisé, ce qui est apprécié lors de l'accueil de classes et de centres de loisirs. Il permet par ailleurs l'organisation de diverses animations extérieures (séances de cinéma en plein air, spectacles, concerts...).



Spectacle « Museum » © Petit Théâtre Dakoté



« Joue la collectif » avec le Luisant, parvis arrière



Parvis avant de La Tuilerie, les machines © AD2T

Rez-de-chaussée

- Accueil, boutique, informations touristiques : 100 m²
- Exposition temporaire : 35 m²
- Exposition permanente : 416 m² (hors murs du four), autour et à l'intérieur du four Hoffmann
- Hall bibliothèque avec espace détente : 31 m²
- Réserve : 22 m²
- Sanitaires : 17 m²
- Salle de conférences : 82 m² (salle pédagogique de 44 m² et salle de réunion de 38 m², cloison mobile)
- Local technique (TGTB, chaufferie) : 5,5 m²

Le visiteur dispose dès son entrée d'un espace d'informations touristiques et d'une boutique. À sa gauche, la banque d'accueil centrale marque le début de l'espace d'exposition temporaire donnant lui-même accès à l'exposition permanente. Le four est visible depuis cet accueil grâce à une immense verrière. Cette zone est au centre du fonctionnement du site et permet au visiteur de s'orienter vers tous les autres espaces (expositions, sanitaires, bibliothèque, salles). La bibliothèque aménagée sous l'escalier propose une sélection d'ouvrages sur le patrimoine, l'architecture, le paysage et l'histoire locale. La salle de conférences accueille les animations du CIAP, les réunions des élus et peut également être prêtée aux partenaires. Elle est modulable grâce à une cloison mobile ouvrant sur la salle pédagogique utilisée pendant les ateliers et disposant d'un point d'eau et de rangements pour le matériel. Le premier étage de 140 m² n'est pas accessible au public et dispose d'un pallier ouvert sur 5 bureaux, d'une réserve et d'une tisanerie.



e. L'exposition permanente

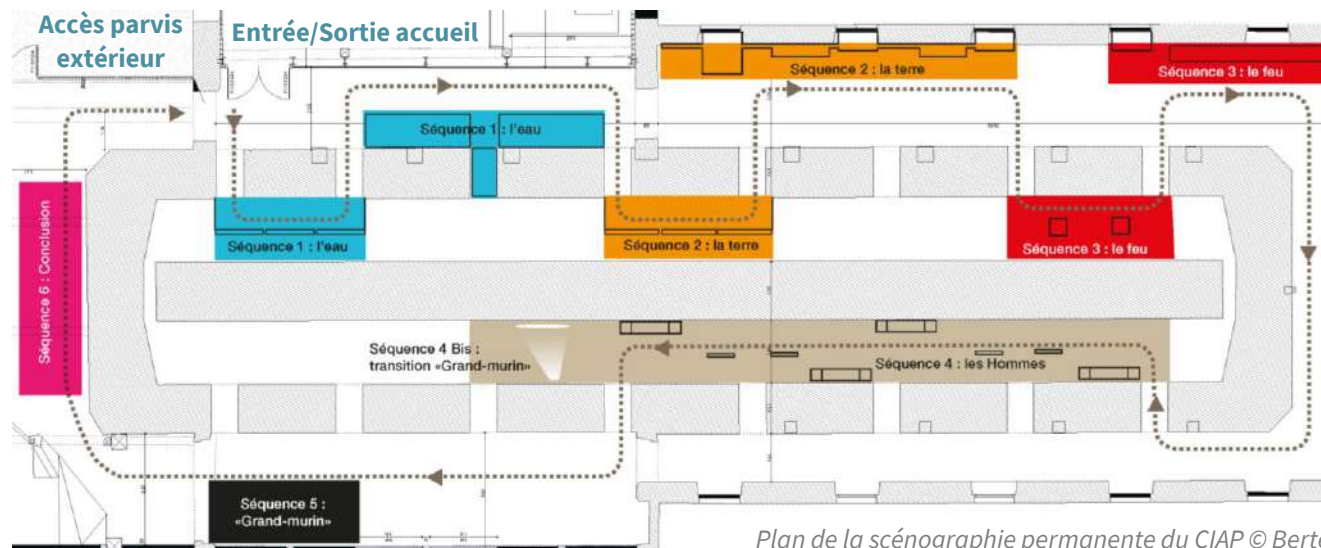
L'espace de scénographie permanente est au cœur de l'aménagement du CIAP, comme précisé dans la convention Pays d'art et d'histoire (cf. II- Les moyens- Article 2 : « Il [le CIAP] présente une exposition permanente didactique sur l'évolution du Pays Loire Val d'Aubois et les principales caractéristiques de son architecture et de son patrimoine. Le CIAP développe une scénographie originale de manière à mieux faire comprendre le Pays Loire Val d'Aubois aux visiteurs, leur donner l'envie d'en connaître plus et découvrir par eux-mêmes les différents aspects évoqués de l'identité du Pays d'art et d'histoire. » À La Tuilerie, l'exposition permanente est présentée à l'intérieur et tout autour de l'ancien four Hoffmann. Agencée dans un espace non chauffé, elle est, de ce fait, fermée à la visite en hiver.

Les enjeux de l'élaboration de l'exposition permanente :

- Offrir une vue d'ensemble la plus large possible du territoire et de son évolution
- Évoquer simultanément l'histoire du Pays et celle d'un édifice (visite simultanée d'un CIAP et d'un monument à part entière)

Les problématiques :

- Proposer un parcours scénographié dans un espace étroit (2 galeries du four et bas-côtés)
- Aménager un parcours linéaire contraint (problématiques d'accessibilité, pas de croisements possibles)
- Tenir compte des conditions hygrothermiques du four (choix du mobilier et des matériaux)
- Respecter un budget ferme de 200 000€



Plan de la scénographie permanente du CIAP © Berte



Entrée de l'exposition permanente, séquence de l'eau © Ad2T



Première galerie du four © Ad2T

Le parcours de visite alterne des passages dans le four (dédiés aux expériences sensibles, introductions de chaque séquence) et des déambulations autour du four (présentant des outils d'information). La première galerie du four n'est pas obstruée par des supports verticaux afin d'offrir une perspective visuelle complète, mais le passage de séquence en séquence est contraint par des rambardes discrètes afin d'imposer un cheminement au visiteur.

Le choix du scénario s'est porté sur une présentation thématique, et non chronologique, en raison notamment de la complexité de cette dernière, propre à chaque secteur industriel. Ce choix permet de donner des clefs de compréhension du territoire, et particulièrement de son histoire industrielle, en incluant également d'autres formes de patrimoines (rural, fluvial, religieux...). Ces thématiques, toutes complémentaires, abordent les éléments fondateurs à la formation des paysages du Val d'Aubois, à son architecture et à ses activités humaines :

L'eau : à l'origine des paysages, énergie motrice, voies, de communication, maquette des cours d'eau naturels et artificiels et des entités paysagères

La terre : matières premières, maquette chronologique de l'évolution du territoire, film sur le patrimoine bâti du Pays tourné par drones, film sur l'histoire de La Tuilerie et de la dynastie des Sauvard

Le feu : élément créateur et commun aux industries du Val d'Aubois, trois films d'animation sur le fonctionnement de trois types de fours dans des secteurs industriels distincts



Séquence de l'eau © Ad2T



Séquence du feu © Ad2T



Séquence de la terre © Ad2T



Séquence du feu © Ad2T



Séquence des Hommes

Les Hommes : récits sonores de 4 personnages fictifs (un moine de Fontmorigny, un batelier du canal de Berry, un ouvrier tuilier, une mère de famille dans une cité ouvrière de Torteron), portraits de personnages réels (histoire, littérature, agriculture, industrie...)

L'usine des chauves-souris : évocation de la trame noire du Val d'Aubois et des chiroptères de La Tuilerie, écran tactile avec présentation de films et de photographies des espèces réalisés par le Museum d'histoire naturelle de Bourges

La collection : présentation des produits en terre cuite, qui ne sont pas recouverts d'une vitrine afin de privilégier l'approche tactile des produits « verts », des produits cuits, de l'ornementation en relief... Un espace est également consacré à l'industrie terre cuite aujourd'hui avec la présentation de la société Edilians à Grossouvre (ancienne tuilerie Lavallée créée en 1901), aujourd'hui spécialisée dans la fabrication de tuiles plates pour les monuments historiques.



Séquence des chauves-souris



Séquence de la collection



Maquette chronologique de la séquence de la terre

Le parcours est ponctué de supports diversifiés :

- Deux maquettes en relief (maquette du réseau hydrographique et maquette chronologique)
- Panneaux de textes et d'illustrations anciennes
- Panneaux de décors exécutés en gravure
- Visuels photographiques et cartes postales
- Films d'animation, film tourné par drones
- Ambiances lumineuses
- Film tourné avec acteurs (effet sépia)
- Témoignages sonores (récits fictifs)
- Portraits historiques
- Écran tactile (chauves-souris)
- Collection à toucher (produits de terre cuite)
- Film d'entreprise (Edilians)

Les forces du parcours :

- Une visite appréciée dans son ensemble d'après les retours positifs des visiteurs
- Une scénographie à l'esthétique moderne
- Un contenu adapté pour une visite d'une heure, calibré pour des personnes découvrant le territoire pour la première fois
- Un film tourné en sépia « à l'ancienne » (séquence de la terre) sur l'histoire de La Tuilerie, prisé du public et également adapté pour le jeune public, mettant par ailleurs à l'honneur des figurants locaux
- La possibilité offerte au visiteur de rentrer dans un ancien site industriel et surtout à l'intérieur du four
- Des supports qui sont faciles d'accès (à distance du « tout numérique »)
- Une possibilité de mise à jour en interne des contenus audiovisuels avec des supports qui sont modulables (accès aux lecteurs avec cartes SD)
- La proposition de thématiques variées
- Un cheminement simple avec deux accès facilitant les fluides (accès accueil/exposition temporaire et accès parvis extérieur)

Les écueils :

- Des délais réduits pour la mise en œuvre du scénario (un projet scientifique et culturel non finalisé au moment du recrutement de la maîtrise d'œuvre, pendant la vacance du poste d'animateur de l'architecture et du patrimoine)
- Un choix de matériau inadapté de la part de l'entreprise en charge du lot « Mobilier » qui a donné

- lieu à un remplacement des 4 assises sonores de la séquence des « Hommes » et à une remise en peinture complète des mobiliers moins de deux ans après les travaux (mauvaise prise en compte de l'hygrométrie du four et choix d'une peinture mate difficile à entretenir en milieu poussiéreux)
- Un manque de recul autour des maquettes en relief pour l'accueil de groupes
- Un relief trop marqué sur les maquettes de territoires rendant parfois la lecture difficile
- Un suivi technique et architectural nécessaire sur l'évolution du bâtiment et plus particulièrement du four (remontées capillaires, humidité, fissures)
- L'absence de textes en langues étrangères
- L'absence d'un second niveau de lecture plus approfondi « pour aller plus loin » pour les publics de connaisseurs
- La nécessité de disposer d'explications supplémentaires sur le fonctionnement du four
- Des espaces libres qui donnent une impression de « vide »

Des éléments ont été rajoutés après l'ouverture du site au public afin d'améliorer le confort de visite et de répondre aux premiers retours des visiteurs. La signalétique a été revue et enrichie avec la pose de panneaux de sens de visite (dans le respect de la charte graphique) et de titres de séquences. Par ailleurs, certains titres de séquences laissés en noir pour des raisons esthétiques ne répondaient pas aux exigences d'accessibilité et ont été repeints en couleur crème. Des bancs en métal aspect Corten® spécialement conçus

pour résister aux conditions extérieures ont remplacé les assises en bois de la séquence des Hommes et ont été rajoutés devant les films de la séquence de la terre. À partir de 2019, un panneau en accordéon présente un avant/après des travaux de La Tuilerie et une illustration a également été imprimée en grand format grâce au don d'un collectionneur en contact avec l'association Aulois de Terres et de feux. Cette précieuse photographie présente les ouvriers de l'usine en 1910.



f. Les expositions temporaires

Les expositions du service Pays d'art et d'histoire

Au sein du CIAP La Tuilerie, outre l'exposition permanente, un espace est dévolu à la présentation d'expositions temporaires du service Pays d'art et d'histoire. Ce sujet est évoqué dans la convention de 2010 : « Des expositions temporaires et des conférences prenant en compte l'actualité de l'architecture et du patrimoine sont régulièrement organisées. ». Les modalités de production de ces expositions sont davantage détaillées dans le projet scientifique et culturel du CIAP datant de 2016 : « Le principe des expositions temporaires est de faire vivre le site en proposant un renouvellement régulier et des thèmes originaux. Elles permettent également de détailler un élément de l'exposition permanente et de mettre en valeur l'actualité des recherches dans un domaine particulier, sur un site spécifique ou sur un personnage du territoire. Le mobilier nécessaire aux expositions temporaires n'est pas fixe et permet un agencement différent à chaque utilisation. Les contenus de chaque exposition seront fixés aisément à l'aide d'aimants sur les deux faces du mobilier. »

Du mobilier spécifique a donc été conçu sur mesure pendant les travaux du bâtiment de La Tuilerie. Ces supports ont été inclus dans le lot global des menuiseries du bâtiment (entreprise Dutour) afin d'assurer une cohérence esthétique de l'ensemble, notamment avec la banque d'accueil située dans le même espace. Les blocs se présentent sous la forme de valises en panneaux d'agglomérés aspect bois clair, avec un placage stratifié effet Corten sur les côtés, et un

système d'articulation permettant le déploiement en deux volets de l'ensemble (montage sur roulettes).

Le mobilier des expositions temporaires se compose :

- D'un bloc de 2 volets recto-verso dont un volet comprenant 9 tiroirs intégrés en partie basse (3 colonnes de 3 tiroirs)
- D'un bloc de 2 volets recto-verso dont 1 volet avec système audio intégré (sur batterie)
- D'un bloc de 2 volets simples recto-verso
- D'un bloc indépendant avec 3 « niches vitrines » intégrées de différentes tailles
- D'une table carrée et d'une table ronde (avec socle central facilitant l'accessibilité) pour supporter maquettes et jeux renouvelés à chaque exposition
- Des assises, blancs et plots assortis

Chacun des volets mesure 1,20 mètre de largeur, 1,815 mètre de hauteur et 0,27 mètre de profondeur. Les 3 blocs (hors bloc vitrines) permettent donc de présenter un total de 12 panneaux.

Les expositions temporaires proposent à chaque fois deux niveaux de lecture sur la majorité des panneaux : un niveau grand public et un niveau jeune public assorti de jeux. Cette partie inférieure des blocs s'adresse spécifiquement aux enfants avec une partie pédagogique comprenant des devinettes, des images à relier, des puzzles, des aimants à replacer, etc.

La production d'expositions temporaires est entièrement réalisée en interne par le service Pays d'art et d'histoire (recherches, rédaction des contenus,

illustrations, conception de la mise en page, graphisme sur le logiciel InDesign, suivi avec l'imprimeur).

Les thématiques de l'exposition annuelle sont liées à l'actualité locale ou à des thématiques plus générales :

2017 / « La Tuilerie, de Sauvard au CIAP »

> L'histoire du site, l'évolution des travaux, les missions d'un CIAP et le concept architectural de La Tuilerie



2018 / « Églises du Val d'Aubois, empreintes d'Histoire »
 > Les édifices religieux du Pays Loire Val d'Aubois sous plusieurs angles thématiques (histoire, architecture, plans, décors, mobilier, spécificités régionales, chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle...).

2019 / « Portraits de jardins » (année Renaissance)
 > Les parcs et jardins du Pays Loire Val d'Aubois avec un exemple par thématique, du jardin médiéval au jardin ouvrier, en passant par le jardin anglais et le jardin sauvage réserve de biodiversité.

2020 / « Habitat ouvrier en Val d'Aubois »
 > Les différents types d'habitat ouvrier le long de l'Aubois, du 18^e siècle aux années 1950 (logements en barres, alignements, galeries, casernes, maisons doubles, cités-jardins...).



2021 et 2022 / « Lapin, août en Val d'Aubois »

> Le Val d'Aubois vu par l'illustrateur Lapin pour le lancement du carnet de territoire «Août en Val d'Aubois», en partenariat avec l'Atelier Val d'Aubois-Le Luisant et avec la présentation des croquis réalisés par les participants aux ateliers d'Urban Sketching



Exposition «Août en Val d'Aubois», 2021



Les emprunts d'expositions

Certaines années, des expositions ont été empruntées à différents partenaires afin de proposer une exposition sur le même thème que l'exposition annuelle interne mais en élargissant l'angle de vue :

2018 / « La place de l'église dans nos villages »

> À l'occasion de l'année sur le patrimoine religieux
Exposition du Conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Cher sur les plans des églises du Cher, constituée de 11 panneaux.

2019 / « Architectures au jardin »

> À l'occasion de l'année sur les jardins
Exposition de 5 panneaux et de photographies du service Patrimoine et Inventaire de la région Centre-Val de Loire, à travers 40 clichés de parcs et jardins du Loiret, du Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire.

2022 / « La ville en jeux »

Exposition-atelier conçue et produite par la Compagnie des rêves urbains (Marseille) pour apprendre à mieux connaître la ville et l'architecture à travers des jeux.

2022 / « Mon Cher canal »

> À l'occasion du mois consacré au canal de Berry
Exposition conçue par les PEP 18, le service Patrimoine et Inventaire de la région Centre-Val de Loire, CICLIC et les adolescents de l'Institut Médico-Éducatif de Saint-Amand-Montrond et les adultes du Relais 18 de Bourges sur les ouvrages patrimoniaux de 10 sites le long du canal de Berry (photographies et film)



Exposition «La ville en jeux», 2022



«Architecture au jardin», 2019

«La place de l'église», 2018



«Mon Cher canal», 2022

Les expositions temporaires avant le CIAP

Avant la création du CIAP en 2017, le service Pays d'art et d'histoire a proposé deux expositions « hors les murs » aux halles de la chaux à Chabrolles à Beffes :

2011 / « Villes et Pays d'art et d'histoire en région Centre-Val de Loire »

> Exposition conçue par la Direction régionale des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire, pour découvrir les richesses des territoires labellisés



2014 / « Architecture rurale, patrimoine paysan »

> Exposition de photographies du service Patrimoine et Inventaire de la Région Centre-Val de Loire



La grande majorité des visiteurs du CIAP viennent voir à la fois l'exposition permanente et l'exposition temporaire mais ne viennent pas spécifiquement pour cette dernière. Néanmoins, elle permet d'explorer des sujets peu abordés dans l'exposition permanente et les supports ludiques inclus dans l'exposition temporaire sont appréciés des familles.

Les freins rencontrés par le service dans la conception de ces expositions sont l'espace restreint qui leur est dédié dans le hall d'accueil, comprenant aussi plusieurs espaces de circulation. Par ailleurs, leur création en interne exige un long temps de préparation dont le rythme d'une nouvelle exposition chaque année est difficile à tenir.

g. Le prêt des expositions

Le service Pays d'art et d'histoire propose toute l'année d'emprunter les expositions temporaires du CIAP afin que celle-ci puisse circuler dans le Pays Loire Val d'Aubois et les territoires alentours une fois leur présentation clôturée au CIAP La Tuilerie.

Un deuxième lot de mobilier, identique à celui restant à l'année au CIAP, a ainsi été fabriqué simultanément. Le prêt d'expositions itinérantes du Pays Loire Val d'Aubois est réservé aux structures suivantes :

- Collectivités territoriales
- Établissements scolaires
- Associations régies par la loi du 1^{er} juillet 1901
- Agences et offices de tourisme
- Sites touristiques et patrimoniaux, centres culturels
- Bibliothèques et médiathèques

Une convention de prêt est alors signée avec l'emprunteur, ayant pour objet de définir les modalités de prêt et d'utilisation de l'exposition (durée, assurance, transport...). Un état des lieux est également réalisé conjointement par le Pays Loire Val d'Aubois et l'emprunteur lors du prêt de l'exposition ainsi que lors de sa restitution. L'emprunteur s'engage à assurer un accès gratuit à l'exposition. Lors de chaque prêt, le service Pays d'art et d'histoire prépare l'exposition selon le thème choisi, en changeant les panneaux fixés par scratch sur les blocs ainsi que l'intérieur des tiroirs et des vitrines et en renouvelant les supports papier de médiation (jeux, fiches, matériel...)

Depuis 2017, trois expositions ont ainsi été prêtées à des structures partenaires :

2019 / « La Tuilerie, de Sauvard au CIAP »

> À l'Espace Métal de la Halle de Grossouvre du 1^{er} avril au 31 août 2019



2019 / « Portraits de jardins »

> Au lycée d'enseignement agricole privé (LEAP) de Bengy-sur-Craon par l'enseignante documentaliste, avec une fiche pour les élèves, du 4 au 15 novembre 2019



« Portraits de jardins », 2019

2021 / « Églises du Val d'Aubois, empreintes d'Histoire »

> À l'église de Jouet-sur-l'Aubois par la municipalité et la paroisse pour les Journées européennes du patrimoine du 17 au 20 septembre 2021



« Églises du Val d'Aubois », Jouet/l'Aubois, 2019

LES EXPOSITIONS

EN BREF :



Une exposition permanente dans l'ancien four Hoffmann

6 expositions empruntées



5 expositions temporaires conçues en interne dont 3 déjà prêtées sur le territoire



2 lots de mobiliers d'exposition temporaire (conçus sur mesure)

> 1 lot à demeure au CIAP

> 1 lot en prêt



Emprunteurs : sites patrimoniaux, bibliothèques, mairies, établissements scolaires...

Tarifs :



> Exposition temporaire : 3€ plein tarif, 1,50€ tarif réduit, gratuit moins de 18 ans, écoles, accueils de loisirs du Pays Loire Val d'Aubois, presse, CNAS...

> Exposition temporaire : gratuit

> Prêt d'une exposition : gratuit

h. La bibliothèque



Le CIAP La Tuilerie dispose d'un espace bibliothèque permettant au public de consulter sur place un fonds constitué de 600 références.

Cet espace, aménagé avec confort, est ouvert sur le hall d'accueil du CIAP. Il permet ainsi à tout visiteur de poursuivre la découverte du site et du territoire par la lecture ou la consultation spontanée. Il est accessible à tous sans conditions d'accès. Pour les élèves, étudiants, enseignants, chercheurs ou toute personne souhaitant effectuer une étude approfondie, la salle d'ateliers peut être mise à disposition sous réserve de disponibilité.

Ce fonds documentaire s'articule autour des grandes thématiques de l'architecture, du patrimoine, de l'histoire des arts, des matériaux, des paysages, des parcs et jardins et de l'histoire, y compris régionale et locale. Il se compose notamment d'ouvrages de références sur le patrimoine industriel et le patrimoine fluvial, relatifs aux thématiques principalement abordées dans l'exposition permanente.

Collections thématiques régionales ou nationales, thèses, périodiques de sociétés savantes locales, revues d'histoire ou d'archéologie et romans d'écrivains locaux composent entre autres ce fonds.

Sont notamment à retrouver : la collection de la revue « La Voix du patrimoine » de l'association Aubois de Terres et de Feux, la revue « NAVICABE » de l'association ARECABE, les collections « Archéologie en Région Centre-Val de Loire » et « Patrimoines en Région Centre-Val de Loire » de la DRAC Centre-Val de Loire, les « Cahiers du musée de la batellerie et des voies navigables », la collection « Patrimoine industriel » du CILAC, les collections « Itinéraires du patrimoine » et « Images du patrimoine » du service régional patrimoine et inventaire, la collection des « Guides des Villes et Pays d'art et d'histoire » et la collection « Vocabulaire » des Éditions du patrimoine du Centre des monuments nationaux, les collections de l'association « Sites et cités remarquables », etc.



Une sélection d'ouvrages jeunesse sur l'architecture, la ville, la maison, le chantier et le paysage est également proposée (albums, documentaires, livres pop-up...). Ils peuvent aussi être utilisés ponctuellement comme supports de médiation lors d'ateliers pédagogiques, ou prêtés à des enseignants.

Ce fonds est enrichi au fil des années par la cheffe de projet Pays d'art et d'histoire et par la chargée d'accueil et de communication du CIAP.

En 2021 et 2022, une côte a été attribuée à tous les ouvrages, selon la classification décimale Dewey, système utilisé pour faciliter l'organisation des bibliothèques et médiathèques, et structuré autour de dix grandes classes principales. Ils sont aussi enregistrés dans un logiciel gratuit de gestion des bibliothèques (Livrothèque) dans lequel ils possèdent une fiche descriptive détaillée. L'équipe du Pays d'art et d'histoire a proposé à la médiathèque communale de la Guerchesur-l'Aubois de devenir l'un de ses points de dépôt annexes afin de s'inscrire dans le catalogue consultable par les lecteurs et de permettre le prêt des ouvrages.

3. La valorisation du patrimoine immatériel

Durant ces dernières années, une action spécifique se distingue particulièrement et concerne le patrimoine immatériel. Il s'agit du projet VIVAMEMORI, un recueil d'entretiens filmés portant sur la mémoire du travail en région Centre-Val de Loire.

a. La collecte VIVAMEMORI

La recherche, qui a débuté en 2017, est menée par l'Université d'Orléans (CRJP, porteur de la recherche ; CEDETE) et l'université de Tours (CETU ETICS ; CITERES), grâce au financement de la Région Centre-Val de Loire dans le cadre d'un appel à projets de recherche d'intérêt régional (APR IR), complété par celui de la DRAC Centre-Val de Loire, de la ville de Vierzon et de la communauté de Communes d'Éguzon-Argenton-Vallée de la Creuse.

Cette recherche prolonge, approfondit et renouvelle des thèmes explorés dans le cadre de la démarche MEMOVIV. Cette dernière avait permis de constituer une importante archive audiovisuelle sur la mémoire industrielle de la ville de Vierzon et de partager ces données auprès du grand public via un site internet. Le projet VIVAMEMORI a donc amplifié ce dispositif MEMOVIV en l'étendant aux territoires d'Argenton-sur-Creuse et du Pays Loire Val d'Aubois, avec le soutien du Service Inventaire et Patrimoine de la région Centre-Val de Loire, du Musée de Vierzon, du Musée de la Chemiserie et de l'Élégance masculine d'Argenton-sur-Creuse, de Ciclic (l'agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique), des Archives départementales du Cher et de l'Indre et du CIAP la Tuilerie (Syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois).



Réunion VIVAMEMORI au CIAP La Tuilerie, février 2019

Le Pays d'art et d'histoire Loire Val d'Aubois a donc été impliqué dès le début du projet sur le territoire, et d'autres partenaires, notamment liés au secteur associatif, ont joué un rôle primordial, comme l'association patrimoniale Aubois de Terres et de Feux. En février 2019, une première réunion est organisée au CIAP La Tuilerie, portant exclusivement sur la collecte en Val d'Aubois. Elle rassemble les acteurs et partenaires du projet : les chercheurs, les techniciens, l'équipe du Pays d'art et d'histoire, les associations, les élus, quelques anciens ouvriers ainsi que le service régional patrimoine et inventaire représenté par l'étudiant chercheur alors recruté en contrat doctoral pour mener une étude sur le patrimoine industriel de la vallée de l'Aubois.

Il est acté lors de cette rencontre que les entretiens sociologiques seraient réalisés auprès d'anciens ouvriers des secteurs de la terre cuite et de la cartonnerie, et qu'ils porteraient sur les conditions d'existence dans et en dehors de l'usine.

Entre avril 2019 et février 2022, plus d'une vingtaine d'anciens professionnels du monde de l'industrie du Val d'Aubois ont donc été interrogés sur leurs expériences (tuilerie de Grossouvre, tuilerie de Sancoins, cartonnerie de La Guerche-sur-l'Aubois, imprimerie de Jouet-sur-l'Aubois). Ces témoignages ont été réalisés auprès d'anciens ouvriers, employés, patrons, représentants syndicaux, d'historiens locaux, mais aussi de professionnels encore en activité. La très grande majorité des personnes interviewées l'a été par l'intermédiaire de l'association Aubois de Terres et de Feux. Au total, 5 chercheurs et techniciens ont été impliqués dans la collecte menée en Pays Loire Val d'Aubois.

Chaque témoin a été interrogé suivant une méthodologie sociologique sur des sujets tels que :

- la trajectoire professionnelle, les compétences, les qualifications, les savoir-faire
- l'organisation du travail, la nature de la production, les conditions de travail, la modernisation de l'outil de production, la transformation des procédés de fabrication, la condition des travailleurs issus de l'immigration, la condition des femmes
- les relations entre collègues, les rapports avec la hiérarchie
- les conditions d'existence en dehors de l'usine, l'habitat ouvrier, la consommation d'alcool, les sociabilités ouvrières



Entretien d'un ancien ouvrier de la tuilerie de Grossouvre au CIAP La Tuilerie, avril 2019

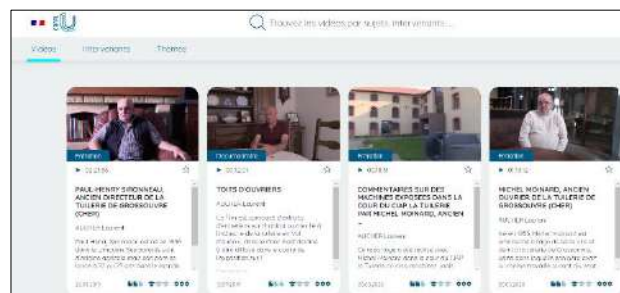
La collecte en Val d'Aubois en quelques chiffres :

- 25 personnes interviewées (17 hommes / 8 femmes)
- Professions des témoins :
 - 13 anciens ouvriers
 - 5 salariés/anciens salariés liés à la maîtrise
 - 2 anciens directeurs et propriétaires
 - 5 autres profils (historiens...)
- 23 vidéos réalisées (environ 28h d'enregistrement)
- 20 « entretiens sociologiques » d'une durée approximative de 45 min à 2h30
 - 16 entretiens individuels
 - 4 entretiens collectifs
- 3 reportages d'une durée de 20 min à 60 min
 - Le quartier du Bas des Ponts à Sancoins
 - Le parvis des machines du CIAP La Tuilerie
 - L'intérieur de la tuilerie de Grossouvre avec l'ancien directeur et un employé

Tous ces films sont visionnables en ligne (excepté le dernier reportage tourné à la tuilerie de Grossouvre) sur la vidéothèque de l'enseignement supérieur et de la recherche Canal-U, collection « Mémoire vivante industrielle ».

Lien pour accéder au site de Canal-U :

www.canal-u.tv/chaines/univtours/memoire-vivante-industrielle



Page d'accueil des témoignages de l'industrie céramique, VIVAMEMORI, site de canal U

b. La transmission de la mémoire industrielle

Les acteurs du projet VIVAMEMORI ont sollicité le Pays d'art et d'histoire Loire Val d'Aubois dès l'engagement de la démarche à la fin de l'année 2017. Cette année fut marquante pour le territoire labellisé avec l'ouverture du CIAP La Tuilerie. Après la réhabilitation d'un ancien site industriel comme celui de la tuilerie-briqueterie Sauvard, la question de la collecte, de la sauvegarde et de la valorisation des récits des femmes et des hommes qui ont fait cette histoire industrielle a trouvé un écho

particulier. C'est donc tout naturellement que le service du label, aux côtés de l'association Aubeois de Terres et de Feux, s'est impliqué dans cette initiative alliant les gestes et les paroles à la valorisation du bâti.

Le CIAP se veut comme un lieu de rencontre et de partage autour de la question du patrimoine, quel qu'il soit, immobilier, mobilier, paysager, mais aussi immatériel. Le terme d'équipement culturel de proximité pour qualifier le CIAP prend tout son sens dans ce territoire rural qui, bien que non enclavé, reste situé à 45 minutes du chef-lieu de département et éloigné des principaux centres universitaires.

À partir de 2020, plusieurs actions de valorisation de ce travail ont donc été entreprises au niveau local, par et avec les universitaires afin de permettre la transmission de cette mémoire.

Les 2 films grand public

Tout d'abord, deux films documentaires grand public ont été conçus à partir de sélections d'extraits des 23 vidéos d'entretiens :

« Toits d'ouvriers », durée 9'30 min

Monté au printemps 2020, ce film porte sur l'habitat ouvrier lié à l'industrie de la terre cuite en Val d'Aubois (localisation des cités, agencement des pièces, sociabilités...). Il a été réalisé par deux personnes de l'équipe de VIVAMEMORI (une monteuse et un chercheur) à la demande le CIAP La Tuilerie pour illustrer l'exposition temporaire « Habitat ouvrier en Val d'Aubois, du 18^e siècle aux années 1950 » (cf. II.2.f. Les expositions temporaires).

« Mémoire industrielle en Val d'Aubois », durée 25 min

Ce film a été conçu pour la restitution publique intervenue au CIAP La Tuilerie en novembre 2022. Les extraits ont été sélectionnés par le service Pays d'art et d'histoire, et remaniés puis montés par l'équipe du projet VIVAMEMORI. Il a par ailleurs été diffusé lors de la restitution de l'ensemble de la recherche VIVAMEMORI à Vierzon en mai 2023.

La soirée de restitution grand public



Céline ASSEGOND et Laurent AUCHER

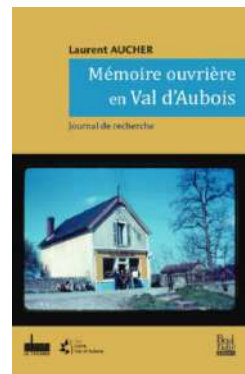
Le recueil VIVAMEMORI a également été mis à l'honneur en novembre 2022 lors d'une soirée de présentation de la démarche en présence d'une partie des acteurs du projet, chercheurs, témoins et associations, ainsi que des élus et des partenaires (53 personnes).

Les 3 films à visée éducative et les séances scolaires

- « Entrée dans la vie professionnelle et formation » 2'21 min
- « Le travail en usine » 6'24 min
- « Les produits fabriqués dans les tuileries », 1'59 min

Ces films, qui ne durent que quelques minutes, prennent la forme de supports pédagogiques. Ils ont été utilisés lors des séances scolaires au CIAP La Tuilerie en novembre 2022 en présence d'un ancien ouvrier de la tuilerie de Grossouvre, du sociologue qui a mené les entretiens filmés, des élèves de deux classes de CM1-CM2 et d'une représentante de l'association Aubois de Terres et de Feux (cf. II.1.c. Les ateliers pédagogiques). Les films ont permis de nourrir ces échanges intergénérationnels et de susciter des questionnements de la part des élèves (54 participants). Ils pourront être rediffusés lors de prochaines séances scolaires en présence d'autres classes et d'autres témoins volontaires.

Le journal de recherche



Laurent AUCHER, sociologue, maître de conférences à l'Université d'Orléans et chercheur au CEDETE a publié son ouvrage écrit pendant le projet VIVAMEMORI « Mémoire ouvrière en Val d'Aubois : journal de recherche » aux éditions La Bouinotte et en co-édition avec le Pays d'art et d'histoire Loire Val d'Aubois.

Les autres communications



En mars 2023, Laurent AUCHER et la cheffe de projet Pays d'art et d'histoire ont par ailleurs présenté la collecte et sa valorisation en Val d'Aubois lors d'une conférence donnée à l'auditorium des Archives départementales du Cher à Bourges devant une quarantaine de personnes.

La restitution de l'ensemble de la recherche VIVAMEMORI sur les 3 territoires concernés (Vierzon, Argenton-sur-Creuse, Pays Loire Val d'Aubois) a quant à elle été présentée à Vierzon en mai 2023, au musée de Vierzon et à la Décale.

Par ailleurs, Laurent AUCHER a participé à plusieurs séances de dédicaces de son journal de recherche sur le territoire (salons du livre, maisons de la presse) et a également fait paraître deux articles :

- un article scientifique : « Ça commence aujourd'hui » (lien sur le site « [Atelier de sociologie narrative](#) »)
- un article de vulgarisation : « Mémoire ouvrière en Val d'Aubois » (lien sur le site « [Atelier de sociologie narrative](#) »)

4. La signalétique patrimoniale

À travers un contrat de Pays signé avec la Région Centre-Val de Loire, le syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est engagé à soutenir financièrement au début des années 2000 un programme de mise en valeur de son patrimoine avec la création d'itinéraires de découverte. Il a donc mandaté en 2002 un bureau d'étude pour permettre, à travers un traitement unitaire, d'établir un programme global de promotion et de mise en valeur du patrimoine local capable de renforcer l'image du territoire et d'apporter des informations sur les sites remarquables. Il s'est pour cela doté d'une charte graphique de signalétique touristique et patrimoniale qui a été utilisée à plusieurs reprises sur l'ensemble des communes du territoire formant le Pays Loire Val d'Aubois, celles-ci possédant toutes un ou plusieurs panneaux. Cette action, entamée avant l'obtention du label Pays d'art et d'histoire, en partage totalement les objectifs dont celui de la valorisation du patrimoine auprès notamment du public touristique.

Les panneaux ont fait l'objet d'une convention de mise à disposition et d'utilisation avec toutes les mairies concernées. Dans ce document, chaque commune s'est engagée à :

- assurer l'entretien du bien mis à sa disposition,
- souscrire un contrat d'assurance destiné à couvrir à la fois les dommages causés au bien ou à autrui,
- veiller à ce que le bien mis à disposition ne soit pas détourné de sa destination initiale et utilisé à d'autres fins.



Exemple de la signalétique de Pays à Beffes (2^e tranche)

Aujourd'hui, la majorité des panneaux, posés pour certains il y a plus de 15 ans, ont subi les dommages du temps. Certains sont illisibles, d'autres ont été enlevés par les mairies ou alors remplacés à l'identique. Une réflexion globale est donc à mener sur leur avenir et fera l'objet d'un point dans le projet du renouvellement du label Pays d'art et d'histoire.

Seuls les circuits réalisés ou entamés depuis l'obtention du label sont présentés dans ce chapitre.

a. Les projets réalisés

Deux circuits ont été mis en place depuis 2011 sur le Pays d'art et d'histoire avec la participation et le soutien du Pays Loire Val d'Aubois. Ils ont été installés dans la continuité de ceux réalisés avant 2011.

Le Pré moulin à Jouet-sur-l'Aubois

En 2014, quatre panneaux ont pris place sur la commune de Jouet-sur-l'Aubois sur une ancienne parcelle forestière de 6 hectares située le long de l'Aubois et du canal de Berry. Ce projet d'aménagement s'inscrit dans une volonté municipale de mettre en valeur des prairies

humides et d'offrir un lieu de promenade de qualité aux habitants et visiteurs au cœur du bourg. Une étude a été conduite par l'Office national des forêts (ONF) en partenariat avec l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et le conservatoire des espaces naturels. Le financement de cette opération s'est inscrit dans le cadre du pôle d'excellence rural des deux confluences porté par le Pays Loire Val d'Aubois.

Les travaux ont été réalisés sous la maîtrise d'œuvre de l'ONF (gestion des rives de l'Aubois et des contre-fossés du canal de Berry, plantation d'essences variées et adaptées au milieu, mise en place de mobilier et des panneaux, etc.). La signalétique répond à la charte graphique du Pays Loire Val d'Aubois. Elle propose un parcours de découverte des richesses écologiques et aquatiques du site ainsi que du patrimoine industriel de Jouet-sur-l'Aubois (ancienne gare d'eau, vestiges de fours à chaux), sujet pour lequel Pays d'art et d'histoire s'est associé aux travaux.



La boucle des mariners à Cuffy

En 2015, la commune de Cuffy a exprimé le souhait d'utiliser la charte de signalétique de Pays dans le cadre de l'aménagement d'un circuit d'interprétation du Bec d'Allier. La boucle des mariners est un circuit thématique évoquant l'eau, là où la Loire et l'Allier scellent leur union à la confluence dite du Bec d'Allier.

Les panneaux abordent tour à tour les thèmes de ces voies d'eau et de leurs ouvrages, du pont-canal du Guétin, du canal latéral à la Loire, de la batellerie ligérienne, du risque d'inondation, du paysage de la Loire, de l'histoire du Guétin, etc. Les contenus ont été rédigés, entre autres, par un guide-conférencier spécialisé en patrimoine fluvial et supervisés par l'animatrice de l'architecture et du patrimoine. Le parcours se compose d'un total 9 panneaux. Au départ de la halte nautique du Guétin, il emprunte notamment le parcours de la Loire à vélo et le chemin de halage du canal latéral à la Loire.



b. Les projets en cours

Le Pays d'art et d'histoire a également été sollicité sur deux projets communaux d'aménagement de circuit, aujourd'hui en cours de réflexion : un circuit « eau et patrimoine » par la mairie de Sagonne et un « circuit des lavoirs » par la mairie de Givardon.

Sagonne

Forte de son patrimoine historique et protégé, la commune de Sagonne a décidé de sa mise en valeur dans le cadre d'un circuit d'interprétation. Le Pays d'art et d'histoire a été sollicité en mars 2021 pour accompagner la municipalité dans sa réflexion : participation à la définition des enjeux, des publics cibles et à l'étude du parcours (4 réunions), organisation de visites terrain (2 visites), création d'un comité de pilotage (avec notamment le CAUE 18, le service départemental des routes et l'UDAP 18, 1 réunion),

recherche de contenus et de références. Un marché de maîtrise d'œuvre, dont la rédaction a été guidée par l'équipe du syndicat mixte, a également été lancé par la commune, portant sur la conception du projet et le lancement et le suivi des travaux, mais auquel la municipalité n'a pas donné suite. Elle a en revanche réalisé une brochure qui sera diffusée en 2023 reprenant les fils conducteurs du parcours : le château, l'artisanat, l'histoire du village, le bocage, l'eau (la déesse Souconna, le Sagonnin, le lavoir).



Givardon

À Givardon, la mairie souhaite mettre en place un projet de préservation et de mise en valeur d'éléments du de son patrimoine historique et culturel. Cet aménagement est confié à l'agence Cher Ingénierie des territoires du département du Cher. Le projet global revêt 3 subdivisions :

- La restauration des vitraux de l'église Saint-Pierre
- La restauration de l'ancien Moulin à Huile
- La création de parcours culturels, touristiques et pédagogiques : « Parcours des Lavoirs »

Une collecte de dons a par ailleurs été ouverte en juillet 2022 avec la Fondation du patrimoine.

Le Pays d'art et d'histoire a été associé à cette démarche en janvier 2021 : participation à 2 réunions à la mairie avec les partenaires, proposition d'un parcours « test » de repérage en février 2021 avec la mairie et les associations locales, et participation avec une conseillère municipale à 4 entretiens de collecte de témoignages auprès des habitants du village. Les entretiens étaient alors orientés sur l'histoire de la commune et des lieux-dits, la vie locale, les commerces, les fêtes, l'huilerie, les usages et la fréquentation des différentes lavoirs, les pratiques agricoles, etc. Ils ont permis d'enrichir les ressources qui seront ensuite utiles à la mise en place d'outils de valorisation.



Le lavoir des Berteaux, Givardon



L'ancienne huilerie de Givardon

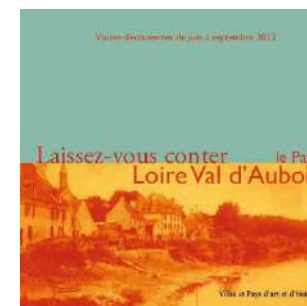
5. La communication et la promotion

Dans la convention Pays d'art et d'histoire, l'article 3 (II. Les moyens) stipule que la collectivité s'engage à assurer la communication, la diffusion et la promotion de l'architecture et du patrimoine, en utilisant le label Pays d'art et d'histoire déposé à l'INPI, et en réalisant des publications sur l'architecture et le patrimoine.

Tous les documents sont réalisés dans le respect de la charte graphique des Villes et Pays d'art et d'histoire du ministère de la Culture, réactualisée en 2015 à l'occasion des 30 ans du label. Ils sont visés et validés par la DRAC Centre-Val de de Loire en amont de leur diffusion.

a. Les programmes « Laissez-vous conter » et « Rendez-vous »

Les éditions « Laissez-vous conter » (jusqu'en 2015) et « Rendez-vous » (nouvelle charte graphique, à partir de 2016) présentent la programmation complète des actions du Pays d'art et d'histoire.

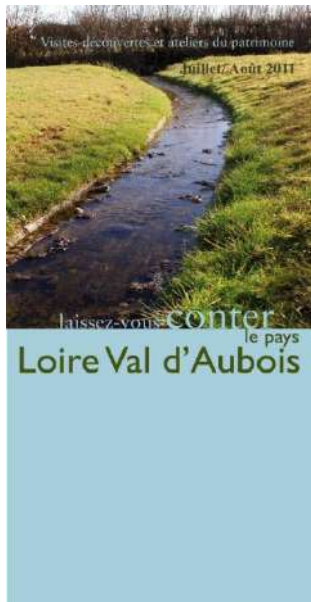


En 2011, pour la première saison du label, une seule édition est publiée pour la période juillet-août. De 2012 à 2015, la publication couvre la période allant de juin à septembre. Le format proposé présente alors un dépliant de 3 volets.

À partir de 2016, de nombreuses modifications sont effectuées avec l'application de la nouvelle charte graphique et l'évolution de la programmation. Deux brochures « Rendez-vous » sont désormais proposées au cours de la même saison : une première brochure présentant la programmation d'avril à août et une deuxième édition embrassant la période de septembre à décembre (intégrant parfois les Journées européennes du patrimoine).

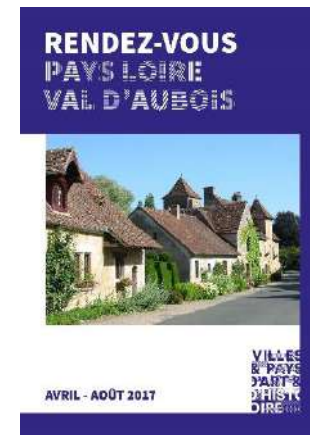


moins coûteux et de s'intégrer au mieux à l'offre locale. Depuis 2017, la diffusion des documents est réalisée en avril et en août. Elle est confiée à un prestataire extérieur de 2017 à 2019, puis à une personne vacataire depuis 2019. Au total, 22 brochures « Laissez-vous conter » ou « Rendez-vous » ont été éditées depuis 2011.



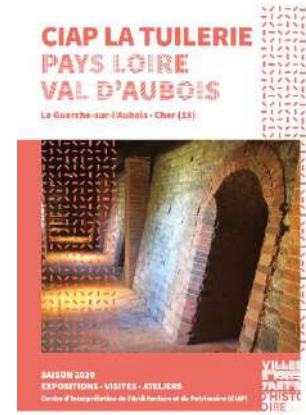
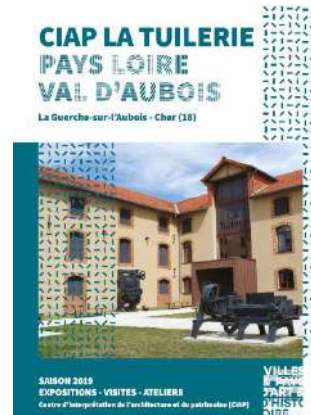
Par ailleurs, il ne s'agit plus d'un dépliant mais d'une véritable brochure comprenant davantage de textes descriptifs et d'illustrations. Ce nouveau format enrichi tient également à une autre nouveauté appliquée à partir de 2016 : l'intégration de la programmation culturelle et patrimoniale des sites, collectivités et associations partenaires dans la brochure. En effet, jusqu'en 2015, seul le parc floral d'Apremont-sur-Allier apparaît aux côtés de la programmation du Pays d'art et d'histoire. Cet ajout résulte d'un souhait des acteurs locaux et s'inscrit dans l'objectif de mise en réseau des sites du territoire clairement affiché dans la convention.

Le nombre de tirages a également évolué au fil des années, passant de 2 000 exemplaires en 2012 à 6 500 exemplaires en 2022. Jusqu'en 2015, les documents sont uniquement diffusés dans certains dépôts (mairies, sites). Depuis 2016, le service participe aux bourses d'échange de documentation touristique du Cher et de la Nièvre afin d'étendre sa zone d'action à



b. Les brochures des Journées européennes du Patrimoine

De 2011 à 2014, ainsi qu'en 2017 et en 2019, les Journées européennes du patrimoine ont bénéficié chacune de leur propre édition. Durant les autres saisons, le choix a été fait d'intégrer les animations de ce week-end particulier dans les brochures « Rendez-vous » de septembre à décembre. Cette décision permet de limiter les coûts d'impression ainsi que l'impact écologique, alors même qu'une autre édition est diffusée simultanément sur la même période. Ce programme, contrairement aux autres brochures, a toujours intégré les actions des sites partenaires. Il est édité en moyenne entre 2 000 et 3 000 exemplaires chaque année. En 2011, un programme a également été édité pour les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, mais cette initiative n'a pas été renouvelée faute d'un nombre suffisant d'organisateur sur le territoire.



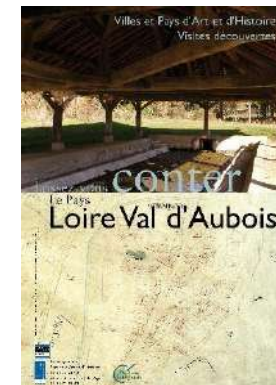
c. Les brochures du CIAP La Tuilerie

Depuis 2017 et l'ouverture du CIAP La Tuilerie, ce site dispose de sa propre brochure. Elle présente le lieu et sa programmation annuelle. Il n'existe pas de modèle destiné à la communication des CIAP dans la charte graphique des Villes et Pays d'art et d'histoire. Ainsi, depuis 2019, le Pays d'art et d'histoire a choisi d'utiliser le format « Explorateurs », normalement réservé aux documents pour le jeune public. Ce choix a été guidé par la volonté de distinguer ce document de la brochure « Rendez-vous », dont le format est plus petit.

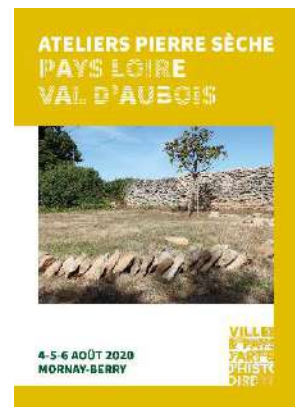
Le tirage a été aléatoire suivant les saisons : 7 000 en 2017, 15 000 en 2019, et 6 500 en 2022. Le service souhaite désormais limiter ses impressions papier dans des quantités raisonnables. Comme les autres brochures, celle du CIAP est téléchargeable depuis les sites internet et les réseaux sociaux. Elle est diffusée de la même manière que les brochures « Rendez-vous ».

d. Les affiches et flyers

Les affiches sont imprimées pour une diffusion essentiellement locale (commerces, mairies), afin de promouvoir certaines animations, et plus particulièrement les cafés patrimoine/conférences et les visites guidées. Elles sont regroupées par thématiques (villages, églises, canaux...). Au total, 124 affiches ont été conçues depuis la première saison du label.



Les flyers sont édités ponctuellement pour renforcer la communication d'un évènement ou des ateliers. Au total, entre 2011 et 2022, 36 flyers différents ont été diffusés à l'occasion de cafés patrimoine, des ateliers pierre sèche / jardin / croquis, des ateliers enfants (pour toutes les écoles du territoire, à glisser dans le cahier de vie par les enseignants) et pour certaines expositions (en moyenne 1 à 5 impressions par an).



e. Le « Focus »

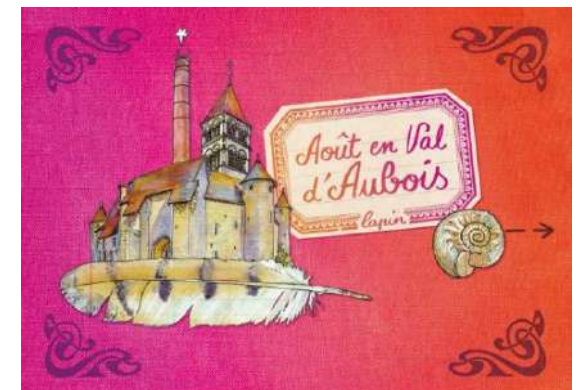
En 2021, à l'occasion du centenaire de la publication de « *L'Atelier de Marie-Claire* » initialement prévu en 2020, une brochure « *Focus* » sur l'auteure Marguerite Audoux a été éditée par le service Pays d'art et d'histoire. Cette publication de 16 pages éditée à 1 200 exemplaires retrace la vie et l'œuvre de l'écrivaine née à Sancoins, auteure de « *Marie-Claire* » (prix Femina 1910). Ce travail a été réalisé par une guide-conférencière ainsi qu'une stagiaire en Master 1 « *Valorisation du patrimoine* » (Université de Limoges) encadrée par la cheffe de projet du Pays d'art et d'histoire. Cette réalisation a été construite en partenariat avec le centre artistique Jean Baffier de Sancoins et le musée Marguerite Audoux de Sainte-Montaine, avec la relecture précieuse de structures partenaires locales et départementales. Le document a été diffusé, entre autres, auprès des médiathèques locales et du collège Marguerite Audoux de Sancoins, à tous les élèves en 2021, ainsi qu'à chaque rentrée scolaire à tous les élèves de classe de 6^e.



f. Les ouvrages

Carnet « *Août en Val d'Aubois* » de Lapin

La venue de l'artiste carnettiste Lapin en Val d'Aubois a été le temps fort de l'année 2021 pour le label Pays d'art et d'histoire. Illustrateur, Urban Sketcher, Lapin croque les paysages, les monuments et les visages sur le vif. Il a rempli 200 calepins durant les 19 dernières années à travers le monde et a publié une trentaine de fac-similés de ses carnets. Parmi ses publications : « *Ouessant, un polop chez les maouts* », « *Aviateurs, carnet de l'Armée de l'Air et de l'Espace* », « *Carnet d'inventions, musée des Arts et Métiers* », « *Fogo, aventure humaine au Cap vert* », « *Costa Esmeralda, Saint-Malo* », « *Albi* », « *Barcelona original* », « *Lapin au Japon* », etc. L'ouvrage « *Août en Val d'Aubois* » est venu compléter la collection, fruit d'un partenariat avec l'Atelier Val d'Aubois et le Pays d'art et d'histoire Loire Val d'Aubois. Ce carnet de croquis de 96 pages, mettant à l'honneur le territoire, représente, entre autres, l'architecture, les paysages, les évènements et les personnalités locales.



« Mémoire ouvrière en Val d'Aubois : journal de recherche » de Laurent Aucher

Sociologue, Laurent Aucher est maître de conférences à l'Université d'Orléans et chercheur au CEDETE. Il a notamment publié, aux éditions L'Harmattan, « Récits d'anciens métallos » (avec Danielle Champion, 2021). Son ouvrage « Mémoire ouvrière en Val d'Aubois : journal de recherche » publié aux éditions La Bouinotte a été co-édité avec le Pays d'art et d'histoire Loire Val d'Aubois, s'inscrivant dans la continuité du projet VIVAMEMORI (cf. II. 3. La valorisation du patrimoine immatériel). Il retranscrit la démarche de collecte des témoignages d'acteurs de l'histoire industrielle du territoire que Laurent Aucher a recueillis, dans le cadre de cette enquête sociologique initiée par l'Université d'Orléans.

L'ouvrage a notamment été présenté lors des restitutions de l'enquête VIVAMEMORI en novembre 2022 au CIAP La Tuilerie et en mai 2023 à l'auditorium du Conservatoire de musique de Vierzon « La Décale » lors du bilan final de la recherche, en présence de tous les partenaires de l'appel à projets de recherche d'intérêt régional (APR IR). Un exemplaire a par ailleurs été offert à tous les témoins qui ont participé aux entretiens pour les remercier de leur précieuse contribution à la collecte de la mémoire industrielle du territoire et à sa transmission.

Extrait du 4^e de couverture :

« Au sud-est du Berry, dans le département du Cher, le Val d'Aubois, vieille terre industrielle, a conservé son caractère rural. Adossée à la Loire, traversée par le canal de Berry, la région offre au regard un charmant paysage de bocage où l'eau n'est jamais loin. Les bâtiments, de production ou d'habitation, qui hérissent sa silhouette, trahissent pourtant son histoire. Une histoire de « terre et de feu » dominée par la production de fonte et de fer, remplacée, à la fin du XIX^e siècle, par celle de tuiles, briques, chaux et ciments. Des centaines de femmes et d'hommes ont travaillé dans ces unités, parmi lesquelles, après-guerre, les quatre tuileries situées à La Guerche-sur-l'Aubois, Sancoins et Grossouvre. ».



Restitution au CIAP, 2022



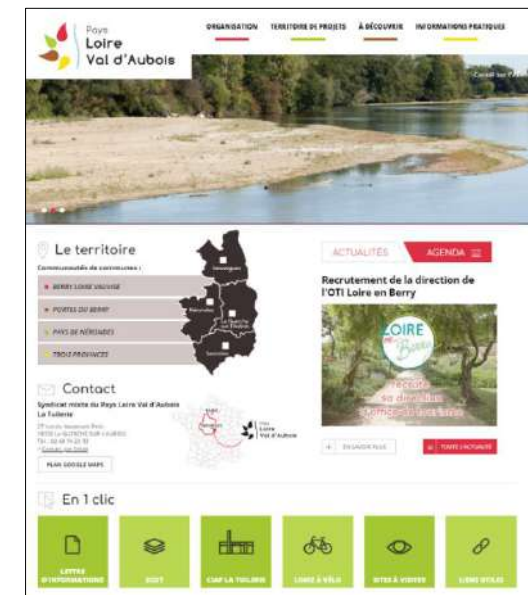
Restitution à Vierzon, 2023

g. Les sites internet et réseaux sociaux

Site internet du Pays Loire Val d'Aubois

www.paysloirevaldaubois.fr

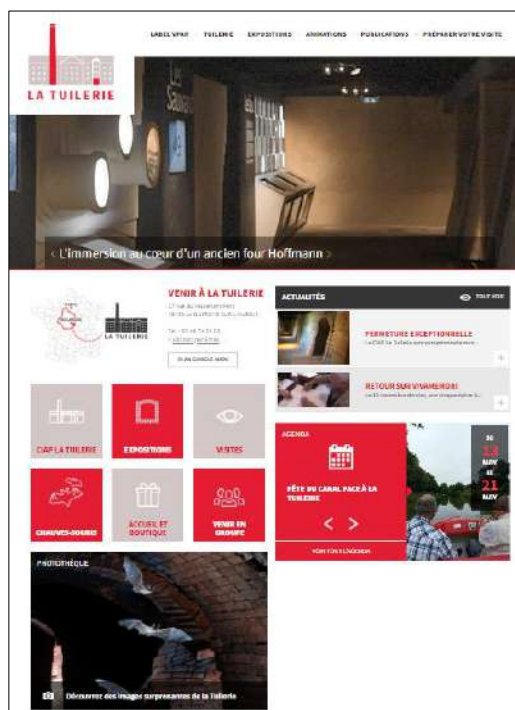
le site actuel du Pays Loire Val d'Aubois a été réactualisé en 2017. Il est plutôt à destination des administrés, des porteurs de projet et des élus. Il recense les actions et projets de territoire du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois et présente le label Pays d'art et d'histoire et le CIAP La Tuilerie.



Site internet du CIAP La Tuilerie

www.ciap-latuileries.fr

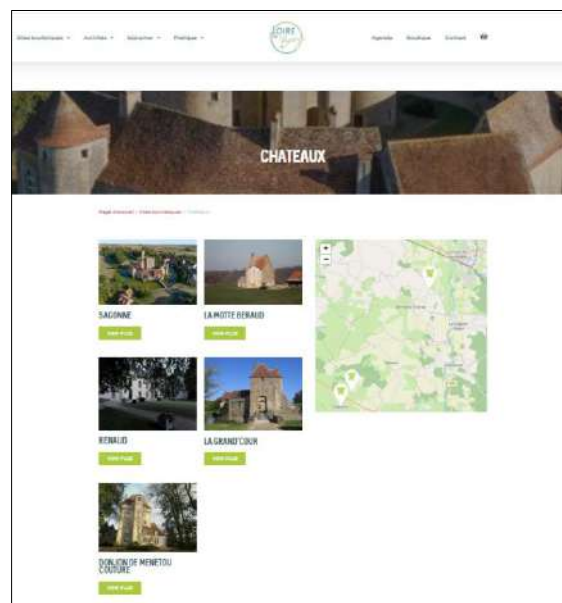
Ce site internet créé en 2017 présente le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine « La Tuilerie », son histoire, ses informations pratiques, ses espaces, ses photos, sa localisation, ses actualités, son agenda etc. C'est un site vitrine informatif qui permet également de télécharger des brochures.



Site internet de l'office de tourisme Loire en Berry

www.loire-en-berry.fr

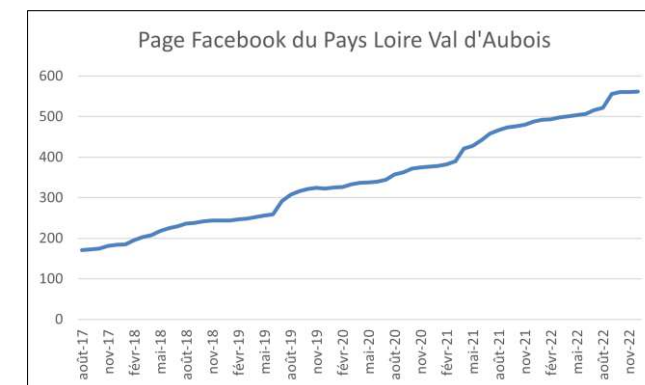
Ce site internet est à destination des touristes et des habitants. Il présente l'offre touristique sur le territoire et le label Pays d'art et d'histoire. Les onglets sont divisés en fonction des activités, sites touristiques, des hébergements, de la documentation à télécharger, de l'agenda, et de la billetterie. Il sera désormais l'interface principale pour la billetterie du CIAP La Tuilerie en ligne et la billetterie des animations du Pays d'art et d'histoire. Mis en ligne en juillet 2022, il n'a pas encore été promu et ses statistiques ne sont pas exploitables.



Page Facebook du Pays d'art et d'histoire

Page créée depuis le 9 juin 2015

Nombre de fans : 171 fans en août 2017, 563 fans en décembre 2022 et 654 personnes qui suivent la page
Taux d'engagement¹⁷ moyen depuis la création : 6%
Nombre moyen de publications mensuelles : 15



¹⁷ *Le taux d'engagement est un indicateur qui mesure le degré d'interaction à l'égard d'une publication des internautes (mentions « J'aime », commentaires, nombre de partages, enregistrements de la publication, visionnages, nombre de clics (Ratio de 7 % et 10 % : très bon, de 3 % à 6 % : bon, en dessous de 3% : mauvais).

Page Facebook du CIAP La Tuilerie

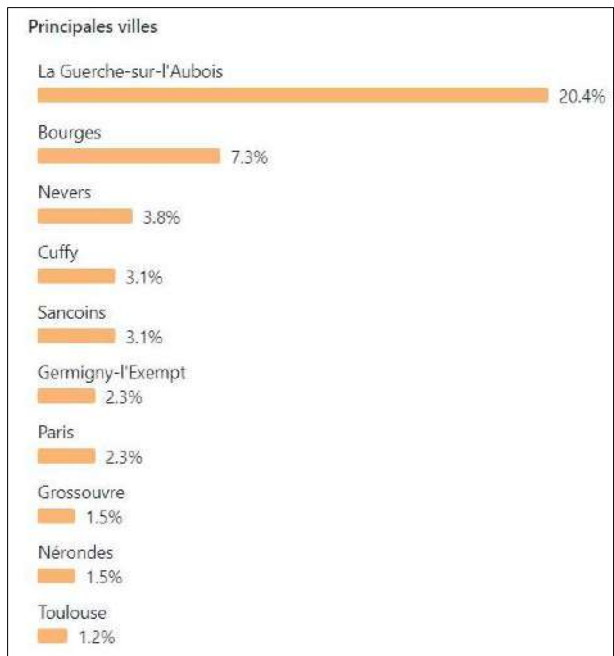
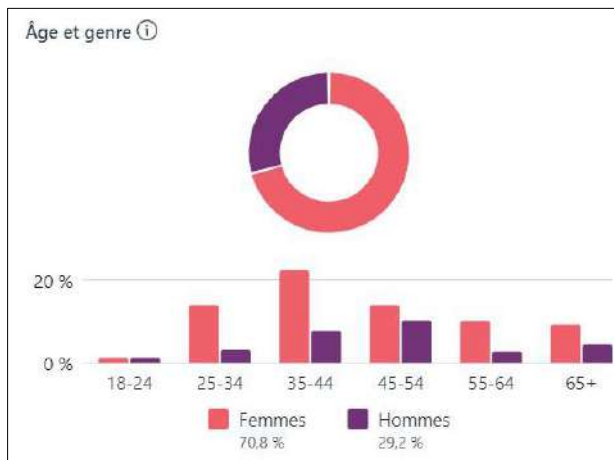
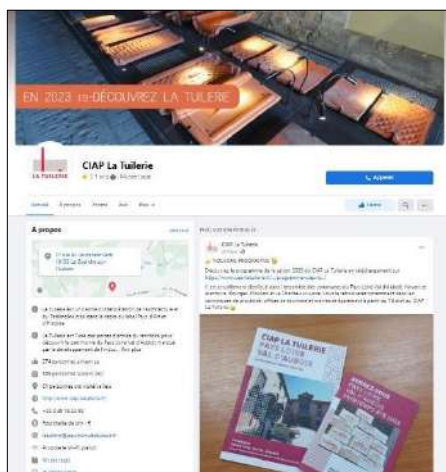
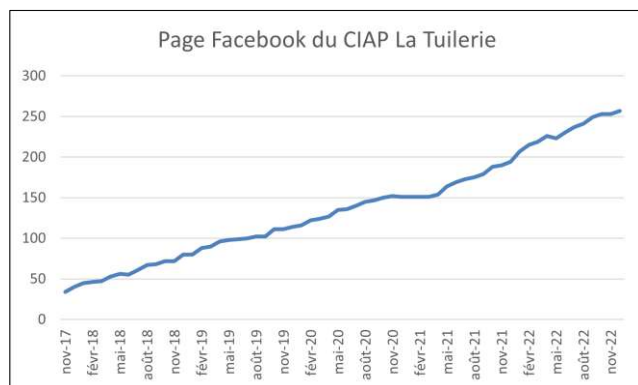
Page créée depuis juillet 2017

Nombre de fans : 34 fans en août 2017, 260 fans en

décembre 2022 et 310 personnes qui suivent la page

Taux d'engagement moyen depuis la création : 8%

Nombre moyen de publications mensuelles : 4



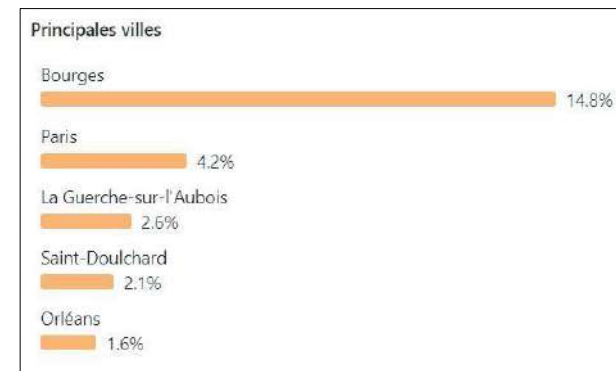
Page Instagram du CIAP La Tuilerie

Page créée depuis le 23 juin 2017

Nombre de followers : 189 en décembre 2022

Nombre moyen de publications : 41 (environ 8 par an)

Cette application a été développée pour une utilisation sur mobile. Le service ne disposant pas de téléphone professionnel avant mars 2022, cette page est encore à développer.



Page Instagram du Pays d'art et d'histoire

Page créée depuis le 23 juin 2017

Nombre de followers : 76 en décembre 2022

Nombre moyen de publications : 18 (environ 4 par an)



Autres réseaux sociaux

Page Tripadvisor CIAP La Tuilerie créée en juin 2017
5/5 étoiles sur 4 avis

Page Google CIAP La Tuilerie créée en juillet 2017
4,4/5 étoiles sur 26 avis

Les réseaux sociaux occupent une place de plus en plus importante dans la communication du CIAP et du Pays d'art et d'histoire. Une partie des habitants se servent d'ailleurs uniquement de ce canal pour obtenir les actualités du Pays. La plateforme de messagerie Messenger est également plébiscitée pour obtenir des informations ou s'inscrire à certains évènements.

h. Les lettres d'information

La lettre de Pays est une publication « non adressée » diffusée par La Poste à tous les habitants des communes qui constituent le Pays Loire Val d'Aubois (même en stop pub) soit environ 13 000 boîtes aux lettres. Elle est éditée 2 fois par an, en mai et novembre, sous forme d'un dépliant A4 de 4 pages. Elle présente les actions du syndicat mixte en termes de développement territorial. La mise en page graphique est réalisée en interne.

La dernière page de la lettre de Pays est toujours consacrée aux actualités du Pays d'art et d'histoire : focus sur un évènement, diffusion du programme, bilan de la saison passée, projet en cours, etc.

Les élus du syndicat mixte sont quant à eux destinataires d'un bulletin de liaison adressé par courriel et rédigé par le directeur de l'établissement.



Le Pays d'art et d'histoire est également doté d'une lettre d'information électronique, envoyée par courriel à environ 500 contacts (mairies, visiteurs, offices de tourisme, socio-professionnels du territoire etc.). Elle est éditée au minimum une fois par mois, jusqu'à 3 fois par mois selon les actualités. En moyenne, 20 newsletters sont envoyées chaque année, avec un taux d'ouverture moyen de 38,60%. Depuis 2017, 100 newsletters ont été envoyées. Son graphisme et son canal de diffusion ont été réactualisés en janvier 2023.



i. La presse en parle

Le Pays d'art et d'histoire Loire Val d'Aubois et le CIAP La Tuilerie ont fait l'objet de plusieurs couvertures médiatiques :

- Des articles dans la presse quotidienne et hebdomadaire régionale dans le Berry Républicain et l'Écho du Berry (de 20 à 40 articles par an, hors annonces d'évènements)

SOCIOLOGIE ■ Le travail de mémoire industrielle en Centre-Val de Loire décliné dans le pays Loire-Val d'Aubois

Une mémoire industrielle à faire vivre



Après le travail de mémoire de la Cité de la Céramique, voici un autre volet de ce projet de valorisation du patrimoine industriel et artisanal de la région.

Nouveaux lieux

Le Pays d'art et d'histoire Loire-Val d'Aubois a financé la création de deux nouveaux lieux de mémoire industrielle : le Centre d'interprétation de la Tuilerie à La Guerche-sur-l'Aubois et le Centre d'interprétation de la Poterie à Mornay-Berry.

Des lieux de mémoire

Le Centre d'interprétation de la Tuilerie, situé à La Guerche-sur-l'Aubois, est un lieu de mémoire industrielle qui propose une exposition permanente sur l'histoire de la tuilerie dans la région.

Le Centre d'interprétation de la Poterie

Le Centre d'interprétation de la Poterie, situé à Mornay-Berry, est un lieu de mémoire industrielle qui propose une exposition permanente sur l'histoire de la poterie dans la région.

LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS

Lapin croque la vie dans ses dessins



Le collège Claude-Édouard Agnès, au cœur du Pays d'art et d'histoire Loire-Val d'Aubois, a organisé une exposition de dessins de lapins croquant la vie dans ses dessins.

Le collège Claude-Édouard Agnès

Le collège Claude-Édouard Agnès, au cœur du Pays d'art et d'histoire Loire-Val d'Aubois, a organisé une exposition de dessins de lapins croquant la vie dans ses dessins.

LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS

Cabinet de curiosité à la Tuilerie



Le cabinet de curiosité de la Tuilerie est une exposition permanente qui propose une découverte de l'histoire de la tuilerie dans la région.

Le cabinet de curiosité de la Tuilerie

Le cabinet de curiosité de la Tuilerie est une exposition permanente qui propose une découverte de l'histoire de la tuilerie dans la région.

La Guerche

Le centre d'interprétation à La Tuilerie a été inauguré



Le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) de La Guerche-sur-l'Aubois a ouvert ses portes.

Le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) de La Guerche-sur-l'Aubois a ouvert ses portes.

Le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) de La Guerche-sur-l'Aubois a ouvert ses portes.

Des enquêtes en herbe à La Tuilerie



Face à la maîtresse, mardi, un atelier sur le thème des murs en pierre sèche, était proposé sur trois jours.

MORNAY-BERRY

Démontez et remontez un mur en pierre sèche

Face à la maîtresse, mardi, un atelier sur le thème des murs en pierre sèche, était proposé sur trois jours.

Le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) de La Guerche-sur-l'Aubois a ouvert ses portes.

Le choix de La Tuilerie n'est pas anodin puisque l'objectif est d'inscrire ce patrimoine industriel ancien dans un réseau culturel de découverte touristique, d'envergure locale, régionale et européenne.

Comprendre le territoire du Val d'Aubois et son évolution

Après un an de travaux, ce dernier a été inauguré samedi après-midi (7h). Cet établissement culturel de proximité constitue l'une des portes d'entrée du territoire pour découvrir le patrimoine du Pays Loire-Val d'Aubois à l'instar d'un musée vivant de l'industrie en milieu rural.

Le CIAP propose une exposition permanente offrant des clés de lecture pour comprendre le territoire du Val d'Aubois et son évolution. Sa scénographie propose une expérience sensible au travers de maquettes, films et témoignages sonores répartis en six thématiques : l'eau, la terre, le feu, les hommes, la terre cuite et les objets usuels.

SANCOS/SAINTE-MONTAINE ■ Le conservateur du musée montainais visite sa ville de naissance

Il glisse ses pas dans ceux de Marguerite Audoux



Sancos est le lieu de naissance de Marguerite Audoux, conservateur du musée montainais.

Sancos est le lieu de naissance de Marguerite Audoux, conservateur du musée montainais.

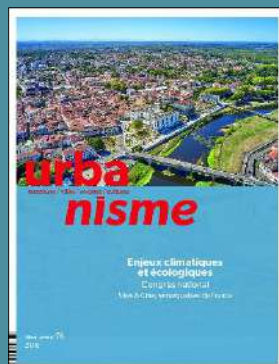
APREMONT-SUR-ALLIER

Visite guidée du village dimanche



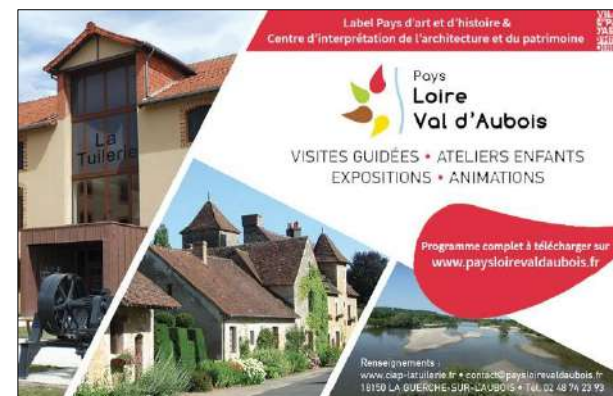
Le dimanche 30 août, à 16 heures, partez en visite guidée du village de Apremont-sur-Allier.

Le dimanche 30 août, à 16 heures, partez en visite guidée du village de Apremont-sur-Allier.



- **Des articles dans la presse spécialisée** (le magazine La Bouinotte, la revue Urbanisme, etc.).
- **Des interventions radio** sur France Bleu Berry et Nevers FM pour présenter des actions à venir
- **Des interventions dans des reportages télévisés** sur l'histoire et le patrimoine de l'industrie du Pays Loire Val d'Aubois :
 - *Pays Loire Val d'Aubois : métallurgie, usines à chaux et tuileries en territoire rural* ([lien vers la vidéo : Plan Loire, juin 2012](#))
 - *Le Val d'Aubois, paysage contrasté et inattendu entre usines abandonnées et activités agricoles* ([lien vers la vidéo : France 3, février 2013](#))
 - *Le Val de Germigny, rural et industriel* ([lien vers la vidéo : France 3, novembre 2013](#))
 - *Beffes, paysage rural et industriel* ([lien vers la vidéo : France 3, novembre 2014](#))
 - *Au fil de l'eau : canal de Berry - pendant les travaux de La Tuilerie* (France 3, juillet 2016)
 - *Le canal de Berry, réhabilitation d'un vestige du passé industriel* ([lien vers la vidéo : France 3, septembre 2017](#))
 - *Découvrez la Tuilerie de la Guerche-sur-l'Aubois* ([lien vers la vidéo : chaîne YouTube de Berry Province](#))
 - *Le CIAP La Tuilerie* dans l'émission « Ensemble c'est mieux » (France 3, 2019)

- **Des encarts publicitaires payants** pour promouvoir ponctuellement un événement sur la période estivale (dans le Berry républicain en campagne digitale sur le site internet ou dans le journal, dans la brochure de la foire de La Guerche-sur-l'Aubois, dans la brochure de l'office de tourisme de Nevers, dans le magazine Planet terre inconnue)



Les relations avec la presse sont dans l'ensemble bien établies et permettent de diffuser facilement l'information.

L'accueil de blogueurs / influenceurs n'est en revanche pas encore démocratisé (une seule visite par l'intermédiaire de Berry Province en 2021), de même que les passages dans les émissions de radio, qui sont encore aléatoires selon les saisons.

j. Les stands

Le Pays d'art et d'histoire prend part chaque année à des événements de promotion du territoire, avec notamment une participation aux rendez-vous suivants :

- Fête des plantes d'Apremont-sur-Allier, chaque année de 2016 à 2022
- Marché de Sancoins avec l'office du tourisme des Trois Provinces en 2016 et 2017
- Bourse d'échanges de documentation du Cher de 2016 à 2022
- Bourse d'échanges de documentation de la Nièvre de 2016 à 2022
- Fête de la navigation de l'Arcabe en 2017
- Salon « Sortir en Berry » en 2022
- Foire de la Guerche-sur-l'Aubois à l'occasion du projet de renouvellement du label Pays d'art et d'histoire en 2023



Fête des plantes d'Apremont-sur-Allier, 2016



Fête des plantes d'Apremont-sur-Allier, 2017



Foire de La Guerche-sur-l'Aubois, 2023

k. Les autres supports

Les éditions Villes et Pays d'art et d'histoire (DRAC)

Le Pays d'art et d'histoire figure parmi les autres territoires labélisés dans les trois éditions publiées par la DRAC Centre-Val de Loire pour présenter le label à l'échelle de la région Centre-Val de Loire :

- En 2013 : laissez-vous conter le Centre
- En 2015 : laissez-vous conter la Renaissance
- En 2022 : les parcs et jardins

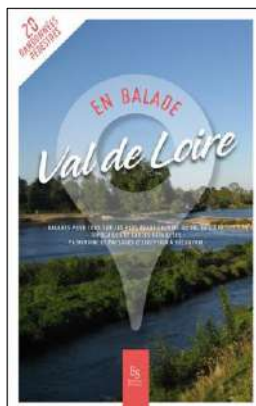
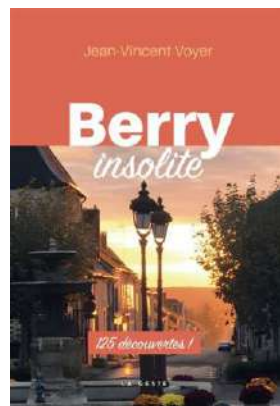


Les éditions en vente et guides touristiques

Le Pays d'art et d'histoire est de plus en plus représenté dans des ouvrages thématiques ou guides touristiques reconnus au niveau local ou national, reflétant l'intérêt pour les pépites cachées du territoire.

Quelques exemples récents :

- *Sancerre Sologne*, D. Auzias, J-P. Labourdette, éditions Petit Futé, 2018
- *Val de Loire*, collection En balade, éditions Nouvelles Éditions Sutton, 2019
- *Le guide du routard Loire à vélo*, éditions Hachette Tourisme Guides, 2021
- *Guide vert de Sites et cités remarquables de France*, tome 1, éditions Michelin, 2021
- *Berry insolite*, de J.V Voyer, éditions La Geste, 2022
- *Les plus beaux villages de France*, Flammarion, 2022
- *Les publications d'Aubois de Terres et de Feux*



Le référencement des animations

Le référencement en ligne des animations sur des sites extérieurs est essentiel dans la communication des actions du label. Quelques exemples de canaux de diffusion exploités :

- L'agenda de Loire en Berry
- Les applications Ki&Ki de certaines communes du territoire
- Le guide Koifaire
- L'agenda Spectacle des activités culturelles
- L'agenda de Berry Province
- Le panneau interactif communal de La Guerche-sur-l'Aubois
- Les agendas des évènements du ministère de la Culture (Open Agenda : rendez-vous aux jardins, journées européennes du patrimoine, journées nationales de l'architecture, etc.)



Les sets de table

En 2019 et en 2022, des sets de table ont été édités à 10 000 exemplaires à destination des restaurants situés sur les communes du Pays Loire Val d'Aubois. Présentant la programmation de la saison, ces supports plébiscités ont permis de s'adresser au public touristique.

Néanmoins, s'inscrivant progressivement dans une démarche éco-responsable, le service souhaite désormais limiter l'usage de ce type de dispositif jetable à usage unique dont la durée moyenne d'utilisation reste très limitée (moyenne de 40 min maximum).



Les bons cadeaux

Ponctuellement, le service offre des bons cadeaux pour les tombolas ou les jeux concours organisés par les comités des fêtes, les associations ou les écoles du territoire.



Les cartes Pass

Deux cartes de réductions sont proposées au public individuel souhaitant bénéficier d'une formule avantageuse pour visiter le territoire. La carte « Explorateurs » vendue à 6€ donne droit au détenteur pour la saison en cours à un accès gratuit et illimité aux espaces d'exposition du CIAP La Tuilerie et au tarif réduit sur les animations du Pays d'art et d'histoire. Le Pass patrimoine industriel offre quant à lui la possibilité de visiter le CIAP La Tuilerie et l'Espace Métal de Grossouvre durant la même saison à 7,50 € (au lieu de 9€ pour des visites au plein tarif).

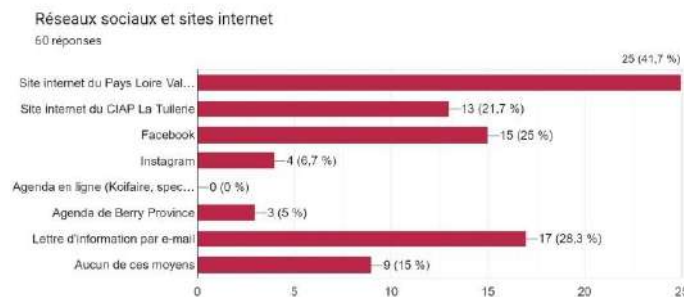
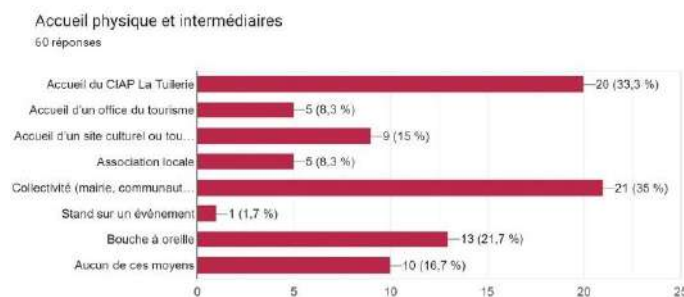
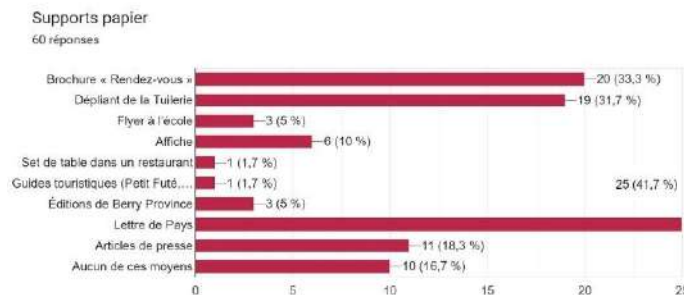


Conclusion et enquête sur la communication

Globalement la communication est bien instaurée et les relations avec les partenaires durables. La presse écrite, les supports de communication papier et les reportages sont les moyens qui apportent le plus de visibilité.

Les réseaux sociaux sont quant à eux de plus en plus plébiscités et permettent de toucher une nouvelle population, notamment celle des jeunes actifs. Cependant, la fréquence des posts et la définition de la ligne éditoriale est à redéfinir afin de limiter la confusion entre ce qui relève des actions du Pays d'art et d'histoire ou de l'office de tourisme Loire en Berry (multiplicité des supports: 3 sites internet, 3 pages Facebook...). Un vaste travail de communication autour du CIAP La Tuilerie est également encore à mener, notamment auprès des habitants, des nouveaux habitants, des professionnels du tourisme et des écoles du territoire.

Lors de l'enquête grand public l'importance de la communication directe ciblée ressort nettement (Lettre de Pays et lettre d'information électronique), ainsi que la nécessité d'une médiation par un accueil physique (au CIAP La Tuilerie ou dans les mairies, notamment pour les petites communes sans commerces).



6. Les guides-conférenciers

La grande majorité des visites guidées ainsi que certaines animations sont assurées par des guides-conférenciers. Les modalités de leur recrutement et de leur formation sont largement abordées dans la convention Pays d'art et d'histoire.

a. Le recrutement

Il est indiqué dans la convention :

« Le Pays Loire Val d'Aubois s'engage à ne faire appel - conformément à l'arrêté modifié du 26 décembre 2002 (annexe 6) - qu'à des guides-conférenciers agréés par le Ministère de la Culture et de la Communication à la suite d'un examen dont les modalités sont définies par celui-ci. »¹⁸

« L'animateur de l'architecture et du patrimoine associe les guides-conférenciers agréés par le Ministère de la Culture et de la Communication à l'ensemble des actions définies dans la convention. Il a compétence et autorité sur le contenu des prestations proposées (type de visite, qualité, programmation) ainsi que sur les tarifs des visites et la rémunération des guides-conférenciers, en liaison avec l'office de tourisme. »¹⁹

À partir de 2012, une réforme des métiers du guidage est mise en place à la suite du décret n°2011-930 du 1^{er} août

2011. Les modalités de recrutement dont il est question dans la convention, signée en avril 2010, deviennent donc caduques. En effet, cette réforme gouvernementale des guides-conférenciers a pour objectif de fusionner les quatre statuts existants (guide interprète régional, guide-interprète national, guide-conférencier Ville et Pays d'art et d'histoire, conférencier national) sous la seule appellation de « guide-conférencier ». Ce statut est désormais accessible par la voie universitaire (licence). Les examens organisés par les DRAC sont donc supprimés. Le service Pays d'art et d'histoire, fraîchement créé, fait alors face, comme nombre de Villes et Pays d'art et d'histoire, à la difficulté d'atteindre des candidats correspondant aux critères requis dans le cadre du label.

Au Pays Loire Val d'Aubois, de 2011 à 2016, le service Pays d'art et d'histoire a donc fait appel aux services des guides-conférenciers regroupés en association ou en auto-entreprise. Ces intervenants sont issus du bureau des guides de Bourges (pour les visites de villages et d'églises), du bureau des guides de Loire (pour les visites concernant le patrimoine fluvial) et ponctuellement, de l'association Terroir et patrimoine (visites contées).

Ce système, bien résultant d'un travail en partenariat avec les guides, était externalisé au service, et supposait alors d'avoir recours à la rémunération par prestation (règlement sur facture). Il a été remplacé à partir de 2017 - année d'ouverture du CIAP et de la réorganisation du service - par la vacation directe, afin de fidéliser les guides-conférenciers et de les associer plus étroitement à l'équipe. Cette nouvelle démarche a donc entraîné la mise en place d'une grille de rémunération votée par

délibération du comité syndical. Cette grille comprend plusieurs catégories : visites du lundi au samedi, visites le dimanche ou en nocturne, visites en langues étrangères, etc.

Chaque nouvelle visite nécessite par ailleurs du temps de préparation et de recherche, qui est rémunéré à hauteur de 7h pour chaque animation inédite, en plus de la rémunération de la vacation de 2h de l'animation en elle-même. Les frais kilométriques sont également pris en charge selon le barème de remboursement des frais de déplacement appliqué dans la fonction publique.

Les guides-conférenciers sont recrutés après validation de la cheffe de projet Pays d'art et d'histoire. Ils sont également soumis à l'avis de l'ensemble des chefs de projet Villes ou Pays d'art et d'histoire de la région et de la DRAC avec une visite « test ». L'objectif est d'évaluer les compétences en histoire, histoire de l'art et techniques de guidage pour garantir un niveau d'intervention conforme à l'exigence du label.



¹⁸ Titre II. Les moyens, article 1, recourir à un personnel qualifié, convention Pays d'art et d'histoire, 2010

¹⁹ Annexe 4. Les missions de l'animateur de l'architecture et du patrimoine



Visite guidée du canal de Berry,
La Guerche-sur-l'Aubois, 2017



La sociologue Yolande
Riou, au restaurant Les
Crozets à Beffes, 2017

Depuis 2017, le service travaille principalement avec deux guides vacataires, présentant chacune leur spécialité et dont l'une d'entre elles travaille par ailleurs sur un poste à temps plein. Le service dispose donc d'un nombre de guides-conférenciers insuffisant, ce qui ne permet pas de communiquer, par exemple, sur une véritable offre pour les groupes à grande échelle, dans l'attente de la mise en service de l'office de tourisme.

b. La formation

Dans la convention :

« Des actions de formation préparatoire à l'examen d'aptitude de guides-conférenciers sont organisées sur le plan régional avec les autres villes et pays du réseau et sont approfondies localement [...] L'animateur de l'architecture et du patrimoine et les guides-conférenciers bénéficient d'actions de formation continue organisées et financées au niveau national, régional par le Ministère de la Culture et de la Communication. »²⁰

« La formation des candidats à l'examen d'aptitude de guide-conférencier et la formation continue des guides-conférenciers sont placées sous la responsabilité de l'animateur de l'architecture et du patrimoine. »²¹

La formation régulière des guides-conférenciers est indispensable. Cependant, depuis l'application de la

réforme, il n'existe plus de formation à l'examen de guide-conférencier. Néanmoins, la cheffe de projet Pays d'art et d'histoire a la charge d'organiser 2 à 3 fois par an des journées de réunions afin d'impliquer les guides-conférenciers dans la programmation et d'échanger sur le contenu et l'organisation des actions. Des visites de repérage sont également mises en place avec proposition de ressources documentaires. De plus, les ouvrages en lien avec le patrimoine local, l'histoire et l'architecture - acquis chaque année pour la bibliothèque du CIAP (cf. II. h. La bibliothèque) - sont mis à la disposition des guides-conférenciers. Des journées spécifiques de formation thématique sur le patrimoine local restent à prévoir.

c. Les autres intervenants

Des intervenants extérieurs sont ponctuellement sollicités selon les besoins (vacation ou prestation) :

- Pour des actions de valorisation du patrimoine par le spectacle vivant ou la création artistique : conteurs, musiciens, comédiens, artistes, plasticiens, etc.
- Pour les stages techniques : artisans, techniciens, professionnels du bâtiment, artistes, etc.
- Pour les rencontres et les conférences : architectes, paysagistes, sociologues, professionnels du patrimoine, partenaires institutionnels, etc.

²⁰ Titre II. Les moyens, article 1, recourir à un personnel qualifié, convention Pays d'art et d'histoire, 2010

²¹ Annexe 4. Les missions de l'animateur de l'architecture et du patrimoine

7. Les partenaires

Dans sa mission d'animation et de valorisation du patrimoine, le service Pays d'art et d'histoire doit mettre en œuvre, de manière transversale, des partenariats avec les acteurs institutionnels, scientifiques, touristiques et locaux. Les partenariats cités ne sont pas exhaustifs mais ont vocation à illustrer un panel d'actions notables.

a. Les partenaires nationaux et européens

Le ministère de la Culture

Partenaire inhérent au label, puisqu'à l'origine de sa création, et cosignataire de la convention par la représentation du préfet du Cher au moment de l'obtention du label. Avant la déconcentration opérée en 2021, l'animatrice de l'architecture et du patrimoine a assisté aux réunions annuelles organisées par le ministère de la Culture à Paris, ainsi qu'à la formation prise de poste de trois jours en 2015. C'est également au ministère de la Culture que le premier rendez-vous concernant le projet de renouvellement du label a eu lieu en janvier 2020, en présence du président du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois, du vice-président de la commission « Tourisme, culture, patrimoine » du Pays Loire Val d'Aubois et de la DRAC Centre-Val de Loire (cf. II. 7. b. Partenaires régionaux : la DRAC). La base de la mise en œuvre du label repose sur ce partenariat entre l'État et la collectivité territoriale. Le ministère de la Culture apporte un soutien financier, via la DRAC, sur présentation d'une demande d'aide au projet et défini annuellement sous réserve du vote du budget de l'État (cf. II. 8. Le bilan financier).

L'association nationale des animateurs de l'architecture et du patrimoine (ANAAP)

L'ANAAP a pour but l'étude, le partage, la promotion et la valorisation des actions conduites par les animateurs de l'architecture et du patrimoine. Elle favorise, entre autres, les échanges au sein du réseau, publie et réactualise l'annuaire national, organise les séminaires thématiques de formation, subventionnés par le ministère de la Culture, auxquels la cheffe de projet a assisté à 4 reprises (Royan, Allasac, Reims, Hyères).



L'association Sites et cités remarquables de France

Elle regroupe les villes et ensembles de communes porteurs d'un secteur protégé (Sites patrimoniaux remarquables) et les Villes et Pays d'art et d'histoire. Le syndicat mixte, adhérent depuis 2008, a pu bénéficier de l'expérience de ce réseau d'élus et de techniciens en matière de développement urbanistique, économique, social et culturel. Quelques illustrations de ce partenariat : des interventions lors du congrès national de l'association à Besançon en 2015, lors de la journée « Patrimoines d'entreprises : valoriser et reconverter » à Chambéry en 2016, lors du congrès national à Dax en 2022, une participation au salon du patrimoine culturel en 2017, une présentation lors du format « 1h - 1 expérience » en 2021 sur « Le CIAP en milieu rural : outil de redynamisation des patrimoines et des territoires, la participation à la rédaction de la fiche « Création des CIAP » sur la plateforme « Quartiers anciens, quartiers durables » en 2021. Par ailleurs, le représentant du Pays siège depuis 2010 au sein du conseil d'administration.





Week-end du CILAC, CIAP, 2018



Week-end du CILAC, CIAP, 2018



Inauguration ERIH, halle de Grossouvre, 2013

Le comité d'information et de liaison pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel (CILAC)

Le CILAC est une association nationale dont la mission est de promouvoir la réflexion et la protection du patrimoine français de l'industrie sous toutes ses formes. Le Pays Loire Val d'Aubois entretient des relations de longue date avec ce réseau qui rassemble un grand nombre d'associations locales, régionales, de musées et écomusées industriels. En 2016, un correspondant du CILAC est d'ailleurs membre du comité scientifique du projet du CIAP La Tuilerie. En 2018, 20 ans après sa venue sur le territoire, l'association se rassemble à nouveau dans le Pays Loire Val d'Aubois, l'occasion de faire découvrir le CIAP.

La route européenne du patrimoine industriel (ERIH)

Depuis 2012, le Pays Loire Val d'Aubois adhère à cette association européenne dont le siège est situé à proximité de Düsseldorf en Allemagne. Elle fédère un réseau de culture européenne constituant à la fois le plus important regroupement d'information sur l'histoire européenne de l'industrie et une offre contemporaine de loisirs et de voyage dans les anciens sites industriels sous un sigle de qualité commun. En mai 2013, l'ancienne halle à charbon de Grossouvre devient l'un des 3 points d'ancrage français de cette route qui compte plus de 1300 sites patrimoniaux répartis dans 47 pays et représentés par une centaine de points d'ancrage. Une belle reconnaissance pour ce site devenu lieu de découverte de l'univers des forges du 19^e siècle, grâce à une scénographie ludique et interactive. Un spectacle sur la mémoire ouvrière est présenté aux anciennes halles de séchage de la chaux à Chabrolles,

pour célébrer l'entrée de l'Espace métal dans ce réseau, en partenariat avec municipalité de Beffes. Cette représentation, intitulée « Métallos et dégraisseurs », de la C^{ie} Taxi-Brousse, a pour thème le développement du groupe ArcelorMittal et l'évolution d'une famille d'ouvriers au fil des différents rachats. Cette reconnaissance de l'intérêt du site de la halle de Grossouvre est intéressante notamment pour attirer les visiteurs étrangers, notamment néerlandais. Néanmoins, cette ambition se confronte, comme au CIAP La Tuilerie, à la problématique de la traduction des éléments de la scénographie. À ce jour seul un support complémentaire permet de traduire en anglais certains contenus de l'exposition, et seul le panneau d'accueil décrivant la route européenne du patrimoine industriel est traduit en 3 langues (anglais, allemand, néerlandais).

b. Les partenaires régionaux et départementaux

La Direction régionale des affaires culturelles Centre-Val de Loire

La DRAC est le partenaire incontournable du label. Les actions du Pays d'art et d'histoire sont évaluées et suivies chaque année par la conseillère valorisation des patrimoines et des jardins au sein du service coordination de l'architecture et du patrimoine. Outre un soutien financier (cf. II. 8. Le bilan financier), la DRAC apporte son expertise technique au service et anime le réseau régional des Villes et Pays d'art et d'histoire (environ 4 rencontres par an). En 2017, l'un de ces rendez-vous a eu lieu au CIAP La Tuilerie afin de présenter l'équipement au réseau, avec lequel les échanges d'expériences sont par ailleurs réguliers.

Le Conseil Régional Centre-Val de Loire et le service Patrimoine et Inventaire

Le Conseil Régional est l'un des partenaires privilégiés du syndicat mixte à de multiples titres, notamment au travers du contrat régional de solidarité territorial (CRST) géré par le directeur de l'établissement. Une aide est notamment attribuée dans ce cadre au patrimoine rural non protégé. Le Conseil Départemental soutient également financièrement le service Pays d'art et d'histoire (postes de l'animation et de la programmation, cf. II. 8. Le bilan financier). Enfin, plusieurs échanges s'opèrent entre le service Pays d'art et d'histoire et le service régional Patrimoine et Inventaire. Ce dernier, mène, pour la Région Centre-Val de Loire, un travail de recherche et d'étude du patrimoine architectural et mobilier (fonds photographique et documentaire, bases de données, expositions, conférences, éditions d'ouvrages, actions éducatives, etc.).

En 2014, le service Pays d'art et d'histoire emprunte l'exposition « *Architecture rurale, patrimoine paysan, images d'un territoire en région Centre-Val de Loire* » réalisée par le service Patrimoine et Inventaire pour la présenter dans les halles de Chabrolles à Beffes. En 2016, le service Patrimoine et Inventaire est sollicité dans le cadre de l'élaboration d'exposition permanente du CIAP et fournit à ce titre plusieurs illustrations et documents. En 2019, le service Pays d'art et d'histoire emprunte pour le CIAP La Tuilerie l'exposition photographique « *Architecture au jardin en Val de Loire* », réalisée par le service Patrimoine et Inventaire de la Région Centre-Val de Loire.



L'inventaire général du patrimoine culturel contribue à une meilleure connaissance du territoire et à sa mise en valeur, notamment concernant le patrimoine industriel de la vallée de l'Aubois. Dans ce cadre, une première campagne de recherche a été menée dans les années 1990 et au début des années 2000, avant le transfert la compétence de l'inventaire aux régions en 2004 (acte II de la décentralisation).

En 2018, le service Patrimoine et Inventaire réactive la thématique de recherche sur le patrimoine industriel de la région. En partenariat avec l'université de Tours et aux termes d'une convention passée pour trois ans, un étudiant chercheur a été recruté en contrat doctoral pour mener l'étude sur le Pays Loire Val d'Aubois. Le déroulement de ce travail a été modifié en raison de la crise du COVID. Le contenu du rendu a donc été réévalué, mais plusieurs dossiers introductifs concernant les usines à chaux du territoire seront tout de même prochainement publiés.



Le Conseil Départemental du Cher et la direction des Archives Départementales et du Patrimoine

Le Conseil Départemental est un partenaire historique du Pays Loire Val d'Aubois. Il appuie le syndicat mixte, les communes et les groupements de communes dans leur projet de développement local. S'agissant du Pays d'art et d'histoire, l'interlocuteur privilégié au niveau départemental est la direction des Archives Départementales et du Patrimoine, par le biais notamment de sa participation active en 2016 et 2017 au comité scientifique du CIAP (recherches, mises à disposition de documents et illustrations) et à la commission de renouvellement du label en 2023 (réflexion sur les perspectives du label). Des conférences ont par ailleurs été mutuellement proposées dans les services : conférence de la directrice du service patrimoine au CIAP sur Buhot de Kersers en 2018, et intervention de la cheffe de projet Pays d'art et d'histoire en 2023 aux Archives départementales à Bourges aux côtés de sociologue auteur de la collecte de la mémoire industrielle VIVAMEMORI.

L'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP)

L'UDAP est un service rattaché administrativement à la DRAC en tant qu'unité territoriale depuis le décret n°2010-633 du 8 juin 2010. Les missions de son équipe, dirigée par un architecte des bâtiments de France (ABF), sont la promotion d'un urbanisme et d'une architecture de qualité, le contrôle et l'expertise des projets menés dans les espaces protégés et la conservation des monuments historiques. L'UDAP a été sollicitée par le service Pays d'art et d'histoire dans le cadre des travaux de La Tuilerie, et plus particulièrement dans celui de la souscription lancée avec la Fondation du patrimoine en 2016 (l'édifice n'est pas protégé au titre des Monuments historiques). Le service a également été intégré au comité scientifique du CIAP, et il a participé au comité de pilotage du projet de parcours signalétique à Sagonne en 2021 (cf. II. 4. La signalétique patrimoniale) ainsi qu'à la commission de coordination du renouvellement du label Pays d'art et d'histoire en 2023.

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Cher (CAUE)

Le Pays Loire Val d'Aubois adhère depuis 2006 au CAUE du Cher. Les CAUE sont nés de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977. Ils ont pour mission de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le territoire départemental. Le CAUE fournit les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural. Il fournit régulièrement un avis architectural sur les projets privés présentés dans le



Formation du CAUE du Cher, Beffes, 2016

cadre des opérations de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine rural non protégé. Par ailleurs, d'autres liens réguliers sont entretenus avec la structure : participation de la direction du CAUE au jury de recrutement de l'animatrice de l'architecture et du patrimoine, formation sur le thème « *Nouvelles formes d'hébergements et d'espaces de loisirs* » avec un exemple sur le territoire à Beffes en 2016, investissement du CAUE dans la construction du projet scientifique et culturel du CIAP en 2016 et 2017, visite à deux voix avec le CAUE et l'architecte en charge des travaux de La Tuilerie sur le thème « *La reconversion des friches industrielles* » en 2017, organisation de l'assemblée générale de l'association au CIAP La Tuilerie en 2018, visite du CAUE du Cher et d'autres CAUE (Allier, Puy-de-Dôme) au CIAP, présence du service Pays d'art et d'histoire aux assemblées générales du CAUE de 2016 (à l'abbaye de Noirlac) et de 2019 (à Montigny), participation du CAUE à la commission de coordination du renouvellement du label Pays d'art et d'histoire en 2023.

L'agence d'attractivité Tourisme & Territoires du Cher

Cette agence porte la marque Berry Province, partagée avec l'agence d'attractivité de l'Indre et la Région Centre-Val de Loire. Au travers de sa mission principale qu'est le développement du tourisme, elle est un partenaire incontournable pour le Pays d'art et d'histoire : diffusion des actions du label et du CIAP sur les éditions papiers et digitales de l'agence (cartoguide, page internet de la destination, etc.), mise à disposition d'un espace pour les bourses d'échanges de documentation touristique annuelles, proposition d'outils de communication (campagne vidéo et photo), recours aux visites guidées de groupes proposées par le service Pays d'art et d'histoire... Des orientations nouvelles seront à définir avec la mise en place de l'office de tourisme Loire en Berry.

Avec le département de la Nièvre

Des échanges interviennent dans le domaine du tourisme avec le département voisin : participation aux bourses d'échanges touristiques de la Nièvre avec l'agence Nièvre attractive et aux Eductour de l'office du tourisme des Bertranges et de Nevers, adhésion au city Pass de Nevers avec l'office de tourisme de Nevers ...



Visite du port de Decize, ADT 58, 2017



Rallye avec l'accueil de loisirs du Pays de Néronde, Croisy, 2016



Concert « L'enfant sauvage, du canal à la Loire », avec la mairie de La Guerche-sur-l'Aubois, 2022

c. Les collectivités et les associations locales

Communes, communautés de communes et Pays forment une organisation utile au développement économique, social, culturel des territoires ruraux.

Les communes

Au niveau du Pays d'art et d'histoire, les communes sont les lieux d'accueil des animations (églises, parcs, espaces publics), dont elles sont le relais de la diffusion auprès de leurs habitants (via la mairie, la médiathèque communale dans certains cas). À l'inverse, elles communiquent leurs manifestations culturelles auprès du service. Elles assurent également l'ouverture des sites, et notamment des églises, en concertation avec les paroisses, pour les guides-conférenciers, et s'assurent des bonnes conditions d'accueil des animations (exemple : le défrichage d'un chemin de halage de long du canal pour une visite guidée, la mise à disposition d'une salle communale pour un évènement, etc.). Elles sont parfois des partenaires privilégiés dans l'organisation de certaines actions (stage pierre sèche sur un mur communal, co-organisation d'un concert...).

Les communautés de communes

Comme les communes, les communautés de communes ont un rôle actif dans la constitution mais également le fonctionnement du Pays. Les équipements intercommunaux avec lesquels le service Pays d'art et d'histoire a le plus de relations sont les médiathèques intercommunales (comme celle des Trois Provinces), les accueils de loisirs (comme celui du Pays de Néronde en 2016 avec la co-organisation d'un rallye sur la commune de Croisy, ou avec celui des Portes du Berry pour la

venue des enfants au CIAP La Tuilerie) et, avec le Pays de Néronde, le service culturel. Cette communauté de communes s'est dotée de la compétence culture en 2010. Elle s'associe occasionnellement avec le Pays d'art et d'histoire pour des manifestations communes (comme la proposition du spectacle « Museum » en 2019 au CIAP La Tuilerie).

Les associations

Édifices religieux, châteaux, granges, anciennes usines, étangs et canaux sont les témoins visibles du passé du Pays Loire Val d'Aubois dont chercheurs et associations développent la connaissance. Parmi ces dernières, l'association Aubois de Terres et de Feux est particulièrement liée au Pays Loire Val d'Aubois. Créée en 1998, elle participe à la sauvegarde et à la reconnaissance de l'histoire, la mémoire et le patrimoine de l'industrie et de l'artisanat du Pays Loire Val d'Aubois et à la valorisation des sites (visites guidées, conférences, publications, rencontres). Elle bénéficie à ce titre d'un soutien financier annuel de la part du syndicat mixte. Les autres associations avec lesquelles le service Pays d'art et d'histoire travaille ou communique : association pour la réouverture du canal de Berry (ARECABE), l'université rurale du canton de Sancerre, les orgues dans nos campagnes (orgues et harmoniums du Val d'Aubois-Dunois), Festivillage (festival de Sagonne), les randonneurs jouettois, les Amis des églises (du Gravier, de Notre-Dame de Germigny-l'Exempt, etc.), les Amis de La Grand'Cour, les Amis de Fontmorigny, Libranou (Mornay-Berry), Hypolite 14.3 (festival de la Velouse à Charly), l'association équestre de la Vallée de Germigny, les comités des fêtes, etc.

d. Les sites touristiques et culturels locaux

Les partenariats avec les sites patrimoniaux, touristiques et culturels du territoire sont nombreux (se référer à la partie II du présent bilan afin de consulter le détail des actions). Certaines collaborations sont fréquentes :

- avec l'Espace Métal à la Halle de Grossouvre (organisation de cafés patrimoine, prêt d'une exposition, Pass patrimoine industriel...)
- avec le Luisant, lieu de diffusion et de résidence artistique (organisation de spectacles pour les Journées européennes du patrimoine, concerts Joue la collectif, carnet de territoire avec Lapin...)
- Avec le Museum d'histoire naturelle de Bourges, qui intervient également sur tout le territoire (nuit de la chauve-souris, ateliers, conférences...)
- Avec des monuments historiques ouverts à la visite : château La Grand'Cour à Mornay-Berry, abbaye de Fontmorigny à Menetou-Couture, donjon de Jouy (parc de sculptures contemporaines) à Sancoins...

Parmi les sites partenaires, il convient également de citer : le parc floral d'Apremont-sur-Allier, le château de Sagonne et le centre Artistique et Culturel Mansart, le centre artistique Jean Baffier à Sancoins, la Tour de Cuffy, la Motte Béraud à Sagonne, le château de Billeron à Lugny-Champagne, la réserve naturelle du Val de Loire et le conservatoire des espaces naturels Centre-Val de Loire, le bateau Le latéral à Cuffy... (liste non exhaustive).

Les Villes et Pays d'art et d'histoire limitrophes sont aussi des interlocuteurs privilégiés : rencontres de guides-conférenciers à la Charité-sur-Loire avec les Villes

d'art et d'histoire de Nevers et de La Charité-sur-Loire en 2016, participation au jury d'habilitation des guides-conférenciers à Bourges en 2017, visite du CIAP La Tuilerie avec le Pays d'art et d'histoire de Moulins communauté en 2019, visite du CIAP de Nevers en 2022.

Des réunions inter-sites sont proposées au CIAP La Tuilerie depuis 2021 afin de réunir tous les acteurs culturels et patrimoniaux du territoire en amont des saisons, au début du printemps. Ces rencontres appréciées des participants sont amenées à être reprogrammées et davantage valorisées.



8. Le bilan financier

a. Le budget et les subventions

Le service Pays d'art et d'histoire dispose entre 2011 et 2016 d'un budget annuel de 12 000€, soit légèrement en deçà de ce qui est prévu dans la convention initiale (70 000€ sur 5 ans soit 14 000€ par an). Depuis l'ouverture du CIAP La Tuilerie en 2017 et la montée en compétence du service, celui-ci dispose annuellement de 24 000€. Le financement de l'ensemble du programme d'actions est assuré par le Pays Loire Val d'Aubois avec le soutien, depuis l'obtention du label en 2011 du ministère de la Culture via la DRAC Centre-Val de Loire, et aussi, depuis 2017 de celui la Région Centre-Val de Loire conformément à la mesure 16-2 du contrat régional de solidarité territorial (CRST).

Soutien de la DRAC Centre-Val de Loire

- Animation : aide financière à hauteur de 50% du montant du poste de l'animatrice de l'architecture et du patrimoine de 2011 à 2013 (soit les deux premières années de mise en place du service)
- Programmation : aide financière à hauteur de 50% du montant des actions engagées de 2011 à 2022

Soutien de la Région Centre-Val de Loire

- Animation : aide financière à hauteur de 30% du coût annuel du salaire et des charges du poste de l'animatrice de l'architecture et du patrimoine de 2017 à 2022
- Programmation : aide financière à hauteur de 30% du coût annuel de la programmation du Pays d'art et d'histoire de 2017 à 2022

Par ailleurs, la scénographie de l'exposition permanente du CIAP a également fait l'objet d'un financement de la DRAC Centre-Val de Loire à hauteur de 50% du montant de sa conception et de sa mise en place en 2017, soit 100 000€ répartis sur 2 exercices budgétaires.

Chaque année, les demandes de financement font l'objet de la transmission :

Pour la DRAC Centre-Val de Loire

- D'un bilan des activités menées dans le cadre de la convention rendant compte de l'utilisation des subventions reçues l'année précédente (bilan qualitatif et quantitatif), par projets
- D'une demande de subvention détaillée (en N-1), comme précisé dans la convention initiale (Titre III. Les moyens)

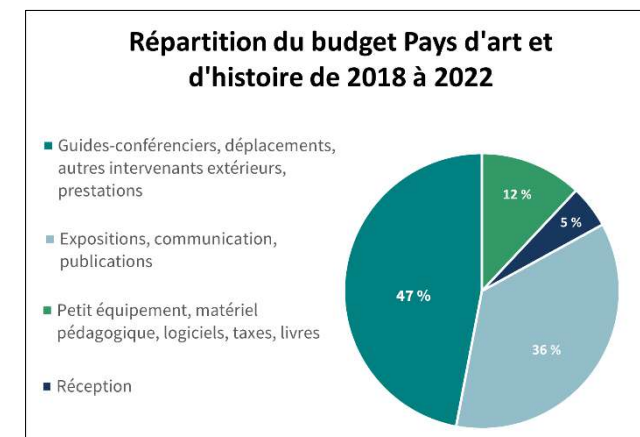
Pour la Région Centre-Val de Loire

- D'une attestation des dépenses, pour le salaire et les charges du poste d'animation (cadre A, attachée de conservation du patrimoine)
- D'un bilan des activités annuelles du label
- D'un certificat détaillé des dépenses, visé par le centre des finances publiques

b. La répartition des postes de dépenses des 5 dernières années

La moitié du budget du Pays d'art et d'histoire est consacré à la rémunération des intervenants (vacations des guides-conférenciers, autres services extérieurs, prestations d'encadrement d'ateliers ou de compagnies artistiques), hors ateliers pédagogiques animés en

interne). Le deuxième poste de dépense concerne l'impression des expositions et des publications, et les autres outils de communication (hors conception, le graphisme des expositions et des documents étant réalisé en interne). Viennent ensuite les frais d'équipement (matériel pédagogique, livres...) et, dans une moindre mesure, de réception (vernissage des expositions, soirées événements, goûters des ateliers...). Exceptionnellement en 2022, un financement plus important de la DRAC (13 500€) a permis de disposer d'un budget de 27 000€. À l'inverse en 2020, la totalité du budget alloué n'a pas été utilisé en raison de la crise COVID et de l'annulation de certains événements.



Postes de dépenses	Petit équipement, matériel pédagogique, logiciels, taxes, livres	Réception	Expositions, communication, publications	Guides-conférenciers, déplacements, autres intervenants extérieurs, prestations	Total du budget Pays d'art et d'histoire
Année					
2018	588,07 €	3 482,24 €	6 156,84 €	13 840,60 €	24 067,75 €
2019	1 331,70 €	601,04 €	8 501,49 €	13 294,40 €	23 728,63 €
2020	1 745,72 €	44,00 €	5 127,24 €	9 169,60 €	16 086,56 €
2021	5 920,58 €	393,53 €	10 748,24 €	8 493,16 €	25 555,51 €
2022	4 831,70 €	752,23 €	11 632,66 €	10 638,54 €	27 855,13 €



Moulin à vent de Chalivoy-la-Noix, Ourouer-les-Bourdelins

III. LE BILAN DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE

III. LE BILAN DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈNE

1. Les contrats régionaux du Pays Loire Val d'Aubois

a. Présentation des contrats

Grâce au soutien de la Région Centre-Val de Loire, des contrats territoriaux sont portés par les syndicats mixtes de Pays comme celui du Pays Loire Val d'Aubois. Le premier contrat régional a été signé avec le Pays Loire Val d'Aubois en 1999.

Le contrat régional de développement durable (2011-2016)

En 2011 (début de notre période de référence), le syndicat de Pays a mis au point ses orientations stratégiques pour l'action en vue d'un contrat régional de Pays de 3^e génération (contrat régional de développement durable). Ces orientations se sont largement fondées sur les objectifs de l'agenda 21 adopté en 2010.



Le rapport des orientations pour l'action a ainsi identifié, sérié et spatialisé les enjeux de développement durable sur les thématiques suivantes :

Module 1 : formation, développement et innovation économique

Module 2 : services à la population

Module 3 : habitat et rénovation urbaine

Module 4 : performance énergétique

Module 5 : qualité des paysages

Module 6 : mobilité

Module 7 : biodiversité et eau

Module 8 : économie touristique

Module 9 : développement de l'accès à la culture

Module 10 : aménagements urbains et cadre de vie

Module 11 : activités sportives et de loisirs

Module 12 : agriculture

Le contrat régional de solidarité territoriale (2016-2022)

Entre 2016 et 2022, une 4^e génération de contrats de Pays mise en place par le Conseil Régional Centre-Val de Loire voit le jour : le contrat régional de solidarité territoriale (CRST). Le CRST du Pays Loire Val d'Aubois est alors doté de 5,683 millions d'euros pour la période concernée.

Il est cette fois établi autour de :

3 trois grandes thématiques :

- L'emploi et l'économie
- Le mieux être social
- Le maillage urbain-rural

2 stratégies régionales :

- Biodiversité
- Plan climat énergie

Un second CRST a été préparé dès l'année 2021 par le Pays Loire Val d'Aubois, puis transmis pour instruction au Conseil Régional Centre-Val de Loire en avril 2022. Son élaboration a coïncidé avec celle du Contrat de Réussite et de Transition Écologique (CRTE).

b. Sauvegarder et réhabiliter le patrimoine bâti rural non protégé

Au Pays Loire Val d'Aubois, ce programme d'aide à l'investissement concerne notamment la réhabilitation du patrimoine rural non protégé présentant un intérêt architectural et historique. Des propriétaires, publics ou privés, peuvent donc bénéficier d'aides régionales pour des travaux de gros œuvre (charpente, toiture, couverture, maçonnerie traditionnelle, enduit), de mise en valeur extérieure (plantations, travaux paysagers, traitement de sol, cheminement, interventions sur les réseaux) et pour des études techniques et honoraires de maîtrise d'œuvre.

Le taux de financement est de 40% pour les communes ou communautés de communes, 60% pour les associations et 40% pour les privés. Les demandes de subventions sont soumises à l'avis architectural préalable du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Cher (CAUE). Ce cadre d'action fait pleinement écho aux objectifs du label Pays d'art et d'histoire de valorisation du patrimoine et de promotion d'une qualité architecturale et paysagère.

Les modalités sont les suivantes :

- Avis préalable du CAUE du Cher (délivrance d'un avis architectural)
- Prise en compte des préconisations du CAUE
- Visibilité du bâtiment depuis l'espace public ou à défaut possibilité du projet de restauration de s'intégrer dans une opération globale de valorisation (document promotionnel, journée découverte, circuit, stage technique, etc.)
- Travaux en régie exclus



Grange à double auvent des Quatre Vents, Sagonne

Le recours à une maîtrise d'œuvre peut être encouragé pour tout projet nécessitant une intervention d'ordre structurelle sur le bâtiment de manière à assurer sa pérennité (exemple : bâtiment menaçant ruine). Les églises ne sont pas éligibles à ce dispositif.

Durant le contrat 2011-2016, cette aide est incluse dans le « Module 10 : aménagement urbain et cadre de vie ». Les actions concernées sont les suivantes :

- des réfections de couverture de granges, notamment de granges à double auvent : à Sagonne, Ourouer-les-Bourdelins, Saint-Aignan-des-Noyers, Ignol, Mornay-sur-Allier
- des réfections de murs et d'enduits à la chaux sur des bâtiments agricoles : à Sagonne, Charly, Sancoins
- la restauration et la mise en valeur du lavoir et de l'abreuvoir de Chassy

Durant le contrat 2016-2022, cette aide est incluse dans la « Mesure 16-1 : favoriser le mieux être social », au même titre que celle concernant le label Pays d'art et d'histoire (mesure 16-2).

Plusieurs opérations concernent à nouveau des réfections de toitures de granges : à Sagonne, Saint-Hilaire-de-Gondilly, Mornay-Berry, Ignol et Nérondes. Une opération remarquable est également réalisée dans ce cadre au moulin à vent de Chalivoy-la-Noix à Ourouer-les-Bourdelins, restauré par l'association « Le moulin Avant », créée en 2008. Ce moulin est mentionné sur le plan cadastral de 1834 aux côtés d'un autre moulin à vent, démolé en 1866. Le moulin de



Moulin à vent de Chalivoy-la-Noix,
Ourouer-les-Bourdelins

Chalivoy est déclaré bien tenu à la fin du 19^e siècle, mais ne conserve que sa tour de pierre au début des années 2000 lorsque huit passionnés décident de lui redonner vie. Il s'agit d'un moulin dit "à tour", coiffé à l'origine d'une charpente conique et d'une couverture en bardeaux. Une première tranche de travaux a permis en 2019 la mise hors d'eau du moulin et l'installation d'un toit et de l'arbre de transmission. Une deuxième tranche, en cours, doit s'achever dans le courant de l'année 2023. Elle concerne les travaux d'aménagement intérieur (escalier, plancher et une partie du mécanisme). Une nouvelle étape qui en appellera d'autres, jusqu'à ce que le moulin retrouve des ailes et puisse être ouvert à la visite.

FOCUS SUR ... LE PATRIMOINE PROTÉGÉ

Il n'est normalement pas de la compétence du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois de mener à bien des travaux de conservation et de restauration de bâtiments, en dehors du soutien fixé dans le cadre des contrats régionaux décrits précédemment (qui concernent exclusivement le patrimoine non protégé), et du site du CIAP La Tuilerie dont il est propriétaire (non protégé également). Il n'assiste pas non plus techniquement et administrativement les collectivités ou les privés dans la mise en œuvre des projets de restauration du patrimoine mobilier et immobilier, sauf études d'opportunité et/ou de faisabilité liées à des projets de sauvegarde et de valorisation exceptionnels qui peuvent inclure des projets scénographiques d'interprétation du patrimoine (halle de Grossouvre, halles de séchage de la chaux à Beffes, CIAP La Tuilerie).

Le territoire du Pays Loire Val d'Aubois comprend 46 monuments historiques protégés :

31 édifices inscrits : 1 parc (Apremont-sur-Allier), 1 marché couvert (halle de Blet), 1 grange (Bengy-sur-Craon), 2 anciennes usines (haut-fourneau de La Guerche-sur-l'Aubois et usine à chaux et à ciment Grandjean à Jouet-sur-l'Aubois), 15 édifices fortifiés (châteaux, maisons fortes ou vestiges), 11 édifices religieux (églises, chapelles, ruines)

15 édifices classés : 3 châteaux, 1 ancienne usine (halle à charbon de Grossouvre), 1 immeuble (logements ouvriers « Les Galeries » à Grossouvre), 1 abbaye (Fontmorigny à Menetou-Couture), 9 églises



Les bâtiments protégés au titre des Monuments historiques appartenant à des collectivités publiques sont les églises (communes) – n'incluant pas les chapelles et l'abbaye, la halle de Grossouvre (Conseil Départemental du Cher), l'immeuble des « Galeries » de Grossouvre (commune) et la halle de Blet (commune).

Parmi ces édifices protégés, nombreux sont ceux, publics ou privés, qui ont fait l'objet de travaux durant ces 11 dernières années. Concernant le patrimoine industriel, la halle de Grossouvre, réhabilitée et aménagée en centre d'interprétation de l'histoire de la métallurgie en Berry depuis 2009 est signataire depuis 2021 d'une convention de partenariat avec le syndicat mixte, concernant une offre groupée de visites à tarif préférentiel avec le CIAP La Tuilerie. Propriété du département, le site est géré par la Société publique locale (SPL) « Les Mille lieux du Berry ». Dans son périmètre de protection, il est à noter que trois cheminées et un ancien four Hoffmann ont été détruits en janvier 2021 sur le site de la tuilerie (face à la halle à charbon) appartenant au groupe Edilians (ancienne tuilerie Lavallée, 1901).

FOCUS SUR... LES LABELS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

Jardin remarquable : parc d'Apremont-sur-Allier

Ce label, attribué par le ministère de la Culture pour une durée de 5 ans renouvelable, répond à des critères d'exigence et de qualité sur la composition, l'intégration dans le site et la qualité des abords, les éléments remarquables, l'intérêt botanique, l'intérêt historique, l'accueil des publics et l'entretien dans le respect de la qualité environnementale. À Apremont-sur-Allier, plus de 1000 espèces d'arbres et de fleurs et 3 fabriques sont à découvrir dans le parc floral de 5 ha créé par Gilles de Brissac au début des années 1970.



Maison des Illustres : château de Sagonne

Créé en 2011, ce label, également attribué pour une durée de 5 ans renouvelable, signale des lieux dont la vocation est de conserver et transmettre la mémoire de femmes et d'hommes qui se sont illustrés dans l'histoire politique, sociale et culturelle de la France. À Sagonne, l'architecte Jules Hardouin Mansart (1646-1708), premier surintendant des bâtiments du roi Louis XIV, achète la forteresse médiévale en 1699.

c. Requalifier les centres-bourgs et renforcer les maillages urbain et rural

En l'absence de pôles urbains sur son territoire, le Pays Loire Val d'Aubois se structure autour d'un maillage de bourgs qui organisent la proximité, jouant un rôle essentiel pour la cohérence du territoire. Les espaces publics, lieux de mixité, de services, de commerce, d'évènements culturels qu'ils concentrent favorisent les rencontres et les échanges. Une attention particulière est portée à la qualité des patrimoines qui composent ce cadre de vie dans le projet territorial du Pays Loire Val d'Aubois.

Ainsi, des aides ciblées dans les différents contrats régionaux - et notamment dans le contrat 2016-2022 sous l'onglet « Aménagement d'espaces publics » - ont permis de requalifier des centres-bourgs du territoire :

- Augy-sur-Aubois : aménagement de la place de l'église et de la place de la mairie
- Jouet-sur-l'Aubois : aménagement de la place Daumy, du square de la mairie et des terrasses de bar et restaurant
- Grossouvre : aménagement du cœur de village et du chemin des « Galeries »
- Germigny-l'Exempt : aménagement du centre-bourg
- Jouet-sur-Aubois : aménagement de la place du bourg, du square du monument aux morts et de l'esplanade de l'école

- Sancoins : aménagement du parvis du centre artistique Jean Baffier, transféré en 2020 de la place de la Halle à l'espace Jean Marchal, et aménagement de la place du champs de foire et du parvis de l'église
- Apremont-sur-Allier : aménagement du centre-bourg (commune porteuse par ailleurs du label « Plus beaux villages de France » délivrée par l'association éponyme)

Le maître d'ouvrage doit avoir recours aux services d'un paysagiste concepteur et suivre ses préconisations en matière de qualité urbaine et paysagère, de perméabilité des aménagements, de préservation de la biodiversité, de sobriété énergétique conformément au cahier de recommandations régionales. Le Pays encourage ces principes de développement durable et peut accompagner les communes les plus rurales dans la mise au point de leur marché de maîtrise d'œuvre.



d. Préserver la biodiversité et la qualité paysagère

Dans le cadre des volets biodiversité des CRST de 3^e génération (2011-2016) et de 4^e génération (2016-2022) qui concernent notre période de référence, plusieurs actions ont été soutenues en faveur de la qualité paysagère.

Dans le « Module 7 » du contrat régional 2011-2016, une opération a conduit à l'amélioration de la connaissance de la biodiversité sur le territoire. En effet, une cartographie de la Trame verte, la Trame bleue et la Trame noire du territoire a été réalisée en 2014, par le biais d'un atlas cartographique réalisé à l'échelle 1/25000^e sur les 52 communes formant alors le Pays Loire Val d'Aubois.

Cet inventaire écologique distingue 3 trames et 8 sous-trames locales :

Trame bleue :

- Cours d'eau (1000 km de longueur)
- Plans d'eau et milieux humides (2 600 ha soit 26 km²)
- Boisements alluviaux (1700 ha soit 17 km²)

Trame verte :

- Espaces cultivés (54200 ha soit 542 km²)
- Prairies et bocage (24500 ha soit 245 km² dont 1900 ha de haies)
- Boisements non alluviaux (24000 ha soit 240 km²)
- Pelouses sèches sableuses (44 ha)
- Pelouses sèches calcaires (18 ha)

Trame noire :

- Données relatives aux espèces à activité nocturne, dont les chauves-souris



Cette organisation écologique repose sur un ensemble de 7 grandes unités paysagères comportant : paysages forestiers, paysages de bocage, paysages de vallée, paysages de plaines et paysages mixtes, paysages de transition. On repère ainsi une transition éco-paysagère entre les paysages forestiers de l'est, ainsi que les paysages de bocage et les paysages de plaines de l'ouest. La carte met ainsi en évidence une succession paysagère d'est en ouest, marquée par les paysages patrimoniaux des vallées de la Loire et de l'Allier ainsi que leurs versants, à l'extrémité est du pays, puis une bande forestière parallèle traversant le pays du nord au sud et une transition entre ce paysage forestier et les paysages de plaines de l'ouest, marquée par les paysages bocagers et les paysages mixtes du centre du pays. Elle reflète à la fois :

- L'organisation du réseau hydrographique caractérisé par trois cours d'eau majeurs (Loire, Allier, Aubeis)
- Le contexte géologique du territoire qui fait transition entre les plaines du Bassin Parisien et les

plateaux du Massif Central. Ici, la géologie et la topographie témoignent de phénomènes successifs de sédimentation (sols argileux et hydromorphes en vallée de Germigny ; sols limoneux et sableux propices au développement des forêts dans les vallées de l'Aubeis et de la Vauvise, dépôts d'alluvions et de limons sur des argiles dans les vallées de la Loire et de l'Allier, sols argilo-calcaires sur le plateau de la champagne berrichonne).



Dans la continuité de cette action, durant le contrat 2016-2022, un onglet « Stratégie régionale biodiversité » a permis de financer, pour des privés (agriculteurs) l'achat de matériels agricoles favorables à la biodiversité et à l'eau, et pour les collectivités, la réalisation de plan de gestion différencié (source atlas cartographique, 2014).

FOCUS SUR...

LES ZONES NATURELLES PROTÉGÉES

Quelques chiffres :

- **4 sites Natura 2000** (dont sites à chauves-souris)
- **10 Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)** : 8 de type I (secteurs limités) et 2 de type II (grands ensembles naturels peu modifiés)
- **1 réserve naturelle nationale** (Val de Loire)
- **1 Espace naturel sensible** (ENS du Bec d'Allier)
- **2 sites classés** (Bec d'Allier, Cuffy et château et son parc, Blet) et **2 sites inscrits au titre de la loi Paysage du 2 mai 1930** (tombeau de Sainte-Thorette, Charly et allée dite de la Folie, Blet)

Zoom sur le projet de labellisation RAMSAR du Val d'Allier Bourbonnais, de Vichy au Bec d'Allier²² :

Cette démarche est portée par le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Allier, en partenariat avec le CEN Centre-Val de Loire et le CEN Bourgogne. Le label Ramsar est une convention relative aux zones humides d'importance internationale dont l'UNESCO est le dépositaire (traité intergouvernemental adopté le 2 février 1971 à Ramsar, ville d'Iran). Cette convention est le seul traité mondial du domaine de l'environnement qui porte sur un écosystème particulier.

La candidature est basée sur 9 critères écologiques :

- Type de zone humide représentative ou unique
- Présence d'espèces et de milieux naturels vulnérables, menacés
- Présence d'importantes populations d'oiseaux d'eau
- Présence d'importantes populations de poissons
- Présence d'importantes populations d'autres espèces animales

Le périmètre retenu s'étend sur un fuseau de 22 444 ha, sur une longueur d'environ 130 km, parcourant le département de l'Allier sur une centaine de kilomètres, puis marquant la frontière entre les départements de la Nièvre et du Cher sur une trentaine de kilomètres, avant le Bec d'Allier, où l'Allier rejoint la Loire. Il présente une largeur de 3 kilomètres en moyenne, couvrant une large partie de la plaine alluviale (correspondant aux périmètres des sites Natura 2000 "Oiseaux").

Les travaux ont débuté en décembre 2020 avec la création d'un comité de préfiguration, auquel les élus des 4 communes et des 2 communautés de communes concernées sur le territoire et le syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois ont été conviés. Le dépôt du dossier de candidature est projeté par le CEN Allier à la fin du premier semestre 2023.



²² Description du projet RAMSAR : source CEN Allier

2. Le Schéma de Cohérence Territoriale

a. Un outil stratégique

Un schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document de planification intercommunale à long terme (environ 20 ans) et à l'échelle d'un large bassin de vie. Les SCoT ont été créés par la loi solidarité et renouvellement urbains (SRU) en décembre 2000, dont le périmètre et le contenu ont été revus par l'ordonnance du 17 juin 2020 de modernisation des SCoT, afin d'être adaptés aux enjeux contemporains²³.

Depuis 2016, les communautés de communes du territoire ont transféré au syndicat mixte de Pays divers compétences dont l'élaboration du SCoT. En 2017, son périmètre a été arrêté et le Pays Loire Val d'Aubois en a prescrit l'élaboration en se basant sur les objectifs généraux de son agenda 21.

Le SCoT rural implique à l'horizon 2040 un nouveau projet de développement et de planification durables, avec une coopération interterritoriale impliquant notamment les communautés de communes, à travers la mise en place de 3 plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi), ainsi que la Région Centre-Val de Loire, dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires adopté au début de l'année 2020. La mission d'élaboration a été confiée au groupement mandaté par le CDHU, et réunissant les

cinq cotraitants suivants : chambre d'agriculture du Cher, Arthur REMY (urbanisme et grand paysage), institut d'écologie appliquée, OXALIS et ADALTYS.

Les documents qui composent le SCoT :

- Rapport de présentation (en 2 tomes : diagnostic territorial du Pays Loire Val d'Aubois et justifications du schéma),
- Plan d'aménagement et de développement durables (PADD),
- Document d'orientations et d'objectifs (DOO, seul document opposable du SCoT rural).

b. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) scénarise le projet du territoire à 20 ans en l'articulant sur les bases du développement durable et des transitions. Arrêté en comité syndical le 23 octobre 2019, il constitue la clef de voûte du schéma. Il a notamment pour objectifs de répondre aux enjeux locaux tout en faisant face aux grands défis du 21^e siècle à partir des constats suivants :

- la dynamique démographique est légèrement plus favorable autour de l'axe ligérien et de l'axe Nevers/Bourges (RD976) mais reste globalement fragile, dans un contexte départemental de déprise démographique (Cher) et de vieillissement de la population,

- la contraction du nombre d'emplois localisés dans le territoire et la mutation du tissu économique observée (de la sphère productive vers la sphère présentielle) posent la question du renouvellement de la population par l'accueil d'actifs et soulignent la nécessité de penser le développement économique autrement,

- au niveau environnemental, les défis de l'érosion de la biodiversité, du changement climatique et de la raréfaction de certaines ressources appellent de nécessaires mutations en matière de consommations énergétiques.

Avec un scénario intitulé : « *Des ressources locales, leviers du développement* », le PADD prévoit d'agir en faveur de l'attractivité du territoire au regard de ses atouts :

- **un positionnement géographique** permettant de capitaliser sur les relations d'échange avec les territoires voisins mais également plus éloignés, grâce à ses voies de communication,
- **des espaces naturels, agricoles, forestiers et des paysages remarquables**,
- **un patrimoine industriel bâti valorisé**,
- **une armature territoriale** qui permet d'assurer un maillage du Pays sur un panier de services de base nécessaire aux besoins quotidiens des habitants et acteurs économiques.

²³ Source ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

c. Le Document d'Orientations et d'Objectifs

Le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) constitue le seul document opposable du SCoT rural. Ce document de 43 pages, traduit par le biais de 70 prescriptions et 21 recommandations, les politiques publiques à travers la mise en place d'une armature territoriale et la simulation d'un scénario démographique possible et souhaitable :

Axe 1 : un territoire de solidarité gage de cohérence sociale et spatiale

Axe 2 : valoriser les ressources locales pour développer les activités et l'emploi

Axe 3 : un territoire attractif

Le DOO traite par exemple des problématiques de gestion économe des sols, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, de la mobilité, de l'habitat et de son organisation, de la revitalisation des centres-bourgs, de la recherche de qualité architecture et paysagère, de la transition énergétique et économique, etc.

Quelques exemples de prescriptions ou de recommandations du DOO et de la prise en compte du label Pays d'art et d'histoire :

Objectif 2.2 – Conforter l'économie présentielle et touristique

Prescription n°24

« Les documents d'urbanisme doivent permettre la réalisation des projets touristiques structurants du

territoire ou, à défaut, ne pas aller à leur rencontre (Cœur de France à vélo, route touristique du patrimoine industriel, etc.). » [...] « Les aménagements qualitatifs des grandes itinérances touristiques, la valorisation de la richesse patrimoniale et le développement de l'offre culturelle doivent être poursuivis, en lien avec la labellisation Pays d'art et d'histoire. »

Objectif 2.9 – Faire du paysage la pierre angulaire de la politique du Pays

Recommandation n°8

« Le Pays peut se doter d'un plan de paysage réalisé en concertation avec la population. Ce document vise à mieux connaître et prendre en compte les fondements paysages mais aussi le patrimoine (bâti, naturel, etc.) du territoire, et de gérer les évolutions à attendre. Il constitue une poursuite des efforts portés par le Pays dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire. »

Objectif 3.2 – Garantir un développement urbain compatible avec les qualités paysagères du territoire

Recommandation n°10

« Les documents d'urbanisme sont invités à identifier les éléments de petit patrimoine et le patrimoine vernaculaire qui font sens en tant que marqueurs de l'histoire du Pays. »

« Cette identification, que l'on conseille dans le cadre d'une démarche d'association de la population, permet leur protection ainsi que leur éventuelle mise en valeur et s'inscrit à ce titre dans la poursuite des objectifs de la labellisation Pays d'art et d'histoire. »

Prescription n°51

« En matière de préservation et revalorisation des qualités architecturales des bourgs et villages, l'amélioration du cadre bâti par la reconquête des logements vacants doit être une priorité. Les techniques architecturales utilisées seront respectueuses et adaptées à l'histoire locale. En particulier, les fronts bâtis existants devront être conservés, le sens majoritaire des faitages devra être respecté, les longères devront conserver leurs proportions historiques (longueur, largeur, hauteur), la cohérence d'ensemble des ouvertures (notamment leurs alignements) devra être préservée, et la pierre mise en valeur dans les secteurs où elle est particulièrement apparente. »

Objectif 3.3 – Valoriser les paysages comme ressource pour le développement local et le tourisme

Prescription n°54

« Le Pays s'engage dans la création d'une destination « Loire en Berry. »

Une offre touristique diversifiée basée sur les principaux atouts du territoire doit être développée :

- une offre culturelle de mise en valeur et en réseau du patrimoine architectural, urbain et paysager, en lien avec la labellisation « Pays d'art et d'histoire »,

- une offre liée aux activités de pleine nature et au cyclotourisme,

- une offre en lien avec les activités artisanales et agricoles (agrotourisme) du territoire. »

Le processus d'élaboration du SCoT s'est achevé après l'approbation du schéma par le comité syndical lors de l'assemblée réunie le 09 juillet 2022 à Nérondes. À ce titre, le SCoT est désormais opposable, et, les PLUi et PLU doivent être dans un rapport de compatibilité notamment avec le Document d'Orientations et d'Objectifs.



Champs autour de l'abbaye, Menetou-Couture

c. Vers le Zéro Artificialisation Nette

Le SCoT fixe une trajectoire de lutte contre l'étalement urbain et promeut la sobriété foncière avec la réduction de la consommation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (ENAF), en fixant une diminution de 21% des besoins en foncier pour l'habitat, et de 26% pour les activités d'ici les 20 prochaines années.

La loi n°2021-1104 du 22 août 2021, portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets, a introduit le principe du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) qui prévoit :

- La division par deux de la consommation des ENAF pour la période 2021-2030,
- La réduction progressive par tranche de dix ans (2031-2040 puis 2041-2050) du rythme de l'artificialisation des sols pour tendre finalement vers zéro en 2050.

3. D'autres exemples de la politique contractuelle ou conventionnelle

a. Le Contrat de ruralité (2017-2020)

En décembre 2016, le syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois officiellement soumissionné pour un contrat de ruralité auprès des services de l'État, de manière à ne pas rester en marge des dispositifs contractuels favorables à l'aménagement et au développement de son territoire, dont il a tiré un certain savoir-faire à travers les politiques successives de type « contrats de pays » avec la Région Centre-Val de Loire. La signature d'un contrat cadre est intervenue le 16 mars 2017, en réunissant le représentant de l'État et celui de chaque communauté de communes, mais aussi celui du Conseil Régional, du Conseil Départemental et du syndicat de Pays. Ce document fixait les objectifs du contrat, les engagements financiers des partenaires ainsi que les principes de son évaluation. Le Pays Loire Val d'Aubois a fixé une gamme d'objectifs en fonction des six volets thématiques définis par l'État :

Volet 1 - L'accès aux services et aux soins

Volet 2 - La revitalisation des centres bourgs

Volet 3 - L'attractivité du territoire

Volet 4 - Les mobilités locales et l'accessibilité au territoire

Volet 5 - La transition écologique et énergétique

Volet 6 - La cohésion sociale

Volet 7 - Gestion intercommunale



Port de Marseilles-lès-Aubigny

b. Le Contrat de Réussite et de Transition Écologique (2021-2026)

Ce nouveau contrat avec l'État s'inscrit dans l'objectif à court terme de relance de l'économie nationale, puis dans l'impulsion d'ici la fin des mandats locaux, des changements nécessaires à la transition écologique.

Le Pays a élaboré dans ce cadre son projet de territoire qu'il a soumis aux services de l'État et une convention d'initialisation du contrat a été signée le 25 juin 2021.

Le CRTE du Pays Loire Val d'Aubois, porté à la fois par le syndicat mixte et les communautés de communes, a été signé le 15 décembre 2021. Ces orientations s'appuient en particulier sur celles du SCoT.



c. Le programme LEADER Berry Val de Loire (2014-2022)

En 2014, les syndicats des Pays Sancerre Sologne et Loire Val d'Aubois ont présenté une candidature commune dans le cadre de l'appel à projets LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale). Ce projet a été accepté par l'autorité de gestion et doté à hauteur de 1,4 million d'euros. La stratégie commune a reposé notamment sur le tourisme s'agissant d'un secteur prometteur fondé sur des atouts remarquables non délocalisables, ayant un impact favorable sur le développement du territoire (emplois, activités, attractivité...) et présentant un fort potentiel de capillarité avec de nombreux autres champs de la vie locale (culture, environnement, paysages, services et commerces de proximité). Le programme LEADER (fraction du fonds européen FEADER) sera relancé en

2023 jusqu'en 2027, toujours sur un large espace formé par la réunion des Pays Loire Val d'Aubois et Sancerre Sologne, à travers le GAL baptisé « Berry Val de Loire ». Il complètera les stratégies initiales notamment sous l'angle du principe de la résilience dans une logique de bien-vivre dans les territoires ruraux :

Axe 1 : Améliorer l'accès à des services de proximité

Axe 2 : Territorialiser l'économie

Axe 3 : Atténuer les effets et adapter le territoire au changement climatique

La candidature a été présentée le 28 septembre 2022 au Conseil Régional Centre-Val de Loire. Elle implique 59 500 habitants, répartis dans 99 communes, 6 communautés de communes et deux syndicats de Pays. La dotation est de 1,4 million d'euros. Pour ce nouveau programme, c'est le Pays Loire Val d'Aubois qui est le chef de file selon le principe de l'alternance.

d. La convention de partenariat avec l'Agence locale de l'énergie et du climat du Cher

En février 2018, une convention partenariale a été signée entre le Pays Loire Val d'Aubois et l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) du Cher. Cette convention a permis l'accueil d'une permanence mensuelle au CIAP La Tuilerie. Un conseiller de l'ALEC apporte ainsi des conseils aux habitants en matière de choix énergétiques (chauffage, isolation, économie d'énergie, énergies renouvelables, aides financières...). Les rendez-vous, gratuits, sont proposés aux personnes qui ont un projet de rénovation de logement. Une action de sensibilisation du grand public a également

été proposée par l'ALEC lors de la première année de mise en place de la permanence avec une balade thermographique nocturne autour du CIAP, suivie d'une conférence, permettant de visualiser notamment les déperditions thermiques subies par les bâtiments.

En 2020, le technicien thermique de l'ALEC a eu 372 contacts sur le Pays. La permanence de La Guerche-sur-l'Aubois est l'une des antennes les plus fréquentées du Cher, ce qui répond également à une problématique de mobilité sur le territoire (le siège de l'agence étant située à Bourges). Avec cette permanence, le CIAP se positionne comme un centre de ressources pour les habitants sur la thématique de la rénovation énergétique, concomitante à celle de la préservation des ressources. L'objectif serait de proposer à l'avenir d'autres offres de service sur la rénovation des logements dégradés. Cette proposition répondrait aux préoccupations grandissantes des habitants sur l'amélioration de leur cadre de vie, et favoriserait le « bien-vivre » sur le territoire tout en participant à la valorisation des patrimoines.





Château La Grand'Cour, Mornay-Berry

IV. ANNEXES

Carte des communes du Pays Loire Val d'Aubois, 2023

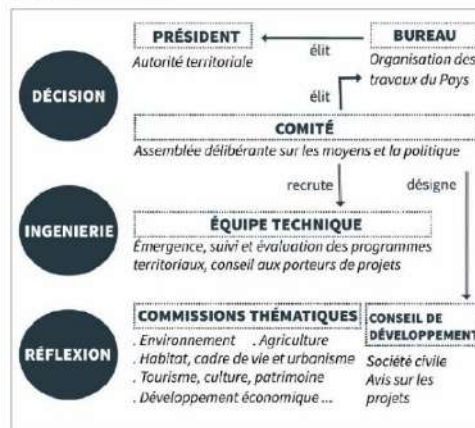


L'établissement public du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois

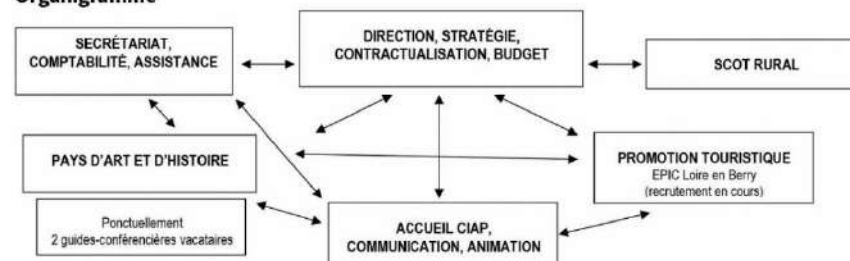
Situation géographique



Fonctionnement

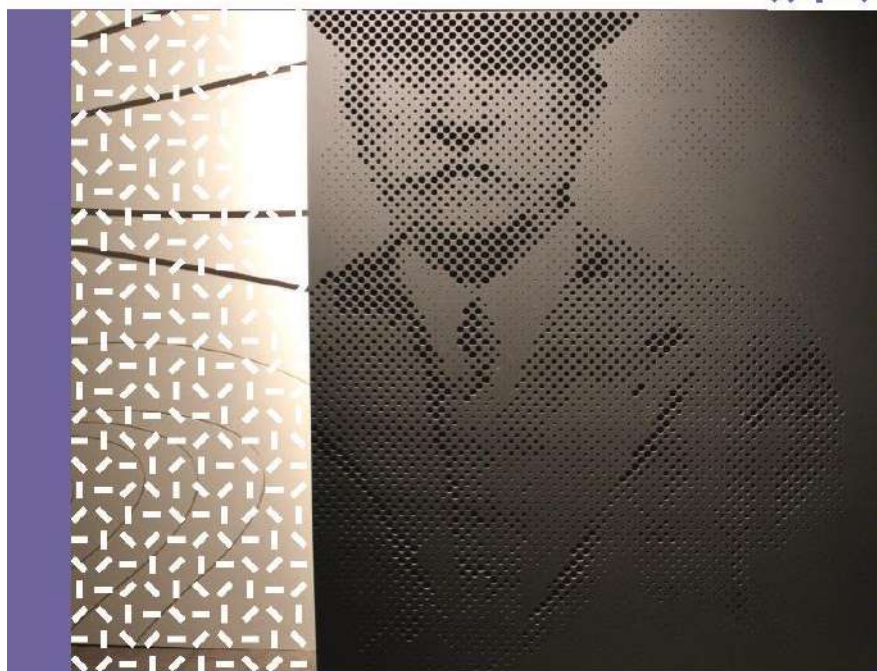


Organigramme



CIAP LA TUILERIE PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS

La Guerche-sur-l'Aubois • Cher (18)



« L'ARCHITECTURE COMMENCE
QUAND VOUS METTEZ EN
RELATION DEUX BRIQUES. C'EST
LÀ QUE TOUT COMMENCE »

Ludwig MIES VAN DER ROHE, architecte germano-américain (1886-1969)

Le label « **Ville ou Pays d'art et d'histoire** » est attribué par le ministre de la Culture après avis du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire.

Le service **Pays d'art et d'histoire** organise des actions pour permettre la découverte des richesses architecturales et patrimoniales du Pays Loire Val d'Aubois par ses habitants, jeunes et adultes, et par ses visiteurs avec le concours de guides-conférenciers professionnels.

Un **Centre d'Interpétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP)** est un équipement culturel de proximité dédié à la mise en valeur du patrimoine architectural, paysager et industriel du Pays d'art et d'histoire.

**CIAP La Tuilerie
Pays Loire Val d'Aubois**
27 rue du lieutenant Petit
18150 La Guerche/l'Aubois
02 48 74 23 93
latuilerie@paysloirevaldaubois.fr
www.ciap-latuilerie.fr
Latitude 46,95321
Longitude 2,949121

Retrouvez l'actualité du CIAP La Tuilerie sur les réseaux sociaux

  CIAP La Tuilerie

Calendrier d'ouverture

10h-13h / 14h-18h

> **Mardi au samedi**

Du 12 avril au 2 juillet

Du 30 août au 18 sept.

Du 25 octobre au 5 nov.

> **Mercredi au dimanche**

Du 3 juillet au 28 août

> **Ouvertures exceptionnelles**

Dimanche 26/06 et 18/09

Fermeture exceptionnelle

le vendredi 27/05

**Ouvert les jours fériés
selon calendrier ci-dessus**

Tarifs

Plain : 3,00€

Réduit : 1,50€ (étudiant, personne en situation de handicap, demandeur d'emploi, membre du CNAS, Pass Privilège Jacques Cœur, billet Rémi)
Gratuit : moins de 18 ans et carte Explorateurs
Pass patrimoine industriel : 7,50€



Scannez-moi

SAISON 2022

EXPOSITIONS • VISITES • ATELIERS

Centre d'Interpétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP)

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



Brochure de présentation du CIAP La Tuilerie, pages intérieures 2 et 3, 2022



Maquette
F. Taillard, M. Berbain (PLVA)
d'après DES SIGNES
studio Muchir Desclouds 2018

Impression
Imprimerie Savierd, mars 2022
Imprimé sur du papier recyclé
Label imprim'vert

Couverture
Les Squervec, exposition permanente
du CIAP La Tuilerie @Pays Loire Val d'Aubois

L'INDUSTRIE EN MILIEU RURAL

Territoire rural situé à l'est du Cher, le Val d'Aubois se dessine le long de la rivière éponyme, affluent de la Loire.

Ses importantes ressources minérales, ses forêts et ses cours d'eau, utilisés comme sources d'énergie et voies de transport, ont favorisé l'implantation d'activités industrielles variées, dont la métallurgie, en plein essor dès la fin du 18^e siècle, puis l'industrie de la terre (argile) et des liants (chaux, ciment) au cours du 19^e siècle.

Hauts-fourneaux, usines à chaux, tuileries-briqueteries, étangs et canaux sont les témoins visibles de ce passé dont les chercheurs, universitaires et associations, à l'instar d'Aubois de Terres de Feux, développent la connaissance depuis plusieurs décennies.

À la Tuilerie, Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), le Pays Loire Val d'Aubois se dévoile en donnant des clés de compréhension de son évolution, invitant à la découverte *in situ* d'autres sites emblématiques du territoire : parcs et jardins, abbaye, châteaux, églises, musées, halles industrielles...

EXPOSITION PERMANENTE

Venez découvrir l'un des sites emblématiques du passé industriel du Val d'Aubois.

Situé à La Guerche-sur-l'Aubois au bord de la branche est du canal de Berry, la Tuilerie est l'un des témoins de cet héritage architectural et technique. L'exposition permanente est conçue à l'intérieur et autour d'un four Hoffmann composé de deux galeries parallèles de 32 mètres de longueur.

Le parcours est ponctué de médias, de maquettes en relief et de récits sonores présentant les thématiques de l'eau (source de vie et d'énergie, voie de navigation), de la terre (élément nourricier et fondateur du Pays), du feu (élément créateur et commun aux industries du Val d'Aubois) et des Hommes, acteurs au centre de ces activités. La terre cuite est le fil conducteur de ce cheminement, évoquée au travers des processus de transformation de l'argile.

La Tuilerie vous propose par ailleurs de plonger dans l'univers des chauves-souris, mystérieuses résidentes cachées du site.

Visite libre en autonomie
Durée moyenne 1 heure



1. Photographie des ouvriers en 1910, CIAP La Tuilerie
©Collection Arnaud Bonnot

2. Parvis des machines, presse à friction
©AD2T-VLR

INFORMATIONS PRATIQUES

VISITES DE GROUPES

La visite libre de La Tuilerie est accessible toute l'année pour les groupes de plus de 15 personnes sur réservation préalable. Les visites sont possibles du lundi au samedi ainsi que le dimanche en juillet et en août.

Contactez-nous pour connaître les tarifs et les modalités d'accueil des groupes.

SCOLAIRES / ACCUEILS DE LOISIRS

En temps scolaire ou extra-scolaire, des animations peuvent être proposées aux écoles et accueils de loisirs, sur demande et sur réservation préalable.

Des visites et ateliers sont conçus pour sensibiliser le jeune public à l'architecture et au cadre de vie. Des séances thématiques sur mesure peuvent également être créées pour les enseignants.

Gratuit pour les écoles et les accueils de loisirs du Pays Loire Val d'Aubois.
Hors territoire 1,50€ par enfant.

ATELIERS ENFANTS

Tarifs : 1,50€ enfant, gratuit accompagnateur
Réservation obligatoire (places limitées)
au 02 48 74 23 93

ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

Espace de documentation touristique sur les sites de visite, les circuits vélo, les loisirs et les sorties

Bibliothèque

Consultation sur place d'ouvrages sur l'architecture, le patrimoine, le paysage et le Cher dans un espace détente aménagé

Boutique

Une sélection d'ouvrages sur l'architecture, le patrimoine et le Berry, des produits locaux et artisanaux, des souvenirs, des jeux et des livres pour les enfants

Accueil

Salle d'ateliers et de conférences
Espace pique-nique extérieur
Parking et range-vélos
Vestiaire sécurisé
Table à langer

LE PASS PATRIMOINE INDUSTRIEL

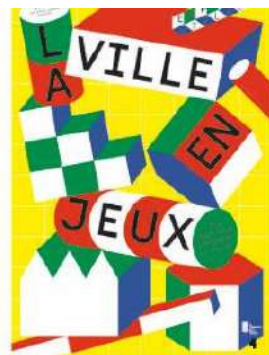
Tarif de 7,50€ au lieu de 9€
Valide pour la saison en cours
Accès unique aux expositions du
CIAP La Tuilerie et de l'Espace Métal



Brochure de présentation du CIAP La Tuilerie, pages intérieures 4 et 5, 2022



3. Exposition « La ville en jeux », Cie des rêves urbains
4. Affiche de l'exposition « La ville en jeux », Cie des rêves urbains
5. Canal de Berry, La Guerche-sur-l'Aubois
6. Théo Jouanneau et Matthias Boudeau, *l'enfant sauvage*



EXPOSITIONS TEMPORAIRES

« LA VILLE EN JEUX »

Du 12 avril au 2 juin

Une exposition-atelier pour jouer et apprendre à mieux connaître la ville, l'architecture et le patrimoine à travers des jeux pédagogiques rarement réunis et accessibles au grand public.

Expérimentation et manipulation en autonomie ou avec un médiateur lors des ateliers et les mercredis matins : jeux de construction, de plateau, de cartes, maquettes, briques en carton en taille réelle, etc.

Enfants, adultes, familles... vous êtes tous les bienvenus !

Exposition conçue et produite par la Compagnie des rêves urbains (Marseille).

Gratuit

Du 12 avril au 23 avril

LA FABRICAJEUX

Un espace convivial est mis en place pour fabriquer son propre jeu, le tester et repartir avec !

Tout public

Gratuit, matériel fourni

Accessible en autonomie

AUTOUR DE L'EXPOSITION

Mardi 19 et jeudi 21 avril / 10h30

ATELIER L'ARCHITECTURE EN JEU

Au cours d'un grand voyage autour de la Terre, Marco a fait plein de rencontres et a découvert la diversité des maisons du monde. Il va falloir l'aider à retrouver la maison qui correspond à chacun de ses amis ! Place ensuite aux petits défis d'architectes, en assemblant ou en empilant. Différentes méthodes de construction sont expérimentées en laissant libre cours à l'imagination.

De 5 à 8 ans. Sur réservation. 1,50€ par enfant

Mardi 19 et jeudi 21 avril / 14h

ATELIER C'EST LE CHANTIER

Que se passe-t-il sur un chantier de construction ou de restauration ? Qui fait quoi ? À partir du jeu « Poids et parpaing » et bien d'autres expériences, les enfants enfilent leur casque et entrent dans l'univers de la construction.

De 8 à 11 ans. Sur réservation. 1,50€ par enfant

Du 13 avril au 1^{er} juin

Les mercredis matins / 10h-12h

À VOUS DE JOUER !

Venez partager un moment ludique à la Tuilerie. Un médiateur est à votre disposition pendant la matinée pour vous accompagner et vous présenter l'exposition-atelier où il fait bon explorer et expérimenter l'architecture par le jeu !

Tout public. Gratuit

« MONCHERCANAL »

Du 4 juin au 17 juillet

Les PEP18 et le service Patrimoine et Inventaire de la Région Centre-Val de Loire se sont associés pour proposer aux adolescents de l'Institut Médico-Educatif de Saint-Amand-Montrond en situation de handicap mental et aux adultes du Relais 18 de Bourges de participer respectivement à un atelier photo et à un atelier de réalisation de film vidéo.

Accompagnés par un photographe et un plasticien vidéaste professionnels, ils ont cheminé le long du canal de Berry pour photographier avec leur propre regard les différents ouvrages patrimoniaux de 10 sites : ponts, écluses, déversoirs, maison des éclusiers, barrages, permettant à chacun de prendre conscience de la notion de patrimoine commun à protéger et préserver.

Exposition photographique conçue par les PEP18 avec le SPI, le Relais et CILIC

Gratuit



Scannez le QR code pour découvrir la bande-annonce du projet

AUTOUR DE L'EXPOSITION

Samedi 4 juin / 20h

L'ENFANT SAUVAGE, DU BERRY À LA LOIRE

Théo Jouanneau, comédien, chanteur, guitariste, et Matthias Boudeau se sont lancés un défi : et s'ils partaient pour une tournée d'une quinzaine de jours, de Lignières à Orléans, en traversant le Berry avec les grands ânes noirs du Berry ? Arrivés à Marseilles-lès-Aubigny, ils descendront la Loire en canoë canadien. Ils feront escale à la Tuilerie pour nous ouvrir les portes de leur cabaret intime proposant un duo magique, lui au chant, une voix puissante et qui colle aux textes, lui à l'accordéon, une fulgurance dans la précision musicale.

Mis en rêve par le poète Yanowski et Florent Matéo, production Lieu multiple. Organisé avec la mairie de La Guerche-sur-l'Aubois.

Durée 1h15

Gratuit

Samedi 25 et dimanche 26 juin

NAVIGATION SUR LE CANAL DE BERRY

Rendez-vous pour un week-end d'animations autour du canal du Berry. Au programme balade en bateau, exposition « Mon cher canal » et animations diverses. Entrée gratuite du CIAP La Tuilerie tout le week-end à l'occasion des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins. Organisé avec l'association ARECABE et la mairie de La Guerche-sur-l'Aubois.

Brochure de présentation du CIAP La Tuilerie, pages intérieures 6 et 7, 2022



« AOÛT EN VAL D'AUBOIS »

Du 20 juillet au 18 septembre

En septembre 2021, le Val d'Aubois a été mis à l'honneur avec la publication du carnet de croquis de Lapin *Août en Val d'Aubois*. L'exposition retrace les découvertes de ce Berrichon d'adoption, qui croque le territoire et ses paysages lors de ses étés en famille : le marché de Sancoins, le passé industriel de la région, le village médiéval de Sagonne, le spectacle vivant au Luisant... Une belle occasion de découvrir ce Pays d'art et d'histoire ou de lui porter un regard nouveau.

Lapin est illustrateur et Urban Sketcher. Il dessine sur le vif et sait capter l'essence d'un lieu, d'un portrait ou d'un événement à l'aquarelle et au feutre. Il a rempli 200 calepins durant les 19 dernières années et a publié une trentaine de fac-similés de ses carnets. Exposition conçue par Lapin, avec le CIAP La Tuilerie et l'Atelier Val d'Aubois

Jeudi 28 juillet / 18h-20h

DÉDICACE-RENCONTRE AVEC LAPIN

Lapin rencontrera le public et échangera avec lui pour présenter le carnet et l'exposition *Août en Val d'Aubois* et les ateliers croquis de l'été. Une dédicace sera également proposée.

Gratuit, sans réservation, accès en continu



AUTOUR DE L'EXPOSITION

ATELIERS CROQUIS ADOS-ADULTES

Ateliers d'initiation à l'Urban Sketching s'adressant à tous les niveaux. Les participants apprendront des méthodes intuitives du croquis, de la composition et de l'importance du point de vue. Lapin abordera la couleur, le portrait, la perspective et la narration. Séance unique à la journée.

À partir de 12 ans. Matériel prêté pour la journée, carnet de croquis offert

Tarifs : 6€ la journée, 3€ tarif réduit pour les 12-18 ans. **Réservation obligatoire**

Samedi 30 juillet / 10h-13h et 15h-18h

Rendez-vous place du marché à Ourouer-les-Bourdelins

Samedi 6 août / 10h-13h et 15h-18h

Rendez-vous place de l'église au Chautay

Samedi 13 août / 10h-13h et 15h-18h

Rendez-vous à la halte nautique

à Marseilles-lès-Aubigny (face à la mairie)

ATELIERS CROQUIS ENFANTS

Ateliers spécialement destinés aux dessinateurs en herbe pour les initier à l'art du dessin. Atelier de 3h. De 8 à 12 ans

Matériel prêté, carnet de croquis offert

Tarifs : 1,50€ par enfant

Réservation obligatoire

Jeudi 4 août / De 10h à 13h

Rendez-vous au CIAP La Tuilerie

Mardi 9 août / De 10h à 13h

Rendez-vous place du château de Sagonne



6. Croquis du carnet Août en Val d'Aubois

7. Atelier croquis à Sagonne

8. Atelier « Tourne, tourne, petit moulin »

ANIMATIONS

Jeudi 14 avril / 10h-13h et 14h-18h PÂQUES À LA TUILERIE

Les petits visiteurs de la Tuilerie participent à une chasse aux énigmes sur le thème des matériaux, avec des surprises chocolatées à la clé ! Ils réalisent ensuite leur propre création de Pâques, coquetiers, œufs, décors, en mettant à contribution leurs découvertes. Plâtre, argile et béton n'auront plus de secrets pour eux.

Le(s) enfant(s) doivent être accompagnés d'au moins un adulte. Sans réservation

Jeudi 21 juillet / 14h-16h L'ENVERS DU DÉCOR

Les pages d'un vieux catalogue de décors en céramique viennent d'être retrouvées à la Tuilerie... Décrypte les symboles pour comprendre leur signification puis crée ta propre frise décorative fleurie en argile. De 7 à 12 ans. Sur réservation

Jeudis 28 juillet et 11 août / 14h-17h TOURNE, TOURNE PETIT MOULIN

L'Aubois accueillait jadis en son lit une succession de moulins. Les petits participants créent leur propre roue de moulin à eau à partir de divers éléments mis à leur disposition, avant de tester leur fonctionnement dans les bacs à eau !

De 7 à 12 ans. Sur réservation

Dimanche 21 août / 16h LES CHAUVES-SOURIS DE LA TUILERIE

La Tuilerie vous propose une visite aux abords du bâtiment pour découvrir la biologie, le mode de vie, les menaces mais aussi les actions de protection mises en place pour préserver les chiroptères. L'occasion de répondre à vos questions sur nos petites habitantes volantes.

Jeudi 25 août / 14h-15h30 REINES DE LA NUIT

Guano, ultra-sons, techniques de chasse... les chauves-souris de la Tuilerie n'auront plus de secrets pour toi après un après-midi de jeux pour apprendre à mieux les connaître. À partir de 6 ans. Sur réservation

Vendredi 2 septembre / 20h45 CINÉMA SOUS LES ÉTOILES

Séance de cinéma en plein air sur le théâtre de verdure de la Tuilerie, proposée par le comité des fêtes de La Guerche-sur-l'Aubois. *Gratuit* Rendez-vous sur le parvis arrière du CIAP La Tuilerie (entrée par le parking) Renseignements et réservation au 02 48 74 23 93

Samedi 17 et dimanche 18 septembre JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Visite gratuite des expositions du CIAP La Tuilerie et animations en lien avec la thématique nationale.

Programme à paraître en août 2022

Flyer de présentation des ateliers enfants du Pays d'art et d'histoire à destination des élèves des établissements scolaires, 2022

ATELIERS ENFANTS

PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS



JUILLET - AOÛT 2022

Pays d'art et d'histoire Loire Val d'Aubois - La Tuilerie
Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine

VILLES & PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

ATELIERS ENFANTS

Le Pays Loire Val d'Aubois, Pays d'art et d'histoire, vous propose des activités ludiques pendant les vacances d'été pour découvrir l'architecture et le patrimoine autrement !
Les mardis sur le territoire du Pays Loire Val d'Aubois - les jeudis au CIAP La Tuilerie

Tarif 1,50€ par enfant - Inscription obligatoire auprès du CIAP La Tuilerie
Pays Loire Val d'Aubois • 27 rue du lieutenant Petit • 18150 LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS
02 48 74 23 93 • contact@paysloirevaldaubois.fr • www.ciap-latuileries.fr • www.paysloirevaldaubois.fr



Jeu 21 juillet / De 14h à 16h
L'ENVERS DU DÉCOR • De 7 à 12 ans

Au CIAP La Tuilerie à La Guerche-sur-l'Aubois
Les pages d'un vieux catalogue de décors en céramique viennent d'être retrouvées à la Tuilerie... Décodez les symboles pour comprendre leur signification puis créez votre propre frise décorative fleurie en argile.



Mardi 26 juillet / De 14h à 16h
LES PETITS BÂTISSEURS • De 7 à 10 ans

À l'église de Germigny-l'Exempt
Petits et grands découvrent ensemble les principaux éléments de l'architecture médiévale en s'amusant : puzzle géant, maquette en bois à reconstituer et petits défis. Le(s) enfant(s) participants doivent être accompagnés d'un adulte.
En partenariat avec l'association des Amis de l'église de Germigny-l'Exempt



Jeu 28 juillet / De 14h à 17h
Jeu 11 août / De 14h à 17h
TOURNE, TOURNE PETIT MOULIN • De 7 à 12 ans

Au CIAP La Tuilerie à La Guerche-sur-l'Aubois
L'Aubois accueillait jadis en son lit une succession de moulins. Les petits participants créent leur propre roue de moulin à eau à partir de divers éléments mis à leur disposition, avant de tester leur fonctionnement dans les bacs à eau !



Jeu 4 août / De 10h à 13h
Mardi 9 août / De 10h à 13h

Sur la place du château Sagonne
ATELIERS CROQUIS AVEC L'ILLUSTREUR LAPIN • De 8 à 12 ans
Ateliers d'initiation à l'Urban Sketching spécialement destinés aux dessinateurs en herbe pour les initier à l'art du dessin. Lapin abordera la couleur, le portrait, la perspective et la narration. Prêt du matériel, carnet de croquis offert.



Jeu 25 août / De 14h à 15h30
REINES DE LA NUIT • À partir de 6 ans
Au CIAP La Tuilerie à La Guerche-sur-l'Aubois
Guano, ultra-sons, techniques de chasse... les chauves-souris n'auront plus de secrets pour toi après un après-midi de jeux pour apprendre à mieux les connaître.



Direction régionale des affaires culturelles




Dossier de prêt de l'exposition « Habitat ouvrier en Val d'Aubois », pages 1 et 2, 2021

Pays d'art et d'histoire
Loire Val d'Aubois

Exposition itinérante
CIAP LA TUILERIE

HABITAT OUVRIER
EN VAL D'AUBOIS

De la fin du 18^e siècle aux années 1950



VILLES D'ART ET D'HISTOIRE
Centre-Val de Loire

LA TUILERIE

Loire
Val d'Aubois

© M. du Petit Paris, La Guerche-sur-l'Aubois

HABITAT OUVRIER **EN VAL D'AUBOIS**

Dans cette région illustrant le développement de l'industrie en milieu rural, diverses formes d'habitats ouvriers ont été pensées par les industriels et propriétaires, désireux d'installer les ouvriers à proximité des sites de production.

À travers cette exposition, suivez le cours de l'Aubois et ses environs, de la fin du 18^e siècle aux années 1950 pour les découvrir : de l'habitat rural jusqu'à la cité du champ des Gaires à La Guerche-sur-l'Aubois, en passant par l'immeuble des galeries à Crossouvre. Ces exemples, en raison de leur localisation, leur chronologie et leur diversité de forme, du logement collectif à la maison individuelle, participent à illustrer l'histoire de l'habitat ouvrier français.

Le thème de l'habitat ouvrier est un sujet situé à la frontière poreuse de plusieurs domaines d'études dont la liste n'est pas exhaustive : architecture, urbanisme, sociologie et histoire.

Il sera l'occasion d'évoquer les conditions de vie des ouvriers, les influences de l'architecture rurale sur la composition du logement ouvrier, l'évolution des activités industrielles rattachées à cet habitat et celles des modèles paternalistes et des préoccupations hygiénistes.

L'exposition présente également le documentaire « Toits d'ouvriers » réalisé dans le cadre du projet Vivamemori¹ sur la mémoire industrielle et recueillant une série d'entretiens d'anciens ouvriers tuillers-briquetiers (réalisation Laurent Aucher, Cécile Assegond, Héléne Chazal et Alexandre Palezis).

¹Vivamemori est une démarche financée par la Région Centre-Val de Loire dans le cadre d'un Appel à Projet Recherche d'Intérêt Régional avec l'aide de la DRAC Centre-Val de Loire.

Dossier de prêt de l'exposition « Habitat ouvrier en Val d'Aubois », pages 3 et 4, 2021



PANNEAUX

- 1** HABITAT OUVRIER EN VAL D'AUBOIS
Cadre de l'exposition
- 2** INTRODUCTION
Un patrimoine humble et modeste
- 3** LOGEMENT COLLECTIF
*L'alignement, la barre ou le rang
Mauregard au Chautay, Le Fourneau à La Guerche/A.
Focus sur les ouvriers de la métallurgie*
- 4** LOGEMENT COLLECTIF
*L'alignement, la barre ou le rang
La Bourcharterie à Jouet/A., Sancoins, Grosseuvre*
- 5** LOGEMENT COLLECTIF
*L'immeuble collectif
Les galeries à Grosseuvre, plan*
- 6** LOGEMENT COLLECTIF
*L'immeuble collectif
Les galeries à Grosseuvre, hygiène et salubrité*
- 7** PATRIMOINE IMMATÉRIEL
*La mémoire industrielle
La collecte Vivamemori*
- 8** LOGEMENT COLLECTIF
*L'immeuble individuel
Les casernes à Menetou-Couture*
- 9** VILLAGES OU CITÉS
*De 2 à 4 unités d'habitation
Saint-Louis aux mines à Saint-Hilaire-de-Gondilly
Le champ de La Croix à Menetou-Couture*
- 10** FOCUS
Architecture et matériaux
- 11** GROSSEUVRE
Village de l'industrie
- 12** MAISONS DOUBLES
*Du collectif à l'individuel
Rue principale et route de Véreux à Grosseuvre
Cité du petit Paris à La Guerche/A.*
- 13** MAISONS INDIVIDUELLES
*Vers le logement social
Cité du champ des Graines à La Guerche/A.
Cité de Bauvais à Sancoins*

VISUELS



MOBILIER

- 3 blocs de 4 panneaux chacun (bloc simple / bloc audio / bloc tiroirs)
- 2 assises/ou 1 banc (à définir)
- 1 vitrine pour la présentation vidéo Vivamemori

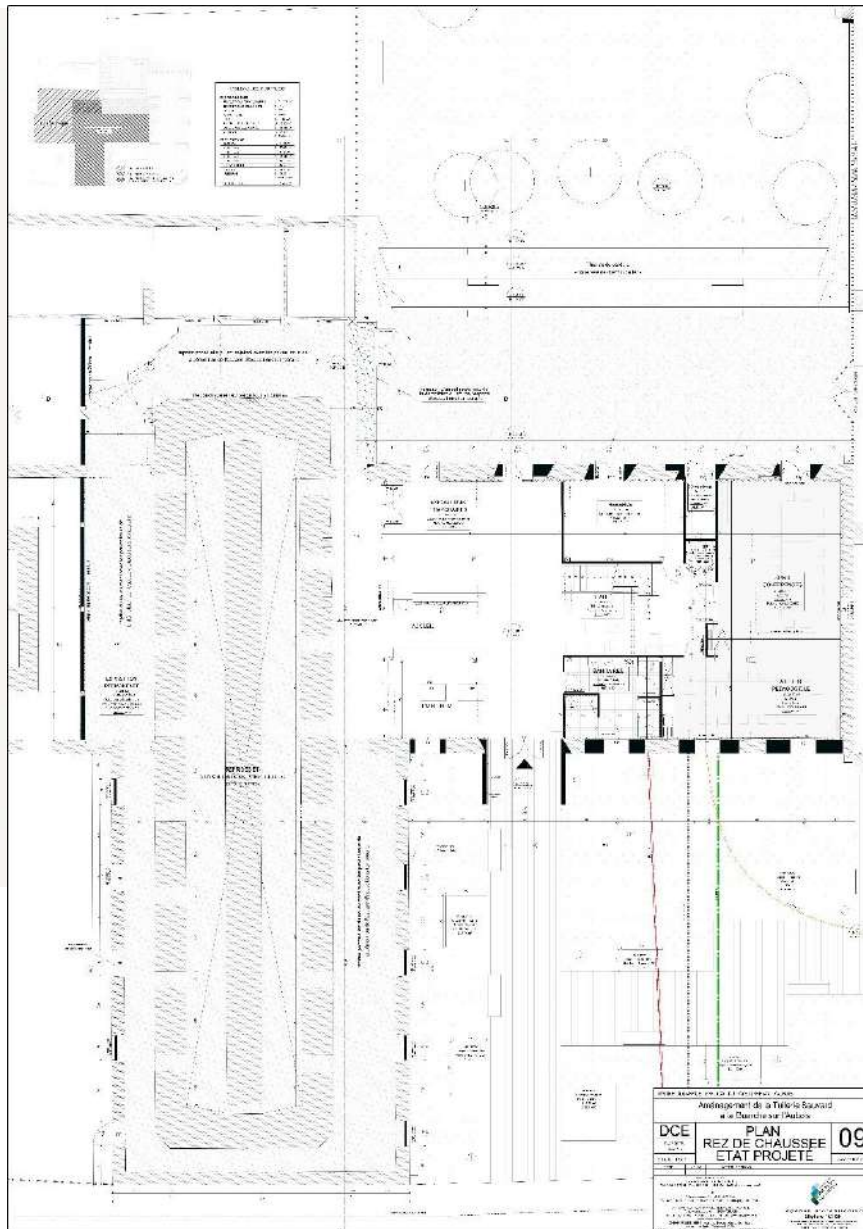
AUTRES SUPPORTS

- Livret jeux (sur demande)
- Petits modules de jeux de construction en bois
- 3 panneaux de rideaux photos textiles
- 1 écran avec clé USB pour le film "Taitz d'ouvriers"
- Échantillons de matériaux pour le bloc tiroirs

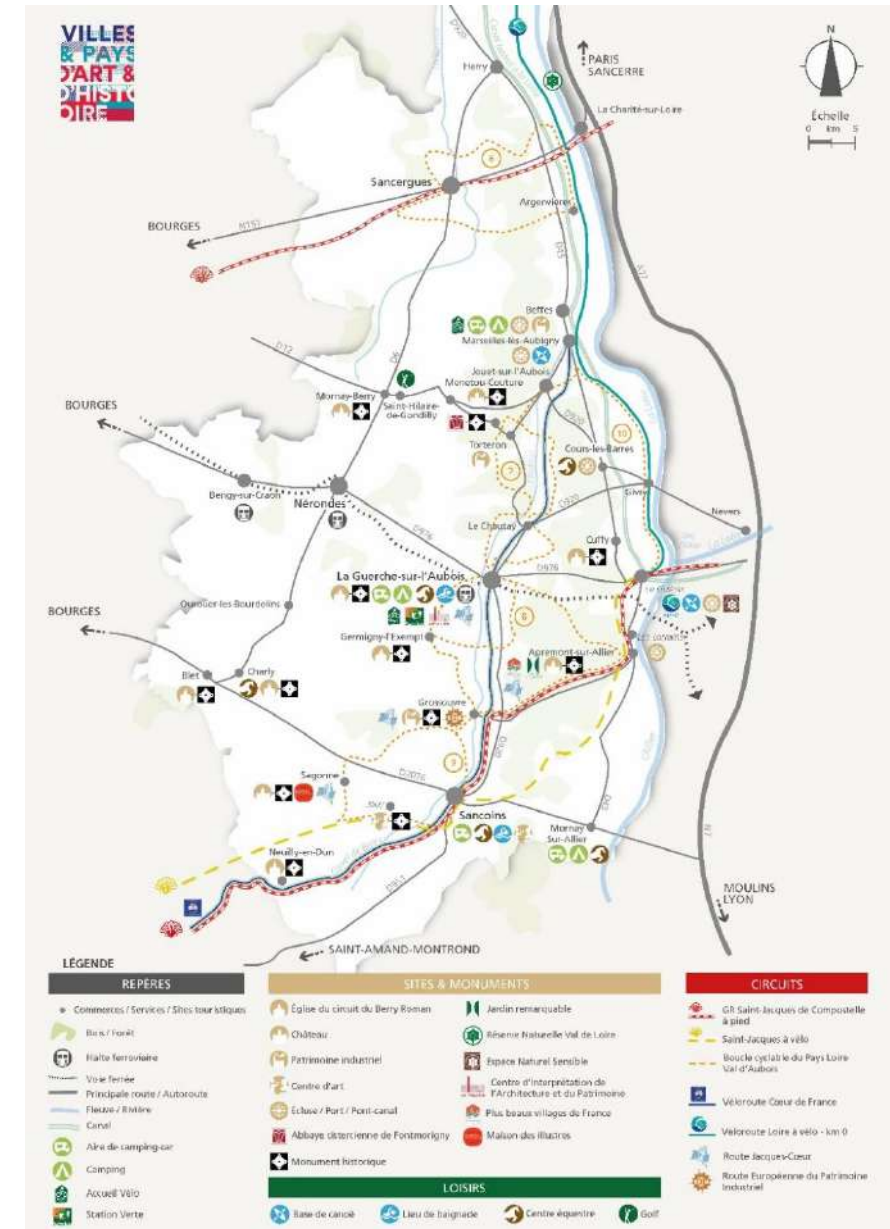
CONTACT / RÉSERVATION

Service Pays d'art et d'histoire Loire-Val d'Aubois
CIAP LA TUILERIE - La Guerche-sur-l'Aubois
patrimoine@paysloirevaldubois.fr
02 48 74 76 50

État projeté du CIAP La Tuilerie, agence Stéphane Pichon, 2016



Carte touristique « Loire en Berry », 2021



Contrat régional de solidarité territoriale, mesure 16-1 (patrimoine non protégé) et mesure 16-2 (Pays d'art et d'histoire), 2016-2022

MIEUX-ETRE SOCIAL DÉVELOPPEMENT DE L'ACCÈS À LA CULTURE

16-1

CADRE SPECIFIQUE

Sauvegarde et réhabilitation du patrimoine rural et non protégé

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Réhabiliter et mettre en valeur le patrimoine architectural et bâti Favoriser la promotion de la qualité architecturale et paysagère Conservier les traces des techniques constructives et des matériaux traditionnels 				
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux de gros œuvre (charpente, toiture, couverture, maçonnerie traditionnelle, enduit, etc.) - Travaux d'aménagements extérieurs pour les bâtiments agricoles notamment - Travaux de mise en valeur (plantations, travaux paysagers, traitement de sol, cheminement, interventions sur les réseaux) - Etudes techniques, honoraires de maîtrise d'œuvre, etc. 				
Maitres d'ouvrage	Communauté de communes, commune, association, privé				
Financement régional	<p>Taux de financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communautés de communes, communes : 40% - Association : 60% - Privé : 40% <p>Subvention plancher ramenée à 2 000 € pour les maitres d'ouvrages publics du fait de l'impact paysager des opérations conduites et de la recherche d'une qualité architecturale et paysagère conformément au label national PAH</p>				
Modalités	<ul style="list-style-type: none"> Avis préalable du CAUE du Cher (délivrance d'un avis architectural) Prise en compte des préconisations du CAUE. Visibilité du bâtiment depuis l'espace public ou à défaut possibilité du projet de restauration à s'intégrer dans une opération globale de valorisation (document promotionnel, journée découverte, circuit thématique, stage technique, etc.) Travaux en régie exclus <p>Le recours à une maîtrise d'œuvre peut être encouragé pour tout projet nécessitant une intervention d'ordre structurelle sur le bâtiment de manière à assurer sa pérennité (exemple : bâtiment menaçant ruine). Les églises ne sont pas éligibles à ce dispositif.</p>				
Indicateurs d'évaluation	<table border="1"> <thead> <tr> <th>INDICATEURS TRANSVERSAUX</th> <th>INDICATEURS SPECIFIQUES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> Nb d'emplois créés Nb d'emplois confortés Nombre de projets ayant eu recours à des clauses d'insertion et nombre d'heures travaillées </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'avis architecturaux délivrés Type de bâtiments restaurés Nombres de bâtiments restaurés </td> </tr> </tbody> </table>	INDICATEURS TRANSVERSAUX	INDICATEURS SPECIFIQUES	<ul style="list-style-type: none"> Nb d'emplois créés Nb d'emplois confortés Nombre de projets ayant eu recours à des clauses d'insertion et nombre d'heures travaillées 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'avis architecturaux délivrés Type de bâtiments restaurés Nombres de bâtiments restaurés
INDICATEURS TRANSVERSAUX	INDICATEURS SPECIFIQUES				
<ul style="list-style-type: none"> Nb d'emplois créés Nb d'emplois confortés Nombre de projets ayant eu recours à des clauses d'insertion et nombre d'heures travaillées 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'avis architecturaux délivrés Type de bâtiments restaurés Nombres de bâtiments restaurés 				

MIEUX ETRE SOCIAL DÉVELOPPEMENT DE L'ACCÈS À LA CULTURE

16-2

CADRE SPECIFIQUE

Actions et animations du Pays d'art et d'histoire

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Disposer d'un centre de ressource, d'information et de médiation sur le territoire Favoriser la culture et la connaissance du patrimoine local Renforcer l'apprentissage par l'expérience Encourager le développement de projet par et/ou avec les publics (jeunes, habitants, associations...) 				
Contenus	<ol style="list-style-type: none"> Mise en place de projets pédagogiques et culturels en lien avec la programmation du label Pays d'art et d'histoire : achat de matériels, conception et production d'expositions temporaires et/ou thématiques, rémunérations de prestataires, etc. Installation d'une signalétique d'information et d'animation du patrimoine (site, monument, parcours thématique, etc.), conception et fourniture de maquette d'animation ou d'exposition, de supports de médiation (panneaux, produits audio-visuels...), etc. Animation dédiée à la mise en œuvre du programme d'actions Pays d'Art et d'Histoire 				
Maitres d'ouvrage	<ol style="list-style-type: none"> Syndicat de pays Syndicat de pays, commune, communauté de communes, association, propriétaire, privé Syndicat de Pays 				
Financement régional	<p>Taux de subvention :</p> <ol style="list-style-type: none"> 30 % pour le syndicat de pays Syndicat de pays, commune, communauté : 50% Association, propriétaire privé : 60% (dans la limite d'une subvention plafonnée à 10 000 € pour les privés -hors association-) 50% maximum des frais d'animation, externalisés ou internalisés dans la limite de 3 ans et frais annexes plafonnés à 10% (forfait) <p>Subvention plancher ramenée à 2 000 € pour les maitres d'ouvrages publics des opérations conduites dans le cadre du label national PAH</p>				
Modalités	<ol style="list-style-type: none"> Avis de la direction de la communication du conseil régional Avis du syndicat de pays sur la consistance et l'intérêt des projets ne relevant pas de sa maîtrise d'ouvrage <ul style="list-style-type: none"> Avis du STAP en présence d'un site ou d'un monument protégé Prise en compte pour la signalétique de la charte graphique (organisation des contenus, typographie...) et du design des mobiliers adoptés par le syndicat de pays, en l'absence de contrainte réglementaire Association de la Région, et les autres partenaires financeurs, au Comité de pilotage de suivi de la démarche <p>Pour une animation internalisée, la mission confiée fait l'objet d'une production (comparable à une prestation externe) et un rapport d'activité précis et détaillé (documents produits, comptes-rendus de réunions...) est fourni chaque année à l'issue de la 1^{ère} année, à l'appui de toute demande pour l'année N+ 1. Le financement de ces prestations émerge sur l'enveloppe de 10% maximum du Contrat pouvant être consacrée au fonctionnement</p>				
Indicateurs d'évaluation	<table border="1"> <thead> <tr> <th>INDICATEURS TRANSVERSAUX</th> <th>INDICATEURS SPECIFIQUES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> Nb d'emplois créés Nb d'emplois confortés Nombre de projets ayant eu recours à des clauses d'insertion et nombre d'heures travaillées Nb d'Ha artificialisés Nb de projets bonifiés surfaces perméables Nb de KWh économisés /an Nb de GES évités /an Nb de projets bonifiés PCET </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'équipements nouveaux créés Nombre d'équipements agrandis ou modernisés Nombre de projets portés par des intercommunalités Nombre de lieux fonctionnant en réseau Nombre de lecteurs avant et après l'opération </td> </tr> </tbody> </table>	INDICATEURS TRANSVERSAUX	INDICATEURS SPECIFIQUES	<ul style="list-style-type: none"> Nb d'emplois créés Nb d'emplois confortés Nombre de projets ayant eu recours à des clauses d'insertion et nombre d'heures travaillées Nb d'Ha artificialisés Nb de projets bonifiés surfaces perméables Nb de KWh économisés /an Nb de GES évités /an Nb de projets bonifiés PCET 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'équipements nouveaux créés Nombre d'équipements agrandis ou modernisés Nombre de projets portés par des intercommunalités Nombre de lieux fonctionnant en réseau Nombre de lecteurs avant et après l'opération
INDICATEURS TRANSVERSAUX	INDICATEURS SPECIFIQUES				
<ul style="list-style-type: none"> Nb d'emplois créés Nb d'emplois confortés Nombre de projets ayant eu recours à des clauses d'insertion et nombre d'heures travaillées Nb d'Ha artificialisés Nb de projets bonifiés surfaces perméables Nb de KWh économisés /an Nb de GES évités /an Nb de projets bonifiés PCET 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'équipements nouveaux créés Nombre d'équipements agrandis ou modernisés Nombre de projets portés par des intercommunalités Nombre de lieux fonctionnant en réseau Nombre de lecteurs avant et après l'opération 				

Patrimoine protégé au titre des Monuments historiques sur le territoire du Pays Loire Val d'Aubois, page 1 sur 6, 2020

PATRIMOINE ARCHITECTURAL PROTÉGÉ - PAYS LOIRE VAL DAUBOIS

Source : base Mérimée du ministère de la Culture (décembre 2020)

Commune	Titre courant	Édifice	Nature de la protection de l'édifice	Niveau de la protection de l'édifice	Date de la protection
Apremont-sur-Allier	Château d'Apremont-sur-Allier	Château	Inscrit	Château et ses écuries	16/6/1989
Apremont-sur-Allier	Parc du château du Veullin	Parc	Inscrit	Le parc du château, sur les parcelles : A 21, lieudit Champ des Palles 22, 23, lieudit Champ des Varennes 24, 28, lieudit Château du Veullin 29, 31, 32, lieudit Domaine de Naveron 33, lieudit Pré des Varennes 34, 36, lieudit Gare du Guétin 58, 59, lieudit Domaine du Veullin 61 à 65, lieudit Champ de la Croix 66 à 68, lieudit Champs Marchand 69, lieudit Pré Marchand 70, 71, lieudit Pré du Château 90, 92, 93, lieudit Pré Biseau 94 à 96, lieudit Pré des Seguines 226, 230, lieudit Domaine de Naveron 248, lieudit Gare du Guétin	18/3/2014
Augy-sur-Aubois	Eglise Saint-Ludre	Eglise	Classé	Eglise (cad. A 30)	20/2/1959
Bengy-sur-Craon	Grange	Grange	Inscrit	Grange (cad. C 1126)	21/12/1989
Bengy-sur-Craon	Eglise Saint-Pierre	Eglise	Classé	Chœur, transept, façade ouest (cad. C 715)	13/6/1913
Blet	Halle	Marché couvert	Inscrit	Halle (cad. A 117)	8/9/1993
Blet	Eglise Saint-Germain	Eglise	Inscrit	Eglise (cad. A 120)	2/3/1926
Charly	Eglise Notre-Dame	Eglise	Classé	Eglise (cad. B 202)	1862
Chassy	Château de Villiers	Château	Inscrit	Façades et toitures du château et des communs ; salon avec son décor ; moulin (cad. C 129, 139)	8/12/1981

Patrimoine protégé au titre des Monuments historiques sur le territoire du Pays Loire Val d'Aubois, page 2 sur 6, 2020

Cuffy	Eglise Saint-Maurice	Eglise	Classé	Eglise	30/8/1911
Cuffy	Ensemble castral	Château fort	Inscrit	Motte castrale (tertre et fossé annulaire) et ruines du château (cad. B 227, 763, 766, lieudit La Tour)	29/7/1997
Garigny	Eglise Notre-Dame	Eglise	Classé	Porte (cad. C 445)	22/10/1913
Germigny-l'Exempt	Château-Renaud	Château	Classé	Façades et toitures du château ; grand escalier intérieur ; tour Nord-Ouest, y compris la chapelle qu'elle abrite ; base de la tour Sud-ouest ; portail d'entrée ; douves, y compris les deux ponts qui les enjambent à l'Ouest et à l'Est (cad. B 16, 17, 19)	26/1/1989
Germigny-l'Exempt	Château-Renaud	Château	Inscrit	Sol de la cour d'honneur	26/1/1989
Germigny-l'Exempt	Eglise Notre-Dame	Eglise	Classé	Le clocher et le porche (cad. C 235)	2/3/1912
Grossouvre	Château	Château	Inscrit	Tour d'angle Sud-Est, à bossages rustiques ; tour d'angle Nord-est ; aile comprise entre ces deux tours, comportant l'ancienne entrée et la chapelle (cad. B 408)	18/1/1993
Grossouvre	Ancienne usine métallurgique	Usine métallurgique	Classé	La halle à charbon, à l'exception des deux appentis accolés au pignon oriental, située 2 route de Véreaux (cad. B 696).	20/12/1999
Grossouvre	Immeuble	Logements	Classé	L'immeuble de logement d'ouvriers dit Les Galeries, dépendant de l'usine métallurgique	8/10/2004
Herry	Eglise Saint-Loup	Eglise	Inscrit	Le chœur et le transept (cad. BD 201)	2/3/1926

Patrimoine protégé au titre des Monuments historiques sur le territoire du Pays Loire Val d'Aubois, page 3 sur 6, 2020

Jouet-sur-l'Aubois	Ancienne usine à chaux et à ciment dite Usine Grandjean	Usine de chaux, cimenterie	Inscrit	Eléments suivants tels qu'ils sont portés sur le plan de situation annexé au dossier : usine de chaux en totalité comprenant dix-huit fours, les halles de fabrication, quatre salles des machines, l'atelier d'entretien, les prises d'eau pour les chaudières et la cheminée, le monte-charge et l'édicule accolé, le bâtiment abritant le treuil (cad. B lieudit Pruniers, 1352, 1354) ; cimenterie, en continu de l'usine de chaux, en totalité (cad. B lieudit Canal du Berry, 911) ; parc à charbon en totalité (cad. B lieudit Canal du Berry, 912) ; partie de l'ancien canal de Berry (cad. B lieudit Canal du Berry, 1356)	21/5/1997
Jussy-le-Chaudrier	Commanderie de templiers des Bordes	Commanderie	Inscrit	Chapelle, y compris ses salles souterraines et leur escalier d'accès ; tour subsistant du logis du commandeur (cad. AR 100, lieudit Les Bordes, 101, lieudit Château des Bordes) ; porte couverte d'un linteau décoré d'un arc en accolade, pratiquée dans le mur mitoyen séparant l'ancien jardin et l'ancienne basse-cour, entre la parcelle AR 12 et la parcelle AR 101	19/7/1995
La Chapelle-Hugon	Eglise Saint-Etienne et Saint-Martin	Eglise	Inscrit	Eglise (cad. A 351)	19/2/1926

Patrimoine protégé au titre des Monuments historiques sur le territoire du Pays Loire Val d'Aubois, page 4 sur 6, 2020

La Guerche-sur-l'Aubois	Usine metallurgique située au lieudit "le Fourneau"	Usine métallurgique, grosse forge	Inscrit	Le système hydraulique : le barrage et la chaussée, la prise d'eau et ses coursiers, le regard, le lavoir à minerai, le déversoir ; les deux hauts fourneaux ; la halle à charbon qui leur est accolée à l'ouest ; les vestiges de la halle de coulée qui leur est accolée au nord, la halle néo-classique et les ateliers qui lui sont accolés à l'ouest et au sud ; les cours de l'usine et leurs murs de clôture ; les vestiges de la halle à charbon située près de l'étang ; l'écurie située près de l'étang ; les logements d'employés et de forgerons ; la cour, les jardins et les murs de clôture des logements des employés et de forgerons (cad. C 349, 350, 353 à 358, 362 à 364)	20/1/2006
La Guerche-sur-l'Aubois	Eglise Saint-Etienne	Eglise	Classé	Eglise du Gravier (cad. AB 97)	7/8/1962
La Guerche-sur-l'Aubois	Manoir de Chezelles	Manoir, site archéologique	Inscrit	Le corps de logis, les façades et toiture de l'habitation agricole, les façades et toitures des bâtiments des étables et des greniers ; la grange ; l'enclos (cad. D 386)	6/6/1994
Le Chautay	Eglise paroissiale Saint-Saturnin	Eglise paroissiale	Inscrit	Eglise en totalité (cad. A 16)	20/12/2001
Le Chautay	Château des Réaux	Chapelle, château	Inscrit	La chapelle du château, située au lieu-dit "les Réaux" (cad. B 234)	23/7/2014
Lugny-Champagne	Château de Billeron	Château	Inscrit	Façades et toitures du château ; anciens jardins ; sols, murs et grilles de la cour ; pigeonnier et seconde tour ; façades et toitures des bâtiments de la basse-cour : logis, grange et étable ; sol, murs et grille d'entrée de la basse-cour ; chapelle (cad. B 269, lieudit Le Parc, 272, 274, 275, lieudit Billeron)	8/3/1995
Menetou-Couture	Château	Château	Classé	Donjon	30/10/1917

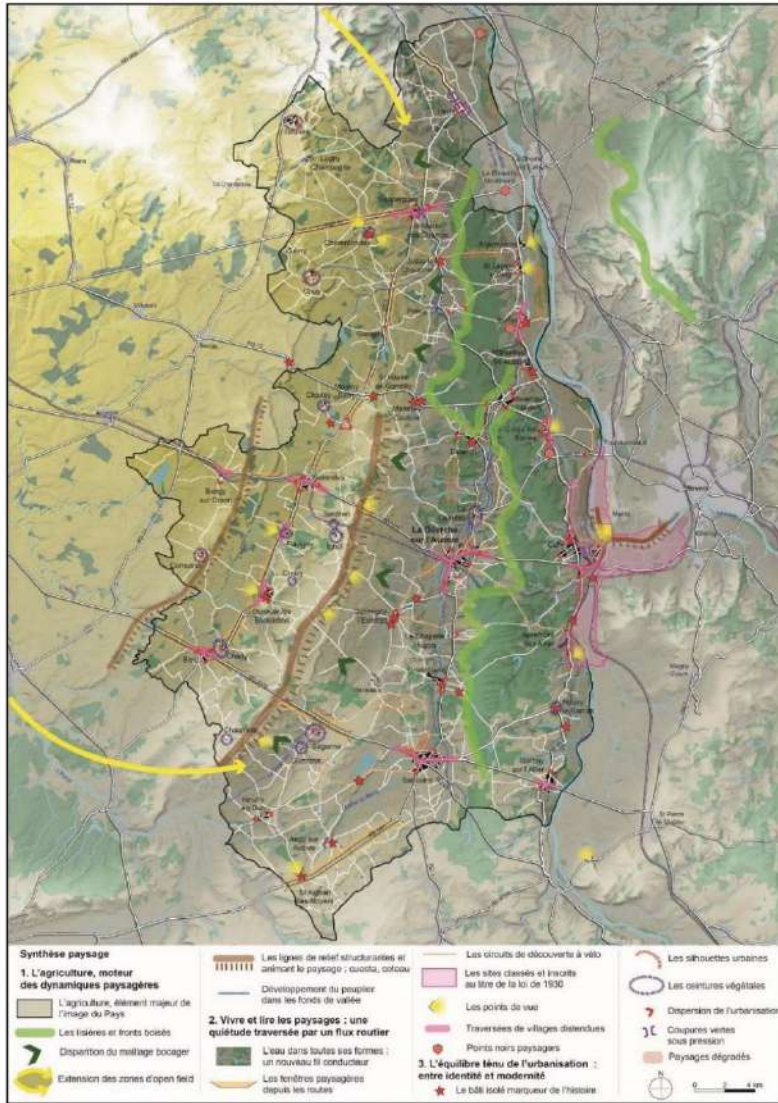
Patrimoine protégé au titre des Monuments historiques sur le territoire du Pays Loire Val d'Aubois, page 5 sur 6, 2020

Menetou-Couture	Abbaye Notre-Dame de Fontmorigny	Abbaye	Classé	Eléments en élévation et sols (cad. B 64 à 67, lieudit Fontmorigny, 740, 742, 744, lieudit Champ de l'Eglise) ainsi que le pont non cadastré franchissant le canal de fuite et portant le chemin rural du Champ de la Vigne	14/11/1997
Menetou-Couture	Abbaye Notre-Dame de Fontmorigny	Abbaye	Inscrit	Ruines de l'abbaye à l'exception des parties classées	21/11/1925
Menetou-Couture	Eglise Saint-Caprais	Eglise	Inscrit	Eglise (C non cadastré ; domaine public)	2/3/1926
Mornay-Berry	Maison forte de Mornay, dite aussi Château de la Cour ou de la Grand'Cour	Maison forte	Inscrit	La maison forte en totalité (éléments bâtis et sols correspondant à l'assise du château et de ses douves) (cad. A 2 - lieudit la Tuilerie, 4-11, route de Nevers)	30/6/2009
Mornay-Berry	Eglise Saint-Sulpice	Eglise	Inscrit	Eglise (cad. A 696)	1/10/1926
Neuilly-en-Dun	Eglise Saint-Roch	Eglise	Classé	Eglise (cad. B 537)	10/2/1913
Neuilly-en-Dun	Château de Lienesse	Château	Inscrit	Pigeonnier (cad. C 166)	25/10/1971
Neuvy-le-Barrois	Eglise Saint-Martin	Eglise	Inscrit	Eglise (cad. D 69)	1/10/1926
Ourouer-les-Bourdelins	Eglise Saint-Christophe	Eglise	Inscrit	Eglise (cad. C 742)	24/2/1926
Sagonne	Eglise Saint-Laurent	Eglise	Inscrit	Eglise (cad. B 382)	24/2/1926
Sagonne	Ruines du château	Château	Classé	Château (ruines) (cad. B 341 à 344)	9/5/1914

Patrimoine protégé au titre des Monuments historiques sur le territoire du Pays Loire Val d'Aubois, page 6 sur 6, 2020

Sagonne	Château de la Motte comprenant la motte Millet et le château de la Motte-Béraud	Château	Inscrit	Le château de la Motte-Béraud en totalité (cad. A 509, lieudit les Petites Varennes), ses fossés en eau (cad. A 509, lieudit les Petites Varennes), le sol des parcelles A 509, lieudit les Petites Varennes, 510-511, lieudit la Motte, correspondant à l'entrée de la maison seigneuriale, à une partie de la basse-cour, à sa cour, à sa plate-forme, à la partie comblée des fossés et à l'emplacement de la chapelle ; les vestiges du four (cad. A 509, lieudit les Petites Varennes) ; la motte Millet : tertre, fossés et terrain environnant (cad. A 245, 246, 354, 355, lieudit la Motte)	12/4/2012
Saint-Aignan-des-Noyers	Ancien village médiéval dénommé la Vieille Ville de Venoux		Inscrit	Vestiges de l'ancien village médiéval dénommé la Vieille Ville de Venoux (cad B 284)	5/12/1980
Sancergues	Eglise Saint-Cyr et Saint-Jacques	Eglise	Inscrit	Eglise (cad. C 219)	24/2/1926
Sancoins	Tour de Jeanne d'Arc	Edifice fortifié	Inscrit	La tourelle d'escalier avec porte du 16e siècle dite Tour de Jeanne d'Arc (cad. AM 39)	25/2/1928
Sancoins	Restes du donjon de Jouy	Edifice fortifié	Inscrit	Donjon de Jouy (restes) (cad. G 225)	27/3/1926
Véreaux	Eglise Saint-Martin	Eglise	Classé	Portail ouest (cad. A 143)	23/2/1912

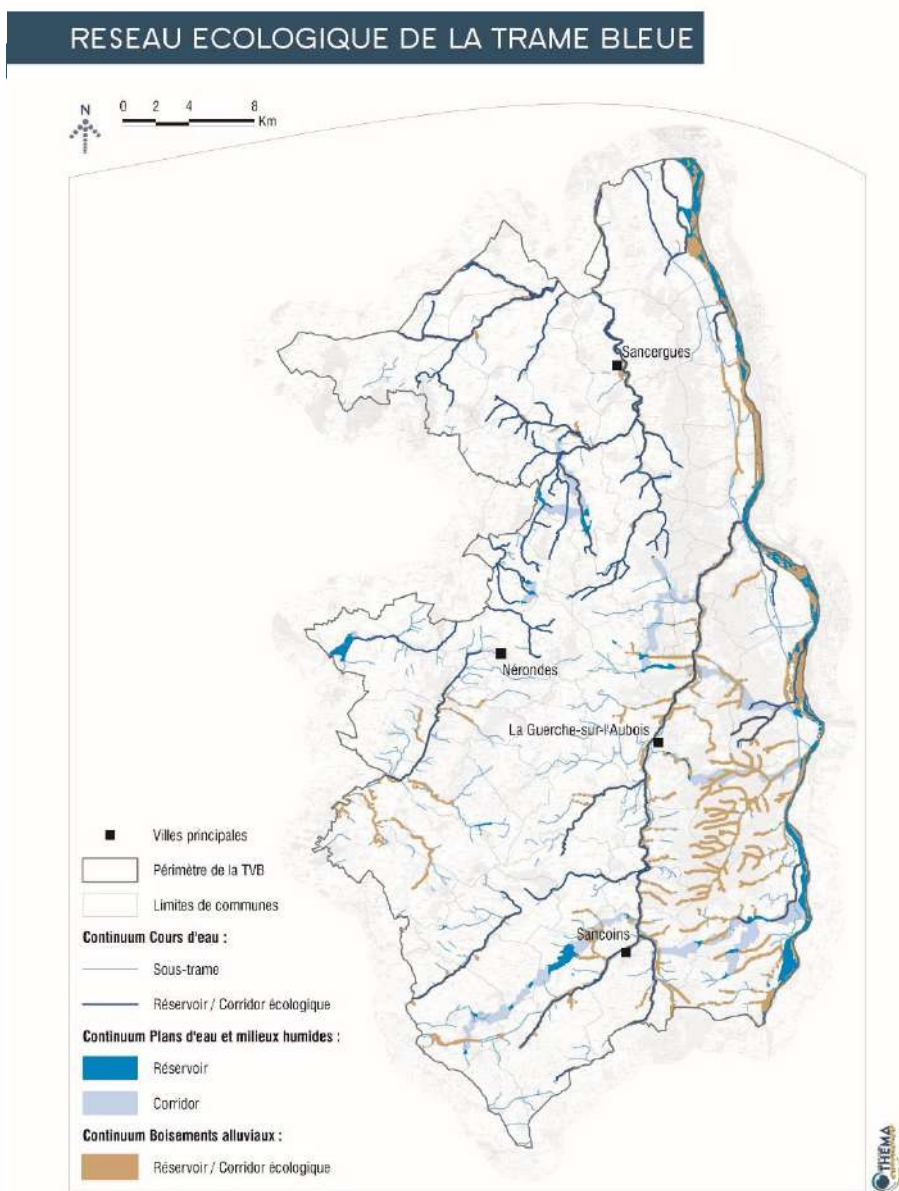
Carte des enjeux paysagers du PLVA (SCoT)



Carte des sites classés - sites inscrits au titre de la Loi Paysage

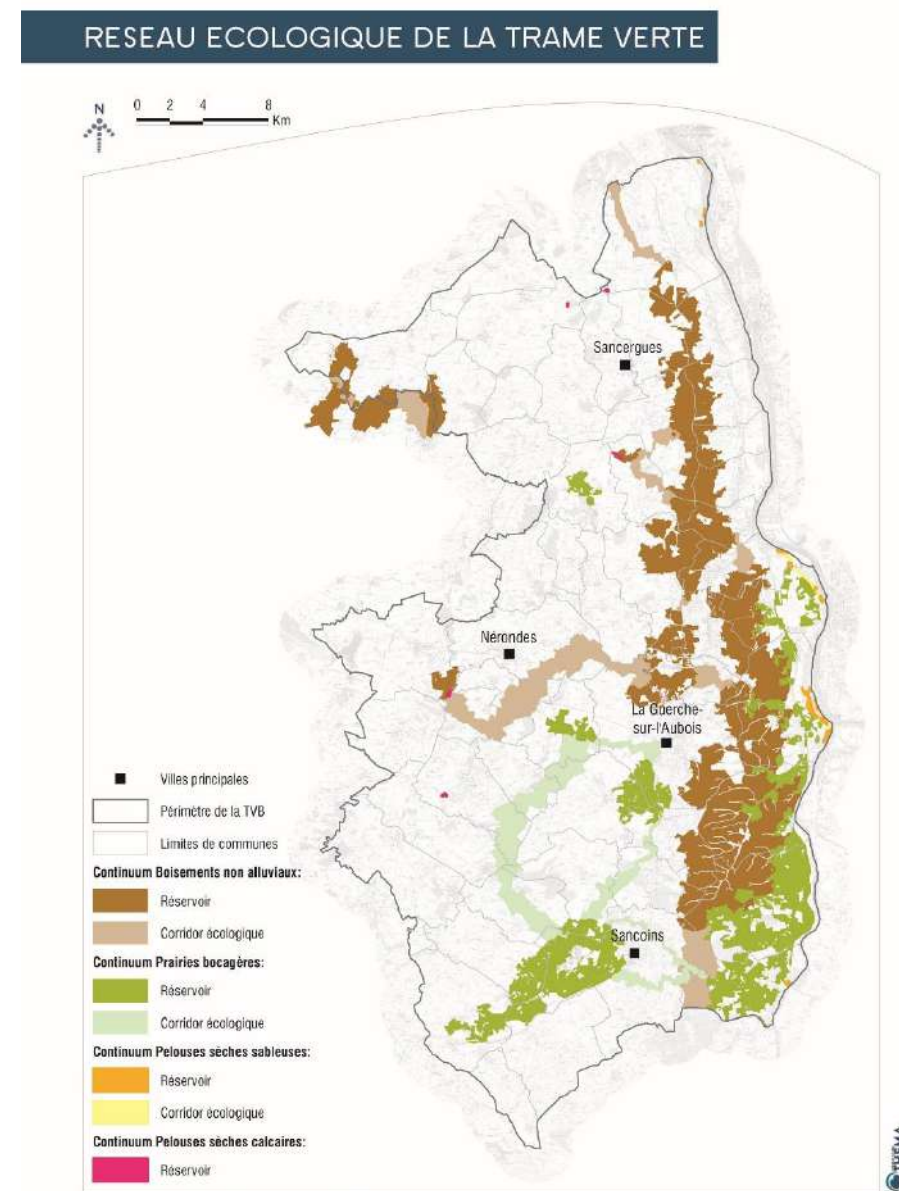


Carte de la Trame bleue du Pays Loire Val d'Aubois (2014)



Sources: IGN, DREAL, CG 18, CEN, Nature 18, ASP, CBNBP

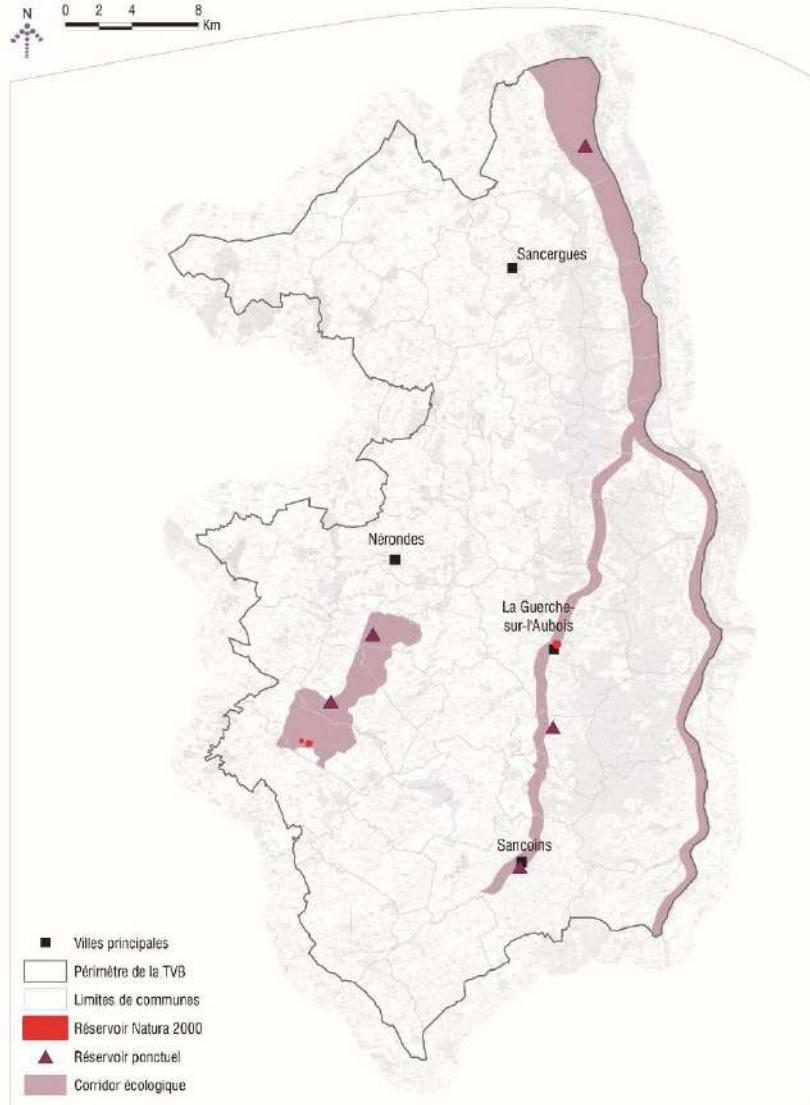
Carte de la Trame verte du Pays Loire Val d'Aubois (2014)



Sources: IGN, DREAL, CG 18, CEN, Nature 18, ASP, CBNBP

Carte de la Trame noire du Pays Loire Val d'Aubois (2014)

RESEAU ECOLOGIQUE DE LA TRAME NOIRE



Sources: IGN; MNHN Bourges; DREAL Centre



PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE



**PROJET
2023-2033**

**VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE**

**Dossier réalisé par le service Pays d'art et d'histoire
du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois en mai 2023**

Crédits photos des illustrations © PLVA ou libres de droits, sauf mention contraire

*Contact : Marie BERBAIN
Cheffe de projet « Pays d'art et d'histoire »
Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine « La Tuilerie »
27 rue du Lieutenant-Petit 18150 LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS
patrimoine@paysloirevaldaubois.fr / 02 48 74 74 50*

SOMMAIRE

I. POURSUIVRE LA VALORISATION DU PATRIMOINE ET LA PROMOTION DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE

1. Enrichir et étendre les axes structurants	6
a. Le patrimoine industriel et fluvial.....	6
b. La mémoire.....	7
c. Les paysages.....	9
2. Participer à l'amélioration du cadre de vie et encourager la formation	10
a. Pour les habitants.....	10
b. Pour les élus.....	11
c. Pour les professionnels.....	11

II. DIVERSIFIER L'OFFRE DE MÉDIATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

1. Inventer des projets avec les habitants	13
---	----

2. Structurer l'offre jeune public	13
a. Temps scolaire.....	14
b. Hors temps scolaire.....	15
3. S'adresser aux publics empêchés	15
4. Développer le lien entre tourisme et culture	16
5. Offrir une expérience du patrimoine pour tous	17
a. Le patrimoine par le jeu.....	17
b. Le patrimoine par l'évènementiel.....	18
c. Le patrimoine par le sport.....	18

III. RENFORCER ET RÉACTUALISER LE CIAP

1. Le CIAP comme espace d'échanges et lieu fédérateur d'un réseau	20
2. La réactualisation de l'exposition permanente	21
3. La diffusion des expositions temporaires	22

IV. DÉCLINER UNE COMMUNICATION FORTE AUTOUR DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

1. Repenser et déployer les supports de signalétique patrimoniale	24
2. Réaliser de nouvelles publications	25
3. Construire une stratégie numérique	25
4. Assurer la visibilité du label	25

V. POSITIONNER LE SERVICE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

1. Poursuivre et développer les partenariats	27
2. Resserrer les liens avec les communes	27
3. Accompagner la formation des guides-conférenciers	27

Ce nouveau projet décennal du label Pays d'art et d'histoire Loire Val d'Aubois prend en considération le bilan précédemment présenté. Mis en œuvre comme un outil de développement, le label s'appuie en effet sur cette évaluation des actions à la fois qualitativement, quantitativement et financièrement, et en tenant compte des retours positifs comme négatifs. Ce projet est le reflet d'une réflexion menée :

- par la cheffe de projet Pays d'art et d'histoire avec l'appui de la chargée d'accueil et de communication et du directeur de l'établissement,

- par le président du syndicat mixte et les délégués du Pays Loire Val d'Aubois, et plus particulièrement par les élus de la commission de coordination du renouvellement du label Pays d'art et d'histoire (issus de la commission « Tourisme, culture, patrimoine » du syndicat mixte),

- avec l'appui des partenaires locaux, institutionnels, associatifs et privés du territoire qui ont également participé à la coordination du renouvellement du label Pays d'art et d'histoire,

- avec la participation de la population locale grâce à l'enquête grand public lancée en début d'année 2023 et la participation à la foire de La Guerche-sur-l'Aubois avec un stand orienté sur les projets de renouvellement du label Pays d'art et d'histoire.

La médiation et la transmission sont au cœur de ce projet, qui s'attachera à poursuivre et à développer des actions spécifiques de sensibilisation des publics à leur patrimoine.

Des axes forts à développer sont alors mis en exergue dans ce dossier :

- Participer à la conservation et à la réhabilitation du patrimoine,
- S'impliquer dans l'amélioration et la construction du cadre de vie,
- Présenter le patrimoine dans toute sa diversité,
- Contribuer à la sauvegarde et à la transmission de la mémoire,
- Rendre le patrimoine plus accessible à tous les publics,
- Favoriser l'accès à la culture pour tous,
- Apporter des connaissances et des savoirs,
- Contribuer au développement touristique du territoire et améliorer son attractivité,
- Se donner les moyens de mettre en œuvre la convention.





Atelier pierre sèche, Mornay-Berry, 2018

I. POURSUIVRE LA VALORISATION DU PATRIMOINE ET LA PROMOTION
DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE

I. POURSUIVRE LA VALORISATION DU PATRIMOINE ET LA PROMOTION DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE

1. Enrichir et étendre les axes structurants

Les thématiques de travail du service Pays d'art et d'histoire déjà développées dans le cadre de la première convention sont évidemment toujours à explorer et à valoriser : patrimoine industriel, paysage, urbanisme, patrimoine rural, artisanal, religieux et fortifié. Néanmoins, plusieurs axes, pour certains encore peu traités, ou en partie seulement, sont à approfondir davantage. Ils font par ailleurs souvent blocs au sein de *continuums* patrimoniaux.

a. Le patrimoine industriel et fluvial

Le patrimoine industriel et le patrimoine fluvial, indissociables, restent bien sûr les thèmes centraux du label Pays d'art et d'histoire Loire Val d'Aubois : sites de productions, logements, réseaux de communication, architecture... Afin d'enrichir les pistes déjà exploitées dans la convention initiale, l'objectif est ici d'étendre les champs d'action, notamment :

- **Aux autres secteurs d'activités**, qui n'appartiennent pas à la métallurgie, la céramique ou la chaux, comme la cartonnerie, très présente sur le territoire, notamment à La Guerche-sur-l'Aubois (entreprises Legay et Ture). Ce secteur permet de mettre en lumière à la fois le travail de la main d'œuvre féminine et le travail à domicile, qui constituent des pans entiers de l'histoire industrielle parfois peu considérés.



- **À tous les types d'habitation liés à l'industrie.** Jusqu'ici, l'évolution des formes de l'habitat ouvrier a été abordée dans le cadre des actions du Pays d'art et d'histoire, mais celle de l'habitat des employés, des directeurs et des propriétaires d'usines pourrait également faire l'objet d'une valorisation plus poussée.
- **À l'urbanisme**, avec une attention particulière portée à la mise en valeur du village de Torteron (actions de médiation, supports de signalétique, publication dans la collection « Parcours » ...)

- **À la participation aux échanges concernant les travaux de valorisation du canal de Berry** dans le cadre du projet de l'itinéraire « Cœur de France à vélo » porté par le syndicat du canal de Berry. Cette véloroute n°46 parcourra - à la fin de sa mise en œuvre totale en 2026 - près de 330 km le long du canal de Berry et du Val de Cher. Sur la branche est du canal, traversant le Pays Loire Val d'Aubois, l'itinéraire permettra de rejoindre la Loire à vélo à Marseilles-lès-Aubigny. En écho à ce projet, les Archives départementales du Cher sont chargées de la rédaction d'une exposition sur l'histoire du canal. Elles ont convié les partenaires locaux, dont le Pays d'art et d'histoire, à participer à ces échanges (communication de contacts et de ressources, projets d'emprunt de l'exposition, programme commun de manifestations thématiques...). Les Archives départementales ont également pour mission la rédaction d'un projet de signalétique le long de l'itinéraire, et d'autres échanges pourraient intervenir dans ce cadre.
- **À la mise en lumière de la fabrication des liants** : le projet scénographique du site de la chaux de Chabrolles à Beffes n'étant pas concrétisé à ce jour, il convient de mener une réflexion globale sur la valorisation de ce secteur d'activité. Cette dernière compléterait le circuit d'interprétation du patrimoine présentant la métallurgie à l'espace Métal et la terre cuite au CIAP La Tuilerie. Deux pistes, en cohérence avec les projets actuels portés par des partenaires sur le territoire, sont à envisager :

→ D'une part, la valorisation de l'ancienne usine Grandjean à Jouet-sur-l'Aubois : ce site, construit au bord du canal de Berry, est un lieu de production de chaux (à partir de 1890), puis de ciment (à partir de 1923), qui a fermé ses portes en 1974. Aujourd'hui privé, il pourrait prochainement faire l'objet d'un rachat par le syndicat du canal de Berry, puis d'une rétrocession pour l'euro symbolique à la commune de Jouet-sur-l'Aubois. La DRAC Centre-Val de Loire a par ailleurs établi une feuille de route dans la perspective d'une éventuelle réhabilitation du site usinier, ce dernier étant protégé au titre des Monuments Historiques (inscription partielle, cf. notice de la base Mérimée ¹).



Il représente un témoin essentiel du passé industriel du Val d'Aubois, car il conserve des éléments permettant de reconstituer une chaîne complète de production (canal, carrière, monte-charge, bâtiments de production, fours, halle, machine à vapeur, ateliers...). Dans cette démarche, des travaux de sauvegarde, voire de mise en valeur permettant d'offrir des éléments d'interprétation, pourraient être étudiés par la municipalité. Le syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois, qui a déjà conduit par le passé des études de programmation sur d'autres sites industriels anciens du Val d'Aubois (halle à charbon de Grossouvre, usine Chabrolles de Beffes, tuilerie Sauvard à La Guerche-sur-l'Aubois), pourrait accompagner la commune dans ce processus aux côtés des services de l'État et du syndicat du canal de Berry - qui porte le projet de véloroute à proximité directe du site.

→ D'autre part, un partenariat avec le service Patrimoine et Inventaire de la région Centre-Val de Loire : des campagnes photographiques et des études ont été menées par ce service régional sur plusieurs usines à chaux et à ciment du Pays Loire Val d'Aubois, et notamment sur les vestiges de l'usine Grandjean dans le cadre de la thèse doctorale de géographie entamée en 2018. Des actions de valorisation de ces travaux pourraient être envisagées localement conjointement avec l'équipe du service Patrimoine et Inventaire.



b. La mémoire

La question de la mémoire sera largement abordée dans cette seconde convention, dans une ambition partagée de participation à la construction du lien social et à la transmission intergénérationnelle.

- **La mémoire industrielle.** Elle sera bien sûr appréhendée dans la continuité des travaux entamés avec le projet VIVAMEMORI, afin de replacer l'humain au centre de cette histoire technique, et avant tout bien vivante. Les thèmes de la vie autour des usines mais également à l'intérieur de celles-ci (parcours professionnels, conditions de travail, rapports hiérarchiques) seront toujours à l'honneur. Bien que l'appel à projet d'intérêt régional auquel elle est rattachée s'achève, la démarche VIVAMEMORI est toujours bien présente en Pays Loire Val d'Aubois.

¹ [Lien vers la notice de l'usine Grandjean sur la base Mérimée](#)

c. Les paysages

La question des paysages a été évoquée durant la première convention, par des actions de médiation (lectures de paysages, visites guidées, ateliers...) mais aussi grâce à des supports d'interprétation (séquences de l'exposition permanente du CIAP). Cette thématique est aujourd'hui à développer plus largement, afin d'offrir aux habitants une nouvelle approche des paysages et de permettre la découverte et la prise de conscience de leur richesse mais aussi de leur fragilité.

Le Pays d'art et d'histoire pourrait proposer des actions faisant écho à d'autres opérations menées en lien avec les paysages, notamment :

- **L'atlas cartographique** réalisé à l'échelle 1/25 000^{ème} en 2014 à l'échelle du périmètre du syndicat mixte. Il comprend notamment la cartographie des Trames verte, bleue et noire, ainsi que celle des 7 grandes unités paysagères du territoire comportant : paysages forestiers, paysages de bocage, paysages de vallée, paysages de plaines et paysages mixtes, paysages de transition. Ce document permet de définir l'organisation du réseau hydrographique caractérisé par trois cours d'eau majeurs (Loire, Allier, Aubois) et le contexte géologique du territoire qui fait transition entre les plaines du Bassin Parisien et les plateaux du Massif Central. Cet outil est indispensable pour favoriser la compréhension et la lecture des espaces naturels qui façonnent les paysages (géologie, flore, faune, biotopes, régime hydraulique...).

- **Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** du Pays Loire Val d'Aubois, lancé en 2018 et adopté en 2022, a mis en évidence une consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (NAF) de 208 hectares durant les 10 dernières années, soit à un rythme d'environ 21 ha/an. Des analyses plus fines ont également fait ressortir une tendance à l'uniformisation des paysages caractérisée par :
 - le retournement progressif de prairies en culture, en vallée de Germigny ;
 - la réduction des haies du bocage et des éléments boisés dans le cadre du développement de pratiques plus intensives

Face à cette dynamique préoccupante, les élus locaux ont fixé, dans le cadre du SCoT un objectif de réduction de la consommation du foncier des espaces NAF de -78 hectares pour les 20 prochaines années, soit un maximum de 14 ha/an en moyenne. Cet objectif quantitatif s'appliquera aux politiques publiques d'aménagement. Ce document d'urbanisme peut permettre de sensibiliser la population locale à la dynamique et à l'évolution des paysages, soumises à l'impact de l'intervention humaine. Des initiatives peuvent aussi être entreprises autour des autres documents locaux d'urbanisme - plans locaux d'urbanisme (PLU) et plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUI) qui relayent encore plus finement ces recommandations dans leurs plans de zone et leurs règlements (par exemple pour les constructions : volumes, couleurs, matériaux, alignement...).



- **Le dispositif TRavaux d'Aménagement de l'Environnement (TRAME)**. Après avoir favorisé l'intégration des Trames verte, bleue et noire dans les documents d'urbanisme, les élus locaux ont décidé de s'engager à la fois dans un programme public de reconquête du végétal et de restauration des continuités écologiques du territoire. Cette initiative concerne les habitants, les professionnels et les organisations qui souhaiteraient participer à une opération de plantation collective de haies et d'arbres en Pays Loire Val d'Aubois. Elle doit servir à favoriser à la fois le maintien de la biodiversité, la limitation de l'érosion des sols, l'amélioration de la qualité de l'eau et des paysages (haies, boisement, vergers). Le Pays Loire Val d'Aubois est le maître d'ouvrage de ce dispositif qui fait l'objet d'une subvention publique de la Région Centre-Val de Loire, afin de proposer des coûts d'achat réduits de végétaux.

Plusieurs actions peuvent ainsi être menées en faveur de la découverte des paysages du territoire : lectures de paysages, expositions, visites contées, ateliers « Land Art », cafés nature, formation sur la végétalisation des centre-bourgs, sensibilisation aux usages de l'eau, stage de valorisation des haies et d'apprentissage de la taille douce... Plusieurs partenaires seront sollicités pour la mise en place de ces actions, notamment, comme cela a déjà été le cas lors de la dernière décennie : le Conservatoire des espaces naturels de la région Centre Val de Loire, l'association Nature 18, la Ligue de protection des oiseaux, l'hôpital faune sauvage basé à La Guerche-sur-l'Aubois, les Amis du Val d'Allier, etc.



2. Participer à l'amélioration du cadre de vie et encourager la formation

Une attention particulière sera portée à la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère et notamment aux projets d'aménagements urbains.

Des actions ont déjà été engagées dans ce sens au travers de la mise en place du SCoT, d'Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) ou encore du dispositif « Cœur de village ». Pour continuer ces actions, le service Pays d'art et d'histoire travaillera notamment en collaboration avec l'Agence locale de l'énergie du Cher (ALEC), le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Cher (CAUE), l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) et l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP). Ce type d'action a pour but d'améliorer le cadre de vie grâce à la prise de conscience de l'environnement quotidien par les habitants mais surtout par les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre. La population locale, le jeune public et, dans une moindre mesure, les touristes, seront sensibilisés aux thèmes de l'urbanisme, de la qualité architecturale et des paysages. Ils seront régulièrement informés de l'évolution et des enjeux soulevés par les grands projets du territoire. Les actions envers les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre devront leur donner les moyens d'agir (connaissances architecturales, juridiques...). Ils se présenteront ainsi en acteurs responsables et citoyens. Ces actions pourraient se traduire ainsi :

a. Pour les habitants

- **Des réunions d'information** avec ateliers participatifs,
- **Des visites à deux voix** avant, pendant ou après une réalisation (guide-conférencier et architecte, urbaniste, paysagiste, ingénieur conseiller en énergie, artisans...),
- **De nouveaux stages techniques** autour du patrimoine rural et de la mise en œuvre de matériaux traditionnels et durables. Compte tenu de l'engouement pour les stages pierre sèche, le service Pays d'art et d'histoire pourrait proposer des ateliers autour de l'emploi d'autres matériaux : les enduits à la chaux, l'usage des pigments naturels, les peintures à l'ocre...
- **Une communication ciblée pour les habitants et les propriétaires agricoles** sur l'aide pour le patrimoine rural non protégé mise en œuvre dans le cadre du contrat régional de solidarité territoriale (CRST)



- **Des rencontres thématiques annuelles autour de l'architecture et du patrimoine**, par exemple des cycles de conférences et rencontres débats sur les thèmes de l'habitat, du vivre ensemble, du développement durable, des éco-matériaux, etc. Ils pourraient être entièrement enregistrés et consultables sur YouTube afin d'être accessibles au plus grand nombre. Cette programmation pourrait s'inscrire dans le format actuel des cafés patrimoine du programme Pays d'art et d'histoire
- **Un concours photo participatif sur le patrimoine méconnu** des communes du Pays Loire Val d'Aubois, ouvert à tous.



b. Pour les élus

- **Des actions particulières envers les maîtres d'ouvrage publics** dans le cadre de l'aménagement de l'espace public peuvent être proposées : visites de chantier, rencontres de partenaires « ressources », Éducteurs à la recherche d'exemples pertinents... Les enjeux des aménagements publics, qui constituent des espaces d'échanges et de rencontres pour les habitants, sont le maintien du lien social et l'attractivité du territoire. Ils doivent aussi s'inscrire au mieux dans le paysage local, présenter une certaine sobriété - de mise en œuvre, d'usage et d'entretien - être adaptés aux changements climatiques, favorables à la biodiversité et respectueux du patrimoine architectural.



c. Pour les professionnels

- **Des Éducteurs de découverte du territoire** à l'intention du personnel municipal en charge de l'accueil (en première ligne face aux habitants ou visiteurs en demande d'information en zone rurale) et pour les professionnels du tourisme, en partenariat avec l'office de tourisme Loire en Berry (hébergeurs, restaurateurs, prestataires).
- **Des stages pierre sèche pour les agents techniques** dans les communes concernées (la charge de l'entretien de ces murets reposant souvent sur les agents communaux dans les petites communes rurales), mais aussi pour les professionnels du bâtiment présents sur le territoire.



Atelier « Les petits bâtisseurs », Germigny-l'Exempt, expérimentation des forces et poussées en architecture, 2021

II. DIVERSIFIER L'OFFRE DE MÉDIATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

II. DIVERSIFIER L'OFFRE DE MÉDIATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

1. Inventer des projets avec les habitants

La politique des publics, au cœur de ce projet de renouvellement du label, se propose de mettre l'accent sur la médiation auprès des habitants, premiers ambassadeurs et acteurs du territoire. Les habitants sont légitimes pour prétendre au droit de connaître, au droit de participer et de faire du patrimoine un projet commun.

Plusieurs pistes sont envisagées dans ce sens :

- **Renforcer l'offre de visite guidée à destination des habitants**, en présentant une programmation davantage développée « hors saison », et non plus uniquement en période estivale. Cette proposition permettra de répondre à une demande toujours plus croissante des habitants de mieux s'approprier leur territoire.



- **Proposer des actions de découverte des savoir-faire des acteurs du territoire** : une occasion de mettre en lumière celles et ceux qui font vivre le Pays (producteurs, artisans, entreprises, artistes...). Un renforcement des partenariats avec les acteurs locaux sera nécessaire pour enrichir cette offre.



- **Impliquer les habitants dans la proposition d'outils de médiation** (collecter et intégrer leur témoignage dans certaines visites, réaliser des vidéos de témoignages ou d'anecdotes).
- **Nommer des ambassadeurs du Pays d'art et d'histoire dans chaque commune du Pays Loire Val d'Aubois**. L'objectif de cette initiative est d'échanger au mieux les informations : de la commune au Pays Loire Val d'Aubois et inversement, à double sens. Cet ambassadeur sera le relais du label sur le terrain. Cette personne pourra être un élu du territoire - comme un

délégué du Pays Loire Val d'Aubois - un membre d'association locale ou un simple résident de l'une des 49 communes du territoire. Il s'agira de trouver les bons interlocuteurs pour faire converger les projets.

- **Cibler des animations en direction des nouveaux habitants du territoire**. Il s'agira ici dans un premier temps de les identifier, notamment grâce aux communes, puis de se faire connaître en tant qu'acteur culturel et de faire connaître les richesses du territoire. Le service Pays d'art et d'histoire et le CIAP La Tuilerie pourraient figurer dans le livret d'accueil distribué aux nouveaux arrivants que les collectivités proposent (par exemple certaines communautés de communes). Une formule « Découverte du territoire » pourrait leur être proposée, une à deux fois dans l'année, avec un accueil, une visite ou un atelier et une dégustation de produits locaux. Des journées portes ouvertes du CIAP pourraient également être mises en place.

2. Structurer l'offre jeune public

Le service Pays d'art et d'histoire, très impliqué dans la proposition d'actions éducatives, doit poursuivre ses efforts. Bien qu'en nette augmentation depuis la création du service (hors période covid), l'offre doit être structurée et développée, et le service doit adapter en conséquence les moyens humains mis à disposition.

Dans toutes ces actions, l'enjeu sera celui du partage d'une culture architecturale, qui permet notamment de s'orienter, de créer et d'exercer son esprit critique en abordant de manière transversale l'histoire, la

géographie, l'histoire des arts, les arts visuels, etc. L'enfant apprend ainsi à développer sa créativité, son imaginaire et sa liberté d'expression grâce à la découverte de son environnement.



La sensibilisation des élèves des écoles du territoire, et plus largement du jeune public même en temps hors scolaire, est l'une des priorités de cette nouvelle convention.

a. Temps scolaire

- **Créer un réel partenariat** avec les services départementaux de l'Éducation nationale et avec les établissements scolaires du territoire,
- **Structurer une véritable offre éducative** afin d'enrichir les actions pédagogiques de découverte, en partenariat avec les équipes pédagogiques,
- **Repenser la communication avec les établissements scolaires** qui ne sont pas forcément tous encore informés de l'existence du service et de son panel

d'actions. Des contacts seront pris avec les écoles en début d'année scolaire avec la diffusion d'un support de présentation de l'offre (temps préférable à celui de la fin d'année scolaire, période à laquelle toutes les mutations ne sont pas encore connues),

- **Accroître la mobilité du service sur le territoire :** proposer des actions clés en main, adaptables sur les communes, pour se déplacer davantage sur le territoire et ne pas se concentrer uniquement sur les activités du CIAP La Tuilerie. Cette démarche permettra de valoriser l'ensemble du territoire, et aussi de pallier la problématique du coût du transport scolaire. Le service pourra se déplacer avec du matériel pédagogique et éventuellement d'autres supports d'interprétation comme des expositions itinérantes. La mise en place de séquences pédagogiques sur mesure étant très chronophage pour le service du label, qui ne dispose pas de service éducatif à part entière, des séquences « types » seront créées. Ces trames porteront sur des thématiques ou des lieux communs à la majorité des communes : l'église, le lavoir, l'habitat, l'école, la mairie, le paysage... Elles serviront de base et pourront être facilement adaptées en fonction des localités.
- **Poursuivre la diversification des publics,** en direction notamment des IME, dans la continuité du travail qui a déjà été entamé, et ainsi adapter les modalités d'accueil (temps dédiés, petits effectifs).
- **Permettre aux élèves de s'approprier leur cadre de vie** à partir des lieux du quotidien, dans lesquels ils

seront les acteurs de l'exploration et de la retranscription. Les élèves seront alors amenés à faire visiter eux-mêmes leur territoire (par exemple à leurs correspondants ou à leur famille dans le cadre d'une restitution). Cette initiative pourra sensibiliser indirectement les familles, voire un public plus large. Cette appropriation pourra également faire l'objet d'une exposition photographique, d'un travail avec un artiste ou de la création d'un abécédaire du patrimoine.

- **Organiser des rencontres et des échanges intergénérationnels,** dans la poursuite de ce qui a été entrepris dans le cadre de VIVAMEMORI, en l'étendant sur de nouvelles communes avec d'autres témoins, dans des écoles et dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).
- **Se rapprocher des clubs proposés dans les collèges** pour étudier les possibilités de partenariat (jeux de stratégie, arts, lecture...).
- **Participer chaque année à l'opération « Levez les yeux »,** organisée en amont des événements nationaux du ministère de la Culture comme les Journées européennes du patrimoine. Ces opérations seront entièrement consacrées aux scolaires, avant l'événement « grand public ».
- **Proposer des temps de rencontres entre le service et les enseignants,** ainsi que des visites, des présentations d'expositions, des expérimentations d'outils pédagogiques (en privilégiant des créneaux adaptés à leurs emplois du temps).

b. Hors temps scolaire

- **Étendre l'offre programmée de visites et d'ateliers enfants à toutes les zones des vacances scolaires** (et non plus seulement la zone B concernée sur le territoire), et prévoir l'ouverture anticipée du CIAP (pour les vacances de la zone A)
- **Mettre en place des semaines thématiques**, pour rassembler sur une même période concentrée l'offre d'activités, encore trop distendue sur la période estivale. Cette initiative résulte du constat de la forte demande, notamment des parents ou grands-parents, recherchant des activités culturelles sur le territoire sur une période précise d'une à deux semaines. Elle aurait aussi un grand intérêt pour le jeune public local qui ne part pas en vacances d'été. Le principe est de proposer une semaine ponctuée de plusieurs animations (au moins 3 ou 4) en partenariat avec les acteurs du territoire (accueils de loisirs, lieux patrimoniaux, associations, théâtre, médiathèques...). Par exemple : une semaine « Moyen Âge », une semaine « Architecture », une semaine « Matériaux » (taille de pierre, fabrication d'un objet en terre cuite, atelier vitrail, etc.), une semaine « Il était une fois une maison » (en brique, en pierre, avec vue sur le canal).
- **Développer l'offre pour le public familial**, adultes et enfants ensemble, et celle pour le très jeune public (par exemple « les Doudous font la visite », « La Tuilerie des tout-petits »). Il s'agira de tester en amont les actions avec des familles volontaires et des professionnels de la petite enfance (relais petite enfance, accueil de loisirs, assistantes maternelles).



- **Renforcer les partenariats avec les accueils de loisirs** des communautés de communes du Pays Loire Val d'Aubois pour leur proposer des animations à intégrer dans leurs programmes.
- **Développer des actions envers le public adolescent**, public encore très peu approché dans les animations précédemment développées. Quelques exemples de projets à mettre en place : réalisation de chroniques pour les webradios locales gérées par les accueils de loisirs, création de jeux de sociétés type jeux d'enquête ou jeux de stratégie - plébiscités par la tranche d'âge des 12-16 ans, valorisation des sites historiques par la réalisation de courtes vidéos pour les réseaux sociaux... Le service Pays d'art et d'histoire devra prendre l'attache de structures identifiées comme les accueils de loisirs, la mission locale ou la ligue de l'enseignement du Cher (porteuse, entre autres, du dispositif « Bulle jeunesse »).

3. S'adresser aux publics empêchés

Sont définies comme « publics empêchés », les personnes ne pouvant se déplacer dans des lieux culturels comme : les malades, les personnes à mobilité très réduite, les personnes très âgées, les personnes hospitalisées... Une grande diversité de situations peut instaurer, physiquement ou non, une barrière entre le public et la fréquentation d'un lieu culturel quel qu'il soit (lieux patrimoniaux, musées, médiathèques, cinémas, salles de spectacles). Ce frein peut également être d'ordre, social, culturel, psychologique, matériel, financier, etc.

Dans le cadre d'une ambition d'accès du patrimoine à tous, le service Pays d'art et d'histoire doit créer ou contribuer à créer des actions à destination de ces publics. Ces initiatives peuvent se présenter sous plusieurs formes :

- **Favoriser l'accessibilité des supports de communication et d'interprétation** (sites internet, publications, expositions) pour les différents types de handicap : audiodescription, gros caractères, contrastes de couleurs, des documents « Faciles à lire et à comprendre » (FALC), etc.
- **Publier un document, imprimé ou dématérialisé, présentant les expositions temporaires en cours** pour les personnes ne pouvant pas se déplacer sur site, et qui sont néanmoins demandeuses de contenus. Plusieurs sollicitations en ce sens ont été constatées à l'accueil du CIAP, par voie téléphonique ou électronique.

- **Étudier les possibilités de s'inscrire dans un contrat « Culture-Santé »** du ministère de la Culture et du ministère de la Santé et de la Prévention, dont l'objectif est d'encourager l'accès aux pratiques culturelles des usagers et patients, mais aussi des professionnels de la santé.
- **Organiser des séances d'animation collectives dans certains établissements de repos et de santé.** Par exemple : des ateliers hors les murs, des lectures ou des restitutions de projets dans les EHPAD, notamment ceux créés avec les scolaires, pour favoriser les échanges intergénérationnels.
- **Proposer le prêt des expositions itinérantes** du service aux EHPAD avec des temps de présentation.
- **Organiser des visites individualisées** pour les personnes les plus valides des EHPAD (l'expérience a déjà été réalisée à deux reprises avec l'EHPAD de La Guerche-sur-l'Aubois situé à proximité directe de l'établissement). Elles pourraient être adaptées dans certaines communes.
- **Réaliser des aménagements spécifiques et créer des outils adaptés** pour l'accueil de personnes en situation de handicap au CIAP, et étudier le cahier des charges du label « Tourisme et handicap », seule marque d'État attribuée aux professionnels du tourisme qui s'engagent dans une démarche de qualité ciblée sur l'accessibilité aux loisirs et aux vacances pour tous. Cette démarche serait par ailleurs cohérente avec l'installation du siège principal de l'office du tourisme à l'accueil du CIAP La Tuilerie. Il conviendra de s'intéresser également aux outils qui permettent de

communiquer auprès de ce public quand la démarche sera engagée, comme l'application Handivisite, qui recense les sites touristiques adaptés aux personnes déficientes sensorielles (handicaps visuel ou auditif).

- **Quand les freins ne sont pas d'ordre physique :** essayer de démentir l'idée que la découverte du patrimoine n'est faite que pour les gens qui ont déjà des connaissances dans les domaines de l'histoire, de l'architecture, mais démontrer que tout un chacun peut participer et s'y intéresser.



4. Développer le lien entre tourisme et culture

Même s'il reste un public cible du Pays d'art et d'histoire, pour qui des actions spécifiques de découverte sont proposées, le public touristique relèvera de la compétence propre du futur office de tourisme Loire en Berry. Le service Pays d'art et d'histoire travaillera en étroite collaboration avec l'office de tourisme. L'enjeu

sera de réfléchir ensemble à accompagner et impulser de nouvelles pratiques touristiques sur le territoire :

- **Mettre en place un programme annuel** des visites guidées individuelles et d'ateliers autour du patrimoine, de l'architecture et du paysage en concertation avec l'office de tourisme. Il sera commun aux deux structures. Le service Pays d'art et d'histoire s'engage à organiser des réunions d'information et d'échanges collectives avec l'office de tourisme pour réfléchir aux différentes actions possibles.
- **Structurer et accroître l'offre groupes en synergie avec l'office de tourisme**, conjuguant les visites guidées et les entrées de sites privés (parc, abbaye, châteaux) et des activités de loisirs (canoë, équitation...).
- **Développer une offre pour les petits groupes**, en demande depuis la crise sanitaire, notamment pour le regroupement de particuliers (événements familiaux, rassemblement d'amis).
- **Imaginer de nouvelles formes de visites en complémentarité des visites dites « classiques » :** visites contées, visites théâtralisées, visites familiales, visites sensorielles, visites nocturnes, visites dégustation...
- **Inclure l'offre jeune public également pour le public touristique**, et, plus largement, décloisonner les publics sur certaines actions (« être touriste chez soi »).
- **Favoriser la création artistique** en travaillant avec les partenaires culturels sur des projets de déambulation (type « Rando'art ») entre différents sites, privés ou

publics, dans lesquels seraient installés des œuvres éphémères sur une saison.

- **Proposer des actions en partenariat avec les médiathèques du territoire**, notamment sur l'organisation de journées poétiques dans différents sites patrimoniaux du Pays (lavoirs, halles...)
- **Communiquer de manière claire et lisible** pour anticiper les questionnements autour de la quintuple identité de La Tuilerie: lieu patrimonial, siège du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois et du label Pays d'art et d'histoire, CIAP et office du tourisme.
- **S'inscrire dans la politique d'itinérance douce et accompagner la valorisation des nouveaux itinéraires**, comme le projet « Cœur de France » (le long du canal de Berry) ou la dernière boucle cyclable du Pays Loire Val d'Aubois mise en place sur le Pays de Nérondes (« Du houblon au blé », circuit de 30 km).



- **Valoriser les exemples de réhabilitation du bâti ancien d'intérêt patrimonial** pour la création d'hébergements à vocation touristique ou pour toute autre activité touristique (dans un site industriel, une ancienne grange, une maison forte, une maison ouvrière, etc.).

L'office de tourisme aura désormais la charge de la gestion de la réservation des animations du Pays d'art et d'histoire ainsi que celle des groupes.

5. Offrir une expérience du patrimoine pour tous

Tous les publics sont concernés par ce chapitre, y compris les publics dits « éloignés de la culture ». Cette démarche a pour ambition de répondre à certaines de leurs attentes et de suivre les évolutions de la demande. Cette proposition résulte d'un constat frappant dans le bilan : la volonté des publics de vivre des expériences ensemble, où les rapports humains, entre eux, et avec leur environnement, sont mis en évidence. Cette observation est encore plus palpable depuis les effets de la crise sanitaire, avec le succès des ateliers déjà existants (pierre sèche, croquis) et des jeux d'enquêtes. L'enjeu est également ici de capter de nouveaux publics, et notamment les jeunes actifs entre 20 et 40 ans, qu'ils soient touristes ou habitants. Cette tranche d'âge semble difficile à appréhender, et reste sous-représentée dans les statistiques de fréquentation (en dehors des actions précédemment citées) par rapport aux tranches d'âge des personnes de plus de 60 ans, et des enfants de 8 à 12 ans (visés dans le cadre scolaire ou dans le cadre d'ateliers pendant les vacances).

Trois approches se dessinent alors pour proposer ou développer des actions dans ce sens :

a. Le patrimoine par le jeu

- **Créer une dynamique locale autour d'animations originales**, conçues comme des moments de détente et de partage « hors du quotidien » (bien qu'ancrées dans la réalité spatiale, *in situ*) : déambulations, visites décalées mêlant guides-conférenciers et comédiens, repas partagés autour d'événements patrimoniaux festifs,
- **Multiplier les propositions de jeux grandeur nature** dans les sites patrimoniaux ou les villages autour de thématiques historiques (type Escape Game ou Cluedo®), qui rencontrent un fort succès dans la programmation, mais qui n'ont été jusqu'alors mis en place qu'au CIAP La Tuilerie,



Cartes des personnages du jeu « Mystères d'halloween », sur les métiers de la Tuilerie, 2018

- **Mettre en place des outils ludiques à réaliser en autonomie** à partir d'applications numériques ou de QR codes, dans les sites ne disposant pas d'accueil physique, par exemple dans les villages,
- **Créer un jeu de société à l'échelle du Pays**, non pas basé sur un quizz de connaissances mais plutôt sur une approche sensible et ludique du territoire, dont tous les publics pourraient profiter,
- **Mettre en avant les dispositifs déjà existants** sur le territoire comme le géocaching, les ateliers et animations ludiques proposées par les autres sites, les collectivités ou les associations.

b. Le patrimoine par l'évènementiel

- **Poursuivre la mise en avant des manifestations culturelles** portées par les acteurs du territoire (festivals, concerts...) et créer des partenariats pour y associer des actions de sensibilisation du patrimoine (visites « express », ateliers, etc.),
- **Renforcer l'offre évènementielle**, non pas en quantité, mais davantage ciblée, en amplifiant sa portée, et en la dirigeant sur l'ensemble du territoire, afin de concentrer un maximum des forces en action (en temps consacré et en moyens humains),
- **Polariser les actions autour d'évènements nationaux fédérateurs** et bien identifiés sur le territoire (Rendez-vous aux jardins, Journées du patrimoine de Pays et des Moulins, Journées européennes du patrimoine, Journées nationales de l'architecture).



c. Le patrimoine par le sport

- **Mettre en place un évènement sportif et culturel** pour tous les publics. Cet évènement d'envergure résulte d'une réelle volonté politique. Il devra mettre en valeur le patrimoine architectural, historique et paysager du territoire. Il pourra prendre la forme d'une manifestation sportive type « triathlon du patrimoine » associant canoë (Loire, Allier, canaux), cyclisme et course à pied, en s'appuyant sur les voies d'itinérance douce existantes (Loire à vélo, boucles cyclables du Pays Loire Val d'Aubois, chemins de randonnées). Chaque passage de relais sera l'occasion de mettre en avant les éléments du patrimoine local, et la traversée de lieux insolites invitera également les participants à ralentir. Ces enchaînements pourront également faire l'objet d'une diffusion vidéo via YouTube afin de donner à voir au plus grand nombre.

Tout le territoire sera concerné, avec des circuits alternant villages et pôles d'attractivité plus importants. Le thème, abordant notamment la ruralité

et le développement durable, pourra varier selon les années et selon les circuits envisagés. Deux circuits seront proposés à chaque édition : un circuit professionnel et un circuit familial, dont la promotion sera réalisée en amont par le biais des établissements scolaires. La période envisagée pour l'organisation de cet évènement est le printemps, période qui sera moins soumise à la concurrence d'un calendrier déjà chargé, et aussi moins impactée par la problématique du niveau d'eau pour les activités nautiques.

Ce projet, porté avec l'office de tourisme, se veut fédérateur. La coopération de tous les acteurs locaux, des secteurs des loisirs, des sports, du tourisme, de la culture et du patrimoine sera nécessaire pour la bonne mise en marche de projet : associations de randonnée, clubs sportifs, propriétaires de sites, structures culturelles, etc.





Brique Sauvard, table de la collection, CIAP La Tuilerie

III. RENFORCER ET RÉACTUALISER LE CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (CIAP LA TUILERIE)

III. RENFORCER ET RÉACTUALISER LE CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

1. Le CIAP comme espace d'échanges et lieu fédérateur d'un réseau

Le CIAP, tel que défini dans la convention de 2010, est :

- **Pour le Pays Loire Val d'Aubois**, un lieu d'information et de présentation des enjeux de l'évolution architecturale, urbaine et paysagère du Pays,
- **Pour les habitants**, un lieu de rencontre et d'information sur les activités de valorisation du patrimoine et les projets urbains et paysagers,
- **Pour les touristes** un espace d'information donnant les clés de lecture du Pays,
- **Pour les jeunes**, un support pédagogique dans le cadre des ateliers d'architecture et du patrimoine.

Véritable lieu de ressources et de débats, le CIAP est un équipement de proximité conçu de manière originale. Il présente une exposition permanente didactique sur l'évolution du Pays Loire Val d'Aubois et les principales caractéristiques de son architecture et de son patrimoine. Le CIAP développe une scénographie originale de manière à mieux faire comprendre le Pays Loire Val d'Aubois aux visiteurs, leur donner l'envie d'en connaître plus et découvrir par eux-mêmes les différents aspects évoqués de l'identité du Pays d'art et d'histoire. C'est le siège du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois, mais c'est aussi un lieu de rencontres, de partage, où plusieurs types de publics s'entrecroisent - scolaires, élus, habitants, porteurs de projets, mais aussi

touristes puisqu'il accueillera bientôt le futur office de tourisme Loire en Berry, et sera situé au bord de la future véloroute « Cœur de France » le long du canal de Berry.



Les enjeux actuels de ce CIAP rural sont toujours de :

- **Mettre en avant les actualités liées à l'urbanisme et aux aménagements du territoire.** Des réunions d'échanges et d'information grand public pourront être organisées avec les partenaires du territoire (Agence locale de l'énergie du Cher, Agence départementale d'information sur le logement du Cher, Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Cher...). Dans ce cadre, le CIAP constitue pour la collectivité un lieu privilégié d'information et de débats sur les projets d'urbanisme, les chantiers en cours, les bonnes pratiques pour la réhabilitation du patrimoine bâti, comme il l'a été

pendant l'enquête publique du SCOT. Les évolutions passées sont évoquées dans la scénographie permanente, mais un espace dans le hall d'accueil pourra être consacré aux actualités du territoire. Sans se contenter de parler du passé, le CIAP doit faire parler « l'aujourd'hui » et « le demain », et suivre l'évolution du rôle de l'activité humaine sur le territoire.

- **S'inscrire également dans une démarche citoyenne**, pour avoir un CIAP qui ressemble à ses habitants, davantage participatif. Les démarches participatives permettront à des citoyens non experts de donner un avis et de formuler des propositions sur des projets structurant pour le territoire. Cette initiative pourrait également être amplifiée en créant des passerelles avec le conseil de développement du Pays Loire Val d'Aubois, en cours de refondation.
- **Renforcer l'articulation du CIAP avec les autres équipements culturels du territoire** : sites patrimoniaux, centres d'art, bibliothèques, lieux de diffusion du spectacle vivant... La réhabilitation de la tuilerie-briqueterie Sauvard s'inscrit dans cette démarche combinant développement du tourisme et de la culture, avec la création d'un véritable réseau de sites.
- Afin d'abonder dans ce sens, **les réunions intersites** organisées au CIAP seront reconduites et étendues à d'autres partenaires. L'enjeu est de développer le CIAP en tant que pôle touristique et culturel.



Panneau participatif de l'exposition « Rendez-vous en Pays d'art et d'histoire », CIAP La Tuilerie, 2023

2. La réactualisation de l'exposition permanente

Le CIAP a ouvert ses portes en juillet 2017 et la nouvelle convention rédigée en 2023 est prévue pour une durée de 10 ans. Il semble donc pertinent d'évoquer la question de la pérennité de la scénographie permanente et de sa nécessaire mise à jour au cours de ce nouveau conventionnement décennal. Les objectifs sont de :

- **Mettre en place un double-parcours « évolution du territoire » (scénographie du CIAP) et « usine Sauvard » (La Tuilerie comme lieu patrimonial à part entière).** L'objectif est d'introduire une signalétique d'interprétation portée exclusivement sur l'histoire de l'ancienne usine, sur son plan, sur les travaux réalisés (à la demande des visiteurs, cf. Bilan des actions de médiation). Un code couleur pourrait par exemple souligner les éléments scénographiques existants qui abordent l'histoire du site. Des explications supplémentaires sur le fonctionnement technique du four Hoffmann pourraient être intégrées dans cette même colorimétrie. À ce jour, le seul film d'animation de la séquence « Feu » ne permet pas de le comprendre explicitement. Dans cette optique, l'association Aubois de Terres et de Feux et l'association des Amis du Vieux Guérigny se proposent d'organiser le prêt d'une maquette de four Hoffmann, conçue sur le modèle de l'ancien four de Grossouvre, actuellement présenté au musée « Forges et marine » de Guérigny. Cette maquette pourrait faciliter la compréhension de cet élément du patrimoine industriel.
- **Envisager le remplacement, à terme, des deux maquettes en relief par une maquette unique, plus grande, adaptée à l'accueil des groupes, présentant l'évolution du territoire par une projection moderne et dont le relief sera moins marqué,**
- **Réactualiser la séquence de la « collection » en fin de parcours** et notamment la partie consacrée à la tuilerie de Grossouvre, appartenant à l'époque de l'ouverture du CIAP au groupe Imerys, et aujourd'hui propriété du groupe Edilians. De plus, en 2021, le site a été profondément transformé par la destruction des trois grandes cheminées et de l'ancien four Hoffmann, et le service dispose de nouveaux contenus à mettre à la disposition du public, matériels et immatériels (cf. détails ci-dessous).



- **Valoriser les nouvelles ressources disponibles** en les intégrant au parcours d'exposition permanente :

Ressources matérielles :

- des produits issus des tuileries-briqueteries du territoire notamment de l'usine Sauvard, acquis grâce aux dons de particuliers (briques, tuiles, faïtières, épis de faîtage, frontons),



Frontons Sauvard issus de dons de particuliers

- des documents sur l'usine Sauvard (copies d'anciennes vues photographiques),
- des éléments donnés par la tuilerie de Grossouvre à la suite de la destruction du four et des cheminées, dont des distributeurs de charbon,
- des campagnes photographiques réalisées par le service régional Patrimoine et Inventaire (tuilerie de Grossouvre, cimenterie de Beffes, usine à chaux Grandjean à Jouet-sur-l'Aubois).

Ressources immatérielles :

- avec la collecte de témoignages de la mémoire industrielle du territoire dans le cadre du projet VIVAMEMORI (cf. Bilan des actions, II. 5. Valorisation du patrimoine immatériel). Il s'agira ici de valoriser les entretiens filmés en sélectionnant des extraits pour la séquence de la collection (écran déjà intégré au mobilier scénographique),
- en enrichissant la séquence « Les Hommes » dans la deuxième galerie du four avec la présentation d'autres parcours d'hommes et de femmes ayant marqué l'histoire du territoire.

- **S'adresser au public non francophone**, en intégrant des éléments de traduction dans la scénographie, notamment dans une optique de référencement au sein d'itinéraires culturels à l'échelle européenne. Cette démarche ferait notamment écho au partenariat développé avec l'Espace Métal de Grossouvre, point d'ancrage de cette route européenne du patrimoine industriel.
- **Répondre dans la mesure du possible aux critères d'accessibilité des expositions du CIAP** permettant ainsi de proposer une qualité d'accueil adaptée aux personnes en situation de handicap (cf. Partie II. 3. S'adresser aux publics empêchés)

3. La diffusion des expositions temporaires

Des expositions temporaires présentant l'architecture, le patrimoine et les paysages du territoire sont régulièrement présentées. Les objectifs sont de :

- **S'associer en amont de la conception des expositions temporaires avec les partenaires du territoire** afin de valoriser les travaux contemporains, de recherche notamment,
- **Réaliser et diffuser un catalogue actualisé des expositions** disponibles au prêt, notamment auprès des établissements scolaires, des sites touristiques, des collectivités, des bibliothèques et médiathèques et des EHPAD,
- **Proposer des actions thématiques en lien avec les expositions, sur place dans les lieux d'emprunt** : visites dans les communes, ateliers, conférences, rencontres, etc.





Village et château de Sagonne

IV. DÉCLINER UNE COMMUNICATION FORTE AUTOUR DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

IV. DÉCLINER UNE COMMUNICATION FORTE AUTOUR DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

1. Repenser et déployer des supports de signalétique patrimoniale

Le Syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est engagé depuis longtemps dans la mise en valeur des éléments de son patrimoine bâti ou paysager par l'implantation de supports physiques de signalétique.

Le constat partagé de la commission de coordination du renouvellement du label insiste sur ce besoin des publics de disposer de supports physiques d'interprétation du patrimoine. Les visiteurs s'arrêtent et lisent les panneaux dans les villages.

Partant de cette observation, et tenant compte de l'état actuel d'une partie de ces outils, notamment les plus anciens - à peine lisibles aujourd'hui - il paraît nécessaire de faire un état des lieux de l'ensemble de la signalétique de Pays existante sur le territoire. Dans un second temps, il importe de redéfinir une approche signalétique globale, chartée Villes et Pays d'art et d'histoire, ce qui n'était pas le cas dans l'actuel charte signalétique de Pays, réalisée avant l'obtention du label. Une étude interne sera menée au cas par cas afin d'identifier les besoins des communes. En effet, certaines ont déjà fait le choix de retirer certains supports de l'espace public, afin notamment d'éviter leur multiplicité, se surajoutant à de nouveaux outils mis en place. Dans la réflexion de la refonte de la nouvelle signalétique, il convient de miser sur des concepts d'interprétation originaux, avec des matériaux qualitatifs et durables, résistant aux aléas du temps.

L'ensemble sera soumis à l'accord de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine, comme ce fut le cas pour la charte signalétique précédente.

Les panneaux pourront être agrémentés de QR code permettant de proposer une carte actualisée du territoire, et notamment des sites à visiter, mais également du contenu plus fourni, ainsi que des traductions en langues étrangères.

Les enjeux de la signalétique patrimoniale qui s'esquissent sont les suivants :

- **Valoriser le patrimoine** culturel, architectural, naturel, paysager de la commune
- **Donner des clés de compréhension** au visiteur et améliorer son accueil
- **Faire découvrir le site** par le biais d'un fil conducteur thématique
- **Proposer une relation avec les visiteurs** en sollicitant leur participation et leurs émotions par le visuel, le toucher, voir l'odorat et l'ouïe (visiteur acteur et pas seulement spectateur)
- **Créer un support qui renforce l'attractivité du territoire** en s'inscrivant dans les démarches du Pays d'art et d'histoire et dans la nouvelle destination « Loire en Berry »

Des sites, comme Torteron, village de l'industrie, pourraient être inclus dans ce projet.



2. Réaliser de nouvelles publications

De nouvelles publications chartées Villes et Pays d'art et d'histoire sont à créer pour enrichir la politique éditoriale, avec notamment :

- Des « **Rendez-vous** », avec des publications à poursuivre sur le modèle actuel (deux éditions par an : avril/août et septembre/décembre),
- Des « **Explorateurs** », pour le jeune public,



- Un « **Focus** » de présentation du label Pays d'art et d'histoire
- Des « **Parcours** », proposant des circuits thématiques, dont le premier doit être une présentation générale du Pays d'art et d'histoire (châteaux, lavoirs, églises, moulins...)
- Des « **Focus** », plutôt consacrés à des biographies de personnages locaux (Auguste Mahaut, Roger Martin du

Gard, Hugues Lapaire, Charles Daumy, Ernest et Jean Lavallée...) ou à des monographies d'édifices ou d'ouvrages (pont-canal du Guétin, écluse des Lorrains...). Le format « Focus » serait également à préférer au format actuel pour la présentation du CIAP.

Le public, et notamment celui appartenant à la tranche d'âge des plus de 60 ans, reste attaché à cette communication papier. Néanmoins, le choix des quantités d'impression doit être raisonné, et des alternatives doivent être proposées, par exemple sur les stands événementiels ou dans les lieux d'accueil avec la mise en avant des QR code pour télécharger les versions numériques. L'objectif est de faire en sorte que, désormais, tous les supports de communication soient respectueux de l'environnement, imprimés avec du papier recyclé (tout en respectant la charte graphique des Villes et Pays d'art et d'histoire), et par des entreprises locales.

Cartes postales chartées éditées en 2016



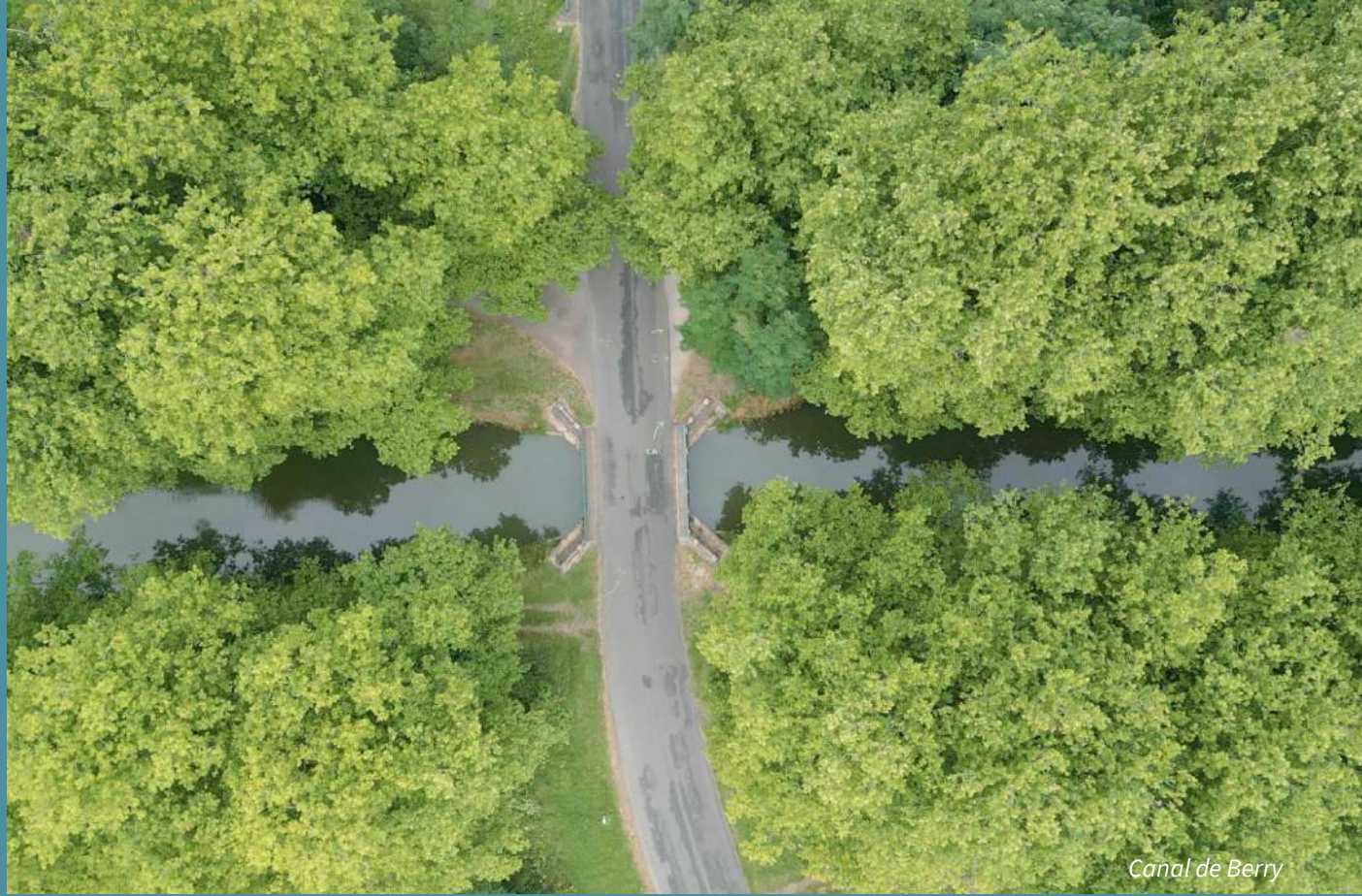
3. Construire une stratégie numérique

Les orientations en matière de communication pour les années à venir seront plutôt axées sur le développement des réseaux sociaux, notamment sur le réseau Instagram. La fréquence des publications devra être plus soutenue et la stratégie est à redéfinir puisqu'une partie du contenu actuel de la page Facebook sera désormais diffusée via les réseaux sociaux de l'office de tourisme. De courtes vidéos capsules pourraient également être réalisées pour présenter les pépites du territoire et ses acteurs.

4. Assurer la visibilité du label

Il paraît indispensable de poursuivre les actions de communication de notoriété, avec notamment la représentation du label lors d'événements locaux à vocation touristique ou culturelle. L'office de tourisme Loire en Berry aura désormais la charge de la promotion de la destination, qui comprendra donc les actions du Pays d'art et d'histoire. Les modalités sont inscrites dans la convention de partenariat conclue avec le Pays Loire Val d'Aubois.





Canal de Berry

V. POSITIONNER LE SERVICE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

V. POSITIONNER LE SERVICE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

1. Poursuivre et développer les partenariats

Toutes les actions envisagées dans ce projet doivent faire l'objet d'un travail collaboratif étroit entre le service Pays d'art et d'histoire et les acteurs patrimoniaux et ce à toutes les échelles institutionnelles, comme cela a été développé jusqu'alors.

Cette dynamique de partenariat qui existe entre les différentes structures, locales ou nationales, doit être renforcée dans les années à venir. Il importera dans ce cadre de poursuivre notamment le travail avec les Archives départementales du Cher, avec les universités et avec le service régional Patrimoine et Inventaire. La commission de coordination du label, composée d'associations locales, de représentants des institutions, de membres de la commission « Tourisme, culture, patrimoine », de propriétaires privés, sera amenée à être réunie au minimum une fois par an pour suivre l'évolution des projets et participer à la construction permanente du label.

2. Resserrer les liens avec les communes

Avec la création des « Ambassadeurs du Pays d'art et d'histoire » (cf. II. 1. inventer des projets avec les habitants), les communes seront mises à contribution pour communiquer davantage sur leurs actions liées au patrimoine (travaux dans l'église, le lavoir, aménagement de bourg, atelier participatif, etc.). À l'inverse, elles seront invitées à diffuser largement les informations concernant l'offre du Pays d'art et

d'histoire. Le but est de montrer l'intérêt des acteurs locaux pour leur patrimoine et de participer ainsi à sa valorisation et à l'attractivité du territoire. Des actions pourront par ailleurs être élaborées dans le domaine de la communication : mise en application du guide d'affiliation du site internet du Pays Loire Val d'Aubois réalisé par la chargée de communication du syndicat mixte afin d'assurer le référencement de ce dernier sur les sites de toutes les communes du Pays Loire Val d'Aubois, affichage d'une vitrophanie mettant à l'honneur l'obtention du label Pays d'art et d'histoire dans toutes les mairies, etc.

3. Accompagner la formation des guides-conférenciers

Le grand chantier de cette nouvelle convention sera celui du guidage. Il sera à mener en collaboration avec l'office de tourisme Loire en Berry. Deux problématiques principales sont à considérer : le statut et la formation des guides-conférenciers.

Les guides-conférenciers ne sont aujourd'hui pas pleinement intégrés à l'organigramme de la collectivité car ils sont rémunérés sous forme de vacation. Ce système n'a pas vocation à être institué à long terme, alors que le bon fonctionnement du service nécessiterait un engagement plus pérenne. De plus, les besoins, notamment pour mener les visites de groupes, sont grandissants. La disponibilité des guides-conférenciers ne permet pas toujours d'honorer les demandes, et des recrutements seront à prévoir, tout en questionnant

en amont la problématique de leur statut au sein de la collectivité. Les guides-conférenciers pourraient par ailleurs être sollicités, suivant leurs compétences et leurs disponibilités, pour mener des visites et ateliers pédagogiques.

Les guides-conférenciers ont la charge de mener eux-mêmes leurs recherches, en s'appuyant notamment sur la documentation du service, et sous la responsabilité du chef de projet Pays d'art et d'histoire. Cependant, il est essentiel de pouvoir dégager du temps suffisant pour que le chef de projet Pays d'art et d'histoire puisse élaborer un programme de formation continue auprès des guides-conférenciers à raison de plusieurs demi-journées par an.

Dans la convention de partenariat entre le Pays Loire Val d'Aubois et l'EPIC Loire en Berry, il est précisé que le service Pays d'art et d'histoire et l'office de tourisme s'engagent à faire intervenir la même équipe de guides-conférenciers agréés, en accord avec la convention Pays d'art et d'histoire, pour conduire les visites guidées, individuelles ou groupes. Tout recrutement de nouveau guide-conférencier amené à intervenir dans l'équipe du service Pays d'art et d'histoire et dans l'office de Tourisme se fera avec l'accord des deux services, et de la Direction régionale des affaires culturelles, après vérification des compétences du candidat et de ses motivations.



En conclusion, ces 11 années de mise en œuvre du label Pays d'art et d'histoire en Pays Loire Val d'Aubois ont permis de prolonger et d'amplifier la dynamique autour de la valorisation du patrimoine, dans la droite lignée des initiatives publiques, privées et associatives entreprises jusqu'alors sur le territoire. La création d'un service professionnel a rendu possible la concrétisation d'un programme pérenne, renouvelé, fidélisant les publics d'années en années autour de rendez-vous récurrents ou originaux.

Fort de la réalisation de son Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, concrétisée dès la première décennie de conventionnement du label, le Pays d'art et d'histoire Loire Val d'Aubois dispose désormais d'un équipement pertinent, visible et lisible, pour échanger autour des questions de l'architecture, du patrimoine, des paysages et du cadre de vie au sens large. Loin d'être un écrin figé, le CIAP La Tuilerie doit désormais relever les enjeux culturels, citoyens et touristiques d'aujourd'hui et de demain. La jeunesse sera replacée au centre de sa politique des publics par le biais d'une approche sensible qui appelle à prendre le temps d'observer et de ressentir son environnement bâti ou paysager et à en apprécier la diversité.

Les nouvelles grandes orientations dans ce projet feront l'objet, comme par le passé, d'une co-construction transversale avec les acteurs locaux : collectivités, habitants, propriétaires, associations, enseignants, professionnels, producteurs, artisans-commerçants, artistes et tous ceux qui façonnent chaque jour le territoire et font de son patrimoine un patrimoine vivant en constante évolution.

